00100495

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

SUPPLÉMENT

AUX

ŒUVRES DE DIDEROT.

100495

PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES MATHURINS S. J., HÔTEL CLUNY.

1818.

00100495

AVIS DE L'ÉDITEUR.

On savait depuis long-temps que Diderot avait laissé un ouvrage inédit sur son Voyage en Hollande. Désirant commencer la seconde série de la *Collection des Prosateurs Français* par les OEuvres de cet Écrivain, et ne voulant rien négliger pour en rendre l'édition aussi complète que possible, nous avons cherché à nous procurer cet ouvrage inédit, et nous avons été assez heureux pour en acquérir la propriété. On verra par l'Introduction, que c'est moins une Relation de voyage, qu'un Recueil de notes prises par Diderot pendant son séjour en Hollande, et qu'il a classées après son retour en France. Elles ont été jetées sur le papier rapidement et dans les premiers momens de l'observation; mais ce sont des notes d'un grand penseur, d'un homme dont l'ardent esprit de savoir embrassait tous les genres de connaissances, et saisissait avidement tout ce qui avait rapport à l'état moral et social des hommes. Quel dommage que Diderot n'ait pas suivi la même méthode pour son voyage de Russie! C'est en revenant de Pétersbourg, vers la fin de 1773, qu'il passa par la Hollande, et y fit quelque séjour. Il vit cette république dans la dernière période de son grand éclat. Dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis le voyage de Diderot, elle a changé plusieurs fois de face. Les révolutions politiques et les vicissitudes ordinaires du sort des États commerçans ont détruit, et sa richesse, et sa puissance, et ses institutions. La Hollande qu'a visitée et observée Diderot n'est plus celle d'aujourd'hui, au caractère des habitans près, que n'ont altéré que faiblement tant de bouleversemens politiques. Plusieurs notes du voyageur philosophe ont perdu le mérite de l'à-propos; mais l'ensemble de ses observations n'en est pas moins digne d'être lu; elles portent sur une contrée qui figurait jadis parmi les premiers États de l'Europe, et sous ce rapport tout ce qui sert à nous la faire connaître telle qu'elle était dans le temps de son lustre, excitera toujours l'intérêt des hommes qui pensent, surtout quand ces détails viennent d'un homme qui possédait l'esprit d'observation à un degré éminent.

Sachant combien la plume de Diderot a été féconde, nous avons poussé nos recherches plus loin, et nous sommes parvenus à découvrir une partie encore inédite de la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, à laquelle il a

coopéré. Cette Correspondance entreprise par Grimm est maintenant si connue par les seize volumes qui en ont été publiés, qu'il est inutile d'en rappeler l'origine : mais les éditeurs ne paraissent pas s'être donné toute la peine nécessaire pour faire disparaître les lacunes qui existaient dans leur manuscrit, et ils l'ont donné au public dans l'état incomplet où ils l'ont trouvé.

M. Barbier a rempli une de ces lacunes, par un *Supplément à la Correspondance de Grimm et de Diderot.* Le manuscrit que nous avons en main, quoiqu'incomplet lui-même, fournit un supplément plus important encore, en ce que la plupart des morceaux y sont de la main de Diderot, et généralement supérieurs, tant pour le fond que pour la forme, aux articles ordinaires de son ami. Nous donnerons tout ce que nous avons trouvé du premier, et nous ne conserverons de Grimm que les articles qui s'y rapportent. Nous n'avons pas changé un mot au texte, et nous avons laissé l'ordre chronologique de la correspondance. Quelques-uns de ces articles ne se trouvent, dans notre manuscrit, que dans l'état de brouillon, tandis que le reste est mis au net avec le soin que Grimm faisait mettre aux copies qu'il envoyait à ses abonnés; peut-être ont-ils été joints plus tard à la Correspondance, par quelque littérateur qui a voulu réunir tous les morceaux inédits du même écrivain.

Nous aurions désiré réserver tous ces manuscrits pour notre édition complète des OEuvres de Diderot, en les réunissant à un grand nombre de pièces déjà imprimées, qui manquent dans l'édition publiée par M. Naigeon; mais deux considérations nous ont déterminé à publier d'abord séparément la partie inédite : la première, c'est que d'après les lois existantes sur la librairie, il a fallu s'assurer par une publication séparée de celle des OEuvres complètes, de la propriété de cette partie; secondement, nous avons voulu donner à ceux qui possèdent déjà les OEuvres de Diderot, la facilité d'acquérir ce complément qui, nous osons le croire, ne formera pas la partie la moins intéressante de ses écrits. Diderot était moins capable de travailler à de longs ouvrages, qu'à écrire de belles pages sous l'inspiration de son génie. On trouvera un assez grand nombre de ces pages dans les morceaux divers que nous publions de lui, et partout l'on reconnaîtra cet homme étonnant, qui s'est livré trop souvent aux écarts de son imagination fougueuse, mais qui surpassait peut-être tous les écrivains encyclopédistes, par la vaste étendue de son esprit, et par l'originalité de ses idées.

VOYAGE
DE HOLLANDE.

PRÉLIMINAIRE.

Des moyens de voyager utilement.

L'AGE du voyageur est celui où le jugement est formé et la tête meublée des connaissances requises. Sans ces deux conditions, ou l'on ne rapportera rien de ses voyages, ou l'on aura fait bien du chemin, et dépensé beaucoup d'argent pour ne rapporter que des erreurs et des vices.

Je voudrais au voyageur une bonne teinture de mathématiques, des élémens de calcul, de géométrie, de mécanique, d'hydraulique, de physique expérimentale, d'histoire naturelle, de chimie, du dessin, de la géographie, et même un peu d'astronomie : ce qu'on a coutume de savoir à vingt deux ans quand on a reçu une éducation libérale.

Que l'histoire de son pays lui soit familière. Les hommes qu'il questionnera sur leur contrée l'interrogeront sur la sienne, et il serait honteux qu'il ne pût leur répondre. Il est presque aussi ridicule d'aller

étudier une nation étrangère sans connaître la sienne, que d'ignorer sa langue et d'en apprendre une autre.

Que la langue du pays ne lui soit pas tout-à-fait inconnue ; s'il ne la parle pas, du moins qu'il l'entende.

Ayez lu tout ce qu'on aura publié d'intéressant sur le peuple que vous visiterez. Plus vous saurez, plus vous aurez à vérifier, plus vos résultats seront justes.

Ne soyez point admirateur exclusif de vos usages, si vous craignez de passer pour un causeur impertinent. La plupart de nos Français semblent n'aller au loin que pour y donner mauvaise opinion de nous.

Gardez-vous de juger trop vite, et songez que partout il y a des frondeurs qui déprécient, et des enthousiastes qui surfont.

L'esprit d'observation est rare ; quand on l'a reçu de la nature, il est encore facile de se tromper par précipitation. Le sang-froid et l'impartialité sont presque aussi nécessaires au voyageur qu'à l'historien.

Une des fautes les plus communes, c'est de prendre, en tout genre, des cas particuliers pour des faits généraux, et d'écrire sur ses lettres en cent façons différentes : *A Orléans, toutes les aubergistes sont acariâtres et rousses.*

Vous abrégerez votre séjour et vous vous épargnerez bien des erreurs si vous consultez l'homme instruit et expérimenté du pays sur la chose que vous désirez savoir. L'entretien avec des hommes choisis dans les diverses conditions vous instruira plus en

deux matinées, que vous ne recueilleriez de dix ans d'observations et de séjour.

Le médecin vous dira de l'air, de la terre, de l'eau, des productions du sol, des métaux, des minéraux, des plantes, de la vie domestique, des mœurs, des alimens, des caractères du tempérament, des passions, des vices, des maladies, ce que l'homme d'état ignore.

L'homme d'état vous donnera sur le gouvernement des lumières que vous chercheriez inutilement dans le médecin.

Si vous savez interroger le magistrat sur les lois et sur la police, vous sortirez de sa conversation plus instruit de ces deux choses que l'homme d'état.

C'est sur le commerce, son étendue, son objet, ses réglemens, les manufactures qu'il faut entendre le commerçant, si vous voulez en discourir plus pertinemment peut-être que le magistrat.

L'homme de lettres connaîtra mieux que le commerçant l'état des sciences et les progrès de l'esprit humain dans son pays.

Si vous sollicitez l'artiste, il se chargera volontiers de vous conduire devant les chefs-d'œuvre en peinture, en sculpture, en architecture, qui sont sortis des mains de ses co[illegible]ens et qui décorent leur patrie. Écoutez-le, s[illegible] faire le rôle d'Alexandre dans l'atelier de [illegible], ou d'entendre le mot de notre Puget à un grand seigneur qui avait forcé la porte du sien ; *Ah! c'est une tête! Ah! cela parle!...*

L'ecclésiastique épuisera votre curiosité sur la religion.

C'est ainsi que dans la contrée où chacun est à sa chose et n'est qu'à sa chose, vous qui n'aurez qu'un moment à rester, et pour qui il n'y aura presque rien d'indifférent, vous en saurez à la vérité moins qu'aucun des habitans sur l'objet qui lui est propre, mais plus qu'eux tous sur la multitude des objets qui sont étrangers à leur condition.

Sortez de la capitale, et faites le même rôle dans les autres villes.

Parcourez les campagnes. Vous entrerez dans la chaumière du paysan, si vous ne dédaignez pas l'agriculture et l'économie rustique. L'agriculture est-elle à vos yeux la plus importante des manufactures? Connaissez-la.

Si vous n'êtes pas un homme de peu de cervelle, vous pratiquerez partout le conseil que je vais vous donner. Arrivé dans une ville, montez sur quelque hauteur qui la domine, car c'est là que, par une application rapide de l'échelle de l'œil, vous prendrez une idée juste de sa topographie, de son étendue, du nombre de ses maisons, et avec ces élémens quelque notion approchée de sa population.

Ecoutez beaucoup et parlez peu. En parlant vous direz ce que vous savez; en écoutant vous apprendrez ce que les autres savent.

Si vous remarquez quelque contradiction dans les récits, ne tenez pour certain que le fait qui vous sera généralement attesté.

Appréciez les témoignages; vous ne tarderez pas à discerner l'homme instruit et sensé à qui vous pourrez accorder de la confiance, du discoureur ignorant, indiscret, frivole, qui n'en mérite aucune: ce dernier parle de tout avec une égale assurance. Ne balancez pas à croire celui qui se renferme dans les choses de son état.

Et surtout méfiez-vous de votre imagination et de votre mémoire. L'imagination dénature, soit qu'elle embellisse, soit qu'elle enlaidisse. La mémoire ingrate ne retient rien, la mémoire infidèle mutile tout, ou oublie ce qu'on n'a point écrit, et l'on court inutilement après ce que l'on écrivit avec négligence.

C'est en vous conformant à ces préceptes, qu'on pourrait augmenter d'un grand nombre d'autres, que de retour dans votre patrie vos concitoyens se feront un plaisir de vous écouter, et qu'ils oublieront en votre faveur le proverbe qui dit : *A beau mentir qui vient de loin.*

APPLICATION DES MOYENS PRÉCÉDENS A LA HOLLANDE.

Le Médecin, ou *du Pays.*

On dirait que les peuples soumis, comme les autres corps, à l'action de la force centrifuge, sont constamment entraînés des poles vers l'équateur, où

ils iraient se presser sur une même zône, s'ils n'en étaient écartés par mille causes diverses, ni s'ils ne devenaient de plus en plus stationnaires à mesure qu'ils descendent.

Les Provinces-Unies et les pays de leur domination sont situés entre le 24^e^. et le 29^e^. degré de longitude, et le 51^e^. et 54^e^. degré de latitude septentrionale. Ces pays sont contigus les uns aux autres; on leur donne 48 lieues de longueur sur environ 40 de largeur, sol étroit et ingrat sur lequel les habitans sont fixés par une longue habitude de la mer.

En arrivant dans la Hollande, on voit, à l'approche des côtes, des pointes de clochers, des cimes d'arbres, et l'on croirait, à quelque petite distance que l'on en soit, que ces objets sortent d'une terre inondée.

L'air y est humide et malsain. Les hivers y durent plus qu'ici, mais le froid en est supportable. Les printemps n'y sont que des fins d'hiver; les vents du nord y soufflent un peu avant l'équinoxe de cette saison, et continuent d'y souffler un peu au-delà du solstice d'été, d'où il arrive qu'on ne voit guère de feuilles aux arbres avant le 12 mai. Les étés y sont agréables. Quelquefois on y éprouve les quatre saisons de l'année dans un même jour. Ici l'on n'est jamais sûr de deux belles journées de suite; les canaux, les eaux, le voisinage de la mer fournissent, après le coucher du soleil, des brouillards humides qui gagnent le haut de l'atmosphère, couvrent le ciel, et

rendent la nuit et le jour suivant pluvieux. Ces vapeurs, soit qu'elles s'élèvent de la terre, soit qu'elles descendent du ciel, amènent promptement la fin de la promenade, du moins pour ceux qui craignent de s'exposer à des accidens fâcheux.

C'est inutilement que les Russes préviennent les étrangers contre les effets de leur froid, et les Hollandais contre l'influence de leur sereiu; il n'y a que l'expérience qui les corrige.

Pour votre santé, suivez dans toutes les contrées le régime des habitans; l'hiver en Russie, mangez le biscotin et buvez la liqueur spiritueuse qu'on vous présentera avant le dîner; en Hollande, entrez dans votre maison de bonne heure, et si vous en sortez n'en sortez que tard. C'est du climat et du temps dont on ne méprise point impunément la leçon, que les nations ont appris quelle devait être leur manière de vivre habituelle.

Les vicissitudes de l'atmosphère laissent ici peu de différence entre les habits d'hiver et les habits d'été.

La Hollande est l'Égypte de l'Europe. Située au milieu des eaux, il y en a peu de bonnes. Les rivières charient beaucoup de limon, les eaux de puits sont chargées de sélénite, ont un goût de vase, sont froides en hiver et chaudes en été. Le manque de bonnes eaux et le climat trop humide ne permettent pas de boire l'eau telle qu'elle est offerte par la nature; tous les habitans, jusqu'aux domestiques, n'en font usage que dans le thé et le café.

Le Rhin et la Meuse sont les deux principales rivières ; elles arrosent le pays ; il faut y joindre l'Escaut, le vieux Issel, le petit Issel, l'Amstel, qui a donné son nom à Amsterdam. A mesure que les rivières s'avancent dans le pays, leur lit devient plus majestueux. Le Rhin, ce fleuve si grand et si fameux, se perd dans les sables de Catwik, et n'arrive pas à la mer.

On voit, en plusieurs endroits, l'Océan s'élever à vingt-deux pieds et demie au-dessus du continent. D'un côté d'une chaussée assez droite, c'est un fossé ; de l'autre côté c'est la mer.

En suivant la route de La Haye à Amsterdam, vous aurez à votre gauche l'Océan presque à fleur de terre ; à droite un fossé de plus de vingt à vingt-cinq pieds de profondeur ; au bas de ce fossé un canal qui se remplit perpétuellement d'eau salée. Ce spectacle vous fera rêver et frémir. De dessus la chaussée, entre l'Océan et la mer de Harlem, que l'Océan a produite par la rupture de la digue, on apercevait, il n'y a pas encore long-temps, les pointes des clochers des villages que la mer avait submergés. Quelle leçon que ces pointes de clochers ! Personne n'a été instruit, et la contrée n'en est pas moins couverte d'habitans.

Les canaux sont vidés par 300 moulins. On reconnaît par la salure des eaux du canal qu'il y a un suintement perpétuel des eaux de la mer dans le canal. Ce suintement doit détremper peu à peu le

terrain interposé, et le menacer d'une rupture subite. Cependant l'on dort dans ce pays!

Il y a des gardes obligés par serment de visiter la chaussée d'heure en heure. Il y a des inspecteurs qui font leur tournée tous les quinze jours.

La mer et les rivières, qui procurent l'abondance aux Provinces-Unies, en deviennent, par la situation basse et plate du sol, de dangereuses ennemies. Le lit des rivières s'exhaussant perpétuellement, le fond ne peut s'exhausser sans que le lit s'étende; le lit ne peut s'étendre sans annoncer une submersion générale; et c'est là que l'inscription du Vésuve serait bien placée: *Posteri, posteri, vestra res agitur!*

On a opposé des digues à l'Océan et aux rivières. Ces digues ont consommé beaucoup d'argent, et leur entretien coûte par an au-delà du prêt d'une armée de cinquante mille hommes.

Il y a un conseil pour l'inspection et l'entretien perpétuel des digues. Un des lieux de ces assemblées est à droite sur le chemin de La Haye à Amsterdam.

Il y a des inspecteurs qui visitent les digues tous les ans, en désignent les réparations, et fixent la dépense. L'entreprise de ces ouvrages est publiée. Les entrepreneurs envoient au conseil de cette partie de l'administration le prix qu'ils y mettent, et on l'adjuge à celui qui demande le plus bas prix. Ce n'est pas tout: il y a une criée où l'entreprise est proposée à un prix plus bas encore que l'offre la plus basse, et l'entreprise reste à celui qui la prend aux moindres frais.

Pour cette dépense, on lève 34 sous par arpent de terre. Les ouvrages acquittés, le surplus de l'imposition rentre dans le fisc, et s'emploie aux réparations suivantes. Ces réparations ne cessent jamais.

Dans les adjudications il y a une première prime de quatorze florins pour l'entrepreneur au plus bas prix; à la seconde adjudication il y a une seconde prime pour celui qui descend à un prix moindre que la première.

Le conseil pour les digues est composé des citoyens les plus riches. Ils rendent un compte rigoureux, et la somme qu'ils pourraient s'approprier deviendrait si légère dans la répartition qu'ils en feraient entre eux, que, relativement à leur fortune, l'objet en serait trop petit. Ainsi tout s'exécute avec fidélité.

Les digues sont rongées à leur partie supérieure par des vers. On scie la partie vermoulue, et l'on y supplée avec de la pierre. L'apport de la pierre est un impôt toujours subsistant.

Les digues qu'on a formées avec de petites branches d'arbrisseaux fichées dans les dunes, et que la mer ensable perpétuellement, sont indestructibles. La nature vient à bout de l'ouvrage de l'homme; quand elle se mêle de construire, son travail prend une solidité au dessus de ses efforts. Les masses de pierres qu'elle cimente elle-même restent; celles que l'homme a cimentées sont tôt ou tard détruites.

J'ai ouï dire que lorsqu'un vent violent poussait les flots contre les digues, on lui opposait

des voiles qui le répercutaient contre le flot qui en était amorti; mais je n'ai pas vu cette manœuvre, et j'ignore comment on tient ces voiles tendues.

Les chemins en plusieurs contrées sont faits de briques mises de champ. Ils durent, parce qu'ils sont ensablés, et qu'il n'y a point de voitures pesantes. Tout arrive sur des bateaux, et le transport des denrées à leur destination se fait sur des brouettes.

Les canaux et les plantations d'arbres dont ils sont bordés rendent le pays pluvieux. Ils s'en plaignent, et je crois qu'ils ont tort. Ces pluies sont un balais continuel dont l'air a besoin. Les maladies ne sont communes que dans les sécheresses, l'air ne se chargeant plus alors de ces vapeurs qui ne font que monter et descendre.

En Angleterre, je ne sais plus l'endroit, un fermier avait à côté de sa maison une mare profonde toute couverte d'une mousse verdâtre; cette mare lui donnait de l'eau très-bonne à boire. On lui persuada de la nettoyer, et, la mousse enlevée, il n'eut plus que de mauvaises eaux.

Les canaux servent de clôtures, font la salubrité; l'embellissement de la contrée, et nourrissent du poisson.

La Hollande, baignée presque de tous côtés des eaux de l'Océan, n'offre que de vastes prairies. On n'y voit point de forêts, les seuls arbres sont ceux des jardins, l'ombrage des endroits voisins des villes, et la décoration des campagnes; mais ces arbres, si agréables pour les yeux, ne servent guère

à la construction. Il y a peu de temps qu'on sait que l'air en est purifié, et que ces arbres une fois coupés, le pays en deviendrait infecte, malsain et presque inhabitable.

L'Allemagne et le Nord fournissent la Hollande de bois pour l'architecture civile, pour la marine et pour les foyers; mais on y en brûle peu. Ils se servent du charbon de terre, et ils ont appris du besoin à préparer et à employer la tourbe. La date de l'usage de la tourbe est inconnue. Jules Scaliger écrivait il y a deux cents ans, qu'il y avait plus de trois cents ans qu'on la brûlait en Hollande, et l'on a mille certitudes qu'avant ces trois cents ans elle ne fut pas employée.

Les provinces de Gueldre, d'Utrecht, de Frise et de Grouingue abondent en grains. Les autres sont couvertes de pâturages excellens qui nourrissent une prodigieuse quantité de bestiaux. Il n'y a point de pays où le beurre et le fromage soient plus communs.

Quoique la vigne n'y croisse pas, et que le blé n'y suffise pas à la subsistance, la mer, les rivières et les canaux y entretiennent l'abondance de tout ce qui est nécessaire, utile et agréable à la vie. Amsterdam est un magasin général de toutes les productions de la terre, c'est l'entrepôt des marchandises qui vont au nord et qui en reviennent.

La terre, toute unie, et en beaucoup d'endroits plus basse que l'eau, ne donne aucun minéral; on n'en tire qu'un limon bitumineux que l'on pétrit, sèche et coupe en formes de grosses briques; c'est

la tourbe, le principal chauffage. Elle fait un bon feu, et qui dure. Deux phénomènes remarquables, c'est que le sel suit l'eau beaucoup plus haut dans l'atmosphère qu'on ne le croit. En descendant des clochers les plus élevés, on trouve sur les lèvres, une saveur saline; de même qu'en s'endormant devant un feu de tourbe la bouche ouverte, elle se remplit et s'enduit d'une espèce de vapeur sulfureuse.

Le charbon de terre vient d'Angleterre; le bois vient d'Ecosse, mais en petite quantité.

Les arbres sont grands, croissent promptement, et ont une verdure d'autant plus belle, qu'ils sont sans cesse enveloppés d'une atmosphère chargée d'acide sulphureux volatil; mais cette verdure passe vite; les arbres même périssent promptement. Ils sont droits, mais tendres; jetant des racines peu profondes, ils sont souvent abattus par les vents.

On élève en Hollande grand nombre de chevaux. Ils sont recherchés pour la grandeur; on s'en sert aux équipages et dans la cavalerie, mais ils ont les jambes faibles. Il en est des animaux comme des plantes: les animaux de la montagne, de la plaine et des marais ont chacun leur tempérament, leur caractère, leurs passions et leurs maladies.

Naturellement le pays n'est pas trop habitable, cependant il n'y en a guère au monde de plus riche et de plus peuplé relativement à son étendue: effet de l'industrie, de l'activité, de l'économie, du travail assidu et de l'amour du gain. On assure ici depuis long-temps que la seule petite province.

de Hollande renferme plus de deux millions cinq cent mille habitans.

Les Provinces-Unies ont une ville du premier ordre, Amsterdam; plus de vingt villes du second ordre, qui vont de pair avec les grandes villes de France après Paris; plus de trente du troisième ordre, qui sont les égales de Senlis, de Fontainebleau, de Melun; plus de deux cents gros bourgs, et plus de huit cents villages.

J'ai dit que tout son grain ne suffisait pas à sa subsistance, j'ajoute qu'on n'en recueille pas de quoi nourrir la centième partie des habitans; néanmoins ce pays est appelé le grenier commun de l'Europe. La Hollande fournit du froment à l'Espagne, à l'Italie, à l'Angleterre, au Brabant, et revend souvent à la France le produit de ses moissons.

Il n'y a point de marché public, ce sont des négocians qui font le commerce du blé; la concurrence des vendeurs fait le prix; la libre importation et exportation engendrent la fécondité. On y a éprouvé la cherté, mais jamais la disette. Je laisse tout cela à discuter aux économistes.

En temps de cherté, le magistrat diminue la distillation des grains. On tient à Amsterdam en réserve des blés pour nourrir pendant quatre ans les Provinces-Unies. Il y a sur ma note *les Provinces-Unies :* c'est peut-être *les habitans d'Amsterdam* qu'il fallait écrire. Quoi qu'il en soit, il est évident que cet approvisionnement, en conséquence

duquel l'Etat peut subitement devenir le concurrent du négociant, doit contenir l'avidité de celui-ci. Le prix du pain est taxé. Le pain blanc est à présent à un peu plus de 2 sous du pays la livre.

On ne manque ni de bois de charpente, ni de laine, ni de lin, ni de chanvre, ni d'or, ni d'argent, ni d'étain, ni de fer, ni de cuivre, ni de plomb. Avec des vaisseaux et de l'argent, on a tout ce qu'on veut.

Outre les magasins de blé, les habitans, réduits à l'extrême nécessité par quelques calamités générales, auront la ressource de la pomme de terre, de leur laitage, de leur beurre, de leur fromage et de leurs bestiaux.

Le vin et la bière sont la boisson commune du riche et du pauvre. C'est pour la Hollande et pour l'Angleterre que vendangent les Français, les Espagnols, les Portugais et les autres peuples cultivateurs du raisin; c'est pour elles que toutes les familles de l'univers moissonnent.

Dans leur contrée ils ont mis à la chaîne l'air, l'eau et la terre, trois esclaves sans le secours desquels ils ne feraient pas la vingtième partie de leurs ouvrages.

Les lacs, les rivières et les canaux regorgent de poissons de toute espèce; la côte abonde en poissons de mer, en poissons à coquille, excepté l'huître, qui vient de la Zélande et du Texel.

Il m'arriva sur le chemin de La Haye à Scheveling l'aventure de Panurge dans la rue de la Huchette;

des femmes dont je m'étais amusé à considérer les poissons, tandis qu'elles se reposaient, me demandèrent s'il n'y avait rien pour la vue.

Il y a beaucoup de cigognes. Elles nichent dans les cheminées ; elles viennent au mois d'avril, et se retirent à la fin du mois d'août. Les canaux et les marais sont couverts de canards, qui descendent du nord sur la fin de l'automne. Il y a des cignes, des oies sauvages en quantité, des hérons et d'autres oiseaux aquatiques. La mer fournit aussi les siens ; les vanaux, les pluviers sentent la fange et sont un mauvais manger. Ainsi qu'en Russie les gelinottes et les coqs de bruyère ont un goût de sapin, ce qui n'empêche pas les habitans du pays de les trouver excellens. Il y a beaucoup d'autre gibier. Il n'y a point de bêtes fauves, point de sangliers, presque point de loups ; pour les renards, ils y foisonnent.

Les armes de la Haye sont deux cigognes ; elles sont respectées dans ces contrées aquatiques, qu'elles purgent de souris, de grenouilles, de rats, de sauterelles, et des autres insectes nuisibles qui s'engendrent par l'humidité des marais.

Ici les villes, les bourgs et les villages se touchent, et la population s'en accroît sans cesse ; les républiques se recrutent aux dépens des monarchies. Outre les étrangers que la liberté civile, politique, religieuse, la curiosité, le désir de faire fortune, attirent de toutes parts, la république acquiert encore un nombre de sujets allemands et suisses, qui servent dans les troupes de terre et dans

la marine; ils forment les deux tiers des employés, et sont presque tous fixés dans le pays par des mariages.

Qu'on juge de la fréquence et de la proximité des villes en Hollande. Il y en a quarante-huit, à chacune desquelles on peut commodément se rendre d'Utrecht en un jour, et trente-trois dont on peut revenir sans fatigue dans la même ville et dans le même jour. Le pays est plat, et les villes aussi. Rien n'est plus frais, plus net, plus joli, plus élégant que ces villes. De loin elles présentent, par leurs nombreux canaux et par les bords de ces canaux plantés d'arbres, l'aspect d'un grand nombre de hameaux réunis; on croit être toujours à la campagne, et les hameaux semblent avoir été créés pendant la nuit d'un coup de baguette.

Les édifices, les maisons sont bâties sur les eaux qui environnent et coupent la contrée; ce sont au milieu de ces eaux comme autant de vaisseaux immobiles, sans mâts, et dont le tillac serait la toiture. Elles sont légères; elles coûtent peu de main-d'œuvre, et se vendent au-dessous de leur valeur; elles rapportent dans les villes de commerce un peu plus de deux pour cent. Elles sont lavées tous les jours en dehors et en dedans; en dehors avec des pompes, en dedans avec des éponges. Les corridors en sont, à tous les étages, lambrissés de porcelaines. Les plus vieilles y paraissent long-temps neuves; elles sont presque toutes terminées en triangles, logent peu de monde, n'ont guère que deux ou

trois étages, et le triangle a sa base au-dessus du second. Elles sont vernissées en dehors de toutes sortes de couleurs, et des nattes ou bandes de toiles sont étendues sur les escaliers. Mais dans ces jolis domiciles, il faut en convenir, les inconnus entrent difficilement, et ils sont généralement habités par des hôtes assez sales et fort grossiers. Si le Hollandais a si grand soin de sa maison, c'est qu'elle ne tarderait pas à se moisir; et s'il en a si peu de sa personne, c'est qu'il sait bien qu'elle ne se moisira pas.

On vit sobrement et sainement; une pièce de vingt livres de bœuf, qui dure toute la semaine, avec un plat d'excellens légumes, voilà tout le service.

Les terres rapportent, suivant leur situation, deux, trois et quatre pour cent, et se vendent un peu mieux que les maisons. La nourriture commune est la chair salée, la chair fumée, les poissons salés et fumés, les légumes, les racines, surtout les pommes de terre, les fruits, le laitage, le beurre qu'on met sur la table au dessert, le fromage, l'orge cuite, le riz, un peu de mauvais pain de seigle. Le riche bourgeois se nourrit mieux, il mange du pain de maïs, mal levé, mal pétri et peu cuit. La bière est la boisson commune. Le peuple s'enivre de bière, souvent de liqueurs fortes, quelquefois de vin. Son ivresse, qui dure long-temps et qui se répète souvent, le rend brutal et furieux. On boit, dans tous les états, beaucoup de thé; l'usage du chocolat et du café est aussi très-commun. On use, dans tous les inter-

valles de la journée, de lait, de beurre et de petit lait. Les viandes sont exquises; il y a beaucoup de gibier; les poissons les plus rares ailleurs y sont en abondance. Autrefois les domestiques ne s'engageaient qu'à la condition de ne manger du saumon frais que deux fois la semaine.

En général le Hollandais mange un peu plus que le Français, mais il est sobre, et sa table est frugale. Ceux qui les appellent mangeurs de fromage n'ont connu que les matelots et gens de port. Ils ont de bonne viande, le meilleur poisson, d'excellent gibier et tous les vins délicats.

Vous y trouverez les hommes, les femmes et les animaux replets. Les visages souvent laids des femmes n'inspirent guère le désir de vérifier la réputation des gorges, et de connaître les autres appas.

Il n'y a pas d'usage constant et général chez une nation, sans une raison physique. On apprend à Pétersbourg, par l'emploi des parfums, que les sommets de pin, qu'on écrase sous les pieds dans la Westphalie, purgent les appartemens de la vapeur des poëles; et quand on voit un gros Hollandais, sans cesse la pipe à la bouche, si l'on considère sa stature énorme, et si l'on se rappelle qu'il vit de beurre et de lait, on le prendra pour un alambic vivant qui se distille lui-même.

Mais une des choses dont on est continuellement et délicieusement touché dans toute la Hollande, c'est de n'y rencontrer nulle part, ni la vue de la misère, ni le spectacle de la tyrannie.

Il n'y a pas de contrée au monde à laquelle la perfection de la médecine locale soit plus importante qu'aux sept Provinces-Unies par la nature du sol, les travaux de l'homme, l'atmosphère, la terre et les eaux. Si l'on n'accorde pas à la médecine un encouragement proportionné à la dépense des digues, celles-ci pourront bien, à la longue, n'enclore que des malades et des valétudinaires, des hommes enflés, bouffis, œdémateux et tels que les habitans du Phase.

Je ne connais guère de pays où la politique n'ait jeté son regard sur la perfection de la médecine. Si elle considérait, en Hollande, un domicile traversé de grandes rivières, couvert de marais, coupé en tous sens d'eaux stagnantes, plus bas que la mer qui bruit autour, elle s'avouerait à elle-même que la nature semble avoir condamné la contrée à l'état inculte et sauvage. On y est de toutes parts dans un état forcé; point de pain, point de vin, point d'eau; un air malsain; rien en propre, si ce n'est la crainte instantanée d'être noyé. Sans cesse le peuple va chercher au loin sa vie, et le ministère lutte contre la mort.

Les maladies épidémiques n'y sont pas plus communes qu'ailleurs; les endémiques sont le scorbut, les acides de l'estomac, les vers, la fièvre, les fluxions, les maux de dents, leur carie, la chute des cheveux, les obstructions, le sable des reins, l'enflure des jambes, la vieillesse prématurée, les hernies et les maux vénériens; ceux-ci sont communs dans les

villes de commerce et de garnison, et on les guérit difficilement.

Dans quelques villes on pratique beaucoup l'inoculation depuis douze à treize ans; elle est défendue dans les autres, où les préjugés ne cèdent qu'aux ravages de la maladie.

Quelquefois la pédérastie se décèle ici avec une fureur inconcevable; alors la police s'empare du pédéraste notoire pendant la nuit, et le jette dans les canaux.

Toutes les rues sont infectées de l'odeur de la peinture : cependant la colique des potiers est rare. Je passe devant une maison fraîchement couverte de vert de gris; la vapeur, qui m'aurait causé à Paris un mal de tête violent et subit, ne m'affecta pas. J'en témoignai ma surprise au docteur, qui m'apprit que l'usage journalier que je faisais du beurre et du lait en était le préservatif.

Je me suis laissé dire ici un fait assez singulier; c'est que les scieurs de grès périssaient phthisiques et pulmoniques; que la poussière de grès coupé pénétrait les bouteilles scellées hermétiquement, les vessies, les œufs, et qu'aucun ouvrier n'avait pu exercer ce métier pendant quatorze ans.

Il est sûr que les réparateurs de la porcelaine en biscuit vivent peu; que la poussière des livres est funeste; que la vapeur des mines tue, et qu'il y a une multitude d'arts malfaisans; tels que la peinture, la préparation des vernis, le carder des laines, dont les ouvriers ont presque tous la poitrine et

les yeux en mauvais état; les imprimeurs finissent par les jambes. Il y aurait donc un bon traité à faire des maladies des arts.

En Hollande, le siége de la maladie des bestiaux est dans les poumons. La cause en est vraisemblablement dans l'acide sulfureux volatil qu'ils respirent de la terre. Les bestiaux qu'on nourrit dans les étables sont moins malades. On leur administre les acides végétaux, le vinaigre, les pommes acides, mais surtout le marc de la distillation de l'eau-de-vie de grain.

Camper, médecin hollandais, en a inoculé avec succès : ceux qui avaient la maladie en ont guéri; ceux qui ne l'avaient pas ne l'ont pas prise.

En été le mal s'accroît, et c'est alors que les eaux des canaux sont plus fortement imprégnées de tourbe dissoute.

C'est à cet acide sulfureux volatil que j'attribuerais volontiers la blancheur extrême des toiles de Harlem, à la lessive, et sur le pré.

La chute du tonnerre développe la maladie, la donne et l'accroît.

— On remarqua en 1596, dans la maladie épidémique de Paris, qu'un grand tonnerre avait tout à coup augmenté de cinq cents le nombre des malades dans les hôpitaux.

A Harlem, on lessive avec la cendre, on lave avec le tan, et la toile est exposée sur le pré à un air sulfureux. Le linge s'y blanchit comme la cire et comme les ouvrages en laine du bonnetier.

Peut-être faut-il attribuer à la même cause le beau vert des arbres, les cheveux blonds très-communs, et la blancheur de la peau.

Dans les Dunes, la toile se blanchit plus ou moins promptement, et plus ou moins selon les vents ; à Harlem le vent n'y fait rien. Il faudrait observer d'où viennent ces vents blanchisseurs.

L'ivoire et le marbre sales se nettoient dans une nuit à Harlem. On y couvre les couches des fleurs de tourbe pulvérisée.

Le poids ordinaire des bœufs et des vaches va de six à sept cents livres ; mais il n'est pas rare d'en trouver qui pèsent jusqu'à douze cents et par-delà ; des moutons depuis trente jusqu'à cent livres ; des veaux depuis quatre-vingts jusqu'à quatre cents livres.

Une bonne vache donne en été jusqu'à vingt pintes de lait, en hiver jusqu'à dix à douze.

Depuis le commencement de mai les bestiaux couchent dehors ; à la fin de décembre ils rentrent dans l'étable, à moins que la terre ne se couvre de neiges avant ce temps.

L'Homme d'état, ou *du Gouvernement.*

Un monarque absent ; un peuple persuadé de sa haine pour la nation et de son mépris pour les lois et ses priviléges ; des évêchés nouvellement érigés ; l'inquisition introduite ; l'administration entièrement abandonnée au cardinal de Granvelle ;

les seigneurs exclus des conseils et des affaires; la tyrannie du duc d'Albe ; plus de dix-huit mille citoyens mis à mort; après ces atroces persécutions l'insolence de sa statue; l'exécution du comte d'Egmont et celle du comte de Horn, les idoles du peuple; le centième, le vingtième, le dixième denier imposé contre les formes établies depuis plusieurs siècles; l'existence heureuse d'un chef tel que le prince d'Orange, capable d'animer un grand corps de mécontens, profond dans les conseils, redoutable dans les camps, entreprenant et sage, affable et sévère, souple et ferme selon les circonstances, instruit de tous les moyens d'arriver à ses fins et n'en négligeant aucun, puissant par sa richesse et ses revenus dans le pays, par son crédit et ses alliances en Allemagne, par la considération dont il jouissait au dehors, par l'affection, l'estime et la confiance qu'on lui accordait au dedans, sincère et incapable de méditer le projet de se rendre le maître, ami des lois, défenseurs des priviléges et jaloux de la liberté; quand on recherche l'effet naturel de tant de causes réunies, ce n'est plus du succès de la révolution qu'on est étonné, c'est de son audace dans un moment où le tyran étant en paix avec toutes les puissances de l'Europe, ses forces n'étaient point divisées.

Avant les troubles, les dix-sept provinces offrent six millions pour le maintien de leurs priviléges et de leurs libertés; ils sont refusés, et la révolte éclate.

La Hollande est délivrée de la tyrannie sous Guillaume Ier; elle défend et conserve ses libertés sous le prince Maurice; la république est reconnue état libre et souverain sous le prince Frédéric Henri; elle jouit du repos sous Guillaume II; elle a des guerres et se montre victorieuse sous Guillaume III; sous Guillaume IV, elle recouvre la paix et la tranquillité qu'elle avait perdues.

Guillaume Ier, prince d'Orange, prit pour devise un alcyon avec ces mots: *Sævis tranquillus in undis*, tranquille au milieu des flots en courroux. Ce pouvait être celle de toute la Hollande.

Depuis l'union des sept provinces qui s'est faite à Utrecht en 1579, l'État n'a souffert aucun détriment des démêlés qui se sont élevés dans les assemblées générales ou particulières; l'esprit de leur devise s'est toujours conservée; *Concordiâ res parvæ crescunt*, les petites choses s'accroissent par la concorde. Leur gouvernement est un mélange de démocratie et d'aristocratie.

Chaque province, chaque ville, est une république particulière qui s'administre par ses lois, ses usages, ses coutumes, à la pluralité des voix, sans aucune distinction des personnes, voilà le côté démocratique; la noblesse veille à la sûreté du pays, voilà le côté aristocratique.

Aux Etats-généraux les députés sont autant d'ambassadeurs envoyés par leurs provinces. L'ensemble offre une image de la confédération des Achéens composée de plusieurs villes pour la sécurité de

toutes. Les Achéens contre Philippe de Macédoine, les Hollandais contre Philippe d'Espagne.

On donne le nom de *Provinces-Unies* aux sept provinces; une division perpétuelle règne cependant entre elles, et l'intérêt général ne suspend pas toujours leurs jalousies particulières. Jamais Harlem n'a souffert qu'on entreprît le desséchement de la mer de son nom. L'opération est possible; la route de cette ville à Amsterdam en serait abrégée; on recouvrerait un espace immense de terres utiles. Mais les habitans de Harlem ont dit: Que deviendrait l'impôt continuel que nous levons sur les voyageurs? et nos pêcheries ?..... Ainsi que dans les autres contrées de la terre, ici tout s'agite, se presse et se choque; il n'y a d'immobile que la sagesse du gouvernement.

ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Les sept provinces sont représentées par les Etats-généraux; c'est l'assemblée de leurs députés chargés des ordres de leurs états particuliers. Les Etats-généraux ne peuvent prendre de résolution sur aucune affaire importante sans avoir eu l'avis ou le consentement des états particuliers.

La constitution hollandaise paraît en cela meilleure que la constitution anglaise qui donne un pouvoir illimité aux membres du parlement. Là, un député ne dira pas à ses commettans : Je vous ai acheté bien cher et je vous vendrai le plus chè-

rement que je pourrai..... Ce propos serait immédiatement suivi de sa déposition.

Chaque province est souveraine, et l'on peut considérer la confédération des sept provinces, comme l'union de plusieurs princes qui conserveraient leur autorité ou leurs droits en s'associant.

Ils sont titrés par toutes les puissances de l'Europe *de hauts et puissans seigneurs ;* le roi d'Espagne seul les appelle *messieurs les Etats-généraux* ou *vos seigneuries.*

Le nombre des députés des provinces n'est pas fixe, chaque province en envoie autant qu'il lui plaît. Leur honoraire est d'environ 2000 florins par [illegible]. Parmi les cinquante députés absens ou présens, dix-huit sont Gueldres : on ne compte que les suffrages des provinces. Ainsi il n'y a jamais que sept voix.

Chaque province préside les états à son tour pendant une semaine. La présidence commence le dimanche à minuit, et finit le dimanche suivant à la même heure. L'honneur de la présidence est réservé au chef de la députation.

Les députés sont assis, suivant le rang de la province, autour d'une longue table. Le fauteuil du président est au milieu ; à la droite du président siégent les députés de Gueldres, à sa gauche sont placés ceux de Hollande, et à la suite de ceux-ci, les députés de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Over-Issel et de Groningue. Il n'y a que six chaises ; les autres députés sont debout. Tel est l'ordre d'une

des plus solennelles et des plus augustes assemblées qu'il y ait au monde. C'est là que sont agitées les affaires de la république et du monde; c'est là qu'on voit des commerçans, des bourgeois prendre le ton imposant et l'air majestueux des rois.

Les députés ont reçu leurs instructions de leurs provinces; s'ils manquent de fidélité dans leur rôle, ils n'en sont responsables qu'aux états particuliers qui les ont commis; les Etats-généraux n'ont aucune juridiction personnelle sur eux. La durée commune de la commission d'un député est de trois ou six ans. On peut la prolonger. Le conseiller-pensionnaire de Hollande assiste tous les jours à l'assemblée. Sa fonction est de proposer au nom de sa province.

Les militaires sont exclus des Etats-généraux sans en excepter le capitaine-général ou stadhouder, qui, ses propositions faites, se retire et laisse aux délibérations toute leur liberté.

GREFFIER.

Les Etats-généraux nomment leur greffier. Sa charge est importante, et sa place la plus lucrative de l'Etat; ses honoraires vont au-delà de 60,000 florins. Il ne manque à aucune assemblée, il tient registre des résolutions; il rédige les lettres et les instructions pour les ministres étrangers; il assiste aux conférences avec les ministres des différentes puissances, il y donne sa voix; il a le même pri-

vilége aux comités nommés par les États-généraux ; il lit la prière à l'ouverture de toutes les séances, auxquelles cette cérémonie donne un air imposant et religieux ; il est assis à l'extrémité de la table, la tête couverte tandis qu'on délibère ; il rédige la délibération, dont il fait lecture tête nue et debout derrière le fauteuil du président.

Un député de la province de Gueldres insistait sur la diminution des appointemens de 20,000 florins de M. Steen, grand-pensionnaire de Hollande, mort en 1773. Celui-ci, tirant une lettre de son portefeuille, et la présentant au député, lui dit : « Peut-être, « Monsieur, que quand vous saurez qu'il m'en a coûté 50,000 écus pour obtenir cette preuve de « votre trahison, vous ne trouverez plus que mes « appointemens soient trop forts. »

CONSEIL D'ETAT.

Le conseil d'état est composé de douze députés des provinces. On y traite des affaires militaires, de l'administration des finances, de la somme nécessaire pour la dépense de chaque année, et d'autres objets. Le trésorier général siége au conseil d'état. Sa fonction est presque la même que celle de notre contrôleur général ; il inspecte les projets du conseil, il veille sur la conduite du receveur général et des autres receveurs subalternes de la généralité. Il ne peut s'absenter de La Haye sans en avoir obtenu la permission des Etats-généraux. Ce conseil a

deux employés ou ministres, un receveur général et un secrétaire; tous les deux à la nomination des Etats-généraux.

CHAMBRE DES COMPTES.

Cette chambre a la direction d'une partie des finances. Chaque province y députe tous les trois ans, et ses deux députés changent tous les trois ans. C'est là qu'on examine et qu'on arrête les comptes de tous les colléges de l'amirauté, et de tous les comptables, sans exception; c'est là qu'on enregistre les ordonnances du conseil d'état sur le receveur général et sur les autres receveurs.

LE HAUT CONSEIL DE GUERRE.

Il y a un conseil de guerre permanent et établi à La Haye. Ce conseil a un président, huit assesseurs et un greffier. Il connaît de tous les délits des militaires, excepté des Suisses. Les arrêts de mort rendus dans les différentes garnisons ne s'exécutent point sans la confirmation de ce tribunal; il faut encore qu'ils aient passé sous les yeux du stadhouder, qui peut commuer la peine en moins, mais non pas en plus.

DÉPUTATION A L'ARMÉE.

En temps de guerre, les Etats-généraux envoient

des députés à l'armée ; ils ont à leur tête un membre du conseil d'état. Leur dépense est taxée à 70 florins chacun par jour. On leur rend les honneurs de la souveraineté. Sans leur avis et sans leur consentement, le général en chef ne peut ni livrer bataille, ni entreprendre un siége, ni former aucune entreprise d'éclat. Il y a un grand inconvénient, ce me semble, à lier les mains d'un général d'armée ; la guerre a des instans si précieux !

Les Etats-généraux ne peuvent ni déclarer la guerre, ni faire la paix, ni conclure aucun traité, sans le consentement unanime de toutes les provinces ; les Etats-généraux ne peuvent non plus, sans [illegible] unanimité provinciale, ni lever de l'argent, ni lever des troupes. Les lois qu'on arrête aux assemblées des États-généraux n'ont de force qu'après l'approbation des Etats de chaque province. Il en est de même, et des réglemens nouveaux, et de l'abrogation des anciens, qu'on est dans l'usage de regarder comme les bases de la république. Du reste, ils confèrent tous les gouvernemens, ce sont eux qui nomment les généraux, c'est à eux que ceux-ci prêtent serment. Ils ont beaucoup d'influence sur les résolutions provinciales. Dans le pays de la généralité, ils font les magistrats et nomment à tous les officiers dépendans du ressort.

Le lieu de leur assemblée est au palais des anciens comtes de Hollande. C'est une longue galerie tapissée d'une vieille haute-lisse, et décorée des portraits de cinq stadhouders. On y entre par trois

portes, pour éviter toutes les difficultés du cérémonial.

LE CONSEIL DES BOURGUEMESTRES.

Ce conseil, quoique composé d'une quarantaine de personnes, est du plus grand secret.

LES COMMETTANS.

Un commettant est toujours un grand propriétaire. Cela me paraît juste, l'intérêt personnel étant toujours la mesure du sentiment patriotique. Il n'y a point de patrie pour celui qui n'a rien ou qui peut emporter avec lui tout ce qu'il a.

Le commettant peut se faire accompagner par deux de ses concitoyens aux délibérations de l'Etat. Il est révocable sur-le-champ. Il n'accède à aucune conclusion sans en référer à sa ville, et sans que la ville en ait référé à la diète de la province.

J'avoue que plus j'examine cette constitution, plus elle me paraît sage. Mais n'a-t-elle aucun inconvénient? J'en doute. Mais peut-elle convenir à un grand empire? C'est une question à examiner.

DU STADHOUDÉRAT.

Le stadhouder est capitaine-général des armées des Provinces-Unies, sur terre et sur mer. Sa charge est héréditaire, tant aux mâles qu'aux femmes, nés en

légitime mariage, professant la religion réformée, pourvu qu'ils ne soient ni rois, ni électeurs, et que les femmes n'aient pour époux, ni électeurs, ni rois.

Le stadhouderat est devenu héréditaire sous le père du stadhouder actuel. C'est l'ouvrage des Bentings, chefs de la noblesse, et tous les deux chéris du peuple. Ils se déguisèrent en matelots, ils échauffèrent les esprits, ils excitèrent des révoltes ; ils s'étaient proposés par cette manœuvre de se rendre agréables au stadhouder, et de dominer à la cour et dans l'Etat. Ils ont été trompés dans leur attente ambitieuse.

J'ai vu ces hommes. Je leur trouvai la gravité imposante et rustique des anciens Romains. De Rhoone le cadet avait le regard pénétrant et vif, il voulait fortement, mais il ne voulait pas longtemps; l'aîné projetait lentement, mais il ne se relâchait point.

Sous Philippe II, le prince d'Orange était déjà gouverneur des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Les Provinces-Unies ont accordé aux stadhouders les mêmes prérogatives dont ils avaient été revêtus sous le roi d'Espagne, mais elles se sont réservé toute la puissance de la souveraineté, comme de faire la guerre, la paix, des alliances, de battre monnaie et de lever des subsides.

Le stadhouder dispose de presque tous les emplois militaires : cependant il ne crée point les généraux, et ne nomme point aux gouvernemens. Il prescrit les réglemens qu'il juge nécessaires aux armées; il

propose aux États-généraux la dépense que le militaire exige pour chaque année; il préside le conseil de guerre, il en confirme les jugemens, il peut les modérer et faire grâce; il députe, mais seulement en son nom et pour les affaires qui le concernent, des plénipotentiaires dans les cours étrangères. Les ambassadeurs et les autres ministres des souverains sont envoyés aux Etats-généraux; s'ils sollicitent des audiences du stadhouder, s'ils lui font la cour, c'est un pur devoir de politesse. Comme stadhouder, il préside tous les colléges de l'amirauté dans les sept provinces, et les assemblées de la compagnie des Indes orientales et occidentales. Il est arbitre des différens qui surviennent entre les provinces, les villes et les autres membres de l'État; si l'affaire est épineuse, il peut appeler auprès de lui quelques assesseurs, et son jugement est définitif et sans appel. En qualité de chef des cours de justice, il nomme à des emplois civils; il peut remettre la peine de mort, mais c'est l'Etat qui la décerne. Il choisit de son autorité, dans quelques villes, entre les sujets qui lui sont présentés pour la magistrature; il nomme aux places du plat pays, il les ôte à volonté. Il serait facile de penser que toutes les forces du gouvernement sont dans sa main, et qu'il règne; cependant il n'en est rien.

Il a sa consommation franche, et ses biens sont libres de toutes charges publiques. Ses revenus comme stadhouder sont de 350,000 florins. L'Etat fait de fortes pensions à ses enfans. Si les subsides se

levaient en son nom, la nation avare lui reprocherait jusqu'aux livrées de ses pages.

L'autorité du stadhouder s'accroît pendant la guerre; à la paix, la puissance civile reprend tout ce qu'elle avait cédé de ses droits à la nécessité des circonstances. Le stadhouder opine toujours pour augmenter la milice, les Etats pour la diminuer. Le stadhouder a pour raison ou prétexte qu'il faut que la république soit puissante au dehors; la république lui répond qu'il vaut beaucoup mieux qu'elle soit libre au dedans.

La princesse Caroline, fille du roi Georges II, et femme de Guillaume IV, prince d'Orange, gouvernante pendant la minorité de Guillaume V, n'agréa aucun des trois sujets que les bourguemestres d'Amsterdam lui présentèrent; elle était fière et despote, et elle avait accordé sa protection à un sujet mal famé. Les bourguemestres lui dirent : « Votre intention, Madame, est sans doute que nous usions de notre droit, et nous en userons. » Ils se passèrent de son agrément, et l'on s'en est passé depuis. Cet événement est de l'année 1758....

L'année passée (1772) le secrétariat de Roterdam à Amsterdam vint à vaquer. La ville de Roterdam présenta un sujet tout-à-fait républicain, et nullement stadhoudérien. Le prince essaya de porter l'affaire aux Etats-généraux; c'était une infraction manifeste des priviléges d'Amsterdam et de Roterdam. Il retira son avis, et fit bien. Roterdam et Amsterdam sont deux villes unies....

Au temps des couches de la princesse actuelle de Hollande, on délibéra aux états de je ne sais quelle province d'envoyer savoir des nouvelles de sa santé. Un marchand de vin dont c'était le tour de voter dit : *Envoyez qui vous voudrez ; pour moi je n'y vais pas : je suis roi.* Cela s'est passé en 1773, au mois d'août....

S'il vaque une lieutenance de ville, le stadhouder n'y nomme pas, mais il recommande. Il arriva que, parmi trois concurrens à cette place, il y avait un déterminé républicain ; le stadhouder n'osa pas le rayer ; mais bien qu'il l'eût inscrit le dernier, il fut élu.

C'est le père de celui-ci qui a été le premier stadhouder des provinces unies. La Frise, qu'il a gouvernée despotiquement, est aujourd'hui la province qui lui est le moins soumise.

Le père du stadhouder actuel disait, lorsqu'il avait accordé un emploi : *Je viens de faire quarante mécontens et un ingrat....* Et il devait s'y attendre ; l'emploi n'ayant été conféré qu'à la condition de trahir la patrie, la promesse était aussitôt oubliée que le protégé avait atteint le dernier terme de son ambition....

Une aubergiste d'Helvoet demanda à Georges II, deux guinées pour deux œufs. Georges lui dit : Est-ce que les œufs sont si rares ici?... *Non*, lui répondit-elle, *mais les rois.*

A Riswick, à l'entrée d'un champ, un paysan

vint à Jean II, électeur palatin, et lui présentant sa fourche, lui dit : *Que fais-tu ici, roi de Bohême? que ne t'en vas-tu dans tes états?...*

Le stadhouder eut avis qu'il allait paraître un ouvrage violent sous le titre de l'Inutilité du stadhoudérat, il mit tout en œuvre pour en empêcher l'impression. Les magistrats lui dirent : *Ou la chose n'est pas, et dans ce cas il importe peu qu'on la publie; ou la chose est, et dans ce cas il est bon qu'on la sache....*

Il ne serait pas difficile d'en composer un second, où l'on prouverait que le stadhoudérat héréditaire est nuisible. Le stadhouder, qui n'est qu'un général des troupes, n'a pas le privilége de naître un grand général. En fixant cette dignité dans la même famille, il me semble qu'on a trouvé le secret d'avoir à la tête des armées une longue suite d'inepties. Cette institution est aussi ridicule dans une démocratie qu'elle le serait dans une monarchie. Dans une société bien ordonnée, il ne doit point y avoir d'emplois héréditaires; c'est au talent à donner la place. La constitution de la Hollande serait aussi parfaite qu'il serait possible de l'imaginer, si les dignités de général et d'amiral étaient séparées; si les personnages qui en auraient été pourvus, et qui seraient toute leur vie à la solde de l'Etat, pouvaient être aussi facilement déposés que les derniers des employés; et s'ils étaient déposés au moment même où ils seraient soupçonnés de se faire des créatures, on leur lierait les mains et on les isolerait en les privant

de voix dans les conseils, et de toutes nominations aux places vacantes, même à l'armée.

POLITIQUE.

L'ambition de la république est de s'enrichir, et non de s'agrandir. Le Hollandais ne veut être que commerçant, et n'avoir de troupes que ce qu'il lui en faut pour garder sa frontière, et de marine qu'autant que le soutien et l'accroissement de son négoce l'exigent. Il ne respire que la paix, ou des guerres entre ses voisins auxquelles il ne prenne aucune part, qui les affaiblissent, et qui lui laissent à lui seul le commerce du monde.

La fantaisie d'un stadhouder est d'être roi; il est porté vers ce terme par une impulsion naturelle, mais il en est éloigné. Cependant le Hollandais ne peut être trop attentif à ses démarches; il n'en fait presque aucune qui soit indifférente. Jusqu'à présent tout est assez bien; les places importantes à l'armée sont occupées par des nationaux; il ne peut mettre des troupes en mouvement que du consentement des États; c'est aux magistrats que les garnisons jurent fidélité. Si sa protection devenait toujours un titre d'exclusion aux grâces, son influence dans l'administration des colonies cesserait tout-à-coup. On rampe devant lui jusqu'à ce qu'on en ait obtenu l'emploi qu'on en sollicite; mais la grâce une fois obtenue, il se trouve exactement que l'État a recouvré un citoyen et que le stadhouder a perdu une créature.

Il leur a déplu que le stadhouder s'unît à la maison de Brandebourg; ils ont craint qu'il ne sortît un jour du duché de Clèves une nuée de soldats étrangers qui se joignissent aux nationaux et ne les subjuguassent. Leur frayeur paraît d'autant mieux fondée que les troupes nationales sont composées de Suisses, d'Allemands et autres, et que la politique du capitaine-général est de les avancer de préférence à ceux du pays, qui se dégoûtent et se retirent.

Le pays réserve ses habitans pour le commerce, et n'emploie à sa défense que des stipendiés; les Carthaginois, commercans, en usèrent ainsi, et s'en trouvèrent mal.

Ils sont persuadés que quand ils auraient été médiateurs entre la maison de France et la maison d'Autriche, ils n'auraient pu négocier plus utilement pour eux que par le traité de Versailles. En se réservant les Pays-Bas autrichiens, l'impératrice-reine a élevé entre eux et la Hollande une barrière inexpugnable. Entourés de la mer de toutes parts, ils sont gardés par une multitude de forteresses du seul côté qui permette l'entrée de leur terrain.

Ils ne verront jamais sans les plus vives alarmes passer les Pays-Bas sous la domination de la France. La république a toujours observé religieusement les traités qu'elle a faits, lors même qu'ils lui étaient désavantageux; en toute circonstance, elle a vu dans le trouble de son commerce plus d'inconvénient à les rompre qu'à les garder.

Si l'on y réfléchit avec attention, on s'apercevra

que le gouvernement le plus voisin de la pure démocratie est celui qui convient le mieux à un peuple commerçant dont la prospérité dépend de la plus grande liberté dans ses opérations. Personne n'entend mieux l'intérêt d'un négociant que lui même; au moment où quelque autorité se mêle de le diriger ou par des leçons ou par des lois, tout est perdu.

C'est la raison pour laquelle ceux qui ont anciennement donné un stadhonder à la Hollande, et ceux qui dans la suite ont rendu cette dignité héréditaire, se sont laissés tromper par des circonstances particulières qui ne les excusent point, et entraîner vers une sorte d'administration diamétralement opposée à l'esprit et au bonheur général. Les funestes effets de ce gouvernement commencent à s'y faire sentir; de jour en jour ils s'accroîtront avec l'autorité du stadhouder, jusqu'à ce que, par des progrès insensibles, cette autorité, conduite à l'extrême, amène l'esclavage et la misère, source d'une autre révolution.

Protégez l'industrie, mais gardez-vous de lui commander. Les réglemens, les inspections, la prohibition, les défenses, les ordonnances ne sont jamais sans inconvéniens lorsqu'il s'agit d'un objet aussi variable que le commerce. Il ne faut pas de législation où la nature a constitué un despote attentif, juste, ferme, éclairé, qui récompense et qui punit toujours avec poids et mesure : l'intérêt, sans cesse favorable à ceux qui le consultent sagement, jamais cruel que pour ceux qui l'entendent mal.

FORCES DE L'ÉTAT.

Les revenus de la république sont le résultat des sommes qui se lèvent sur la généralité, dont l'administration est confiée au conseil d'état, et des ordinaires et des extraordinaires que les Provinces-Unies et le pays de Drente fournissent tous les ans, suivant leur contingent, en conséquence de la pétition que le conseil d'état a adressée aux Etats-généraux pour la dépense présumée nécessaire dans l'année suivante.

La province de Hollande fournit 57 sur 100 de subside.

Les forces consistent : 1°. dans un grand nombre de places de guerre sur la frontière ; 2°. en quarante mille hommes de troupes de terre ; 3°. en vingt vaisseaux de lignes, que l'amirauté arme tous les ans ; 4°. en une multitude de rivières dont les eaux peuvent inonder la plupart des provinces et les garantir de l'approche de l'ennemi : triste ressource ; 5°. dans tous les ports du pays, excepté Vlissengen et Helvoet, qui sont dangereux, et où il est presque impossible d'entrer ; 6°. dans l'amour de la liberté et l'horreur de la monarchie, deux boulevards, sans lesquels les autres ne sont rien.

Des guerres longues et dispendieuses ont fait contracter à l'état des dettes immenses ; les citoyens ont fourni des fonds dont ils reçoivent un intérêt à deux et demi pour cent tous les ans. On a fait quel-

que remboursement ; la province de Zélande est la seule dont les finances soient encore dérangées. Pour lui faciliter les moyens de se libérer, elle ne paiera pas de contingent d'ici à quelques années.

L'Etat n'est pas riche ; mais il fourmille d'hommes à argent, qui savent le faire valoir et délier leur bourse dans les besoins. Faut-il laisser durer, faut-il acquitter la dette nationale ? Les uns disent : Si on l'acquitte, l'argent s'en ira chez l'étranger ; le besoin viendra, et l'on n'aura plus rien ; d'autres répondent : L'Etat qui s'acquitte voit sans cesse s'accroître son crédit : l'argent placé au loin rend davantage ; au moment du besoin, si les portefeuilles sont pleins, on fond ses effets, même à perte, et les capitaux rentrent ; ou si on ne les fond pas, c'est qu'apparemment les intérêts suffisent pour satisfaire à l'impôt.

Il y a peu de pays où l'habitant soit plus chargé d'impôts, tous les objets de consommation y sont assujettis ; on les appelle *accises :* ils font le tiers du prix du pain, du vin, de la bière et du chauffage ; mais la perception n'en appesantit point le fardeau, on est accoutumé à voir les denrées à peu près sur le même pied, on n'en est point effarouché, et l'on ignore presque que l'accise est payée, et chez le boulanger, et chez le boucher, et chez le cabaretier.

L'impôt sur le sel, le savon, le café, le thé et toutes les choses qui se consomment dans le pays, est moins fort. La pomme de terre est mise au nom-

bre des denrées de premier besoin. Le pain n'est qu'une nourriture de seconde nécessité.

Le stadhouder et sa maison sont exempts des accises.

Les impôts réunis se montent à des sommes considérables dans chaque province.

Il n'y a point de fermiers-généraux.

Il y a une taxe sur les domestiques, les chevaux, les carrosses et les bestiaux. La taxe des domestiques s'accroît avec leur nombre. Les terres et les maisons sont taxées. On la double ou triple en temps de guerre ou autre besoin urgent.

Dans les mêmes circonstances on lève le 100e. ou le 200e. denier de la valeur de tous les biens, soit en fond de terre, soit en obligations sur l'État; dans les provinces à grains, les terres ensemencées sont sujettes à l'impôt.

Un revenu très-considérable est celui qui provient à chaque succession collatérale du 40e. denier de la vente de tous les biens en fond de terre, des bâtimens, des vaisseaux et des hypothèques sur les fonds de terre. Les biens vendus par décret paient le 20e. denier.

Le papier timbré ne laisse pas de produire. Tous les actes de justice, toutes les requêtes de l'Etat, doivent être sur papier timbré. Sa valeur est en raison des sommes spécifiées dans l'acte ou du produit de la vente d'une charge, d'une maison ou d'un autre effet.

Il y a des receveurs établis dans les villes et dans

chaque province; ils perçoivent ces taxes et les versent ensuite dans les caisses générales. Ces receveurs ont des gages fixes; ils paient les intérêts des obligations sur les villes et sur les provinces. Un receveur général acquitte les intérêts des obligations sur la république. Les porteurs d'obligations regardent ces effets comme de l'argent comptant, parce qu'ils en touchent les intérêts à leurs échéances, et qu'ils en disposent comme d'une lettre de change.

Les droits d'entrée et de sortie sont légers, et perçus par les cinq colléges de l'amirauté. C'est un fonds pour l'entretien de la marine.

Les impositions sur les objets de consommation montent très-haut. J'ai déjà dit que le peuple n'y faisait pas attention; il achète les choses nécessaires à la vie et à l'entretien, et il ne croit en payer que le prix qu'on lui en demande; il confond la valeur avec l'accise, sans murmurer d'un joug qu'il porte à son insu.

On ne répugne point aux taxes, parce qu'elles sont proportionnées aux fortunes, qu'elles sont vraiment employées aux besoins de l'État, et qu'elles ne s'évanouissent pas en passant par une longue suite de mains rapaces. Celui qui fait la plus grande dépense paie le plus d'impôt à l'Etat.

J'ai ouï dire que, faute d'avoir égard à la qualité des terrains, il y avait quelques contribuables vexés.

Un fait presque incroyable et vrai, c'est que les

droit sur les entrées, sorties, leurs consommations et autres analogues, produisaient jusqu'à 15 ou 16,000 florins par semaine.

MILICE, MARINE ET COLONIES.

Quatre peuples, les Français, les Allemands, les Anglais et les Écossais ont pris les armes pour la Hollande, sans leur inspirer l'esprit martial.

Il y a peu d'officiers, peu de soldats au service de la province de Hollande.

Dans la dernière guerre, la province de Gueldres a entretenu 4 régimens; la Hollande, 26; la Zélande, 6; Utrecht, 4; la Frise, 6; Over-Issel, 2; Groningue et Drente 1.

Il y a 3 régimens écossais; 6 régimens suisses; dans les cas les plus urgens, on ne force personne à prendre les armes.

En campagne, le stadhouder, outre son revenu annuel de 300,000 florins, en a 100,000 pour les espions et les correspondances secrètes; il dispose de cette dernière somme sans en rendre compte.

MARINE.

La république des Provinces-Unies a tiré sa force primitive de la mer, dont elle est sortie; c'est par l'accroissement successif de sa marine commerçante qu'elle a acquis de la richesse, de la consistance et de la force.

L'AMIRAUTÉ.

L'amirauté est partagée en cinq colléges ; il y en a trois en Hollande, un à Midelbourg en Zélande, et un à Arlingen en Frise. Chacun de ces colléges est composé de douze députés tirés des provinces où ils sont établis, et des provinces réunies ; leur honoraire est de mille florins : ils en ont quatre par jour quand ils sont en commission ; il leur en est alloué un pour leur messager. De ces députés, deux sortent du même collége, et font place à deux autres. Les sentences en sont sans appel.

Chaque collége dépend des Etats-généraux ; ils ont, comme nous avons dit, la recette des droits d'entrée et de sortie ; ils disposent absolument des affaires de la marine ; chacun d'eux préside à son tour. La présidence est d'une semaine ; la durée de leur commission est de quatre ans. Il y a toujours un député noble.

Le stadhouder est grand amiral ; président de tous les colléges, et nominateur de tous les officiers de la flotte. La 10e. partie des prises lui appartient ; il a un préavis et voix délibérative.

La marine militaire hollandaise est peu de chose ; quant à la marine commerçante, elle est égale au moins à celle d'Angleterre ; le nombre des vaisseaux qu'elle peut mettre en commission est exorbitant.

On dit qu'Amsterdam a plus de vaisseaux que de maisons.

La marine hollandaise est ingrate. Le capitaine, les officiers, les pilotes à qui il est arrivé de perdre un vaisseau ne trouvent pas facilement de l'emploi.

Le matelot a, par mois, depuis 5 florins jusqu'à 7, et 50 florins de gratification ; ou de 8 à 9 florins, et 100 florins de gratification.

Le soldat, par mois, depuis 10 jusqu'à 12 et 13 florins, et 150 florins de gratification.

Le bas-officier, le second commis des vivres, le second canonnier, le second cuisinier, le caporal militaire, le caporal marin, chacun 14 florins par mois, et 180 de gratification.

Le second maître d'équipage et le second maître sur le gaillard-avant, ont permission d'une caisse en marchandises pour le retour ; et tous les autres officiers l'ont en partant : cette caisse est de la valeur de 14 florins.

Le second maître d'équipage, le second maître sur le gaillard avant les trois chirurgiens, 19 florins de paie et 200 florins de gratification.

Les officiers de tillac et maîtres d'équipages ont 22 florins de paie et 300 florins de gratification.

Le premier officier sur le gaillard-avant, a 20 florins de paie et 300 florins de gratification.

Le premier canonnier, de paie 20 florins, de gratification 300.

Le deuxième chirurgien, de paie 22 florins, de gratification 300.

Le premier cuisinier, de paie 20 florins, de gratification 250.

Le premier capitaine, de paie 62 florins, de gratification 2000.

Le premier commis des vivres, de paie 20 florins, de gratification 250.

Le premier pilote, de paie 50 florins, de gratification 1000.

Le premier chirurgien-docteur, de paie 50 florins, de gratification 1000.

Le deuxième pilote, de paie 36 florins, de gratification 400.

Le troisième pilote, de paie 26 florins, de gratification 300.

Le premier maître d'équipage, en partant, a permission pour une caisse de 20 florins; un panier d'environ trois cents bouteilles de vin; deux caisses à vin; deux tonneaux de bière, chacun de trois cents bouteilles; deux caves à eau-de-vie, toutes deux de 30 flacons.

La premier maître d'équipage en retour a permission pour la même caisse de 20 florins.

Le second maître d'équipage, en partant, a permission pour une caisse de 14 florins, et pour deux caves à eau-de-vie.

Le premier maître sur le gaillard avant, en partant et au retour, est traité comme le premier maître d'équipage.

Le traitement du premier canonnier et du second chirurgien est le même.

Le premier cuisinier et le premier commis des vivres ont, en partant, une caisse de 20 florins, un

panier de vin, deux caves à eau-de-vie; au retour la caisse seulement.

Il n'y a point de permission, en revenant, pour les autres bas-officiers.

Le commandant des soldats, ou sergent, a de part 20 florins, et de gratification 250; en partant, une caisse de 20 florins; un panier de vin, quatre caves d'eau-de-vie, deux tonnes de bière, deux caisses à vin; une caisse à chapeaux, qu'on remplit de ce qu'on veut; et une caisse à pipes. Au retour, rien.

Les ordres de la compagnie portent que les caisses permises en partant ne contiendront que des vêtemens et alimens de voyage, sous peine de confiscation; cependant elles sont toutes pleines de marchandises.

La marine commerçante a nui à la marine militaire; plus il y a de marchands, moins il y a de soldats.

Ce sont les Juifs réfugiés en Hollande qui ont appris, par leur exemple, aux Hollandais à former des établissemens sur les côtes de Barbarie et dans le Levant.

Les hommes qu'ils envoient dans leurs colonies, pour les administrer, ne valent guère mieux que la plupart de ceux que nous envoyons dans les nôtres. Ils n'ont que de faibles appointemens; mais ce qu'on appelle le *tour du bâton* est si considérable, que rien n'y est plus commun que des fortunes rapides.

C'est alors que la protection du stadhouder, bien ménagée, peut beaucoup; il faut qu'il s'intéresse

vivement et qu'il cabale secrètement; s'il écrit, tout est perdu : sa signature au bas d'une lettre de son secrétaire serait un titre d'exclusion.

S'il n'y a point de probité à l'épreuve du passage de la ligne, cela est encore plus vrai de la nation hollandaise que d'aucune autre.

Quelles gens que ces colons de Ceylan et de Madagascar ! des hommes qui n'ont rien, soit qu'ils soient nés sans fortune, soit qu'ils aient dissipé celle qu'ils avaient; que l'avidité expatrie, que le désir de revoir incessamment leur pays pousse à toutes sortes de rapines. Ces hommes, vicieux en partant, deviennent des tigres par leur séjour aux îles. On dit en Hollande, comme ici, de celui qui revient des colonies sans une fortune immense, que c'est un sot. Dans une contrée où l'or pallie tous les vices, il y a cependant des hommes qui se sont enrichis par des voies si déshonnêtes, si atroces, si connues, qu'ils en demeurent chargés de l'opprobre du public; mais il m'a semblé qu'il entrait beaucoup de jalousie dans ce blâme, et que tel d'entre les détracteurs de cette odieuse opulence n'aurait pas hésité à se couvrir de sang au même prix.

Les Hollandais ont un code noir, mais il est tombé en désuétude. Ils en donnent pour raison que les nègres criminels qu'on défère à la justice ne manquent jamais d'accuser leurs camarades de complicité, et que ceux-ci une fois emprisonnés et l'habitation restant sans cultivateurs, le propriétaire est ruiné; ils ajoutent qu'un colon avare n'est pas

pressé de tuer un homme qui lui a coûté depuis 12 à 1500 jusqu'à 2000 florins.

Si j'en crois M. Cazot, qui a de grandes possessions aux îles, et qui a long-temps administré lui-même ses habitations, les nègres ne sont méchans que sous des maîtres qui corrompent leurs femmes et leurs filles, qui les nourrissent mal, et qui les excèdent de travail.

L'homme blanc ou noir aime la vie, tant qu'on ne la lui rend pas insupportable.

Je suis entré dans un vaisseau de quatre-vingt-dix pièces de canon. Quelle machine! Je l'ai mesuré : il m'a paru avoir de longueur soixante de mes pas, sur vingt-cinq de largeur, un peu plus, ou un peu moins.

J'ai vu l'yacht de l'amirauté. C'est une petite maison charmante où l'on trouve toutes les commodités et tout le luxe des nôtres, des glaces et des vernis; de quoi loger huit maîtres, en couchant deux à deux, leurs domestiques en même nombre, et douze personnes employées, les unes à la cuisine, les autres à la manœuvre du boudoir flottant. Il y a une petite salle de compagnie et une petite salle à manger; le dessus du pont est éclairé par des ouvertures faites au plafond.

L'yacht, en hiver ou temps des glaces, est précédé d'un autre bâtiment armé à la proue d'un fer tranchant qui lui ouvre le passage.

LA NOBLESSE.

La noblesse en Hollande, où heureusement le gouvernement ne la donne point, est bonne, ancienne, et y conserve toute sa dignité. Elle forme un collége dans les états de la province, députe aux Etats-généraux avec voix délibérative, préside dans toutes les assemblées où elle assiste, et sa vigilance est excitée par des honoraires assis sur les biens ecclésiastiques.

Le premier noble dans chaque province, alternativement avec le pensionnaire, garde les sceaux. Les nobles ont beaucoup d'emplois à vie dans les eaux et forêts.

Les jeunes nobles doivent se faire inscrire sur le registre de la noblesse de la province, pour entrer en fonction à leur tour.

La province de Frise n'a point de collége de nobles; les possesseurs de grandes terres y représentent le plat pays. Et dans la province d'Utrecht, il faut être noble des deux côtés pour être admis dans le collége. Les nobles sont partout ce que nous appelons ici les notables.

Dans les Provinces-Unies on ne connaît point de tiers-état. La souveraineté réside dans le peuple, et elle est représentée dans les villes par les bourguemestres, les échevins, le conseil de ville; et dans les campagnes par les nobles.

LA MAGISTRATURE.

Les échevins et les fiscaux sont magistrats dans les villes et dans les bourgs.

Chaque province a sa cour de justice et ses états.

Les bourguemestres ont communément 600 florins d'honoraires. Les échevins ont un droit de présence; c'est un jeton de la valeur de 36 sous. Les baillis ou fiscaux ont 600 florins pour leurs soins, lorsqu'ils ont suivi un procès à l'extraordinaire. Les conseillers ont 300 florins. Les appointemens du président ne sont pas au-delà.

Les magistrats de ville administrent la justice, font la police, et dirigent les finances assignées par les états de la province; ils perçoivent les subsides, ils fixent l'impôt sur les objets de consommation, relativement aux droits de chaque ville; ils peuvent le diminuer, mais non l'augmenter.

Ce subside est employé à l'entretien, à l'embellissement des villes, et au paiement des magistrats et de leurs officiers.

On arrive à la magistrature par la probité, par le talent, mais surtout par la faveur des échevins, qui vous introduisent dans le conseil de ville; des bourguemestres, qui vous proposent pour échevins; des bourguemestres et des échevins, qui concourent à vous faire élire bourguemestre; et du stadhouder, lorsqu'il a droit d'élection ou de confirmation. La durée de la magistrature n'est que de deux années.

Plusieurs médecins ont siégé aux Etats-généraux, aux Etats-provinciaux, et sont devenus bourguemestres dans de grandes villes.

LA JUSTICE.

La justice est lente, mais elle se rend. Les magistrats sont amovibles; par cette raison, ils ne font point un mal qu'on pourrait leur rendre. Le peuple est plus important en Hollande qu'ailleurs; on cherche à lui plaire, et c'est un moyen sûr de lui être agréable que de le contenter sur ce point.

La plupart des provinces ont une cour de justice à laquelle on appelle des villes particulières et du plat pays, excepté dans les causes criminelles.

On se pourvoit en révision devant les états de la province, qui nomment un certain nombre de personnes versées dans les lois et les coutumes, pour examiner le jugement rendu. Leur sentence est définitive.

Les moyens de la plaidoirie sont pris des lois municipales de chaque province et de chaque ville, des placards des états, et, au défaut de lois, du droit romain. Les juges passent pour incorruptibles, et prononcent, dans les contestations entre l'étranger et l'indigène, sans acception de rang et de personne.

Les parties ne connaissent point leur rapporteur, au moment où il est désigné il est révoqué.

Là, comme partout ailleurs, les chicanes des avocats, des procureurs, des rapporteurs et des inté-

ressés, éternisent les affaires. Cependant la république a fait une loi très-sage, qui semblerait devoir obvier à la longueur et à la multiplicité des procès, c'est de n'admettre aucune action juridique en matière de commerce si la demande n'excède pas 300 florins. Alors, l'affaire est portée et jugée définitive à la chambre des bourguemestres, par deux commissaires nommés *ad hoc*. Lorsque la somme est plus considérable, l'affaire est du ressort des échevins; lorsqu'ils n'ont pas la capacité compétente, ils appellent en consultation les plus habiles négocians, et la chose est promptement décidée; il est rare qu'il y ait appel de leur sentence. On peut plaider soi-même sa cause.

L'honoraire d'un avocat consulté est de 36 sous, celui d'un procureur consulté de 20 à 24 sous, celui d'un notaire est fixé par la nature des actes, en général il est moindre qu'en France. Les procédures se font par écrit; il y a des causes d'audience, mais on a peu d'égard aux discours des avocats.

CHAMBRE DE DÉSOLATION.

Cette chambre connaît des banqueroutes presque toutes frauduleuses. Elle est bien nommée, car, la procédure achevée, la chambre a gobé l'huître, et il ne reste que les écailles aux créanciers.

COUR DES RIXES.

A cette cour, chacun plaide sa cause, et la justice est gratuite.

CHAMBRE DU *GRATIS PRO DEO*.

C'est là que, sur une simple requête, le tribunal donne à l'indigent qui n'est pas en état d'actionner le riche, un avocat et un procureur, et l'affaire se suit. Pour que cette institution fût très-belle, il faudrait que la cause du pauvre passât la première au rôle, et que dans le cas où le riche succomberait, il fût condamné à tous les frais de la procédure. Le pauvre peut languir long-temps avant que d'obtenir justice du riche, et les frais peuvent quelquefois excéder le fonds; cependant on les prélève sur l'objet de la demande.

Il y a la cour des bourguemestres, avec avocats plaidans et consultans, et procureurs;

La chambre ou cour de justice à La Haye, où l'on appelle de la sentence des bourguemestres;

La cour de révision, où les parties déposent chacune 5000 florins avant que d'être entendues;

La cour tenue par les pensionnaires des villes. Il arrive souvent qu'un pensionnaire, un juge, entend infirmer sa sentence.

En vingt ans, il n'y a pas vingt appels à la cour de révision; on est arrêté dans sa poursuite par le dépôt exigé des 5000 florins.

NOTARIAT.

Se fait notaire qui s'en reconnaît la capacité, c'est

une affaire de 300 florins, dont le greffier des Etats perçoit 56 pour son droit d'examinateur.

Le candidat se fait recevoir à La Haye ou à Amsterdam. Le notaire ne succède point à une étude, il se la fait lui-même. Six semaines après son décès, toutes ses minutes sont portées à l'hôtel de ville, sous peine de 600 florins d'amende. Ainsi l'hôtel-de-ville devient le dépôt général des transactions et de la fortune des citoyens, et les expéditions doivent former un fonds considérable.

A Leyde, l'étude du père passe à son fils avec les minutes s'il est notaire, et à sa fille si elle épouse un homme de cet état.

DE QUELQUES LOIS.

L'enfant qui frappe son père est puni; mais celui qui frappe sa mère est puni de mort. Si l'enfant est majeur, son père ne peut le faire enfermer, mais bien sa mère.

Une femme en mourant peut léguer tout son bien à qui bon lui semble; un époux a la même liberté, ce qui rend, non les maris moins grossiers, mais les femmes riches plus puissantes dans leurs maisons.

Une pareille loi éteindrait parmi nous la galanterie des femmes et des hommes, et la fatuité des jeunes gens.

Le père n'hérite pas de ses enfans, ce sont ses frères, et, au défaut de frères, les plus proches collatéraux.

Les héritiers d'un homme ou d'une femme célibataire paient à l'Etat une double taxe, le vingtième denier de la succession, au lieu du quarantième.

Les peines sont d'autant plus rares qu'il y a moins de misère. Il y a moins de voleurs en Hollande qu'ailleurs ; il y a moins de voleurs de grands chemins. Comment exercer ce dangereux métier dans un pays coupé de fossés, de canaux, de rivières, et hérissé de barrières? Dans un intervalle de huit ans, on n'a justicié à La Haye qu'un seul voleur.

A Amsterdam, à peine punit-on de mort six hommes par an.

Un citoyen ne peut être arrêté dans sa maison par ces gens que nous appelons commissaires, sergens, archers ; il faut que la magistrature y descende en corps.

MAISONS DE FORCE.

Il y a des maisons de force et de travail auxquelles on condamne ceux qui échappent à la peine capitale.

Lorsqu'un malfaiteur a été condamné à mort dans l'intervalle de la sentence à l'exécution, il est gardé par le moins coupable de ceux qui sont renfermés dans les maisons de force ; celui-ci veille à ce que le malfaiteur ne se défasse pas, et autant d'années de sa détention lui sont remises, qu'il en passe à cette triste fonction.

Les biens du malfaiteur ne sont pas confisqués ; mais les frais de justice sont si exorbitans, que les enfans du coupable sont presque ruinés.

LA POLICE.

Il y a dans les villes, les bourgs et les villages un bailli ou lieutenant de police. Ces satellites s'appellent *denders*. Ce magistrat a pour honoraires les amendes auxquelles il condamne les délinquans, et ces amendes sont à sa discrétion, d'où l'on voit que le bailli a son intérêt à multiplier les délits. C'est, à parler exactement, un promoteur du vice, son contribuable : il tend des piéges de toute espèce aux riches citoyens ; par exemple, il apposte des filles dont la fonction est d'attirer en mauvais lieu les hommes mariés.

Le bailli, ou lieutenant de police actuel d'Amsterdam, s'est arrangé avec la régence ; il cède à la régence la moitié de l'amende, à la condition de ne rien payer des frais lorsqu'il succombe dans l'action qu'il intente contre un citoyen. Ainsi ce magistrat exerce la tyrannie sans fâcheuse conséquence pour lui ; et la régence, qui devient juge et partie, ne laisse presque aucune ressource à l'accusé qu'un accommodement quelconque avec le bailli.

Un bailli savait qu'un riche particulier marié entretenait dans sa maison une courtisane ; la demeure du Hollandais était un asyle sacré dont la police ne pouvait forcer l'entrée ; cependant il fal-

lait prendre cet homme en flagrant délit; ce que l'homme de police exécuta pendant une nuit d'été, en ordonnant à ses *denders* d'appliquer des échelles au mur, et de voir ce qui se passait dans l'appartement de la courtisane, dont les fenêtres étaient ouvertes. Les *denders* avaient si bien pris leur moment, qu'ils virent ce qu'ils cherchaient à voir. Le lendemain le citoyen est appelé devant le bailli, et condamné à trente mille florins. La somme parut forte à l'accusé, qui refusa de la payer, et qui s'en alla demander conseil à un avocat, qui plaida si fortement la cause de la liberté et la sainteté de la demeure d'un citoyen, que le bailli fut condamné à vingt mille florins.

Il y avait à La Haye une fort belle courtisane, la fille d'un médecin de Cologne, appelée la Sleenhausen. Un particulier, nommé Vanderveld, en devint amoureux, et lui fit proposer pour une nuit une lettre de change de mille florins. La courtisane, alors entretenue par un chambellan du prince, le baron de Zul, refuse l'argent. L'émissaire de Vanderveld avait une très-jolie femme; il propose à celui-ci de passer la lettre de change à son profit, et d'accepter sa femme. Vanderveld y consent; le traité s'accomplit; l'échéance de la lettre de change arrive; on la présente à Vanderveld, qui méconnaît sa signature. Grand procès, où plusieurs coquins se trouvent impliqués, entre autres un notaire chez qui toute cette infamie s'était arrangée; ce notaire est emprisonné et se pend. Vanderveld et son agent

sont confrontés; Vanderveld lui demande comment il se trouve nanti de cet effet, quelle sorte de marchandise il a donné en échange, comment il a acquis cette créance sur lui. L'autre ne lui répond autre chose que : M. Vanderveld, ne me pressez pas, je dirai tout..... Seconde confrontation, même interpellation de l'accusateur, même réponse de l'accusé. A la troisième, lorsque l'agent vit qu'il n'y avait plus de ressource que dans la révélation du mystère d'iniquité, il dit à Vanderveld : Eh bien ! monsieur, puisqu'il faut que je parle, la lettre de change dont j'exige le paiement, vous l'avez signée pour la Sleenhausen, qu'on peut interroger; elle m'est restée à son refus et au même prix ; car vous avez accepté ma femme au lieu de la courtisane. Vanderveld a été condamné à payer, et ils ont été tous deux amendés et infamés.

Ce juif Pinto, que nous avons connu à Paris et à La Haye, a passé deux ou trois fois par les pates du bailli; et, malgré sa vieillesse, je ne le crois pas encore à l'abri de cet accident.

A Amsterdam la police se maintient avec vingt archers. La nuit l'hôtel-de-ville est gardé, à la charge des bourgeois, par des sentinelles chargées de prêter main-forte à la patrouille, dont la fonction est encore d'annoncer l'heure dans tous les quartiers depuis onze jusqu'au jour, de veiller au feu, d'arrêter ceux qui troublent la tranquillité publique ; qui portent des paquets à heure indue ou qui volent, et d'avertir ceux qui ont laissé leurs fenêtres

ou leurs portes ouvertes; ils prêtent secours et sont réciproquement secourus par la garde bourgeoise. Dans le plat pays, à chaque village, il y a un archer, sans compter les gardes des eaux et forêts.

Les hommes mariés surpris chez des filles sont condamnés à une amende très-forte.

Ici chacun est maître chez soi; la liberté civile y met tous les habitans de niveau; les petits ne peuvent être opprimés par les grands, ni les pauvres par les riches. En maintenant les priviléges des citoyens, le magistrat défend les siens. C'est un crime que de faire la moindre violence à un particulier dans sa maison. La liberté de penser, de parler et d'écrire est presque illimitée.

Les magistrats se font aimer et respecter par un accueil libre, un commerce facile et des manières populaires; le caractère hautain et impérieux les fait détester.

Les étrangers jouissent de tous les avantages des naturels; mais l'entrée des charges de la république leur est fermée; elle s'ouvre pour leurs descendans devenus bourgeois, lorsqu'ils se sont distingués par leur probité et leur patriotisme.

Lorsque le roi de Danemarck et le prince Henri de Prusse ont fait le voyage de la Hollande, on les a reçus avec cette liberté, compagne de l'indépendance, qui ne s'incline que devant les lois.

La Hollande est la patrie de tous les amis de la liberté, et l'asyle de quelques fripons; mais asyle

inviolable. Le prince de Galitzin fut obligé de recourir à des moyens artificieux pour éluder la garantie de la constitution nationale, et s'emparer d'un faux monnoyeur.

Je n'aime pas cette espèce de protection accordée aux malfaiteurs; elle a cessé en Italie.

DU COMMERCE.

On disait de mon temps qu'il y avait plus d'or en Hollande que d'argent en France, et plus d'or et d'argent que de cuivre en France et en Espagne. Le Hollandais, par la prodigieuse quantité de marchandises qu'il envoie en Amérique, tire un meilleur parti des mines d'or et d'argent que l'Espagnol qui les exploite. Christophe Colomb, Americ Vespuce et Vasco de Gama ont autant navigué pour la Hollande que pour l'Espagne et le Portugal.

Le Hollandais commerce dans toutes les contrées du monde habitable. S'il n'est pas le seul négociant de l'univers, on ne peut guère lui disputer d'en être le plus grand et le plus habile.

C'est dans le commerce que l'État a puisé ses premières forces, c'est par le commerce qu'elles se sont accrues. Réduisez la Hollande et l'Angleterre à leurs ressources locales, et vous les réduirez à rien.

On trouve l'origine de ce grand commerce dans la situation d'un pays étendu le long de la mer, et traversé de deux grandes rivières, mais surtout

dans la liberté de conscience et la douceur d'un gouvernement qui attire des différentes contrées une affluence de peuples qui se fixe en Hollande et qui y apporte sa fortune et son industrie, y fait fleurir les manufactures, et lui assure cette supériorité de commerce dont elle jouit, et dont elle jouira tant qu'elle subsistera en république.

Il n'y a point de pays où l'on voie un aussi grand nombre de navires. On prétend que la seule province de Hollande a plus de vaisseaux que le reste de l'Europe.

Amsterdam est le grand marché de l'univers, ses bâtimens y déposent, des quatre parties du monde, tout ce qu'il est possible d'imaginer d'utile et d'agréable.

La bourse a été bâtie en 1608, en pierre de taille; elle est fondée sur deux mille pilotis: Ce bel édifice a deux cents pieds de long sur cent vingt-quatre de large; les galeries en sont portées sur quarante-six colonnes.

Il règne beaucoup de bonne foi dans les engagemens et les traités. C'est à la bourse des villes que se font la plupart des marchés, et la parole a force d'écrit. Les réglemens sur le commerce sont excellens, parce qu'ils ont été faits non par des militaires, des prêtres, des magistrats, des financiers, des gens de cour, mais par des commerçans.

Le roulage, qui n'est pas une des sources les moins fécondes de l'opulence hollandaise, doit diminuer sans cesse par le commerce des autres na-

tions, à qui ils apprendront enfin à se passer de leurs services.

Il n'y a point de nation à qui il convienne davantage d'avoir des colonies. Des gains sans cesse multipliés enfantent la richesse, et la richesse s'accroît sans mesure par l'économie.

Le luxe et la bonne chère font quelques progrès, mais on est loin encore du temps où l'on perdra ses après-midi, et où l'on consumera ses nuits autour d'une table de jeu. Cependant il faut que cette gangrène, qui commence, finisse, à l'aide de l'extrême abondance de l'ambition et de la vie oisive et molle, par éteindre le goût du commerce.

Le luxe consiste en maisons de plaisance, en jardins spacieux et soignés, en fleurs; des oignons de jacinthes ont été payés jusqu'à 6000 florins; il y a des tulipes et des œillets fort chers.

Ils aiment les tableaux, les gravures et les dessins; un griffonnage à l'eau forte, de la main de Rembrandt, est d'une valeur exorbitante. Ils se jettent avec fureur sur toute la marchandise de l'Inde et de l'Asie. Les maisons regorgent de porcelaines, de bijoux en argent et en or, de diamans, de meubles et d'étoffes précieuses.

C'est par le commerce que les grandes fortunes se font, rarement par des mariages. Ces fortunes durent plus qu'ailleurs, dans un pays où la noblesse et les dignités sont comptées pour rien, et où le négociant qui reçoit de sa famille 100,000 florins, s'occupe non à s'élever ou s'illustrer, mais à doubler

son capital par de l'industrie ou de l'économie.

Il n'en est pas des fortunes faites aux Indes ainsi que des fortunes faites dans le pays. Les premières sont rapidement dissipées par des enfans ou des héritiers qui, en passant la mer, ont oublié l'état de leurs pères, et perdu leurs vertus domestiques. Arrivés dans la patrie, ils y sont presque isolés, ils ne participent en rien à l'esprit général, qui les rameneraient à la condition mercantile. Ils se livrent à toutes sortes d'excès, qui sont suivis de la ruine de leur fortune et de leur santé.

Une grande fortune en Hollande est depuis 10 millions de florins jusqu'à un million;

Une fortune moyenne depuis un million de florins jusqu'à 800,000.

Une fortune ordinaire est de 600, 400, 200, 100 mille florins; cela s'appelle avoir du bien.

Depuis 100,000, jusqu'à 50,000, c'est un bien médiocre. Il ne faut pas oublier que l'intérêt de l'argent est à deux et demi pour cent.

Beaucoup de femmes portent de grosses bagues d'or au premier doigt et au pouce de la main droite; la bague au premier doigt, marque qu'elles ont de l'or assez, celle au pouce qu'elles en ont beaucoup.

Le médecin Robert m'assurait s'être trouvé un jour à table avec sept particuliers dont les biens connus étaient évalués à 42 millions de florins.

Ce pays, dont les habitans sont si riches, est cependant le plus stérile de tous; rien n'y croît, mais tout y arrive.

La nature semble ne l'avoir si maltraité que pour donner aux industrieux habitans l'art de le fertiliser et l'embellir aux dépens des autres parties du globe.

Outre les rivières, ce sont des canaux sans nombre qui facilitent les promenades, les voyages, le transport des marchandises, et qui entretiennent le prix des comestibles à un taux modique. Un bateau coûte peu d'entretien, et renferme plus de marchandises que huit voitures. Les barques publiques qui couvrent ces canaux sont tirés par des chevaux, partent et arrivent à l'heure nommée. Les bords des canaux sont presque partout ornés de belles allées d'ormes et de tilleuls, et bordés de belles maisons, avec des jardins où l'on cultive toutes sortes d'arbres et de fleurs, et où sont nourris les oiseaux rares des Indes.

Le roufe est un petit cabinet séparé pour quelques voyageurs, dans toutes les voitures publiques.

J'étais enfermé dans le roufe avec sept ou huit Hollandais. Ils me demandèrent poliment si la fumée du tabac ne m'incommoderait point. La Hollande est un des pays du monde où l'on fume le plus. Je leur répondis qu'est-ce que cela leur faisait; qu'ils étaient de mauvais républicains; que dans tout état démocratique, si les usages ne convenaient point à un étranger, il n'avait qu'à s'en aller..... Ils sourirent, et allumèrent leurs pipes.

Le commerce sera florissant en Hollande tant que des citoyens, les riches ne pourront placer

leurs fonds dans le pays, et que les indigens n'y trouveront point d'occupations. Les uns confieront leur fortune à la mer, les autres y exposeront leur vie.

La Hollande est le grand magasin des productions de l'Orient. La vendange et la moisson s'y font toute l'année en lait, beurre et fromage; les toiles, le poisson salé, le papier, les étoffes, sont les principaux objets du commerce intérieur.

Les Hollandais sont des hommes-fourmis, qui se répandent sur toutes les contrées de la terre, ramassent tout ce qu'elles trouvent de rare, d'utile, de précieux, et le portent dans leurs magasins. C'est en Hollande que le reste de l'Europe va chercher tout ce qui lui manque. La Hollande est la bourse commune de l'Europe. Les Hollandais ont tant fait par leur industrie, qu'ils en ont obtenu tout ce qu'exigent les besoins de la vie, et cela en dépit des quatre élémens. C'est là qu'on voit à chaque pas l'art aux prises avec la nature, et l'art toujours victorieux. La richesse y est sans vanité, la liberté sans insolence, la maltote sans vexation, et l'impôt sans misère.

L'habitant du plat pays, ou le paysan, a le maintien assuré et sérieux, il porte sa tête droite, il vous regarde fixement; sa maison, les entours de sa maison, ses dedans, son vêtement, indiquent l'aisance et le goût de la propreté. On présume facilement qu'il peut, sans fâcheuses conséquences, s'enrichir et montrer sa richesse.

LE CITOYEN ET L'ARTISAN,

OU

DE LA BOURGEOISIE, DES CORPORATIONS, DES MANUFACTURES ET DES OUVRIERS.

Les étrangers ne sont ni reçus bourgeois ni admis dans les corporations sans avoir fait preuve de bonnes mœurs pendant quatre ans, ou sans donner caution. Puisqu'il y a des corporations pour exercer un métier, il faut y être agrégé; mais les droits de maîtrise sont très-modiques.

On travaille tous les jours de la semaine, excepté, je crois, le dimanche; il y a peu de fêtes.

Ce n'est pas le droit de maîtrise, c'est le droit de bourgeoisie qui coûte. Il y a pour chaque métier un tribunal qui ne juge de rien, mais qu'on paie. Ce tribut s'appelle le *Guelder*, celui des imprimeurs et des libraires est d'un florin par an. Le guelder perçu, les juges s'en vont à Leizendam, à peu-près la moitié du chemin de La Haye à Leyde, manger le waterfisch; le waterfisch est une espèce de petite perche ferme, délicate et cuite, qu'on vous sert à la nage dans un grand vaisseau de terre rempli d'eau tiède et de feuilles de persil; on les sert avec des tartines de pain blanc et de pain noir entre lesquelles il y a d'excellent beurre.

MANUFACTURES.

Il y a des manufactures de draps, de toutes es-

pèçes, de porcelaine, de faïence et de verre; des moulins pour tous les ouvrages qui peuvent s'exécuter par le moyen de ces machines, comme papiers, planches, huile, etc. Qui n'a pas entendu parler des toiles de Frise et des blanchisseries de Harlem? une pièce de toile de 75 aunes de longueur, qui avait été faite dans le pays, et qui ne pesait que trois livres, fut vendue en Espagne 9 ducats l'aune; une autre de même qualité fut payée en France 14 fl. l'aune.

La Zélande produit beaucoup de garance; il y a des raffineries de sucre et de sel; on y sublime le soufre en grand; on y travaille le borax; on y engraisse des bestiaux sans nombre; on y fabrique des vaisseaux pour tous les peuples maritimes. Les manufactures de galon, de gaze, etc. de Cambrai, y sont établies; on ourdit dans l'Over-Issel, du linge damassé, des toiles de coton, des indiennes et toutes sortes de basins. Les ouvriers vont à l'utile et au solide. Les modes en étoffes, en meubles, en équipages, en ajustemens, changent peu.

La main-d'œuvre est chère. Les ouvriers sont payés à la journée, partant ils travaillent le moins, pour gagner le plus qu'ils peuvent. Ils vous feront attendre long-temps l'ouvrage que vous leur commanderez; les salaires sont donc au-dessus de la proportion des besoins, et forts, relativement à la dépense nécessaire et journalière. Ajoutez qu'ils sont économes et amis du repos; le salaire d'un manœuvre est de 10 à 15 sous, celui d'un domestique de louage, de 25 à 30 sous.

Les libraires sont peu instruits, mais ils ont de l'esprit, du discernement, de la ruse et de l'activité. La faculté de la contrefaction fait tomber la librairie. Souvent le débitant est forcé de céder à ses confrères, à bas prix, même à perte et sans argent, des exemplaires d'un livre nouveau. Les libraires honnêtes ne font aucune entreprise sérieuse sans frayeur. Les brochures du jour, les libelles même, s'impriment librement. On a fait jusqu'à quatre éditions d'un libelle contre le stadhoudérat.

Le contrôleur général Terray a fait deux mauvaises opérations entre beaucoup d'autres. Lorsqu'il imposa les livres, il anéantit les échanges, et invita le libraire hollandais à contrefaire nos bons ouvrages. Lorsqu'il imposa le papier, celui qu'on fabrique en Auvergne s'élevant au prix du papier qui se fabrique en Hollande, les Allemands donnèrent la préférence à celui-ci; aussi le nombre de nos papeteries est-il le même, et celui des papeteries hollandaises s'est-il considérablement augmenté.

La première fois qu'on me parla de la nonchalance de l'ouvrier hollandais, du moins à La Haye, je crus qu'on m'avait fait un conte, jusqu'à ce qu'il fût question de remplacer un carreau dans une cuisine. Je dis ce que j'ai vu : ils arrivèrent trois, l'un portant le carreau, un autre le plâtre, et le troisième la truelle et le marteau; d'abord ils chargèrent et allumèrent leurs pipes, puis ils regardèrent à leur besogne. Il manquait du sable, l'un des trois en alla chercher; cependant ses camarades, étendus à

terre, fumèrent leurs pipes. Le sable arrivé et jeté dans un coin, tous s'en allèrent boire le genièvre. Les voilà revenus. Ils se mettent en besogne, et la matinée se passe à sceller un carreau. Il est vrai que cela s'est fait chez un grand seigneur, et que ces fainéans-là étaient payés à la journée.

L'HABITANT DU PAYS,
OU DES MOEURS.

Il n'y a point de lois somptuaires en Hollande. Il y a des lois contre l'usure; mais là, comme partout ailleurs, l'usurier les élude par la teneur de son contrat.

L'intérêt des contrats à charge à l'Etat a été réduit, mais il est bien payé. L'intérêt légal de l'argent entre particuliers est de trois à quatre pour cent. Tout le monde lit, tout le monde est instruit des affaires publiques.

Comme il n'y a point ici de droits de primogéniture, et que tout est partagé à la mort d'un père, d'un parent qui a plusieurs héritiers, il ne restera pas en Hollande un seul tableau, pas une grande bibliothèque, pas une collection d'estampes ou d'histoire naturelle, du moins dans la possession des particuliers. Cependant le stadhouder obtenant la préférence aux ventes, c'est dans son palais que se réuniront à demeure les débris des amas de tant de choses précieuses en tout genre. Lorsqu'on sera curieux de peinture, on n'en trouvera plus que dans les édifices publics et dans les temples.

Les habitans des Provinces-Unies sont assez généralement bien faits, grands de taille et replets, comme tous les animaux habitant des vallées et des lieux marécageux; ils ont le teint blanc, les cheveux blonds, les yeux bleus, de belles couleurs, de la beauté, du moins jusqu'à l'âge de puberté; passé dix-sept à dix-huit ans, tous ces agrémens se perdent. Les belles dents y sont rares; c'est un effet ou de l'atmosphère, ou des alimens, ou de l'habitude de fumer. L'intervalle de la jeunesse à l'âge viril est court.

Il sont modestes dans leurs vêtemens, et frugals dans leur manière de vivre, économes, compatissans, laborieux, braves, patiens dans les travaux, industrieux, opiniâtres dans leurs projets, habiles navigateurs, grands commerçans, entreprenans, aventureux dans leurs voyages de mer, et très-jaloux de leurs priviléges et libertés. Ils sont francs, brusques et durs; certainement ils n'ont rien de notre politesse; cependant il n'est pas rare d'y trouver une sorte d'affabilité. Ils se prêtent sans peine à la curiosité des étrangers; l'entrée de leurs cabinets de peinture est facile, ils vous ouvrent sans réserve leurs portefeuilles d'estampes.

A Leyde, chez M. Hope, nous commençâmes, avant que de parcourir son immense collection de Rembrandt, par boire d'excellent vin du Cap, et nous terminâmes la séance par de la limonade.

Les femmes y sont grandes, atteignent promptement leur accroissement, et sont fécondes et nubiles

d'aussi bonne heure qu'en France. Elles cessent communément d'avoir des enfans à l'âge de quarante ans. Elles sont sujettes aux fausses couches, moins celles du peuple que des grands; les grossesses heureuses et les couches faciles sont deux récompenses du travail. Elles sont belles, si l'on peut l'être avec des gorges et des fesses énormes; elles ont beaucoup d'embonpoint, de vilaines dents, et des chaires molles; telles on les voit dans les tableaux de Rubens, telles elles sont dans les maisons (1). Elles sont blanches de teint, elles ont la démarche contrainte, elles se penchent trop en devant; elles n'ont ni vivacité ni gaieté; elles sont modestes et vertueuses, ménagères, trop économes; elles veillent à ce que leurs maisons soient tenues avec une extrême propreté; elles aiment leurs maris brutaux, en sont aimées, les dominent dans le domestique, et règnent chez elles.

Les mariages sont communs; il y a peu de célibataires. L'intérêt des pères differe l'établissement des enfans. Les fortunes par le mariage sont rares; une fille riche veut un riche époux, et le garçon riche veut une femme opulente.

La corruption des mœurs fait des progrès; elle marche d'un même pas avec le luxe et la richesse, elle s'accélère par deux causes, un commerce habituel avec l'étranger, et le séjour des militaires; la beauté,

(1) Les beautés flamandes, dit M. Dubucq, ne sont que du beurre organisé.

les talens, l'éducation, la sagesse d'une fille, ne lui servent de rien, c'est l'argent qui répare le manque de ces qualités. Les vertus qui recommanderaient un jeune homme ne lui seraient guère plus utiles. Voulez-vous attacher les regards, soyez riche. Voulez-vous être préféré à un jeune homme riche, soyez encore plus riche. Il est rare qu'on marie les filles avant vingt-cinq ans. La jeune épouse, le jour de ses noces, reçoit un présent avec une partie de son ameublement. Le présent est d'usage parmi les gens opulens; l'ameublement se fait, parmi les gens du commun, aux dépens des tantes, des cousines, des parens et des amis qui ont assisté aux noces, où il ne se trouve pas plus d'invités d'un sexe que de l'autre. Les filles, même riches, ne se marient pas aussi facilement qu'en France; les pères défoncent, le plus tard qu'ils peuvent, leurs tonnes d'or.

Presque toutes les femmes y étant sages, il y a peu d'hommes dérangés et de mauvais ménages. L'intérêt, le travail, l'amour du gain, l'assiduité aux affaires et le goût du commerce amortissent les passions; une femme m'a dit qu'il y avait beaucoup d'insolens, mais presque point d'amoureux. Le libertinage vague des hommes mariés est sévèrement puni. Il en a coûté 200 ducats à Pinto.

Une fille, soit majeure, soit mineure, peut enlever son amant; l'enlèvement de l'amant est présumé, si c'est la fille qui l'est allée chercher. La vertu des filles du peuple est suspecte. Elles remi-

plissent pêle-mêle de longs chariots avec de jeunes garçons de leur âge, et tout cela s'en va, sans aucuns surveillans, au bal, à la kermesse, à une réjouissance publique. Ces filles galantes deviennent des femmes sages; au sortir du temple, elles ne reconnaissent plus celui à qui elles se sont livrées; cependant ces maris auxquels elles gardent fidélité sont quelquefois joueurs, crapuleux, libertins, et qui pis est très-maussades.

J'ai vu beaucoup de jolis enfans, peu de beaux hommes et presque point de bien belles femmes. Je crois que le caractère national de la figure s'allie difficilement avec la légèreté, l'élégance et la noblesse.

On enferme les filles pour cause de libertinage; c'est le magistrat ou la police qui les châtie. S'il arrive que les parens se laissent fléchir et demandent à les retirer, il faut payer leur pension, et donner caution de leur meilleure conduite pour l'avenir. S'il n'y a guère plus de mœurs à Amsterdam qu'à Paris, il n'en est pas ainsi dans les autres villes; une fille notée serait forcée de sortir de Saardam.

Je ne suis point entré dans le musico, je sais seulement que les honnêtes gens des deux sexes ne se font pas scrupule de s'y laisser conduire par la curiosité; que c'est un lieu où toutes les courtisanes se donnent en spectacle; que les matelots y fument, qu'ils y dansent; qu'il ne s'y commet rien d'indécent; que c'est là que les parties s'arrangent, et que le reste se passe ailleurs.

Les temps de neiges et de glaces sont le carnaval

de la Hollande; les rivières et les canaux sont couverts de patineurs et de patineuses. C'est en patinant que le paysan apporte à la ville ses denrées, les paysanes en font autant, et cette manière d'aller est très-rapide.

La kermesse ou fête de paroisse rassemble un grand concours d'hommes et de femmes qui boivent, qui chantent et qui dansent; les kermesses sont telles aujourd'hui qu'on les voit dans les tableaux de *Teniers*; je jure sur mon âme de n'y avoir pas vu une femme qui ne fût à peu près hideuse; le peintre a fait choix des plus belles ou des moins laides; qu'on juge des autres!

Il m'a paru que sans les affaires qui rapprochent les Hollandais, il n'y aurait presque aucune société entre eux, tant ils se fréquentent peu.

On m'a assuré qu'on avait long-temps célébré dans la seigneurie de Warmonde des espèces de saturnales, une fête pendant laquelle les valets devenaient maîtres et les maîtres valets. Ceux-ci, magnifiquement vêtus, étaient servis par le seigneur et par la dame, couverts des vêtemens les plus simples. Le lendemain chacun rentrait dans son état, et reprenait ses fonctions.

Je lis ici sur mes notes que les honnêtes femmes sont malheureuses, et qu'elles sont durement et grossièrement traitées par des maris sordides, qui regardent à tout. Il me semble avoir dit le contraire ailleurs; ai-je pris un fait particulier pour les mœurs générales? ou ai-je jugé des mœurs générales par

quelques faits particuliers? Je l'ignore. Je lis que les pères sont idolâtres de leurs enfans ingrats; que s'il se présente une entreprise lucrative, et que l'enfant puisse l'enlever à son père, il n'y manque pas, et que le père en rit. Cela est-il vrai? cela est-il faux? je n'en sais rien : il faudrait que l'amour de l'or eût singulièrement altéré les idées de l'honnêteté, de la reconnaissance, de la dignité, de la droiture dans l'un et l'autre.

DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Toutes les productions du pays paient, mais la taxe des étrangères est plus forte. Il faut mettre au nombre de celles-ci les marchandises ou denrées qui passent d'une province-unie dans une autre. Les impôts sont multipliés et considérables, mais plus dans la province de la Hollande que dans les six autres. Tout cependant se tient de niveau par le commerce, l'émulation et l'activité des habitans. L'impôt sur le blé est de 3 florins 18 sous par sac pesant de 180 à 184 livres; l'intérêt légal de l'argent est de 2 et demi à 4 pour 100; les obligations sur le pays étant chargées de 1 et demi pour 100, elles portent cet intérêt et se vendent de 3 à 4 pour 100 au-delà de leur valeur intrinsèque.

Les légumes sont à très-bon marché; les poissons, turbots, soles, plies, merlans, éperlans, saumons, cabéliaux, harengs, sont presque pour rien. Les maquereaux, les rougets, sont rejetés à l'eau et méprisés.

C'est le prince de Galitzin, à présent ambassadeur de

Russie à La Haye, qui leur a appris à manger le maquereau, qu'ils regardaient comme un aliment malsain.

Le poisson d'eau douce est abondant et à très-bon marché. Il n'y a point d'impôt sur le poisson. On a 25 œufs pour huit à dix sous. Avant la mortalité des bestiaux, le beurre se vendait 5 sous, à présent il en vaut 6; dans un intervalle de huit ans il a passé jusqu'à huit sous. Le fromage de Hollande se vend en détail 4 sous la livre; la pinte de lait 1 sou et demi; en hiver le prix est de deux liards de plus. La farine 2 sous et demi la livre; le pain noir ou de seigle 2 sous; le magistrat veille à ce que ce pain et la pomme de terre soient à bon marché. L'orge perlé 2 sous; le tabac à fumer, depuis 4 sous jusqu'à 4 florins; le vin depuis 7 sous jusqu'à 40 sous.

Une barrique de vin, de France ou d'ailleurs, est imposée à 26 ou 27 florins, ou même plus, selon sa contenance. Vous avertissez le taxateur, il se transporte chez le boucher, chez le particulier qui reçoit le vin; ceux-ci paient, et on leur délivre une permission de tirer et d'enlever le vin.

La fraude des impôts est à la poursuite du bailli; il y veille lui et ses archers d'autant plus exactement, que l'amende arbitraire est à son profit.

Il y a pour un domestique mâle ou femelle 7 florins de taxe; pour deux 19 florins; pour trois 30 florins; pour quatre 43 florins 16 sous; pour cinq 60 florins; au-delà de cinq domestiques on ne paie rien de plus.

Il y a des droits sur le thé et sur le café. Un particulier qui a 800 florins de revenu paie 4 florins par an; celui qui affirme qu'il n'use ni thé ni café ne paie rien.

L'aune de toile, dont celle de France fait 7 quarts, vaut depuis 6 sous jusqu'à 10 florins. La toile à chemise coûte 1 florin l'aune : 28 aunes suffisent pour six chemises d'homme.

Comme il fait ici plus froid que chaud, on y porte communément des chemises moyennement fines : les toiles fines sortent du pays.

Les terres sont divisées par morges; la morge est autant qu'un homme peut en faucher en un jour : elles se louent, 600 verges, depuis 8 jusqu'à 100 fl., selon la fertilité et la proximité des villes.

Les maisons paient deux fois et demi le douzième de la location; celles qui ne sont pas louées ne paient rien : la taxe de celles dont le prix est diminué par accident est réductible sur requête. Les maisons de plaisance, celles de village, suivent la même taxe. Les maisons de paysans ou métairies isolées qui ne tiennent point aux villages ne paient rien.

On n'admet dans le commerce que l'or et l'argent de France ou d'Angleterre.

La livre est de 16 onces : 100 livres d'Amsterdam donnent 105 livres de Paris; 63 onces, poids de marc, donnent 64 onces.

Le stadhouder a des sept provinces, comme stadhouder, capitaine-général et amiral, 250,000 florins.

Le duc, comme feld-maréchal, gouverneur de place, propriétaire de deux régimens, 80,000 flor.

Le trésorier général est payé selon les dépenses : sa place rend environ 20,000 florins.

Le receveur général tire de sa place et de sa coterie, 20,000 florins.

Le greffier des Etats, qui est à proprement parler le ministre des affaires étrangères, a 60,000 florins d'honoraire.

Les appointemens de ces trois dernières places sont fixées par une délibération, qu'on tient secrète.

DÉPENSE D'UNE MAISON PARTICULIÈRE.

Une maison située dans un quartier assez écarté, ayant au premier trois chambres et une cuisine ; au second trois chambres et un cabinet ; au troisième un grenier et quelques logemens de domestiques ; une cave proportionnée au reste de la maison, paie de location 400 florins par an en deux termes ; l'un au mois de mai, l'autre au mois de novembre.

Le ménage consiste en une femme et trois enfans en bas âge.

Pour domestiques il y a trois femmes et un laquais.

Dépenses annuelles.

Loyer de la maison.....	400 fl.
Chauffage, tourbe, bois, charbons.....	200
	600

De l'autre part.....	600 fl.	
Impôt sur le thé, café, à 4 fl. par domestique.	16	
Impôt, à 9 florins par tête, pour les quatre domestiques.....	36	
Autre impôt que la maîtresse de la maison ne peut m'expliquer.....		17
Etrennes et charités indispensables.....	20	
	679	17

Dépense du mois.

La viande, un jour portant l'autre, par accord, à 4 s. la livre, pour tout le ménage.	20	
Pain blanc et brun.....	12	
Beurre.....	15	
Epices.....	6	
Lait.....	3	
Déjeûners des domestiques en thé.....	2	
Déjeûners de la dame en chocolat.....	3	
Pour le vin.....	5	
La bierre avec l'impôt.....	2	
Le savon.....	2	
Quelques menues dépenses.....	10	
Dépense du mois.....	80	
Dépense des douze mois.....	960	
Dépenses annuelles.....	679	17
TOTAL.....	1639	17

Il ne manque à ces minutieux détails que d'avoir été faits à Rome il y a deux mille ans, pour être lus avec intérêt.

DOMESTIQUES.

Un homme qui sert est gagé depuis 50 jusqu'à

80 florins; une femme, depuis 40 jusqu'à 60 florins. Ils ont des étrennes et nombre d'autres profits. Les domestiques naturels sont rarement fidèles; on recherche les domestiques suisses des deux sexes.

Un maître qui frappe son domestique est mis à l'amende. Tout esclave qui a mis le pied en Hollande y devient libre.

Le nombre des indigens qui viennent chercher fortune dans le pays est grand.

Les régens aiment à avancer leurs gens. Lorsqu'ils en ont été satisfaits pendant un certain temps, ils les marient et les placent dans des emplois qui leur procurent une vie commode. Des domestiques très-intelligens sont quelquefois parvenus à de grandes places. On en a vu siéger aux Etats-généraux à côté et même devant leurs maîtres.

LIQUEURS SPIRITUEUSES.

L'usage des liqueurs spiritueuses est commun dans les pays fort chauds; apparemment qu'elles servent là à ranimer la machine accablée, à figer les fluides animaux, et à en retarder la transpiration. Le même usage est aussi commun dans les pays très-froids; apparemment qu'elles servent ici à réchauffer la machine engourdie, et à donner du ton à l'estomac et aux intestins.

Je sais, par expérience, que la sensation juge mal ce froid perfide, qui semble n'effleurer que la peau, qui pénètre jusqu'aux os, et dont l'action passe

insensiblement aux principes nécesssaires à la vie. Ce n'est pas la seule affection qui brusquement excitée causerait des douleurs inouïes, et qui, faite peu à peu, conduit à une mort qui a même sa douceur : c'est un véritable sommeil. La mort passe dans l'animal comme la vie en sort, et la vie en sort comme elle s'y est introduite.

Il y a à La Haye cinq moulins à blé; le pays est venteux : celui de l'ouest a quatre étages d'appartemens, le moulin est au-dessus de ces étages; il y a quatre meules. Il a 101 pieds de haut, et 44 dans œuvre; on y moud jusqu'à quatorze ou quinze cents sacs par jour; le sac pèse cent quatre-vingt livres. On paie 6 sous pour le sac de seigle, ou l'on donne deux livres de farine; on paie 8 sous pour le sac de blé, ou l'on donne deux livres de farine. L'édifice coûte, de construction, 40,000 florins. Il a huit pieds de fondemens, sans compter le pilotis; les caves sont au-dessous du rez-de-chaussée; on moud plus de cinq sacs de blé par heure quand le vent est bon, et dix-huit à vingt sacs de seigle.

Le gruau paie d'impôts 7 sous du pays par sac. Il y a un seul moulin pour le gruau, il va par des chevaux.

Un panier de mouches à miel donne depuis vingt jusqu'à vingt-huit livres de cire et de miel ensemble, et jette deux ou trois essaims. Le panier vaut un ducat.

Le pain est un luxe en Hollande. Il y varie de prix.

Il n'y a point de monopoles ; la puissance d'une multitude de particuliers s'y oppose. On y mange peu de pain. Le prix de la viande y est presque fixe.

M. l'abbé Galiani, dans ses discours sur le prix du grain, prouve qu'il devait peu hausser ou baisser en Hollande, parce que la disette n'était jamais universelle, et que le Hollandais allait chercher l'abondance où elle était ; mais il arrive quelquefois qu'elle est à une grande distance, et que le commerçant en blé n'apporte pas toujours sa denrée, mais la laisse dans les lieux où il espère en tirer meilleur parti. Le commerçant est un mauvais patriote ; il laissera mourir de faim ses concitoyens pour gagner un sou de plus.

Un adulte qui a bon appétit vit de pommes de terre, et depuis le commencement de l'été jusqu'au printemps, il en consomme 1200 livres.

Le sac de seigle ne paie d'imposition que la moitié du sac de blé, 2 florins.

Il y a un moulin qui jouit du privilége de moudre l'orge, le blé noir, le pautre et le seigle pour les bestiaux. Il n'y aucune imposition sur ces moutures ; mais pour prévenir les fraudes, on mêle, sur chaque sac de grain réduit en farine, dix livres de sable fin de la mer.... Je n'entends pas trop cela.

Rien de plus appétissant que les boucheries ; la beauté des viandes invite à manger, la netteté des étaux à s'asseoir ; il n'y a ni sang, ni os, ni ordures, ni odeur.

La bière est mauvaise à mon goût, à moins qu'elle ne soit d'Angleterre ; celle-ci est blanchâtre, agréable, légère et très-capiteuse.

On prendrait la maison de campagne d'un particulier pour la demeure d'un prince.

Les cafés sont très-simples ; aucune femme n'y préside ; il n'y a point de comptoirs, point de tables de marbre, point de glaces, point de lustres.

Les voitures sont hautes et légères, parce que le pays est sablonneux, et qu'une voiture lourde exigerait plusieurs chevaux pour la tirer des profondes ornières qu'elle creuserait.

Les femmes riches ne dédaignent pas les soins domestiques ; elles sont les premières intendantes de leurs maisons.

Une grisette avec tous ses attraits, une courtisane avec tout son manége, ne s'élèvent pas au-dessus de leur condition ; on louera la sagesse de l'une, on jouira des complaisances de l'autre ; mais elles ne feront pas une grande fortune. Une mère instruit sa fille des devoirs domestiques, et de l'usage du monde qu'elle doit fréquenter.

Une suite de la netteté hollandaise, c'est que le nombre des domestiques femmes y est plus grand que celui des domestiques hommes. La propreté du Hollandais se remarque jusque sur ses vaisseaux.

On a ici la passion du beau linge.

A table, après la santé du maître et de la maîtresse, on boit celle de tous les convives, des amis

absens, des parens, des maîtresses, la prospérité de la république, le succès du commerce et des armes, si la république est en guerre. Les santés se terminent par le verre d'amitié à rouge bord; c'est celui qu'on sable avec le plus de plaisir : malgré la division des intérêts, il y a des amis.

Ils font régulièrement leurs quatre repas : le matin, c'est le café; entre une heure et deux, c'est le dîner; sur les cinq à six heures du soir, c'est le thé; on soupe à neuf. On n'y connaît guère de vins français que le Bourgogne, qu'on boit pur dans les maisons riches. On a du vin du Rhin de 50, de 60 et même de 100 ans. Les grand-pères font en vins du Rhin les provisions des petits-fils de leurs enfans. Ils aiment la table; aux naissances, aux baptêmes, aux sevrages d'enfans, aux accords, aux fiançailles, aux noces, aux couches, au départ pour voyage, au retour, ce sont autant de fêtes domestiques surajoutées aux réjouissances publiques.

Bien qu'économe, le Hollandais ne se refuse point au plaisir de la vie. Depuis le plus simple artisan jusqu'au plus riche négociant, chacun compte avec soi-même, et sait ce qu'il peut sacrifier aux dépenses accidentelles du courant de l'année.

Les diamans chez les dames, les boucles, les couteaux, les ciseaux, les chaînes d'or, les bagues, les anneaux qu'on voit aux doigts des bourgeoises, et même des paysanes, prouvent la richesse du pays. Les femmes portent encore, pendues à leur côté, des bourses semblables à l'ancienne escarcelle

des Français, garnies de cercles à ressort et de crochets d'argent.

Les Westphaliens sont en Hollande, ce que les Savoyards sont en France. Il y en a au moins 30,000 dans la seule province de Hollande; ils sont laborieux, fidèles et avares; ils vivent de pain et d'eau avec un peu de lard de leur pays; ils vaquent à toutes sortes de travaux, mais surtout à la récolte des foins, considérable dans un pays de prairie. Leurs femmes sont attachées aux maisons de campagne, où elles s'occupent du jardinage; ils accumulent leurs petits gains; ils sont sortis de leur contrée avec rien, et ils y portent tous les ans quelque argent.

LE SAVANT ET L'ARTISTE,

OU

DE L'ÉDUCATION, DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Il n'y a point de colléges publics pour les humanités. Des maîtres de pension donnent les premiers principes des langues grecque et latine. Au sortir de ces écoles, la plupart des enfans sont envoyés, sur leur bonne foi, achever leurs études dans une université. Il y a peu de précepteurs ou gouverneurs. Les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe possèdent les langues étrangères.

La langue hollandaise est la flamande, un des dialectes de l'allemand; elle a un si grand nombre

de mots communs avec l'anglais, qu'en passant par les rues, j'entendais presque toutes les enseignes. On la parle diversement dans chaque province, et même dans chaque ville. La prononciation m'en a paru dure; elle est abondante; elle a des diminutifs : ceux d'entre les Hollandais qui ont du talent écrivent en latin. Dès le commencement, le génie s'est tourné vers le commerce, et l'on s'est plus occupé à amasser de l'argent qu'à cultiver les lettres, dont les progrès sont presque incompatibles avec l'esprit mercantile.

Les libraires de Hollande impriment tout ce qu'on leur présente; mais ne donnent pas d'argent.

Depuis le temps que nous persévérons dans notre absurde intolérance, s'ils s'étaient avisés d'attacher un prix raisonnable aux manuscrits, ceux d'entre nous qui pensent avec quelque hardiesse seraient allés travailler où ils ont envoyé leurs ouvrages.

L'école de Leyde a eu la plus grande célébrité sous les Vitriarius, les Abbinis, les Muschenbroek, les Boerhaave; on y venait de toutes les contrées de l'Europe.

On entretient en Hollande cinq universités; il y a des écoles jusque dans les moindres villages. L'éducation des enfans y est soignée. Ils savent tous lire, écrire et chiffrer; ils ne vont jamais sans un crayon et des tablettes; les papiers publics sont sans cesse entre leurs mains; ils sont instruits des intérêts de la république, de son histoire, de leurs priviléges,

de leurs libertés, et parlent très-librement de la régence.

On compte parmi leurs hommes illustres dans les sciences, Junius, élève d'Alciat, fameux jurisconsulte; Golzius, célèbre antiquaire, qui naquit à Amsterdam; Juste Lipse; David Leleu, de Wilchemfort, qui fut versé dans la philosophie, le droit, les langues orientales; et qui entreprit deux voyages au Levant pour s'y perfectionner; Huyghens, qu'il suffit de nommer; Gilbert Cuper, littérateur et critique; Van der Meulen, jurisconsulte et commentateur de Grotius; Hennius, médecin; Golius, professeur en arabe à Leyde; Bantius, savant en grec et habile médecin; Daniel Heinsius, professeur en grec et en latin, qui fut conseiller d'état du roi de Suède et historiographe, que la république de Venise créa chevalier de Saint-Marc, et dont le fils, grand pensionnaire, fut aussi grand poëte latin; Érasme, dont la maison subsiste toujours à Roterdam, où le magistrat veille à sa conservation; Adrien Junius, qui fut médecin, géographe, historien, et qu'on nomme le phénix de la Hollande; Petrus Cornelius, que notre de Thou appelle le prince des historiens; Douza, grand capitaine, qu'on en regarde comme le Varron; Paul Merula, qui professa l'histoire à Leyde; les Vossius, entre lesquels Jean eut neuf enfans, qui possédèrent différentes langues, et Isaac, qui fut honoré des bienfaits de Louis XIV; Marcus-Zuerius Boxhornius, qui fut le Cicéron hollandais;

et qui professa à dix-sept ans, à Leyde, les belles-lettres et l'éloquence; le capitaine Pyndius, qui écrivit l'histoire avec succès; Thysius, qui fut professeur à Leyde, et le Tite-Live du pays. A ces grands noms, on en pourrait ajouter beaucoup d'autres.

Anne-Marie Schuerman d'Utrecht, posséda familièrement le grec, le latin, le français, l'allemand, l'italien, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen; elle a écrit dans sept langues. Elle fut versée dans la philosophie, la théologie et les mathématiques; on admire ses ouvrages en peinture, ses miniatures, ses enluminures, ses gravures au diamant sur le verre, et au burin sur le cuivre.

Je n'omettrai ni Salengre, dont on a trois volumes *in-folio* de supplément au *Trésor des Antiquités romaines*, ni Troost, qui inventa le pastel, ni tous les professeurs de l'école de Leyde, Hesmand, Raw, S'gravesende, Gronovius et Périzonius. La Haye a eu son Meerman, jurisconsulte et géomètre: Amsterdam se vantait il y a dix ans de son Vandendam, qui, d'artisan, devint mathématicien, philosophe, professeur public, et dont on estime les dissertations philosophiques.

J'ai appris en Hollande que le fameux Euler avait composé cent quarante volumes, et que sa femme, fille de Léti, avait une grande part à ses journaux. C'est à une femme, mademoiselle de Neuville, que la Hollande doit une traduction hollandaise de nos meilleures tragédies. C'est à une

autre femme, mademoiselle Blokeusen, qu'on doit des poésies hollandaises qui lui ont fait un nom.

La Hollande a de nos jours, Allaman, son physicien; Runkenius, excellent littérateur, et un célèbre professeur en droit public, dont le nom ne me revient pas. Les traductions hollandaises d'ouvrages sérieux et solides sont sans nombre.

La nation est superstitieuse, ennemie de la philosophie et de la liberté de penser en matière de religion; cependant on ne persécute personne. Le matérialiste y est en horreur, mais il vit en paix. La distribution des livres impies y est plus difficile qu'en France, et les incrédules plus rares et plus haïs.

Les *Elzevirs* du bon temps, et les *Variorum* n'y sont pas communs; on paie un *Joannes Bonus* (1), lettre ronde, au moins douze francs, quand on le trouve.

Il y a dans la bibliothéque de Meerman fils, à La Haye, qui a acheté les livres des Jésuites, un *Aretæus, de Methodo secandi calculum*, m^ss^. ; *Opus circiter* 20 pages *in-folio*, *græce*.

Un *Rufus Ephesius*, *de morbis popularibus*; *circa*, 30 pages *in-folio*, m^ss^. *græce*.

Un *Alexandri Tralliani lib. XIV*, *de morbis endemicis*; *circiter*, 13 pages *in-folio*, *græce* m^ss^.

Ces ouvrages n'ont pas encore paru. Je ne sais si

(1) C'est-à-dire l'Horace, avec les notes de Bond. En latin on dit aussi *Joannes* Bond : pour le latiniser, il faudrait *Bondus* ou *Bondius*, et non pas *Bonus*.

nous avons des *Aristotelis medicinalia*; le manuscrit en existe aussi chez Meerman.

COMÉDIE.

Les acteurs ont des métiers, et font quelques commerces. Les actrices sont médiocrement vêtues, et sont honnêtes. Une comédienne honnête refuserait de jouer avec une dissolue; cependant on les entend souvent débiter des propos contraires à la pudeur, à la religion, à la saine politique et aux bonnes mœurs.

Les pièces faites pour le peuple, qu'il faut amuser, sont ordurières: attendez-vous à ces vices dans toutes les démocraties; vous y trouverez Aristophane avec sa grossièreté, mais sans son génie.

Les comédiens sont dans l'église comme les autres fidèles; mais leur profession n'en est pas plus considérée; il y a la même rivalité qu'ici entre le prédicateur dans la chaire et le prédicateur sur les planches.

Tous les ans on joue une pièce contre la tyrannie espagnole, et une autre pièce contre l'esprit de faction: on en donne cinq à six représentations de suite.

CONCERT.

Le concert auquel j'ai assisté était composé d'un premier chanteur; il avait peu de voix, mais il l'avait agréable, douce et de goût; d'un second

chanteur, qui n'était ni bien bon ni bien mauvais, et de deux chanteuses qui chantaient juste et avec légèreté.

L'orchestre était excellent, et la musique italienne.

PEINTURE.

On connaît suffisamment les grands maîtres de l'école hollandaise. Ne serait-ce pas l'esprit de commerce qui a rétréci la tête de ces hommes merveilleux? Quelque habiles qu'aient été les peintres hollandais, ils se sont rarement élevés à la pureté du goût, et à la grandeur des idées et du caractère.

SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

Ils n'ont excellé ni dans la sculpture, ni dans l'architecture. La plupart de leurs morceaux de sculpture sont mauvais, et il est rare d'y être arrêté par un bâtiment somptueux, même en briques; je n'assurerai pourtant pas qu'il n'y en ait point.

S'ils n'ont point eu de sculpteurs, c'est qu'ils ont manqué de goût. Cet art sévère ne s'est accommodé ni de leurs magots, ni de leur imitation rigoureuse de toutes les natures. Il n'y a plus de peintres, parce que la peinture n'y est ni protégée ni cultivée, et que les beaux-arts, qui mènent si rarement à la fortune, n'y sont pas considérés.

Ils ont la folie des estampes; un griffonage de Rembrandt sera poussé dans une vente jusqu'à 3600 florins.

Dans l'immensité de l'œuvre de Rembrandt, que j'ai parcouru, j'ai remarqué sept à huit morceaux dignes de Raphaël. Ne manquez pas de voir son *Ecce Homo* et sa Résurrection du Lazare.

Il existait encore, il n'y a pas long-temps, à Anvers, un nommé Overlaet qui copiait les tableaux de Teniers, à la plume; mais si correctement, si curieusement, qu'on aurait pris aisément ses dessins pour d'excellentes gravures. On dit que, pour le faire travailler, il fallait placer à côté de son papier un broc d'eau-de-vie, et qu'il ne faisait jamais mieux que quand il était ivre. J'avais possédé de sa main un portrait de Rubens, je voulus avoir un morceau composé; mais le brocanteur m'en demanda presque le prix d'un tableau.

DE LA RELIGION.

La religion réformée est la dominante dans toutes les Provinces-Unies. Il n'y a que ceux qui la professent publiquement qui soient admis à l'administration et aux emplois civils. Le militaire peut être de la religion qui lui plaît. Les catholiques romains sont tolérés; leur pasteur paie par an une certaine somme au bailli pour la liberté de l'église. Il n'y a point absolument de jésuites. On y voit d'assez bon œil les jansénistes, moins dévoués à la cour de Rome. Les catholiques romains jouissent des mêmes droits que les protestans devant les tribunaux de la justice pour les affaires. Les im-

pôts et le commerce, tous les postes militaires leur sont ouverts, excepté celui de généralissime; ils sont médecins, avocats, et exercent toutes les autres professions. Ils forment un tiers des habitans du pays. Ils testent, ils héritent, ils paient les taxes communes et les paient volontiers; il ne leur est jamais arrivé de troubler la république, ni de déceler aucun penchant à la révolte, même pendant les guerres, soit avec l'Espagne, soit avec la France.

Les arminiens sont soufferts; leur église n'a ni tour ni cloches. Les luthériens ont des temples pareils à ceux des arminiens. Les anabaptistes sont tolérés; leurs églises ressemblent à des chapelles particulières. Les quakers, en petit nombre, s'assemblent dans une chambre, où ils se livrent tout à leur aise à leur pieux enthousiasme : le magistrat use de connivence avec eux. Les Grecs et d'autres chrétiens orientaux ont aussi le libre exercice de leur religion, et se réunissent dans des chapelles.

Quoique les luthériens professent publiquement leur religion, ils n'ont point d'église isolée; leur temple est compris entre d'autres maisons, et c'est ainsi qu'on le distingue des temples protestans.

Les Juifs ne sont nulle part si rapprochés de la condition des autres citoyens. Ils ont leur quartier; il y en a de rasés, il y en a de barbus. Ils ont treize synagogues à Amsterdam, c'est plutôt une école qu'un temple; après la prière, on les y croirait indécens; ils y parlent d'affaires et de galanteries.

Ce mépris apparent pour le bien de leur oraison, leur rappelle que le vrai temple n'est plus.

Les synagogues sont fort belles à Amsterdam, à Roterdam et à La Haye. Il y a la synagogue allemande et la synagogue portugaise. Les Allemands se prétendent les descendans de la tribu de Juda, et les Portugais de la tribu de Benjamin. Ils font toutes les sortes de commerces; ils exercent la médecine, mais ils ne sont d'aucuns métiers. Lorsqu'une lettre de change tirée sur un chrétien a son échéance le samedi, ils sont autorisés à la faire payer le vendredi. Le jour du sabbat leur boutique est fermée; mais on peut les appeler devant les tribunaux, ainsi que pendant leurs pâques et grandes fêtes. Ils acquièrent des biens fonds, ils héritent, ils testent, et jouissent de toute la protection accordée aux citoyens; ils n'entrent point dans la magistrature. Les Juifs rasés sont riches, et passent pour d'honnêtes gens; il faut se tenir sur ses gardes avec les barbus, qui ne sont pas infiniment scrupuleux. Il y en a de très-instruits.

Plusieurs riches Juifs furent faits barons sous Guillaume III d'Angleterre, en reconnaissance des puissans secours en argent qu'ils lui fournirent en 1682. Leur nombre à Amsterdam, avant les troubles de la Pologne et la famine de Bohême, se montait à plus de cent mille; il s'y est fort accru.

Pour ramener les consciences égarées, le gouvernement ne permet d'autres moyens que la prédication. Il se peut que la religion fasse plus de bien

dans les autres contrées, mais c'est dans celle-ci qu'elle fait le moins de mal.

Je visitai une des synagogues d'Amsterdam. En entrant le portier me dit : Mettez votre chapeau. — Je n'en porte point, lui répondis-je. — Entrez... — Les Juifs arrivent les uns après les autres, l'office commence; les uns chantent un livre de la Bible, les autres un autre livre; celui-ci en est à ce verset, celui-là à quelque verset qui suit ou précède; c'est un charivari enragé. L'office achevé, les uns restent, les autres s'en vont; les premiers, comme je l'ai dit, parlent affaires, commerce, galanterie; c'est à faire croire qu'on est dans une de nos églises. De retour à La Haye, je demandai à un rabbin pourquoi ce bruit discordant dans le temple, à faire boucher les oreilles à Dieu? C'est, me dit-il, que chacun chante son livre et son verset, et que chaque livre a son chant, qui d'ailleurs est fort mélodieux et fort doux, ce qu'il me prouva sur-le-champ.

Je lui demandai pourquoi cette indécence d'action et de propos après l'oraison dans la maison du Seigneur. C'est qu'alors la synagogue n'est plus qu'une chambre domestique, où, comme chez vous, l'on boit, l'on mange, l'on cause, l'on couche après la prière. Nous ne reconnaissons pour lieu saint que le temple de Jérusalem qui ne subsiste plus, et nous n'aurons de vrai synagogue que quand celle-là sera rebâtie, ce qui se fera tôt ou tard; soyez sûr que le messie viendra si on lui en laisse le temps.

GOUVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE.

L'ordre ecclésiastique dans les Provinces-Unies est composé de docteurs ou professeurs en théologie, de ministres ou pasteurs des églises, d'anciens et de diacres.

Les professeurs enseignent la théologie, la morale, l'histoire ecclésiastique aux jeunes gens qui se destinent au ministère évangélique. Il y a un certain nombre de ces docteurs dans chaque université; ils sont salariés aux dépens de la province. Quelques villes considérables ont leurs professeurs, et les entretiennent.

Les ministres ou pasteurs prêchent deux ou trois fois la semaine, catéchisent, visitent les malades et leurs ouailles, surtout aux temps de la communion, qui se célèbre tous les trois mois; ils assistent les criminels au supplice. Leurs appointemens, dans les grandes villes, sont de 2000 florins; ils reçoivent quelques présens. Leurs veuves sont pensionnées selon les églises, et touchent l'année de l'appointement.

Pour devenir ministre, on subit deux examens dans le synode ou dans une des églises du synode; par le premier examen on devient le proposant, et ce grade confère le droit de prêcher; mais non d'administrer les sacremens. Par le second on est fait proposant appelé à une église. Lorsqu'une place de ministre vient à vaquer, le consistoire demande

à la province, à la ville, la permission de la remplir. Cette permission obtenue, le consistoire y nomme; c'est-à-dire qu'il désigne trois proposans, et de ces trois sujets le consistoire en élit un à la pluralité des voix; ensuite l'élection est portée aux états de la province, et aux magistrats, qui la confirment ou la rejettent. Dans ce dernier cas on procède à une autre élection; dans le premier, on s'adresse au synode ou à la classe qui préside aux examens pour savoir si tout s'est passé dans les formes. Alors on ratifie l'élection, et l'on ordonne une proclamation solennelle dans l'église, par trois dimanches consécutifs, pour s'assurer qu'il n'y a aucun empêchement dirimant. Après les proclamations un ancien ministre prononce un sermon analogue à la cérémonie, lit la lithurgie propre au sujet; le candidat jure les conditions exprimées dans la lithurgie; l'ancien descend de chaire; le récipiendaire se met à genoux, l'ancien lui impose les mains et prie Dieu de bénir son ministère. Tous ceux qui entrent dans le ministère sont obligés de souscrire le synode de Dordrecht.

Les ministres et les proposans portent un manteau court, un petit collet, et la perruque ronde. Ils ne sont pas autrement vêtus dans l'église, en chaire. Ils sont versés dans les langues orientales, la théologie et les lettres. Leurs mœurs sont sévères, rarement se permet-on des propos libres en leur présence; on ne joue point aux cartes devant eux. Leur extérieur est simple, et leur maintien a de la

gravité. Ils sont tous mariés, et forment des familles rarement opulentes.

Le père de Boerhaave était ministre dans un bourg. Son illustre fils, qui se destinait au ministère, fut obligé de se retirer par une aventure assez singulière; il passait de Leyde à Amsterdam dans la barque publique, avec un certain nombre de ministres du saint Évangile, qui se déchaînaient contre Spinosa. Boerhaave les écoutait en silence. Un des disputans lui portant la parole, lui reprocha son indifférence dans une matière aussi grave. Boerhaave s'adressant à tous, leur demanda s'ils avaient lu Spinosa. Non, lui avouèrent-ils; Boerhaave se tut, et le voilà accusé d'athéisme, et chassé de l'église par une insigne calomnie. Il fut déterminé à suivre la médecine par la cure d'un ulcère qu'il avait à la cuisse, et dont il se traita lui-même.

Plusieurs seigneurs ont droit de patronage; il y a un temps limité pour exercer ce droit. Un patron ne dépossède pas un ministre sans le concours de la classe ou du synode.

Les ministres sont payés par le receveur des biens ecclésiastiques. Tous sont égaux, ils n'ont aucune dépendance les uns des autres, seulement le jeune ministre d'une des villes principales cède le pas à un ministre du village, si celui-ci est son ancien.

Ceux qui ont cinquante ans de ministère sont émérites de droit. Le synode confère l'émérita[illegible]

plus tôt s'il le juge à propos. J'ignore si l'émérital a quelque honoraire.

Les anciens sont distingués par leur âge, leur rang, leurs mœurs, élus par le consistoire à la pluralité des voix, pour exercer, conjointement avec les pasteurs, l'inspection sur la conduite de tous les membres de l'église, veiller à l'observation de la discipline ecclésiastique, et réprimer les scandales. Ils portent plainte contre un ministre, ils s'adressent en première instance au consistoire, et la cause va par appel à la classe ou au synode. Ils sont élus par le consistoire; leur élection se notifie au peuple par trois dimanches consécutifs. Leur fonction est annuelle. Parmi ces anciens il y a toujours quelques magistrats, afin qu'il ne se passe rien dans le gouvernement ecclésiastique qui soit ignoré. Ils accompagnent les ministres dans leurs visites pastorales. Cette espèce de tribunal est composé de neuf députés; ils ont mille florins à dépenser par dix jours; ils se promènent d'Amsterdam dans toutes les autres villes; ils tiennent table ouverte, terminent les contestations, et s'enivrent quelquefois, à ce qu'on dit.

Les diacres sont élus, installés et relevés tous les ans; comme les anciens, ils recueillent les aumônes et perçoivent les rentes des fonds; ils distribuent la charité aux pauvres; ils tiennent des registres, et chaque année ils comptent au consistoire de la recette et de la dépense dans le gouvernement ecclésiastique. Il y a quatre sortes différentes d'assem-

blées; les consistoires, les classes, les synodes provinciaux, et le synode national.

Dans chaque église il y a un consistoire présidé tour à tour par les ministres qui y sont attachés. Cette assemblée examine les prosélites et les catéchumènes, donne des attestations de bonnes mœurs, et excommunie les scandaleux.

Les classes sont des assemblées des églises voisines, qui y députent un ministre et un ancien. Elles se tiennent ordinairement tous les trois mois, quelquefois plus tôt. Elles connaissent de la discipline et de l'ordre à observer dans les églises de leur ressort, du soin des pauvres, des écoles, du maintien, conservation, propagation de la foi, des écritures et de la disposition des ministres. Elles nomment à la visite des églises deux des plus anciens, qui s'informent de la conduite des pasteurs, des consistoires et des maîtres d'école.

Les synodes provinciaux se tiennent une ou deux fois par an dans chaque province. La classe y députe deux ministres et deux anciens; les états de la province y assistent par deux de leurs membres pour être informés des affaires qui s'y traitent. Chaque synode est en correspondance avec les synodes des autres provinces, et à la séparation on convient des lieux et du temps, et de l'assemblée prochaine.

Le synode provincial se charge des députés, de l'exécution de ses décrets, et le rapport s'en fait aux Etats. Les statuts des classes particulières ont

besoin de la confirmation du synode. Tous les actes du synode sont enregistrés et communiqués à toutes les classes et tous les synodes des autres provinces. Le secrétaire et le président sont élus à la pluralité des voix.

Depuis 1619, il n'y a point eu de synode national; la direction des affaires est restée tout entière aux synodes provinciaux.

Tous les ans, le synode de chaque province députe un ministre aux Etats-généraux pour l'inspection des livres qui renferment les originaux du synode de Dordrecht; sur leur réquisition le président des Etats représente ces actes aux députés, qui se transportent ensuite chez les magistrats de Leyde, pour y visiter une version de la Bible que le synode a ordonnée à plusieurs savans.

Les fidèles de chaque église sont donc subordonnés aux consistoires, les consistoires aux classes, les classes aux synodes provinciaux, et les synodes provinciaux au synode général. Les églises sont entretenues par les magistrats et les ministres payés des revenus ecclésiastiques.

Le clergé protestant est composé de mille quatre cent quarante-sept ministres hollandais, dont six résident aux Indes orientales, huit aux Indes occidentales, quatre à Londres, un à Nortwik, un à Colchester, sept dans les colonies anglaises, seize en diverses villes d'Allemagne, un à Paris, un en Espagne, trois en Russie, deux en Turquie, un à Lisbonne, un à Copenhague, un à Stockholm, un à Bruxelles, un à Slea-

vensward, six en Brabant, dans les garnisons.

Le synode wallon est le plus ancien corps de réformés des Provinces-Unies; les églises wallones forment un synode national qui s'assemble deux fois par an, en mai et en septembre. Il correspond avec les synodes flamands, observe la même discipline, députe au synode national et à cinquante églises.

Il y a des églises anglaises presbytériennes à Dordrecht, à Leyde, à Amsterdam, à Rotterdam, à Middelbourg, à Flessingue, à Weere, à Utrecht et à La Haye; ces églises sont du département du synode flamand, et entretenues par l'Etat. Les anglais épiscopaux ont des chapelles à Amsterdam et à Roterdam.

On est ici plus dévot que superstitieux; la comédie ne se joue ni les dimanches, ni les fêtes, ni les jours de service divin, ni pendant les quinze jours de la communion, qui revient tous les trois mois. Les ateliers et les boutiques des artisans sont fermés les jours de dimanche et de fête. Chaque année, les états indiquent un jour de prière et de jeûne. Les églises sont très fréquentées matin et soir; deux fois la semaine, on prêche et l'on chante des psaumes; on prie avant et après chaque repas; on serait blâmé d'y manquer. Lorsqu'il y a un ministre parmi les convives, c'est lui qui récite la prière à haute voix. Les livres de piété ont un grand débit; dans toutes les maisons, à la ville, à la campagne, on trouve des Bibles, des

Nouveaux Testamens, des sermons et des catéchismes. Les ministres sont exacts à faire la prière chez les malades et chez les moribonds; j'ai dit qu'ils assistaient les criminels; ils prient publiquement pour ceux qui sont condamnés à mort, le dimanche qui précède leur exécution.

Les protestans s'observent plus en France qu'en Hollande, et par la même raison, les catholiques romains s'observent plus en Hollande qu'ici, quelque sens que l'on attache au mot *s'observer*.

Les villes, les bourgs, les villages sont, pendant le service divin, comme des espèces de solitude.

Le dimanche, on ne voit tout le jour que des hommes et des femmes qui se rendent aux églises; on ne travaille point, on ne vend ni n'achète, on ne négocie point, on ne forme aucune demande, on ne fait point de paiement; le dimanche est un jour de grâce pour le débiteur.

On n'est point importuné dans les églises par des mendians, dont le métier est assez lucratif pour n'en pas faire d'autre; riches et pauvres sont occupés, et tout le monde vit, les uns de leurs biens ou de leurs emplois, de leur négoce ou de leurs talens, le peuple de son travail.

Il y a peu de pauvres; la plupart de ceux qui mendient dans les rues, sont étrangers ou Juifs. Les naturels puisent des secours dans la bourse de leur parenté, et la mendicité notoire les exposerait à en être privés.

Il y a moins d'hôpitaux qu'ailleurs, parce que les pauvres malades y sont bien soignés; ils sont couchés dans des lits séparés: on ne voit pas, grâce à la police, que la paresse en soit fomentée.

Les mendians valides sont enlevés pour les Indes et le service de mer, ou renfermés dans des maisons de force, où on les fait travailler.

Il y a dans chaque hôpital quatre médecins pensionnés par la ville, des sages-femmes, une apothicairerie : une partie des biens ecclésiastiques a été consacrée à l'entretien de ces maisons de charité; c'est-à-dire qu'ils sont revenus à leur véritable et primitive destination.

Le Hollandais garde ses morts huit jours. Souvent on lave le cadavre avec de l'eau chaude, on le rase, on le coiffe, on l'habille, on l'expose un ou deux jours aux yeux de sa famille et de ses amis, on le place dans un cercueil de bois de chêne doublé de tôle, la tête posée sur une traverse qui lui sert d'oreiller; ce cercueil est cloué et vissé. Les femmes et les filles y sont déposées avec les vêtemens de leur sexe, garnis de rubans de deuil; les hommes en robe de chambre et en perruque, avec une dépense proportionnée à leur fortune. Il n'y a point de prêtres. Quatre prieurs précèdent le corps. Ces prieurs annoncent la mort au moment du décès, et prient ou invitent à l'enterrement quelques jours après. Le reste, où il n'y a que des hommes, suit le convoi deux à deux, à pied ou en carrosse, dans un profond silence.

La chambre où l'on s'assemble chez le défunt n'a ni chaises ni tables, on y est debout; le prieur appelle les assistans par ordre, et c'est ainsi qu'ils s'acheminent jusqu'au lieu de sa sépulture; on revient dans la maison du défunt comme on en est sorti. Les cimetières sont ouverts depuis une heure jusqu'à trois; passé ce temps, on paie une taxe qui devient considérable si l'on attend jusqu'aux flambeaux ou aux lanternes, qui sont fournis par la maison des orphelins, et qu'on paie très-chèrement. Si l'on veut de la sonnerie, elle se fait une fois le matin; et pendant le convoi; elle est coûteuse; avec 2000 florins on n'ordonne pas un convoi bien magnifique.

Souvent on fait frapper des médailles d'or ou d'argent de la valeur de 100 florins. On y voit le buste du mort. Au revers c'est un mausolée avec le nom, le mois, le jour et l'année du décès. On rend ces honneurs à une fille, à un fils chéri; ces médailles sont distribuées à ceux qu'on a invités au convoi; on fait aussi frapper des médailles d'argent après 50 années de mariage : elles portent les bustes des époux, et la date.

On sert une collation et du vin d'Espagne à ceux qui ensevelissent; souvent, au retour du convoi, on présente des biscuits et du vin du Rhin.

Les porteurs, fonctions et devoirs des voisins, reçoivent un présent qu'on dépose dans la bourse commune du quartier, pour être employé comme on l'a dit ou comme on le dira.

Ceux qui manquent d'assister au convoi de leurs

voisins paient aussi l'amende au trésorier de la bourse commune du quartier : cette amende est de 18 deniers.

Les Hollandais de Batavia reçoivent assez indifféremment la nouvelle du décès de leurs parens, amis, ou associés ; lorsqu'on leur en fait l'honneur, ils disent : *Bon, il ne me devait rien ;* ou : *Il faut que j'aille me faire payer de l'exécuteur testamentaire ou de l'héritier.* A Batavia la loi veut que le mort soit enterré selon son état, et l'on ne s'en dispense dans aucun cas.

Quand la bourse du trésorier de la bourse commune du quartier est pleine, les voisins s'assemblent chez lui, et l'on convient d'un endroit et d'un jour pour un festin ; ordinairement on choisit un village où, pendant quatre jours au moins, on mange, on boit, l'on fume et on chante. Chaque convive peut amener sa femme avec lui, mais il est amendé s'il est suivi de ses enfans ou de son chien. Il y a des lois strictes sur la célébration de ce festin ; on ne force personne à boire, on ne se querelle point, on ne jure point, on ne parle religion que sous peine d'être exclus. Concorde et liberté. Si les fonds de la bourse ne suffisent pas, on se cotise ; nulle distinction de naissance ou de rang ; chacun prend la place qui lui est assignée par le sort. A cette assemblée, la fortune ou l'emploi perdent leurs priviléges.

Les ministres calvinistes ou luthériens sont presque tous gens pieux, honnêtes ou sociables.

Malgré la diversité des croyances toutes les nations

ne font ici qu'un même corps civil, dont la loi forme le lien.

Les campagnes sont presque toutes cultivées par des catholiques; c'est à la sage modération des États-généraux qu'il faut attribuer l'esprit et la conduite pacifique des catholiques.

A Duisbourg, les catholiques romains peuvent porter dans les rues et administrer publiquement le viatique; ils en ont le privilége dans toute cette contrée, mais ils n'en usent pas, de crainte de quelque événement capable d'altérer la manière tranquille dont ils vivent avec les protestans.

Ici l'homme peut se livrer aux préjugés de l'enfance et de l'éducation sans aucune suite fâcheuse pour son bonheur et le bonheur des autres; il ne peut être ni persécuteur ni persécuté. Le juif, l'anabaptiste, le luthérien, le calviniste, le catholique se servent et commercent sans que la différence des opinions religieuses influe sur les sentimens d'humanité.

Quoique le peuple soit bigot, j'ai vu à La Haye des disciples de Jean-Jacques qui se sont mis au-dessus du qu'en dira-t-on, et des parens qui ont expressément enjoint aux instituteurs de leurs enfans d'éloigner de leurs mains catéchismes; anciens et nouveaux testamens, et qui leur ont défendu, sous peine d'être chassés, de leur dire un mot de Dieu, de diable et d'enfer.

Cependant en 1512, à La Haye, on brûla un hérétique qui niait l'immortalité de l'âme, la création des

anges, l'enfer, et qui prétendait que les élémens de la matière étaient éternels, que Moyse était un imposteur, et que Jésus-Christ n'était qu'un fou. Et lui donc, était-il donc bien sage? Cet hérétique s'appelait, je crois, Herman Risirrick.

Les protestans ne me paraissent pas éloignés de l'opinion raisonnable de Herman sur l'enfer, du moins à en juger par le sermon du ministre Chaise. Il a dit en plein auditoire, pendant mon séjour en Hollande, ou quelque temps auparavant:

« On voudrait nous faire croire que les événemens malheureux dont nous sommes témoins sont des suites de la faute du premier homme; mais la saine raison nous montre dans ces événemens un enchaînement de causes secondes dirigées par la bonté infinie de Dieu. Les tempêtes, par exemple, détruisent l'espoir de quelques particuliers en submergeant des vaisseaux richement chargés, et font périr des hommes engloutis par les flots; mais si nous faisions attention aux grands avantages qui résultent de ces tempêtes, qui, parcourant l'hémisphère, purifient l'air et souvent des milliers d'individus de la contagion de la mort, loin d'y voir un Dieu irrité, nous n'y reconnaîtrions qu'un Dieu infiniment bon, le père universel de la nature.

« Et sans cette tempête, qui sait l'usage que cet homme enrichi aurait fait de sa fortune, ce noyé, de sa vie? »

Après une énumération des divers fléaux qui

nous assaillent, et que le ministre expliquait au physicien, il ajoute :

« Loin de nous ces idées atroces qui font de l'Être » suprême un tyran qui aurait formé des hommes » pour les condamner à des peines éternelles. Non, » mes frères, Dieu n'est point tel que de cruels sys- » tématiques nous le dépeignent. Si quelques-unes de » ses créatures s'écartent des voix de la justice et de » la vérité, il y a, dans les trésors de sa puissance et » de sa sagesse, des moyens sûrs pour les y ramener ; » et il est trop bon pour ne pas les employer. Oui, » mes frères, il viendra un temps où nous serons » tous heureux, tous, tous, sans exception ; et ce » que j'avance je pourrais vous le prouver par des » passages de la sainte Écriture ; mais la certitude » que vous en faites votre lecture assidue me dis- » pense de la citer. »

Si les premiers réformateurs avaient mieux consulté la bonté de Dieu, la faiblesse de l'homme et leur intérêt, ils auraient éteint l'enfer et laissé le purgatoire allumé.

Pendant que le ministre Chaise prêchait, le ministre Niewland était debout dans un coin, où il se mordait les lèvres de rage. C'est ce Niewland qui a pensé faire établir en Hollande des censeurs d'ouvrages ; heureusement on jeta la supplique derrière le banc. Cependant, pour donner quelque satisfaction à la cabale intolérante, on afficha un placard contre les imprimeurs d'ouvrages impies ; mais le gouvernement fit dire aux imprimeurs et libraires,

d'aller toujours leur chemin. C'est ce Nieuvland qui prêcha sur les esprits, les revenans, les songes, les sorciers, un sermon pour en démontrer la certitude. Nous ajouterons, à la honte de son auditoire, que ce sermon fut imprimé et réimprimé, et qu'on en débita quatre mille exemplaires en moins de quatre mois.

Outre les différentes communions tolérées en Hollande, il y a des colléges où sans en embrasser aucune, on lit l'Ecriture Sainte, on la médite, on s'en entretient, et c'est là tout le culte qu'on professe. Il y a une sorte de religieuses appelées *Clopes*, qui gardent le célibat sans en faire le vœu; elles promettent chasteté, mais elles cessent d'être chastes quand l'envie leur en prend. Je ne sais si elles ont une maison commune. On souffre aussi à Amsterdam une espèce de couvent appelé *Béguinage;* c'est une société de filles ou de veuves sans enfans; il y en a de toutes qualités. Pour y entrer il ne faut qu'une attestation de bonnes mœurs, et que le bien nécessaire pour subsister sans être à charge à personne. Chaque béguine peut avoir sa maison et son ménage particulier, ou plusieurs peuvent s'unir et faire dépense commune. Le béguinage est fermé de murailles et entouré de fossés. Il y a dans l'enceinte une église où les béguines sont obligées de se rendre aux heures de dévotion. Elles sont vêtues de noir, et d'une manière assez bizarre. Elles font la dépense qu'il leur plaît en ameublement et à leur table; elles reçoivent et rendent des visites; elles quittent le béguin pour un époux. Cette retraite

n'a rien de l'austérité de nos couvens; c'est un asile où l'on mène une vie raisonnable et douce.

Je ne finirai pas cet article sans faire mention d'un incident assez singulier. Un ministre de La Haye monte en chaire, prêche, s'arrête au milieu de son sermon, se croit dans sa stalle, entonne un psaume, le peuple lui répond; le psaume fini, il reprend son discours précisément où il s'était interrompu, le continue et l'achève; et quand il est descendu de chaire, il n'a pas la moindre conscience de ce qui s'est passé.

VOYAGE DANS QUELQUES VILLES DE LA HOLLANDE.

LA HAYE.

J'habitais à La Haye chez le prince de Gallitzin, ambassadeur de Russie auprès des Etats-généraux, dans la maison qu'avait occupée jadis le grand pensonnaire Barnevelt. On montrait à l'entablement une figure de la Vérité, dont on disait que le miroir s'était détaché lorsqu'il en sortit pour aller en prison. La résidence des ministres a fait de La Haye un séjour d'espionnage, et l'oisiveté des habitans un séjour de caquets. Il n'y a que des ambassadeurs de souverains, et les représentans des Etats, tous gens qui s'observent sans cesse, et qui se voient peu. C'est peut-être le plus beau village qu'il y ait au monde.

Sa population est de 38 à 40 mille habitans, en y comprenant Scheveling.

J'y ai vu un excellent opticien appelé Delbarre; cet artiste réside actuellement à Paris. Il avait fourni un microscope à un grand seigneur, et c'était son valet qui lui apprenait à s'en servir.

Un soldat prussien fut condamné à mort, et il allait être exécuté, un valet, curieux d'assister au supplice, ayant laissé dormir son maître, qui avait dans sa poche la grâce du soldat.

J'ai entendu raconter à un anglais le fait qui suit: Mylord Gramby, qui existait encore en 1773, avait un fils; ce fils voyagea dans presque toutes les contrées de l'Europe. Arrivé à Constantinople, il vit une esclave d'une rare beauté, il l'acheta, et la conduisit à Londres. De retour dans la maison paternelle, il combla sa mère de présens. Son père lui dit: Mais, Gramby, tu m'as bien oublié; tu ne me donnes rien. Le fils lui répondit: Mon père, j'ai déposé votre lot en tel endroit.... Le père comprit son fils à merveille; il court à l'endroit indiqué, il y trouve la belle esclave. Il revient à la maison, et dit à son fils: Mets-toi à genoux, que je te bénisse; tu es un brave enfant, et je te prédis que tu seras un grand homme... Gramby le fils s'est en effet illustré. Lorsqu'on me raconta cette histoire, le vieux Gramby vivait encore dans le comté de Surrey avec son esclave. Ce Gramby avait une multitude d'enfans naturels.

Un voyageur, qui dînait avec nous, nous dit avoir lu dans le couvent des Franciscains de Lyon,

l'inscription suivante, figurée comme on la voit ici. Elle est d'une grande sagesse.

Voli	*concupiscere*	*omnia*	*vides.*
	credere		*audis.*
	dicere	*quæ*	*scis.*
	facere		*potes.*

Garde-toi	de désirer	tout ce	tu vois.
	de croire		tu entends.
	de dire	que	tu sais.
	de faire		tu peux.

Un autre raconte que Guillaume, duc de Mantoue, détermina Fra-Paolo à passer la nuit à côté d'une cavale qu'un âne avait saillie, et qui était sur le point de mettre bas son petit, et de prendre l'horoscope de ce mulet; ce qui fut fait. Ensuite le prince envoya copie de cet horoscope aux plus célèbres astrologues de l'Europe, avec cette note, que tel jour, à tel moment, à tel point du ciel, il était né un bâtard dans son palais. Les uns répondirent que le nouveau-né serait un grand capitaine, les autres un cardinal; quelques-uns même en firent un pape.

A propos de la grosseur et de la grandeur de l'homme, le docteur Robert dit qu'il y avait à peu près quatre-vingts ans qu'il existait à Lekerkée, un homme assez maigre, nommé Gerrit Baastransée, pêcheur de son métier, qui avait huit pieds du Rhin de hauteur, et qui pesait cinq cents livres.

Hemsterhuys, le fils de l'érudit du même nom, prétendait que si l'on mettait en oscillation un verre

rempli de bière à laquelle de l'huile surnageât, le plan qui séparait les deux fluides se mouvait et que l'huile restait tranquille. Il ajouta que si l'on substituait le mercure ou l'eau à la bière, le phénomène n'avait plus lieu.

J'ai vu, à La Haye, un jeune anglais appelé Gordon, qui revenait du cap de Bonne-Espérance, où il avait séjourné plusieurs années. Je le questionnai sur les Hottentots. Il m'assura qu'ils n'étaient nullement stupides comme on le croyait; qu'on ne parvenait pas sans peine à vérifier le fait du prétendu tablier des femmes, parce qu'elles se refusaient à cette curiosité; qu'il en avait cherché long-temps l'occasion sans la trouver; qu'enfin il avait vu que ce tablier ne descendait point du ventre, mais de la partie supérieure des parties naturelles; qu'il serait aisé de le prendre pour un clitoris exorbitant, quoiqu'il n'en fût rien; que ce n'étaient que des nymphes très-allongées qui pendaient sous la forme de la cravate d'un coq d'Inde, et que cette excroissance n'avait point d'érection. Selon ce témoin, le chant des hommes n'aurait été, pour nos oreilles, que des cris non modulés, au lieu que celui des femmes aurait pu se noter avec nos caractères. Voici la traduction qu'il nous fit de deux chansons hottentotes:

« Accourez, mes femmes; chantez, je reviens de bien loin. Votre chant me réjouira. » Voici leur chant de guerre. « A la guerre, à la guerre; aux armes, aux armes; allons, allons à la guerre. Courage, mes

amis; si nous avons du courage, nous vaincrons nos ennemis. » Ce *clac* dont nos cochers excitent leurs chevaux est un son de leur langue et de leur chant.

Tandis que M. Gordon parlait, le docteur Robert, qui était assis à côté de moi, me disait tout bas : Ne croyez pas un mot de ce que cet homme vous dit des Hottentotes et de leur tablier. J'ai résidé pendant long-temps au Cap; et moi aussi, j'ai vu le tablier des Hottentotes. Ces femmes sont de fieffées gueuses que leurs maris prostituent pour un bout de tabac. Je croirais que leur tablier est une suite de grossesse, si l'on n'en remarquait pas des vestiges aux hommes, c'est la peau de leur ventre qui tombe sur le pubis.

De M. Gordon et du docteur, quel est celui qui a dit la vérité?

A propos du docteur Robert : un jour à table je lui fis une question de médecine; au lieu de me répondre, il me dit qu'on avait invité à dîner deux capucins dans une maison où il y avait une demoiselle qui avait la voix très-belle et qui chantait très-bien. Sur la fin du repas, nos moines la prièrent de chanter. Elle, fort embarrassée de ce qu'elle chanterait à des capucins, s'avisa de leur chanter le *Pange lingua*. Eh ! mademoiselle, lui dirent les moines, nous avons du *Pange lingua* par-dessus les oreilles, ayez la bonté de nous chanter autre chose..... Le conte était gai, mais il n'était pas sensé. Je répondis au docteur : Si vous ne voulez pas chanter le *Pange lingua* que vous savez, et que vous veuillez chanter le *Pange lingua* que vous

ne savez pas; que la princesse de Gallitzin ait la même fantaisie; que le prince et moi nous en fassions autant : docteur, j'ai peur que notre concert ne soit bien mauvais. Qu'en pensez-vous? Songez, je vous prie, que les deux capucins savaient à merveille le *Pange lingua* que la demoiselle leur chantait, et que j'ignore parfaitement le *Pange lingua* que je vous demande.

Les Hottentots se frottent de la graisse des animaux, bœufs, moutons, buffles, serpens : ils en ont les membres plus souples, la transpiration moins abondante, le corps moins exposé aux insectes, leurs pieds nus moins sensibles à la dureté des cailloux, ils marchent plus long-temps et ils en sont moins fatigués; mais ils exhalent une puanteur qui se répand jusqu'à cinquante pas à la ronde; ils s'oignent aussi de la graisse qui reste de leurs repas.

Si un Hottentot et un Européen sont attaqués par un lion, l'animal poursuit le Hottentot de préférence, déterminé apparemment par la vapeur de la graisse qui frappe son odorat.

M. Gordon disait que Kolb, auquel M. de Buffon s'en était rapporté, n'était qu'un ignorant et un menteur; mais il louait la véracité et l'exactitude de M. l'abbé de Lacaille, qui, ajoutait-il, s'est rarement trompé. Les Hollandais du pays lui portèrent la plus grande vénération, ne pouvant concevoir comment un homme était venu de si loin et à travers mille périls divers, pour le seul progrès de l'astronomie, et sans aucune vue d'ambition et de fortune.

A propos de Surinam, quelqu'un dit que dans cette colonie les femmes se remarient jusqu'à cinq ou six fois.

Un voyageur nous confirma les observations de M. Bancroft sur l'anguille de Surinam, que le choc qu'elle fait éprouver ressemble parfaitement à l'explosion électrique de la bouteille de Leyde, et qu'il est accompagné de l'étincelle.

Le docteur Robert, je crois, ajouta que la torpille avait un organe qui lui était propre, et par lequel elle s'électrisait en plus et en moins; que cet organe recevait trois gros troncs de nerfs, dont les rameaux, qui ne servaient ni à son mouvement, ni à son sentiment, ni à sa vie, semblaient, en se distribuant à toutes les parties de son corps, n'avoir d'autre usage que d'y diriger, selon les circonstances, la puissance électrique.

Sur ce récit, je pensai qu'on aurait bien dû priver l'animal de cet organe, et observer les conséquences de l'amputation sur l'économie animale de la torpille.

J'ai connu à La Haye le bon et célèbre Camper. Il nous dit que l'éléphant n'avait point de bourses; que ses testicules se joignaient aux reins; que cet animal avait un ligament vigoureux, de la queue à l'occiput; que ce ligament servait à soutenir sa tête pesante, et que la verge avait des muscles rétracteurs.

Il nous démontra par l'expérience qu'un trou fait à l'os de la cuisse des oiseaux de proie transmettait

l'air aux poumons, d'où il sortait par le bec, et que du bec il repassait des poumons dans la cavité des os. Au hibou, l'air va remplir les os des vertèbres; à d'autres oiseaux, il s'insère jusqu'entre les tables du crâne. Les os des cuisses sont remplis de même aux oiseaux qui marchent beaucoup. Il y a communication du poumon à une concavité placée à la tête de l'os de la cuisse, par le moyen d'un canal qui suit le prolongement de la plèvre.

Il connaissait parfaitement les physionomies nationales. Il dit d'un gentilhomme qui m'avait accompagné de la Russie en Hollande, celui-là est Grec, et il l'était; ce valet qui est derrière lui est Kalmouck, et cela était vrai. Il accusait tous les artistes d'avoir péché sur ce point. Il a écrit un traité de dessin, où il indique des principes par lesquels on peut, sans interruption, aller de la figure des dieux à la figure de telle nation que l'on voudra; de la figure nationale de l'homme, du nègre, à celle du singe; et de celle-ci jusqu'à la tête de l'oiseau, du héron et de la grue.

Je trouvai à La Haye deux étrangers, un mari et sa femme, et le mari, au bout de cinq ans de mariage, aussi amoureux de sa femme que le premier jour des noces. Cet homme cependant était malheureux, par les vapeurs cruelles dont sa femme était tourmentée. Un jour que je lui disais qu'il y avait un remède aux vapeurs. — Oui, me répondit-il, je le connais; je suis jeune, j'aime ma femme, je l'emploie le plus qu'il m'est possible, et il n'y fait rien. — C'est que

ce n'est pas le mien. — Et quel est le vôtre? — Seriez-vous grand comédien? — Je serais le diable, s'il s'agissait de guérir ma femme ; mais quel rapport y a-t-il entre la maladie de ma femme et le talent du comédien? — Plus que vous ne croyez. Demain restez dans votre lit, ne souffrez pas qu'on ouvre vos rideaux. Lorsque vous serez levé, demeurez à côté de votre feu, en robe-de-chambre, le bonnet de nuit enfoncé sur les yeux, et refusez absolument de sortir et de vous habiller ; en un mot, feignez des vapeurs. Votre femme, à qui vous êtes cher, vous promenera de ville en ville, vous fera danser, vous entraînera dans la société malgré vous, et guérira de ses vapeurs réelles par les efforts continus qu'elle emploira pour vous délivrer de vos vapeurs simulées..... — Je ne sais s'il suivit mon conseil ; mais je suis sûr qu'il était bon. Le point important est de réveiller dans le vaporeux ou la vaporeuse quelque intérêt assez puissant pour les déterminer à se secourir eux-mêmes.

Camper prétendait que ce n'était pas le péché d'Adam, mais la Providence, qui, pour prévenir les fausses couches, avait rendu les accouchemens douloureux.

Il avait essayé la section de la symphyse des os pubis sur une truie; l'opération lui avait réussi, et l'animal était resté sans infirmité, était devenue pleine, avait porté et mis bas heureusement ses petits.

SCHEVELING.

Scheveling est un très-joli village, qui est bien bâti, et dont la population augmente tous les jours; il est proche de la mer, et à peu de distance de la Haye.

C'est là que j'ai vu l'horizon obscur, la mer couverte de brumes, les flots agités, et au loin, sur de gros bâtimens, de pauvres pêcheurs à la voile entre deux lames; sur le rivage, une multitude de femmes transies de frayeur et de froid, se réchauffant au soleil. En hiver et au printemps, Scheveling était, dans toutes les saisons, ma promenade favorite. J'ai été cent fois effrayé sur le sort de ces hommes, à qui les mauves et d'autres oiseaux de mer disputaient le poisson au milieu de la tempête; lorsque la pêche était faite et les vaisseaux arrivés, la plage se couvrait de toutes sortes de poissons. Ces bonnes gens ont la simplicité, la franchise, la piété fraternelle et filiale du vieux temps; c'est l'amour conjugal des premiers âges du monde. A mesure qu'ils descendent de leurs navires, leurs femmes se précipitent entre leurs bras; ils embrassent leurs pères et leurs enfans; chacun se charge de poissons; le fils jette à son père un cabillaud, un saumon que le vieillard porte en triomphe dans sa chaumière, en bénissant le ciel qui lui a donné un enfant aussi laborieux et si bon. Cet exemple s'est transmis de temps immémorial aux petits-enfans. Entré dans son domicile,

la vue du poisson réjouit la compagne du vieillard, bientôt il est dépecé, les amis du voisinage invités, bientôt il est dévoré, et cependant le domicile retentit d'actions de grâces à Dieu et de chant d'allégresse.

Il est d'un usage, dont la date reculée n'est pas connue, que jamais pêcheur à Scheveling ne s'est mis en mer sans une cruche d'huile. Lorsque le flot menace le bâtiment d'être brisé, il verse un peu de cette huile sur la mer et le flot tombe; mais il faut, disent-ils, pour user de cette ressource sans fâcheuses conséquences, qu'il n'y ait aucun autre bâtiment au voisinage, sans quoi le flot redoublerait de fureur contre le bâtiment voisin.

Un navigateur dans la mer des Indes, ne sachant plus quel parti prendre dans la tempête, fit défoncer et répandre peu à peu sur les eaux ses tonneaux d'huile, et échappa au naufrage.

Cet effet de l'huile sur les flots, annoncé par Pline, dont on s'est moqué si long-temps, est aujourd'hui bien constaté. L'huile, en aplanissant le flot, montre les écueils qu'il dérobait à la vue; l'huile, en aplanissant le flot et rendant à l'eau le calme et la transparence, montre les endroits avantageux pour la pêche; l'huile apaise le bouillon de l'eau qui est demeurée assez long-temps sur le feu.

Lorsque Pline assure que le vinaigre dissipe les trombes, qui osera le démentir?

L'huile animale a moins d'efficacité que l'huile végétale.

Les habitans de Scheveling ne se marient guère qu'il n'y ait un enfant de fait. A cette occasion quelqu'un dit qu'à Souzdal, en Russie, on demandait d'une fille si elle avait eu des enfans, et que lorsqu'on répondait que non, elle ne trouvait point d'époux.

LEYDE.

C'est là qu'on peut goûter et les agrémens de la ville et la douceur de la vie champêtre. J'ai parlé ailleurs de quelques prérogatives des habitans de cette ville.

HARLEM.

Harlem est une très-jolie ville; mais quelle est celle de la Hollande dont on n'en puisse dire autant? Elle rappelle par ses canaux, ses maisons, ses arbres, ce qu'on raconte de la Chine. On prendrait ses maisons pour des modèles un peu somptueux d'un palais; ils étaient à mes yeux de grands hygromètres, et je m'attendais à tout moment d'en voir sortir l'homme au beau temps, et d'y voir rentrer la femme en temps de pluie.

Autour de l'édifice de Saint-Pierre, les mauvais lieux étaient autrefois adossés à la maison de Dieu. Le bailli à qui les courtisanes étaient soumises, les faisait châtier, surtout lorsqu'elles étaient jolies, et qu'elles ne travaillaient pas assez à son gré; on les renfermait dans la maison de correction où elles étaient bien fouettées, pour leur apprendre à être à l'avenir plus libertines. Ce scandale a cessé; les

filles ont été déménagées, et on ne les conduit plus à l'hôpital que pour leur faire expier leur dissolution, et les amener, s'il se peut, à de meilleures mœurs.

D'espace en espace, au-dessus des portes des maisons, on voit de petits écriteaux de toile taillés en carré. Je demandai ce que cela signifiait, et l'on me répondit qu'il y avait là une accouchée; que la mère et l'enfant se portaient bien; que l'enfant était un garçon, et que, jusqu'aux relevailles, on n'y pourrait, sans péril d'être assommé à coups de pierres, exercer aucune action juridique, ni pour dettes, ni pour d'autres délits, tant on avait d'égards pour celui et pour celle qui avait donné un citoyen de plus à la république.

J'ai parlé des fleurs et des blanchisseries de Harlem, et de l'usage de parsemer les couches de tourbe pulvérisée.

Pendant la kermesse, il y a des filles de joie, des musicos, opéras, comédies, toute la licence possible des mœurs; cet intervalle écoulé, on rentre dans l'austérité accoutumée.

On ne passe point à Harlem sans aller entendre les orgues; elles sont immenses: entre les différens jeux, tous très-doux et très-agréables, on distingue la voix humaine.

J'eus le bonheur de rencontrer en Hollande M. le baron de Gleichen. On n'a guère plus de lumières, plus d'esprit, de finesse et de goût que lui; nous fîmes ensemble plusieurs voyages, entre

autres celui de Harlem. Nous allâmes à l'opéra-comique; on joua les *Chasseurs* avec *Zémire* et *Azor* en hollandais ou en flamand, je ne me souviens plus lequel des deux; nous n'entendîmes que la musique, et ne sentîmes que plus vivement le mérite de Grétry; quelque facilité qu'aient les vers du poëte, ils nous parurent autant de poids attachés au pied du cygne à qui ils ôtaient la légèreté de son vol. Il nous sembla que la prosodie hollandaise ou flamande était beaucoup plus marquée que la nôtre.

M. le baron de Gleichen avait beaucoup d'esprit, se croyait malade, et il était promené de contrées en contrées par son imagination et des ascarides. Je ne cessais de lui dire : M. le baron, savez-vous ce que vous faites? vous cherchez un médecin qui vous tue, et vous le trouverez.

AMSTERDAM.

Amsterdam est une ville infecte. Je ne sais de quels moyens les habitans se sont servis pour en purifier l'air; mais je crois qu'ils se seraient épargnés une bonne partie des 40 à 50 millions qu'ils y ont inutilement dépensés s'ils avaient pensé à tenir les rues plus larges, et à les laver deux fois par jour avec des pompes, à donner plus de profondeur aux canaux, et à défendre expressément d'y laver le linge et d'y jeter aucunes immondices.

On dit que la ville d'Amsterdam a 200,000 florins de revenus par jour. Il n'y a pas long-temps qu'elle fut tentée de rembourser la dette entière de la province, ce qui ne fut pas exécuté, par la crainte que les particuliers embarrassés de leur argent, ne le versassent hors du pays. Les particuliers embarrassés de leur argent, là où ils se forme sans cesse des entreprises de commerce lucratives!...

En général, si l'argent emprunté coûte plus d'intérêt qu'il n'en rend, il faut rembourser; si au contraire, il en rend plus qu'il n'en coûte, il serait absurde de se liquider. Dans le premier cas, si l'Etat ne rembourse pas, il continue de s'endetter, aux dépens du citoyen sur lequel il faut qu'il reprenne, d'une ou d'autre manière, le déficit d'un intérêt qu'il paie au delà de l'intérêt qu'il perçoit. D'ailleurs le crédit est le grand ressort d'un Etat, et la liquidation des dettes ajoute toujours au crédit. En général, ce qu'un Etat peut faire de mieux, c'est donc de se liquider. Sa liquidation consommée, c'est alors qu'il peut économiser pour le besoin à venir; c'est alors qu'il peut s'occuper du bonheur commun par la diminution de l'impôt.

On compte à Londres un million d'habitans, à Paris huit cent mille, à Naples quatre cent mille, à Amsterdam trois cent cinquante mille; la population ne paraît pas avoir augmenté depuis vingt ans.

Le port est large d'un quart de lieue et long d'une demi-lieue. Quand je le vis il était couvert de bâtimens, dont les mâts formaient une forêt. Rien

sur toute la surface du globe ne réveille l'idée d'une aussi prodigieuse opulence. Qu'était-ce que Sidon et Carthage, en comparaison ? Il y avait dans ce port deux à trois cents bâtimens. Le nombre en hiver est ordinairement de douze cents. Il y a plusieurs sorties, toutes également commodes pour les vaisseaux marchands ; celle du Texel convient davantage aux grands vaisseaux, mais elle s'envase de jour en jour, ce qui donne de l'inquiétude ; car, avec le temps, elle peut se fermer entièrement. A présent on se sert du chameau ; le chameau est un grand coffre de bois qu'on fait enfoncer dans la mer jusqu'à fleur d'eau en le remplissant ; alors on en accroche un à chaque côté du vaisseau ; on les vide tous deux en même temps, et à mesure qu'ils sont vides ils élèvent le vaisseau. Ce moyen est ingénieux et simple.

La maison de ville d'Amsterdam est un grand et bel édifice bâti en pierre de taille, et revêtu intérieurement en marbre ; sa longueur est de cent dix pas communs et sa largeur de quatre-vingt-quatre. L'architecture en est estimée. Les fondemens ont presque autant coûtés que le reste. On y garde la banque ; la justice s'y rend, les prisonniers y sont détenus ; on y fait la ronde pendant la nuit. L'hôtel-de-ville a coûté 3 millions de construction.

C'est un lieu fort agité. Les boutiques m'ont paru petites, mais présenter une grande variété de marchandises.

Sur les quais il n'y a que le passage d'une voiture, non compris le chemin pour les gens de pied. Si les équipages y étaient aussi nombreux qu'à Paris, les embarras ne finiraient point; il n'y a de débouchés qu'à l'entrée et à la sortie des ponts.

Les carrosses et les marchandises y sont portées sur des traîneaux. Les obstacles que les carrosses formeraient, et la crainte que des maisons pilotées n'en fussent ébranlées, firent qu'autrefois on ne permit le carrosse roulant qu'aux magistrats et aux médecins.

Il y a cinq tours, chacune avec son horloge; ces tours sont placées de manière que l'heure est facilement entendue dans chaque quartier.

Je reviens sur la population, non d'Amsterdam, mais de la Hollande entière. Il y a depuis plus de soixante ans le même nombre de bâtimens pêcheurs à Scheveling; la consommation en poisson, la principale, est donc la même. D'autres diront peut-être, la consommation en poisson est la même, donc elle augmente en d'autres alimens; donc on mange moins de poisson en Hollande, ce qui ne prouve pas que la Hollande se peuple moins.

A Amsterdam j'ai été bien nourri, mal couché et mal servi; les domestiques sont fort intéressés et peu attentifs, il n'y en a pas de superflus, et ils ont trop à faire pour être également à tout. J'avertis les voyageurs de faire leur prix dans les auberges; cela n'est peut-être pas trop nécessaire, mais c'est le plus sûr. Je me souviendrai toute ma vie que le jour de Pâques j'ai payé à Benten cinquante sous

d'une tartine de beurre, et que mon compagnon de voyage paya un florin un verre de bière aux portes d'Utrecht.

Pierre Ier, qui avait été charpentier en Hollande, y fit un second voyage comme czar, et dit à un bourguemestre qui lui faisait les honneurs de la ville : J'ai tout amélioré dans mon pays, il n'y a que moi que je n'ai pu changer, je suis resté féroce comme je l'étais..... et la suite prouva bien la vérité de son propos.

Alors on mit à mort un malheureux. Pierre se fit rendre compte de l'appareil du supplice; mais, comme il n'en trouvait pas la description assez claire, il dit, Il n'y a qu'à prendre un de mes esclaves et le rouer. On lui représenta qu'outre l'atrocité de cette action qui révoltait, il ne serait pas possible de le satisfaire. — Eh ! pourquoi donc? dit-il ; ne suis-je pas maître de mon esclave? et n'en puis-je pas disposer à mon gré? — Chez vous, peut-être, lui répondit le bourguemestre, mais non pas ici. Tout esclave qui a mis le pied en Hollande y devient libre et n'appartient qu'à lui-même..... Qu'est-ce qu'un esclave dans l'esprit d'un tyran?

DELFT.

Je ne dirai rien de Delft, sinon que Delft est la sépulture du prince d'Orange.

UTRECHT.

Il y a un espace immense de terre inculte et dé-

serte au-delà d'Utrecht, ce sont des communes. La vente de ces communes, bien que d'un prix excessif, ne produirait presque rien pour chaque particulier. Ainsi le terrain reste comme il était, et le bien public est oublié.

Il y a à Utrecht un pilier de l'église de Sainte-Marie, fondé sur des peaux de bœuf, ainsi qu'il est attesté par l'inscription suivante.

Accipe, posteritas, quod per tria sæcula narres:
Tauricis cutibus fundo solidata columna est.

« Postérité, apprends ce que tu rediras pendant trois « siècles: cette colonne a été fondée sur des peaux de « bœufs. »

SAARDAM.

J'ai fait le voyage de Saardam avec M. le baron de Gleichen. C'est un assemblage de chaumières disposées en fer à cheval, sur les bords de la Saar; les unes en briques, les autres en planches, presque toutes séparées par des plantations d'arbres, et leurs jardins forment des rues droites le long d'un canal dont elles sont séparées par un parapet. On ne voit rien dans les compositions romanesques des paysagistes de plus agréable et de plus piquant. A l'entrée de chaque rue il y a un petit pont de bois qui aboutit au parapet. A chaque pas c'est un point de vue tout nouveau. Nous avons dîné dans une auberge placée au centre du fer à cheval, d'où nous voyions couler sous nos pieds et sous nos fenêtres la Saar; qui est fort large, tandis que nos regards

se promenaient de droite à gauche sur la rive, le long de ces jolies petites maisons, et les remparts de la ville à la distance d'une petite demi-lieue. Et ces remparts-là, savez vous ce que c'est? Trois à quatre cents moulins à papier, à planches, à huile et à grains, et en nettes et charmantes chaumières. Savez-vous par qui elles sont habitées? Par des paysans en habit de campagne, par des paysanes en habit de paysanes, par des hommes riches, de 5, 6, 700,000, jusqu'à un million de florins; les parens qui les refuseraient à un baron d'Allemagne, les donnent en mariage à leurs égaux. C'est un des chantiers de la Hollande. C'est là que Pierre Ier fut gourmandé pendant deux ans par des charpentiers dont il prenait quelquefois et gâtait les outils. Nous y avons vu trois grands vaisseaux en construction, et des magasins de planches sans fin. Nous sommes allés et nous sommes revenus en bateau. Nous avons visité les écoles publiques, pleines de jolis enfans, quoiqu'il n'y ait rien de moins commun en Hollande que de beaux hommes et de belles femmes. Entre ces jeunes filles j'en remarquai une qui semblait porter son histoire écrite dans ses yeux; elle était belle, cependant elle n'était pas très-belle; mais on n'a jamais vu un tour de visage plus séduisant, un teint plus éclatant, des joues colorées d'un incarnat plus vif et le regard d'une tendresse, d'une volupté, d'une expression à troubler l'âme la plus froide. Dieux! qu'elle expression! Je suis fâché de n'avoir point demandé et écrit son nom.

Il y n' a pas encore long-temps que la fille de la maison où Pierre Ier. s'était retiré vivait encore. Elle était tombée dans l'enfance ; ses yeux étaient fermés ; seulement quand on prononçait le nom de Pierre ils s'ouvraient, il s'en échappait quelques larmes, et se refermaient.

Il faut faire le voyage de Hollande avant celui d'Italie, voir la grisette charmante avant la dame de qualité ; ou, si l'on aime mieux, Berghem avant Raphaël.

A Saardam, les femmes portent des cotillons plissés comme des éventails, le corset étroit, et chapeau de paille ; on n'y voit pas seulement l'échantillon d'une gorge dans toute une année. Elles ont des dentelles, des bagues au doigt, des boucles aux oreilles, les jambes à demi-nues, et relèvent le fumier avec des fourches.

Un nommé Calf, habitant du pays, fit le voyage de Paris sous le nom du baron Deveau ; c'était un homme qui avait eu beaucoup d'éducation, et qui ne manquait de lumières, ni d'esprit, ni de politesse. Il se répand dans le monde, dépense quelque cent mille florins, et s'en revient dans son village reprendre son état et son vêtement de paysan.

Deux Français qui l'avaient connu arrivent à Amsterdam avec des lettres de change qui n'étaient pas encore à leur échéance : ils en cherchent inutilement la valeur ; ce contre-temps les soucie. Alors ils se rappellent le baron Deveau, et s'en

informent ; le hasard voulut qu'ils s'adressassent à quelqu'un qui a été lié avec Calf, et dont l'histoire de son voyage de Paris n'était pas ignorée ; ce quelqu'un leur dit : Je sais, messieurs, de quel baron vous parlez, et je ne tarderai pas à vous le présenter. C'était un jour de dimanche. Le lundi nos Français se rendirent chez cet habitant officieux, qui les conduisit sur le marché où Calf, le fouet à la main, debout sur le devant de sa charrette à quatre roues, arrivait avec son beurre, son fromage, ses œufs et son lait. Tenez, leur dit leur conducteur, le paysan que vous voyez est, si je ne me trompe, votre baron. Les Français le reconnurent sans peine. Ils vont à lui ; il les reconnaît, les embrasse et leur fait des offres de services. Ils lui expliquèrent leur embarras. Calf leur dit : Quoi ! ce n'est que cela ? venez demain à Saardam, je vous attends entre une heure et deux, ni plus tôt, s'il vous plaît, ni plus tard. Le jour marqué ils arrivent à l'heure indiquée. Calf, vêtu de son habit de baron, leur ouvre sa porte, ils entrent ; on sert un bon dîner sur une table ronde, autour de laquelle il n'y avait pas d'autre siége que de petites barriques de bois sur lesquelles il fallut bien s'asseoir, Calf leur disant qu'il ne pouvait les honorer davantage qu'en les traitant à la manière du pays. Le dîner fini, il ajouta : Je vous prie, messieurs, de ne pas trop dédaigner ces siéges rustiques, ils en valent bien d'autres. On lève les couvercles, et l'on y voit des amas d'or ; ils contenaient cha-

cun environ 200,000 florins, et tous ensemble environ deux millions. Quant à vos lettres de change, en quelles espèces, ajouta-t-il, souhaitez-vous que je vous les paie? en piastres, en louis de France, en guinées, en ducats? vous n'avez qu'à dire.

Ce Calf vit encore; et le fait que je viens de raconter est notoire.

De Saardam je revins à La Haye, où je ne restai pas long-temps. Après avoir encore une fois visité la mer à Scheveling, je partis pour Roterdam. J'arrive, je salue dèrechef Erasme et la Meuse, et je m'achemine vers le Moordik.

ROTTERDAM.

C'est une grande et belle ville, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire.

On raconte que la tour de la grande église, autrefois inclinée à l'horison, fut redressée par un architecte; et afin qu'on n'en doutât pas, le fait et ses circonstances furent gravés sur une plaque d'airain au dedans et au bas de la tour. En 1540, on éleva une statue de bois à Erasme; une de pierre, en 1557; et celle de bronze, qui existe, en 1622. Cela n'est peut-être arrivé qu'à lui, d'entre les hommes de lettres dont on a honoré la mémoire par des monumens.

RETOUR EN FRANCE.

Pays-Bas Autrichiens.

J'ai passé le Moordik en allant par le calme et revenant par la tempête. Ce petit bras de mer n'est effrayant et fameux que par la mort d'un prince d'Orange qui y fut précipité, lui, sa voiture et ses chevaux. J'ai fait mes adieux au pays de la liberté, et j'entre dans les Pays-Bas Autrichiens.

Sur des mémoires du feu comte de Cobentzel, le tarif de la recette et de la dépense, en 1752, donnait pour la dépense totale, abstraction faite de l'entretien des troupes impériales. . 4,205,326 flor.

Et pour la recette. 4,360,211

Il y avait donc à recevoir plus qu'à dépenser. . . . . 154,885 flor.

Si Sa Majesté impériale avait secouru les États-généraux des provinces du bon des recettes domaniales, qui se montaient à 317,463 florins 3. 11. $\frac{1}{2}$., il ne serait resté pour l'entretien des troupes, que 472,347 florins 18. 8.; et comme il fallait environ 2 millions 7 à 8 cent mille florins pour l'entretien des troupes, en payant sur le pied effectif, ou en fournissant à part les deniers nécessaires pour les recrues et les remontes, il en résulterait une indispensable nécessité de prendre d'autres arrangemens, par lesquels les États-géné-

raux suppléassent au déficit, qui passait alors la somme de deux millions de florins. A-t-on pris, n'a-t-on pas pris un arrangement? je l'ignore; mais je lis, dans les mémoires que j'ai cités, que le pays était écrasé, et que les gens sensés prétendaient qu'il en faudrait incessamment revenir au tarif de 1732. Ce tarif ne subsistant plus, il y a quelque apparence que l'administration fiscale de ces provinces avait été changée.

POPULATION ET AGRICULTURE.

En 1732, il y a quarante ans, les chaussées n'étaient pas connues dans les Pays-Bas autrichiens; alors un bonnier de terre de la meilleure qualité, à la portée des grandes villes, ne valait tout au plus que 4 à 500 florins. Le bonnier de terre à la distance d'une lieue de ces villes ne coûtait que 250 à 300 florins. Aujourd'hui qu'il y a des chaussées, le bonnier des premières terres dont j'ai parlé se monte jusqu'à 1000, 1200, 1500 florins; et le bonnier des dernières va jusqu'à 800 et 1000 florins. Si les parties de terre mises en vente ne sont que de trois, cinq à huit bonniers, ce sont les paysans mêmes qui en sont acquéreurs. Ce qui précède a lieu jusqu'à ce jour dans le Brabant, le Hainault et le comté de Namur.

A la distance d'une lieue des grands chemins, le revenu des terres et leur valeur sont restés sur l'ancien pied, cela est comme cela était il y a cent

ans. C'est la même chose pour les terres incultes. Où il y a de grands chemins, les paysans peuvent aller au marché l'hiver ; ailleurs les routes sont impraticables. Alors le paysan ne sème et ne cultive que ce qu'il peut conduire à la ville dans la belle saison ; il ne nourrit de bêtes à cornes que ce qu'il lui en faut pour avoir la quantité de beurre et de fromage qu'il peut débiter en automne ; le fumier manque, les terres ne sont pas engraissées, et on les appelle ingrates. Avant la construction des routes il y avait beaucoup de terres incultes, beaucoup qui ne portaient que tous les deux ans. Aujourd'hui on récolte tous les ans ; elles donnent encore, dans la même année, en sus de leur produit en grains, du trèfle, de la navette, des pommes de terre, des légumes et d'autres denrées pareilles. Il y a dans ce pays beaucoup de communes, de marais, de bruyères, de forêts bien cultivés. Le produit en serait décuple ; mais le luxe attire les bras dans les villes. Il y a beaucoup de valets ; il n'y a pas de marchand qui n'ait le sien, et le plat pays se dépeuple.

Un gros censier tient jusqu'à cent cinquante, deux cents bonniers de terres en labours. Ces gros censiers envoient leurs enfans à Louvain, où ils font leurs études ; l'aîné succède à son père, les autres se jettent dans l'état ecclésiastique, les filles sont mises en couvent et se font religieuses. La dot claustrale des filles des censiers de la première classe va jusqu'à 4 et 5000 florins, sans compter la pension viagère ; celle des filles de censiers de la deuxième classe

est de 2 à 3000 florins. On avait fixé le nombre des religieux pour chaque maison de mendians, et ce nombre est triple, quadruple, de la fixation légale; c'est que, grâce à la superstition des peuples, les quêtes sont excellentes.

Il y a des politiques dans le pays qui pensent qu'il faudrait réduire à cinquante ou soixante bonniers par censier, la plus grande quantité de terre qu'il leur serait permis de labourer; il résulterait, disent-ils, de cette répartition plus de familles en état de subsister honnêtement, une plus grande population du département, et une amélioration de culture. Ils ajoutent que les propriétaires y gagneraient, parce qu'il y aurait plus de concurrens aux baux. Un censier qui loue aujourd'hui cinquante à cent bonniers d'un propriétaire, ne rend tout au plus que 10 florins par bonnier, et plusieurs même n'en rendent que 6 florins; au lieu qu'en dénombrant la nodiation par parties de cinq, dix, quinze bonniers, un petit censier en pourrait offrir depuis 18 jusqu'à 24 florins.

Il y a aux Pays-Bas cinq millions d'âmes, deux millions dans les villes, trois millions dans les campagnes. En 1745, il y avait à Bruxelles soixante mille habitans des deux sexes au-dessus de quatorze ans, en tout cent mille non compris les couvens, les chanoines et autres ecclésiastiques, dont le nombre excédait trois mille deux cents, c'est-à-dire cinq pour cent des soixante-trois mille; et dans le même rapport sur les deux millions d'habitans des villes,

il y aurait cent mille ecclésiastiques et autres célibataires religieux; et à un pour cent des trois autres millions il y en aurait trente mille. Il y a donc cent trente mille célibataires religieux dans les Pays-Bas autrichiens; sur ce nombre un tiers de mendians, qui seraient mieux à la culture des terres et dans les manufactures, qu'avec une besace sur les grands chemins. Tous ces calculs ne sont pas contestables, ils ont été pris sur les registres même du receveur des Etats.

Dans l'état actuel des choses, lorsque la récolte est abondante, elle peut fournir à la consommation pendant trois ans. La sortie des grains et semences, branche de commerce la plus forte, rapporte, soit en argent, soit en marchandises, 22,000,000 et demi de florins; cependant, depuis trente ans, le commerce décline au désavantage du pays de 2 à 3 pour cent, malgré tous les efforts des manufactures.

Les remises et décomptes vont annuellement au-delà de 6,800,000 de florins du pays; ce dernier calcul est établi sur les registres des bureaux d'entrées et sorties, sur le prix courant d'Amsterdam avec la France; pour le vin, il faut passer un quart en fraudes et recels des valeurs.

Chaque personne de tout âge, l'une portant l'autre, consomme pour 1 sou et demi de pain ou de farine; donc, la consommation de cinq millions se monte à 250,000 florins par jour, et par an à 89,150,000 florins.

En supposant la sortie des grains à un quart du montant de la consommation, les grains ne s'achet-

fent qu'argent comptant; on a, en temps de récolte médiocre et commune, 22,287,500 florins. Mais il en reste dans le pays ce qu'en exigerait la consommation de l'année suivante; donc, année médiocre et commune, sur les seuls grains propres à la nourriture de l'homme, c'est 111,437,500 florins, non compris les grains mis en bière et en eau-de-vie, qui peuvent monter à la moitié de cette somme; pour cette moitié, 55,718,750 florins en totalité de la production des grains d'une année consommés et exportés 166,156,250 ; évaluant à la moitié de cette totalité tous les autres fruits de la terre, c'est 83,578,125 fl.: donc, la production totale des fruits de la terre, non compris les bois, les minéraux, ce qui est récolté dans les granges est de 250,734,475 fl., argent courant de Brabant.

Il se présente une autre raison de réduire la quantité des terres labourables pour les plus gros censiers à cinquante mille bonniers, c'est la nécessité de faire et d'entretenir les chaussées. Les gros censiers s'occupent à rendre les chemins impraticables, et à empêcher les petits paysans à prendre des terres à ferme; les premiers ruinent les chemins de propos délibéré, et mettent obstacle à leur réparation, sans se cacher de leurs motifs, qui sont les mêmes pour lesquels ils gâtent ceux des carrières aux grandes routes, où l'on ne conduit pas trois cents pavés avec moins de six à huit chevaux.

MANUFACTURES ET FABRIQUES.

On ne trouve guère d'argent pour fonder une manufacture, qu'à 30 florins pour cent. Il y a, comme parmi nous, des corporations, corps et communautés de métiers.

On ne sait que trop que toutes les compagnies et sociétés exclusives sont nuisibles à l'État, et nuisibles aux particuliers qui ne sont que prêteurs d'argent, et qui finissent toujours par perdre leur mise.

Exemple. On propose une entreprise à former avec un capital de 100,000 florins, à 1000 florins par action : c'est cent actionnaires; chacun prend autant d'actions qu'il lui plaît. Le directeur est fixé à cinq ou six, et il a ses gages; lui seul sait le secret de l'entreprise. On lui donne un sous-directeur qui a une action, et n'en peut avoir davantage. Il a aussi son gage. A ce sous-directeur, teneur de livres en premier, on accorde deux commissaires, ou teneurs de livres en second; ils ont une action en commun. Il s'agit de la pêche du hareng; on achète donc cinq bâtimens ou flebots à 40,000 florins; ils vont, ils reviennent, on répartit la totalité du produit en quinze parties; huit de ces parties sont employées à bonifier l'achat, à payer les ustensiles et autres dépenses pareilles; sept des deniers clairs se divisent entre le capitaine et les matelots, en tout neuf personnes. Le capitaine ordonne, selon son droit, au teneur de livres de lui délivrer ce qui est néces-

saire à l'entretien de son navire et de ses matelots.

Les commissaires sont ordinairement des maréchaux, des tonneliers, des boulangers et autres gens commerçant de tout ce qui convient au navire et à l'entretien de l'équipage. Ils font cause commune dans toutes leurs livraisons; ils deviennent doubles, triples actionnaires. Ils enflent leurs comptes à discrétion, les autres actionnaires n'y entendent rien, et ils reçoivent en aveugle tous les acquits de paiement. Le compte clos, il résulte que les huit quinzièmes sont tombés en pure perte pour l'achat des navires et autres frais. Il en est de même d'un autre huitième. Alors les commissaires et le teneur de livres allèguent tant de raisons, qu'à la troisième année on commence à parler d'une avance de 25 pour cent. C'est ainsi que dans la suite l'argent disparaît, et que les actionnaires, dégoûtés, finissent par abandonner leurs capitaux à la merci de ceux qui ont eu la direction et le maniement de la chose.

NAVIGATION.

La navigation des Pays-Bas est bornée aux rivières et aux canaux, elle ne s'étend pas au-delà du fort Lillo, qui appartient à la généralité de la république, et dont le bureau de la douane est propre à l'amirauté de la province de Zélande.

Ils ont deux ports, Ostende et Nieuwport; mais la jalousie qui dure entre les Flamands et les Brabançons en différa long-temps le rétablissement. Dans

la crainte de recevoir la loi des Flamands, les Brabançons continueront à préférer l'Escaut.

En creusant un canal depuis Ostende, par la Flandre jusqu'à l'embouchure de l'Escaut vis-à-vis Anvers, ouvrage qui n'aurait pas beaucoup plus coûté que la coupure de Flandre, on se serait passé de la république de Hollande, et l'on aurait pu établir des comptoirs dans toutes les villes maritimes de l'Europe; mais les Flamands n'y consentiront jamais, et le traité de Munster s'y oppose. Ainsi nous en sommes réduits à notre navigation interne, les Brabançons à fréquenter l'Escaut pour aller compre l'est en Hollande, ou Zélande, et les Flamands à se servir de leurs ports d'Ostende et de Nieuport.

Mais la navigation interne a un autre inconvénient, c'est la gêne par le corps des bateliers, partout où il y a des canaux et des rivières. Anvers est le seul endroit où on les contienne dans leur devoir; partout ailleurs, si un marchand a besoin d'un navire pour le transport de quelques livraisons, il faut qu'il fasse sa demande au doyen, déclarant ce qu'il veut transporter, et en quel endroit. Le doyen fait naître des difficultés; le marchand est remis de semaine en semaine; et cependant les marchandises dont il se proposait de faire la traite se trouvent fournies par un batelier. Ils ont inventé nombre d'autres moyens de lasser le commerçant et de s'emparer du commerce. Ou qu'on permette à chacun d'être batelier et commerçant, ou qu'on

sépare les deux corps, et que le commerçant ne soit pas batelier, ni le batelier commerçant. Il n'était permis à un batelier qu'un navire, et ils en ont chacun jusqu'à trois, sous des noms empruntés.

Ils ont des charbons de terre dont ils ne font pas la traite, quoique ce soit un objet de la plus grande consommation, comme on va le voir, et qu'ils dussent être encouragés par le surhaussement des droits imposés par les Anglais à la sortie de cette denrée, et par la défense d'en exporter pendant un certain nombre d'années.

De tous temps les Anglais ont importé et importent actuellement dans la république de Hollande, malgré l'accroissement des droits, au-delà de quatre mille navires du port de quatre-vingts lastes, chaque laste de quatre mille livres, poids d'Amsterdam, ce qui fait un chargement par navire de trois cent vingt mille: ainsi, pour les quatre mille navires, la quantité de 1,280,000,000, ou un milliard deux cent quatre-vingt millions de livres pesans, qui, à raison de 6 florins courant de notre monnaie par mille livres, produit un capital de 7,680,000 florins courant du Brabant. Qu'est-ce que cela en comparaison de ce qui s'en consomme en Angleterre? Pour la seule ville de Londres il en faut au-delà de six cent mille caldrons, le caldron à trois mille livres de poids d'Amsterdam, et à 20 schellings le caldron. Si ces villes exportaient en Hollande seulement un quart de ce que les Anglais en importent, ils emploieraient à ce transport, depuis leurs fosses jusqu'à

leurs rivières et canaux, vingt-six mille six cent quatre-vingt-huit chariots à raison de trois lastes ou quatre caldrons par voiture; ce qui fournirait à la cargaison de deux mille de leurs navires, qui ne portent l'un dans l'autre que 40 lastes, ce qui rendrait 1,920,000 florins; mais pour cet effet il faudrait que ces caldrons pussent être donnés à 1 florin ou 15 sous par mille moins que n'en demandent les Anglais, dont le charbon est plus estimé.

COMMERCE.

Droits d'entrées, de sorties et autres.

La population est la même depuis cent ans.

Les fonds ou donations pour l'entretien des pauvres ont varié et se sont accrus de cent manières à un degré immense. Le nombre des mendians va toujours en augmentant, et la plupart de ces gueux sont jeunes, forts et vigoureux. Les ouvriers sortent; ils vont remplir Amsterdam, où l'on comptait, en 1765, plus de douze cents tailleurs de pierre de ces contrées, et d'autres ouvriers à proportion. La multitude des ordonnances sur le commerce détourna les étrangers de ce pays. Ce sont eux qui fournissent aux Hollandais les pierres pour leurs digues.

JURISPRUDENCE ET PROCÉDURE.

En matière de commerce, nul procès en règle à Amsterdam, si la somme n'excède pas 300 florins; au-dessous l'affaire se décide dans la chambre des

bourguemestres et par devant deux commissaires. Pour une somme considérable, l'affaire est portée à l'échevinage, dont l'appel est rare. Ces institutions sont les mêmes en Angleterre. En France, nous avons notre juridiction consulaire.

Dans ce pays-ci les affaires de commerce suivent la procédure commune et ses longueurs ruineuses. Il n'y a nulle loi en vigueur contre les banqueroutiers frauduleux, ni ailleurs, je crois. La suppression des lieux privilégiés devrait être suivie d'un adoucissement à la sévérité des lois contre les commerçans en faillites.

En Angleterre, un commerçant, quarante-deux jours après sa faillite annoncée, produit un état fidèle de ses affaires; s'il n'est que malheureux, il n'y a point de prison, on lui alloue au contraire cinq pour cent de la valeur de ses effets; si, les frais prélevés, ils suffisent pour rendre à ses créanciers 10 schellings par livre sterling. Il est vrai que cette indulgence ne peut aller au-delà de 200 liv. sterling. Si le produit net des biens rapporte au créancier 12 schellings 6 deniers par livre sterling, le débiteur a 7 livres 10 schellings pour cent, jusqu'à concurrence de 250 livres sterling. Si les créanciers touchent 15 schellings par livre sterling, le débiteur obtient dix pour cent jusqu'à la somme de 300 liv. sterling. Il n'y a point de contraintes à moins qu'on ne découvre des effets cachés pour 10 liv. sterling. Si le recel était de 20 livres sterling, il serait traité comme crime de félonie sans bénéfice de

clergé. Si les biens ne peuvent rendre au créancier 10 schellings par livre sterling, le débiteur est à la merci des commissaires, qui peuvent lui accorder une remise ; mais cette remise ne peut excéder 3 liv. sterling pour cent. Si dans la suite le débiteur se relève, les créanciers ont recours contre lui, à moins que ses effets lors de sa faillite ne leur aient produit 15 schellings par livre, ou les trois quarts.

Cette jurisprudence est pleine d'humanité; cependant elle n'a lieu que du consentement des quatre cinquièmes des créanciers.

Ces lois ont été corrigées en 1746 par un acte public, sous le titre de *an act for amending the laws relating to bankrups ;* il en est encore un, pour le soulagement des débiteurs insolvables, sous le titre de *a bill for relief of insolvent debtors.*

LUXE.

Il n'y a guère plus d'un siècle que les premières dames du pays ne portaient que des tabliers et des mouchoirs de Cambrai, fabriqués dans la contrée. Celles de l'état au-dessous, s'habillaient de toile superfine. Les autres de toiles bleues, les jours ouvrables ; les fêtes elles se mettaient en toile blanche de Cambrai ou en batiste. Les hommes étaient vêtus de drap ou camelot ouvré sur les lieux. Il ne reste plus rien de cette simplicité. Est-ce tant pis? est-ce tant mieux? Les sentimens sont ici divisés comme partout ailleurs.

Au reste, je ne connais guère de contrée qui ait fourni davantage à un luxe ruineux que celle-ci. On prétendait que celui de France avec ses soieries et ses modes, que celui d'Angleterre avec ses draps, et que celui de la Hollande avec ses épiceries, n'en approchaient pas. On conçoit qu'il s'agit de la manufacture de dentelles. Dans la seule ville de Bruxelles, il y avait plus de vingt mille ouvrières en dentelle, c'est-à-dire presque le tiers des habitans. C'était la même chose dans la plupart des autres villes. Des enfans de l'âge de six ans étaient employés à ce travail, qui leur fournissait de quoi subsister.

Les Anglais, les Français et les autres nations ont tâché d'avoir cette manufacture; on a tout mis en action pour débaucher les ouvrières; je ne doute point que nombre d'elles ne se soient laissé corrompre. Pourquoi la fabrique exportée n'a-t-elle pas réussie? Serait-ce que le goût et la perfection d'une manufacture quelconque ne se peuvent soutenir que par la multitude et la concurrence des fabricans? Serait-ce que les ouvriers éparpillés restent sans émulation et s'abâtardissent? Serait-ce que les bons ouvriers restent, et qu'il n'y a que les médiocres et les mauvais qui s'expatrient? Je serais assez disposé à le croire. Les ouvriers de Lyon n'ont rien fait qui vaille.

SCIENCE DU COMMERCE.

La science du commerce est très-étendue. Je voudrais bien savoir pourquoi, entre tant de profes-

seurs publics dans toutes les contrées, il n'y en a nulle part aucun qui donne des leçons de commerce ; le commerce a pourtant ses élémens, sa théorie et sa pratique. Il me semble qu'une école de commerce où la jeunesse se rassemblerait donnerait occasion au génie de se reconnaître. Si je fonde jamais une chaire dans la capitale, ce sera une chaire de commerce, à la nomination des plus célèbres commerçans. La préférence entre les concurrens sera donnée à celui qui aura commercé long-temps avec succès.

ABSURDITÉ

Dans l'administration des Pays-Bas autrichiens.

Ce n'est pas la seule que l'on connaisse ; mais quand on est capable de celle-ci, il n'y en a pas qu'on ne puisse commettre. On ne veut pas augmenter la paie des troupes pour épargner une dépense qui tombait autrefois tout entière à la charge du fisc de Vienne. Pour cet effet on tient le pain au plus bas prix, et pour empêcher ce prix d'augmenter, on défend l'exportation des grains, la denrée la plus importante du pays, ou on ne la permet que quand le blé est presque tombé en non-valeur ; c'est-à-dire qu'on arrête autant qu'il est possible les progrès de l'agriculture, qu'on perpétue les friches, qu'on s'oppose à la multiplication des bestiaux et des engrais, et qu'on fait plus de mal au milieu de l'abondance qu'il en résulterait de la stérilité. Cependant on sort beaucoup

de blé; mais c'est par monopole, permission tacite ou privilége exclusif. Supposons que ce privilége soit accordé à madame *Nettine ;* que fait-elle? Elle use de sa concession, dans toute son étendue, et gagne beaucoup à la quantité qu'on lui a permise. Elle en ajoute par fraude une beaucoup plus grande, et je l'en loue, car elle sert son pays en s'enrichissant.

Le ducat de Hollande vaut 5 florins de Hollande, et 6 florins justes de Brabant, d'où l'on voit que le florin de Hollande est de 15 sous plus fort que celui de Brabant. L'impératrice-reine ne tire point d'argent des Pays-Bas; on lui envoie en dentelles et tapisseries le surplus de l'imposition et des revenus; les charges acquittées ainsi, tout l'argent reste dans les provinces.

Je touche au terme de mon voyage; ma curiosité diminue à mesure que le désir de revoir les miens s'accroît, et je dirais presque que je suis attiré vers eux en raison inverse du carré des distances, et que le sentiment même est soumis à la loi de Newton. Il n'y a presque pas une de ces villes qui forment la frontière des Pays-Bas autrichiens et français, qui ne soit condamnée à être dévastée tous les quinze à vingt ans.

ANVERS

Anvers est une grande ville qui fut autrefois fort célèbre. Elle est située à la droite de l'Escaut, dans une belle plaine, à quinze lieues de l'Océan.

La rivière est si profonde, qu'elle peut amener de gros bâtimens jusque sous les murs; la mer là fait monter de 12 pieds. C'est la corde d'un arc que forme la cité. Il y avait une citadelle bâtie avec tant de simplicité qu'on en apercevait à peine l'élégance, et avec tant d'élégance qu'on n'en soupçonnait pas la force. Alexandre Farnèse, en 1584, jeta un pont à Ordam, où l'Escaut a deux mille quatre cents pieds de large.

BRUXELLES.

C'est à Bruxelles que je trouvai un marchand de vins hollandais, nommé van Keulen. Il avait été appelé dans cette ville par la mort de son fils, qui avait eu la tête fracassée contre un mur, en conduisant à la campagne des femmes de plaisir, dans un cabriolet attelé de deux chevaux fougueux qui prirent le mors aux dents, et qu'il ne put jamais modérer. Je pris cet homme en pitié, je lui inspirai du goût, il se chargea de notre dépense, et me déposa à La Haye, à très-peu de frais. A Anvers, lorsque nous fûmes sur le point de nous mettre à table, cet homme, debout, la tête découverte, se mit à faire la prière tout haut. Je lui demandai quelle était sa religion, il me répondit que la religion n'y faisait rien; mais que la probité, qui en est indépendante, était tout. Ce propos me plut, je lui présentai mes deux mains, il les prit et me les serra. Il entendait très-bien le français, mais il le parlait mal; ainsi je fis tous les frais de la

conversation. Il m'apprit, comme il put, en traversant les dunes, sur le territoire d'Anvers, que l'impératrice-reine en encourageait le défrichement; en accordant la propriété du fonds, et vingt-cinq ans d'exemption de tout impôt.

Je trouvai dans la voiture de Bruxelles une femme anglaise, qui partageait également son séjour entre Londres et Paris, et à qui les deux langues étaient également familières; elle était vive, spirituelle et peu scrupuleuse. Je lui demandai dans laquelle de ces deux langues elle était la plus chaste. — Ma bouche en anglais, me dit-elle, et mes oreilles en français. — Ce qu'elle pensait de nos mœurs et de celles de ses compatriotes. — La corruption est égale dans les deux capitales; mais plus grossière à Londres. La société des femmes est plus dangereuse en France pour une femme, et la société des hommes plus dangereuse en Angleterre pour les hommes. — Dans laquelle des deux villes elle se plaisait le plus à vivre. — A Paris.

Gueverin est un bureau où l'on visite très-scrupuleusement les voyageurs. On nous demanda, selon l'usage, si nous n'avions rien qui fût sujet au droit; une jeune fille qui s'en allait à Spa chercher le débit de gaze, de dentelles et autres colifichets de femme, répondit que non. On ouvre les malles, et on les trouve pleines de marchandises qui deviennent contrebande quand on ne les déclare pas : on la saisit, et la voilà tout éplorée. J'avais gardé mon sang-froid au milieu de cette

scène tumultueuse ; je m'adressai au chef du bureau, et je lui dis : Doucement, monsieur, s'il vous plaît ; et où avez-vous appris qu'on s'adressât à la femme lorsqu'il y avait un mari? . . . . . Alors je me mets à crier à tue-tête à un jeune homme qui précédait la voiture publique à pied : Et arrivez donc, monsieur ; on s'empare ici de tous les effets de votre femme.., Le jeune homme me comprit à merveille ; il parle avec fermeté aux commis et à leur chef ; son discours était conséquent au titre que je lui avais donné. Nous nous joignons tous à lui. Il s'offre à payer les droits. Le chef du bureau, après avoir rêvé un moment dit : Cela me paraît juste. Les droits des marchandises sont appréciés et payés selon le tarif. Nous remontons en voiture, et nous continuons notre route. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que ce mariage impromptu réussit, et que le jeune homme prit le ton d'époux, qui ne déplut point à la jeune marchande, qu'il suivit à Spa.

VALENCIENNES.

Nous voilà à Valenciennes, où j'allai voir une mauvaise statue de Louis XV, de Sailly ; elle est courte et semble porter un quartier de rocher sous son bras gauche. S'il eût pensé que Valenciennes était la dernière ville de France, il eût fait un monarque défenseur de son pays ; il lui eût relevé la tête, fixé les regards vers la contrée ennemie, et posé la main sur son cimeterre.

L'aubergiste, vieille femme et bonne femme, me

dit en pleurant qu'elle avait été saignée la veille, à soixante-dix-neuf ans, pour le premier chagrin qu'elle eut eu de sa vie.

Je vis de petits enfans s'agenouiller dans la rue pour recevoir la bénédiction d'un prêtre qui passait.

CAMBRAI.

Cambrai, qu'on ne nomme pas sans se rappeler que ce fut le siége épiscopal de Fénélon, fut entouré de murs, mais non fondé par Charlemagne. L'Escaut le traverse presque en entier.

PÉRONNE.

Péronne fut le berceau de la ligue, et passe pour être le grenier de Paris. On y voit le tombeau de Charles-le-Simple, qui mourut dans cette ville, prisonnier d'Hubert, comte de Vermandois. Il s'y donna, sous Henri III, un combat entre les ligueurs, commandés par d'Aumale, et les royalistes, commandés par Longueville. La Somme passe à Péronne.

ROYE, SENLIS, PARIS.

Passons vite à Roye et à Senlis, puisqu'il nous reste assez de jour pour arriver à Paris.

Mais voilà, je crois, ma femme et ma fille qui viennent au-devant de moi : Ah ! qu'il est doux, mes amis, de se trouver entre les bras de ceux qui nous sont chers, après en avoir été séparé si long-temps !

FIN.

ANALYSE

DE

LA TRAGÉDIE DE DON CARLOS,

DU MARQUIS DE XIMENÈS.

Paris, ce 15 décembre 1759.

M. le marquis de Ximenès a fait une tragédie intitulée *Don Carlos*. Il l'a présentée aux comédiens, qui l'ont refusée. Il a appelé de ce tribunal à celui du public, devant lequel on l'a représentée sur un théâtre particulier. J'ai été invité; j'ai écouté avec attention, et voici ce qu'il m'a semblé.

Je ne vous dirai rien du sujet; vous le connaissez. C'est le même que Campistron a traité avec succès sous le nom d'*Andronic*, et dont Saint-Réal a fait un morceau d'histoire si pathétique.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I^re^. — *La princesse d'Eboli et sa Confidente.*

Cette princesse est mariée à Ruy-Gomez, un des ministres de Philippe II. Elle aimait don Carlos avant son mariage. Elle l'aime encore. Elle en est négligée. Elle en est transportée de fureur. Elle se

vengera. Elle entraînera dans son projet de vengeance Ruy-Gomez, son mari, et le duc d'Albe. Ils sont haïs de don Carlos ; ils en ont tout à craindre. Ce sont eux qui ont fait le mariage du roi avec la princesse qui lui était destinée. La difficulté est de rapprocher le duc d'Albe de Gomez, deux rivaux dans le ministère ; mais elle y réussira en leur montrant à tous les deux le danger qui leur est commun, l'inconvénient de leur rivalité, etc.

Il m'a paru que cette exposition, qui est amenée par les questions de la confidente, qui était absente lorsque la princesse d'Eboli a épousé Ruy-Gomez, et qui connaissait ses prétentions sur Carlos, n'était pas assez claire ; qu'on n'était pas assez avancé dans l'action ; qu'on n'entendait pas ; qu'on ne craignait pas ; qu'on ne savait où l'on allait.

Scène II. — *La princesse d'Eboli et le duc d'Albe.*

Elle lui fait sentir tout le danger de son aversion pour Gomez, son mari ; leur perte, s'ils ne la préviennent par celle de Carlos, etc., comme il est dit scène I^re^.

Le duc d'Albe ne se méfie point de la princesse. Il entre dans ses projets. La princesse d'Eboli sort ; et don Carlos entre avec le marquis de Bergh, son confident.

Scène III. — *Le duc d'Albe et don Carlos.*

Don Carlos jette quelques propos d'indignation au duc d'Albe sur le malheur des peuples et la mau-

vaise administration du royaume. Le duc écoute patiemment, et se retire.

Scène IV. — *Don Carlos et le marquis de Bergh.*

Carlos dit au marquis des choses vagues sur son malheur. Il voudrait aller en Flandre ; il s'éloignerait de la cour, qui est devenue un séjour odieux pour lui ; il sollicitera le commandement de l'armée contre les rebelles. S'il ne l'obtient pas, que fera-t-il ? Il n'en sait rien, et l'acte finit.

Le dialogue me paraît long, froid, diffus, tout plein de feuilles.... La princesse d'Eboli n'a pas le ton ni le caractère de méchanceté sourde et profonde qui lui conviendrait.

Le duc d'Albe se livre à elle comme un imprudent. Cela n'est pas d'un ministre soupçonneux, qui a pour rival le mari de la princesse.

On ne voit pas les raisons que peut avoir Carlos de haïr la cour, d'aller à l'armée, d'être porté à la révolte. On a traité ce sujet comme s'il était connu. C'est une grande faute.

Carlos ne disant rien de clair et ne se déterminant à rien, l'acte finit froidement.

Si ce caractère de la princesse d'Éboli était dessiné fortement, l'effet en serait terrible.

Et puis peut-être fallait-il renverser l'acte entier, commencer par la dernière scène et finir par la première.

Tout marche trop froidement. Le ton des caractères est trop bas. C'est un défaut bien général que

ce dernier. On dirait qu'on lit une histoire, et qu'on est à trois ou quatre volumes de la catastrophe.

ACTE II.

SCÈNE I^re^. — *La Reine et la comtesse de Montmorency, sa confidente.*

Le sujet de cette scène est le même que celui de la belle scène de Phèdre et d'Œnone. Avec quel art elle voulait être filée ! Ah ! maudit talent de faire de beaux vers ; tu tues tout. Il n'y a rien de brisé, rien d'interrompu ; tout marche pompeusement ; tout se dit clairement ; tout s'avoue sans souffrance, sans contrainte et sans honte, à la cour, à la cour d'un roi soupçonneux ; la femme d'un roi, la mère de son amant !

La comtesse dit à la reine :

Plus ses jours vous sont chers, plus vous devez, madame,
Renfermer vos secrets dans le fond de votre ame.

Voilà la critique de la scène. O que cette scène pourrait être belle !

SCÈNE II. — *La Reine, la comtesse de Montmorency, le duc d'Albe.*

Il vient annoncer à la reine que le roi s'est enfin déterminé à donner audience au comte d'Egmont, le député des rebelles de Flandre. La reine et sa confidente se retirent.

Scène de liaison froide. Rien n'empêche pourtant qu'elle ne soit belle et chaude. Imaginez une

reine en présence de celui qui l'a arrachée à son amant pour la marier à son père. Mais il fallait encore plus d'art pour cette scène peut-être que pour la première, et l'on a esquivé la difficulté en ne la faisant point du tout. Elle se réduit à dire à la reine : Madame, le roi vient, allez vous-en; et la reine s'en va.

Autre défaut ; les traits historiques répandus dans le dialogue ne sont pas assez décidés. O combien cela m'apprendra à être clair !

Scène III. — *Le duc d'Albe seul.*

Il dit que don Carlos est sur le bord du précipice ; mais au diable si l'on sait pourquoi ni comment.

Scène IV. — *Le duc d'Albe, le Roi, don Carlos, le comte d'Egmont, les Gens du conseil et de la cour du roi.*

Plaintes et remontrances des rebelles de Flandre, malheureux, opprimés, persécutés. Le comte d'Egmont est un pauvre sire, en comparaison du paysan du Danube. Cette scène est froide comme une audience. Il a fait une audience réelle, au lieu d'en faire une poétique. Le comte est bien modéré, le roi bien décent, et le spectateur bien ennuyé.

Scène V. — *Le Roi, don Carlos.*

Carlos intercède pour les rebelles ; il intercède pour d'Egmont, qu'il regarde comme un homme perdu ; sans qu'on ait vu, ni dans la conduite ni

dans les propos du comte, rien qui le compromette; dans la conduite ni dans les propos du roi, rien qui le menace. Roi, fils, reine, député, tout peint faiblement et froidement. Occasions d'irriter, de faire naître le péril, de l'accroître, manquées.

Carlos demande d'aller en Flandre; se charge d'apaiser les troubles. Le roi refuse d'abord, accorde ensuite, et l'acte finit.

Cet acte pourrait être beau, et n'est que bien versifié. Il me paraît que cette versification, qui ne peut être que l'accessoire, est devenue l'essentiel, et je n'en suis pas surpris.

Jusqu'à présent rien ne m'effraie. Si je crains quelque chose, c'est le projet de la princesse d'Eboli et la liaison du duc d'Albe et de Gomez; mais cette crainte n'est pas de l'effroi. Me voilà à la fin du second acte, et rien n'est avancé. Ah! si j'avais eu la première, la seconde et la troisième scène de cet acte à faire! Ces gens-là trouvent par hasard des situations; mais la valeur de ces situations les fuit. Ils ne savent ce que c'est que d'entrer en scène; tout meurt entre leurs mains.

ACTE III.

Scène I^re^. — *La princesse d'Eboli et le duc d'Albe.*

Carlos part pour l'armée. Ils ne doutent point de ses succès. Il leur échappe. Ils en sont désespérés.

A propos, remarquez-vous que dans cette pièce le sujet et la difficulté de Phèdre sont doublés? Deux

femmes mariées, et toutes les deux amoureuses. Le poëte ne s'en est seulement pas douté.

Mais, princesse, rassurez-vous; on a rendu Carlos suspect. Il ne partira pas.

Récit à la princesse de ce qui s'est passé au conseil. Ce récit devait être supposé derrière la scène.

Toujours même défaut. Ministre imprudent, femme froidement violente.

SCÈNE II. — *La princesse d'Eboli seule.*

Ce qu'il y a de singulier dans cette scène, c'est qu'il lui prend des remords sur la ruine de Carlos, comme si c'était une affaire faite; et je veux mourir si j'ai encore songé à trembler pour lui, ni vous, ni moi, ni personne. On parle d'un complot, et il y en a bien un; mais tout dépend de la disposition du roi depuis le conseil tenu, et on ne l'a point vu. Il fallait commencer cet acte par le roi; et c'est une imbécillité de n'y avoir pas pensé. Toujours point de vitesse.

SCÈNE III. — *La princesse d'Eboli et don Carlos.*

Il part pour l'armée. Il voudrait parler à la reine. C'est d'elle qu'il attend cette faveur. Beau sujet de scène; mais encore manqué. Imagine donc, poëte, que cette femme aime, et qu'on sollicite auprès d'elle l'entrevue avec une rivale. Cet homme ne sent rien. Quoi! pas un mot *ex visceribus rei et personæ?* Non, il l'a juré, et il ne manquera pas à son serment.

SCÈNE IV. — *Carlos seul.*

Il craint que la princesse d'Eboli ne l'ait deviné.... Il va voir la reine. Il va s'en éloigner. Il va chercher la mort.... Il ne sera pas assez heureux pour la trouver.... C'est moi qui vois tout cela, au moins; ne vous y trompez pas.

SCÈNE V. — *Don Carlos. La Reine, la comtesse de Montmorency, au fond du théâtre.*

Quelle scène à faire! O Racine! où êtes-vous? Elle avait défendu à Carlos de la voir. Elle lui rappelle sa défense. Ce devrait être une scène d'embarras. Il n'y en a point. Ils se parlent. Ils s'entendent; et vous jugez bien comme cela fait. Ces gens sont d'un sang-froid admirable. Toujours ignorance des personnes et de la situation.

SCÈNE VI. *Le Roi survient avec sa suite.*

Mon abord vous surprend : je vois que ma présence
Interrompt vos secrets et vous trouble tous deux.

Bonne critique de la scène précédente. Eh, oui, il fallait que cela fût; il fallait les faire plaindre, se désespérer, au lieu de les faire phraser et versifier; et le roi aurait eu raison. Et puis pourquoi le roi vient-il? est-ce la princesse d'Eboli qui l'a fait avertir? Elle eût bien fait; mais il fallait m'en avertir. Je l'aurais attendu au milieu de ces deux tendres amans, et j'aurais tremblé pour eux.

SCÈNE VII. — *La Reine est sortie, Carlos reste.*

Le Roi dit à Carlos : J'ai changé de dessein. Il le dit froidement ; le Prince l'écoute froidement. Celui-ci se contente d'accuser les ministres et de les menacer. Point de force, point de hardiesse, rien.

SCÈNE VIII. — *Le Roi seul.*

Cet homme vient de surprendre sa femme et son fils ; il est ombrageux ; il est jaloux, et il oublie tout cela pour se répandre en lieux communs sur le malheur de la condition des rois. Mais où est le duc d'Albe ? où est la princesse d'Eboli ; pourquoi donc ne viennent-ils pas achever d'empoisonner l'âme du Roi ? Mais voici le duc, Dieu soit loué.

SCÈNE IX. — *Le Roi, le duc d'Albe.*

Le Duc.

Soyez moins troublé, sire, il n'en veut qu'à ma vie.

Fort bien. Mais il fallait soutenir ce début hypocrite. On craint que l'infant ne parte. On prend des précautions contre les conseils d'Egmont, et l'acte finit.

ACTE IV.

SCÈNE I. — *Don Carlos, d'Egmont.*

Carlos a résolu de se rendre à l'armée, malgré la défense de son père. D'Egmont l'encourage à suivre ce parti.

Don Carlos.

Tu l'emportes, ami; je n'y résiste plus.

Fort bien. Il n'y a eu rien ni d'objecté, ni de pesé, ni de délibéré, ni de répondu.

A tout moment on trouve de ces vers-là, qui sont la critique ou de la scène même, ou de celle qui précède. On dirait que le poëte craignit que l'on n'aperçût pas qu'il ne faisait rien de ce qu'il avait à faire.

Scène II. — *Carlos seul. D'Egmont est allé préparer la fuite.*

Faible, faible : cet homme risque sa vie, son honneur, manque à son père, s'éloigne de celle qu'il aime, et ne se dit rien de cela. Ces gens auraient grand besoin qu'avant que d'écrire, on les envoyât en rhétorique apprendre *quis*, *quid*, *ubi*, *quibus auxiliis*, *cur*, *quomodo*, *quando*.

Scène III. — *Carlos, d'Egmont.*

D'Egmont.

Tout nous seconde, prince. Allons, éloignons-nous.

Scène IV. — *Carlos, d'Egmont, le Roi, le duc d'Albe.*

Ils viennent fort à propos; mais qu'est-ce qui les envoie? On n'en sait rien. Est-ce hasard? Est-ce trahison? Est-ce la princesse d'Eboli? Est-ce le duc d'Albe? Enragé, maudit poëte, dis-moi donc qu'ils sont trahis; dis-moi qu'ils le seront. Que je le sache.

As-tu peur que je ne frémisse? As-tu peur que je ne frémisse trop tôt ?... Mais que fait cette princesse d'Eboli? où est-elle?

Le Roi.

Gardes, qu'on les arrête.

Carlos est arrêté; d'Egmont est enchaîné.

Le Roi se répand en reproches sur son fils. On ne sait ce que c'est que cet homme-là. Il fallait qu'il fût sombre, ombrageux, jaloux, taciturne; qu'il fît également trembler son fils et les ministres, soit qu'il parlât, soit qu'il se tût. Oui, me direz-vous, il fallait du génie.

Il menace don Carlos de le faire mourir. Cependant il n'est coupable que de désobéissance. Il n'y a pas encore contre lui l'ombre de révolte. Il aime la Reine; mais le Roi l'ignore. Oh, que tout cela est mal fagoté! Je ne sais comment j'aurais fait ma pièce; mais je suis sûr qu'au premier acte don Carlos aurait été rebelle, ou soupçonné de l'être, et convaincu d'amour pour la Reine; ensuite nous aurions vu. Voici un Anglais qui a fait la mort de Socrate, et qui finit précisément par où j'aurais commencé, par ouvrir les portes de la prison à Socrate.

Scène V. — *Carlos en sortant de la scène, rencontre la Reine, qui rentre.*

Il lui annonce son malheur. Cette situation est belle. Le Roi est présent! imaginez. Croyez-vous que ce soit là le lieu d'une tirade sur le destin? Mais

la princesse d'Eboli ne paraît toujours point. Où est-elle? que fait-elle au milieu de ce trouble qui devait venir d'elle, et qu'elle ignore peut-être? Mais allons, marchons.

La Reine n'entend rien au discours de Carlos. Le Roi le lui explique. Elle tremble pour Carlos; mais non pas moi. Le caractère du Roi n'est pas assez fondé. L'apparence ou la réalité de la révolte de Carlos n'est pas assez marquée.

La princesse d'Eboli et le duc d'Albe sont de grands sots, de n'avoir pas su seulement donner à un jeune prince, ambitieux, amoureux, aidé par un rebelle, l'apparence du crime; et puis ce que la Reine dit au Roi en faveur de Carlos, est d'une indifférente, et non d'une épouse, d'une mère, d'une amante. Point de nuances; et il en fallait tant et de si délicates dans une pièce de cette nature!

Carlos sera jugé par le conseil. Fort bien cela. C'est l'abandonner à ses ennemis.

SCÈNE VI. — *Le Roi seul.*

Il dit à la Reine:

Quel intérêt si vif fait parler sa douleur?

Mais elle n'a rien dit qui ait pu exciter son soupçon. C'était au duc d'Albe, à la princesse d'Eboli à le préparer à la jalousie; et ils n'en ont rien fait. Cependant le voilà jaloux.

SCÈNE VII. — *Le Roi, la princesse d'Eboli.*

La voilà enfin, cette princesse d'Eboli; c'est bien

tard; mais il vaut mieux tard que jamais. On a trouvé sur don Carlos une lettre tendre de la Reine à Carlos. Elle l'apporte au Roi. Elle ne fait rien là qu'un simple messager n'eût pu faire comme elle. Le Roi la prie d'achever d'éclaircir ses soupçons. Ils sortent, et l'intérêt commence, et ne commence qu'à la fin de cet acte.

ACTE V.

SCÈNE Ire. — *Carlos en noir, dans un appartement tendu de noir. Seul.*

Il se plaint en très-beaux vers, bien grands, bien nombreux, mais peu touchans.

SCÈNE II. — *Carlos et le duc d'Albe, qui vient lui annoncer la permission de voir la Reine.*

Il fallait nous annoncer le danger de cette perfide entrevue dès l'acte précédent; il fallait qu'elle fût ménagée pour perdre Carlos; il fallait insister sur la lettre remise, et me dire que Carlos et la Reine ignoraient cet accident; il fallait qu'ils fussent épiés, et que je le susse.

SCÈNE III. — *La Reine et Carlos.*

Le sujet de la scène est toujours beau. Mais *deficiunt vires, pater optime.*

La Reine se méfie de cet entretien, et le dit à Carlos; et pourquoi s'en méfie-t-elle?

Cependant il y a ici de belles choses. Carlos peint sa vie et sa destinée, et cette peinture est pathétique; mais toujours défaut de nuances. On n'en-

trevoit point qu'ils s'aiment. On a beau les écouter; ce qu'ils se disent ne peut irriter le Roi, ni les rendre coupables. On a craint de manquer à la décence; je le sens bien; mais c'était là le lieu du génie.

SCÈNE IV. — *Carlos seul.*

Il ne dit qu'un mot.

SCÈNE V. — On annonce le Roi.

SCÈNE VI. — *Le Roi et Carlos.*

Carlos se jette aux pieds de son père; demande grâce, selon l'ordre qu'il en a reçu de la Reine, et la promesse qu'il lui en a faite. D'Egmont est mort. Le Roi le dit à Carlos. Carlos en devient furieux. Il s'échappe en reproches. Il lui échappe un mot de tendresse pour la Reine. Le Roi l'entend. On entraîne Carlos. Il est assassiné.

SCÈNE VIII. — La princesse d'Eboli vient devant le Roi, avec l'épée teinte du sang de Carlos. Elle charge le Roi de reproches, avoue son amour et sa jalousie, et se tue.

SCÈNE VII. — La Reine entre, elle ménage peu le Roi, elle avoue son amour, et se résout à mourir quand il plaira à ce prince cruel; et la pièce finit.

Cet ouvrage n'est pas sans mérite. On y voit un grand talent pour la versification; mais le sujet est au-dessus du génie du poëte. Il refond à présent son ouvrage; mais c'est en vain.

Dans son génie étroit il est toujours captif;
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

SALON DE 1761.

A Paris, ce 15 Septembre 1761.

L'Académie royale de peinture et de sculpture expose, comme vous savez, tous les deux ans, les ouvrages de ses maîtres dans un salon du Louvre. Ce salon s'ouvre le jour de la fête du roi, et reste ouvert pendant un mois ou six semaines. Peu d'expositions ont eu autant de succès que celle de l'année présente. Il ne s'agit pas ici de vous répéter de fades détails, dont tous nos journaux regorgeront pendant quelques mois, mais de vous donner une idée exacte du travail de nos artistes; et, pour m'acquitter de ce devoir, je cède la plume à un homme qui, pouvant dire, comme le Corrège : « Ed anch' io son pittore », sait aussi mieux que personne mettre un prix équitable aux productions de ses confrères. M. Diderot, qui est à mon gré le plus fort coloriste que nous ayons parmi les gens de lettres, m'a adressé sur le Salon les observations suivantes; car vous savez qu'il faut toujours qu'il parle à quelqu'un. M. l'abbé de Galiani, Napolitain, dont il est question dans cette feuille, est un homme qui a beaucoup de génie, de connaissances et d'originalité dans les idées. Sa place de secrétaire de l'ambassade du roi de Naples fait que nous le possédons depuis deux ans en France. C'est donc M. Diderot qui va parler.

Gr.

Voici, mon ami, les idées qui m'ont passé par la tête à la vue des tableaux qu'on a exposés cette année au Salon. Je les jette sur le papier, sans me

soucier ni de les trier ni de les écrire. Il y en aura de vraies, il y en aura de fausses. Tantôt vous me trouverez trop sévère, tantôt trop indulgent. Je condamnerai peut-être où vous approuveriez ; je ferai grâce où vous condamneriez ; vous exigerez encore où je serai content. Peu m'importe. La seule chose que j'aie à cœur, c'est de vous épargner quelques instans que vous emploierez mieux, dussiez-vous les passer au milieu de vos canards et de vos dindons.

Louis-Michel Vanloo.

N. B. On pourra remarquer la grandeur des tableaux dans le petit livret.

Le premier tableau qui m'ait arrêté est le portrait du Roi. Il est beau, bien peint, et on le dit très-ressemblant. Le peintre a placé le monarque debout sur une estrade. Il passe. Il a la tête nue. Sa longue chevelure descend en boucles sur ses épaules. Il est vêtu du grand habit de cérémonie. Sa main droite est appuyée sur le bâton royal. Il tient, de la gauche, un chapeau chargé de plumes. Le manteau royal, qui couvre sa poitrine et ses épaules, descendant entre le fond du tableau et ses jambes, qu'on voit depuis le milieu de la cuisse, achève de détacher ces parties de la toile, et celles-ci entraînent les autres. Seulement ce volume d'hermine, qui bouffe tout autour du haut de la figure, la rend un peu courte ; et cette espèce de vêtement lui donne

moins la majesté d'un roi que la dignité d'un président au parlement.

M. Dumont le Romain.

Vous savez que je n'ai jamais approuvé le mélange des êtres réels et des êtres allégoriques, et le tableau qui a pour sujet la Publication de la Paix en 1749 ne m'a pas fait changer d'avis. Les êtres réels perdent de leur vérité à côté des êtres allégoriques, et ceux-ci jettent toujours quelque obscurité dans la composition. Le morceau dont il s'agit n'est pas sans effet. Il est peint avec hardiesse et force. C'est certainement l'ouvrage d'un maître. Toutes les figures allégoriques sont d'un côté, et tous les personnages réels de l'autre. A gauche de celui qui regarde, la Paix qui descend du ciel, et qui présente au Roi, habillé à l'antique, une branche d'olivier, qu'il reçoit et qu'il remet à la Femme symbolique de la ville de Paris : d'un côté la Générosité qui verse des dons; de l'autre un Génie armé d'un glaive qui menace la Discorde terrassée sous les pieds du Monarque; les rivières de Seine et de Marne étonnées et satisfaites. A droite le Prévôt des Marchands et les Echevins en longues robes, en rabats et en perruques volumineuses, avec des mines d'une largeur et d'un ignoble qu'il faut voir. On prendrait au premier coup d'œil le Monarque pour Thésée qui revient victorieux du Minotaure, ou plutôt pour Bacchus qui revient de la conquête de l'Inde; car il a l'air

un peu ivre. La figure symbolique de la Ville est simple, noble, d'un beau caractère, bien drapée, bien disposée; mais elle est du siècle de Jules César ou de Julien. Le contraste de ces figures antiques et modernes ferait croire que le tableau est un composé de deux pièces rapportées, l'une d'aujourd'hui et l'autre qui fut peinte il y a quelques mille ans. Et l'abbé Galiani vous séparerait cela avec des ciseaux qui laisseraient d'un côté tout le plat et tout le ridicule, et de l'autre tout l'antique qui serait supportable et que chacun interprétérait à sa fantaisie; on trouverait cent traits de l'histoire grecque ou romaine auxquels cela reviendrait. Le peintre a eu une idée forte, mais il n'a pas su en tirer parti. Il a éleyé son héros sur le corps même de la Discorde, dont les cuisses sont foulées par les pieds de cette figure; mais après avoir appuyé un des pieds sur les cuisses, pourquoi l'autre n'a-t-il pas pressé la poitrine? Pourquoi cette action n'écrase-t-elle pas la Discorde, ne lui tient-elle pas la bouche entr'ouverte, ne lui fait-elle pas sortir les yeux de la tête, ne me la montre-t-elle pas prête à être étouffée? Comme elle est libre de la tête, des bras et de tout le haut de son corps, si elle s'avisait de se secouer avec violence, elle renverserait le Monarque, et mettrait les Dieux, les Echevins et le peuple en désordre. En vérité la figure symbolique de la Capitale est une belle figure. Voyez-là. J'espère que vous serez aussi satisfait de la Générosité, de la Paix, et des Fleuves.

Carle Vanloo.

Quoi qu'en dise le charmant abbé, la Madeleine dans le désert n'est qu'un tableau très-agréable. C'est bien la faute du peintre, qui pouvait avec peu de chose le rendre sublime; mais c'est que ce Carle Vanloo, quoique grand artiste d'ailleurs, n'a point de génie. La Madeleine est assise sur un bout de sa natte. Sa tête renversée appuie contre le rocher. Elle a les yeux tournés vers le ciel. Ses regards semblent y chercher son Dieu. A sa droite est une croix faite de deux branches d'arbre; à sa gauche sa natte roulée, et l'entrée d'une petite caverne. Il y a du goût dans toutes ces choses, et surtout dans le vêtement violet de la Pénitente; mais tous ces objets sont peints d'une touche trop douce et trop uniforme. On ne sait si les rochers sont de la vapeur ou de la pierre couverte de mousse. Combien la sainte n'en serait-elle pas plus intéressante et plus pathétique, si la solitude, le silence et l'horreur du désert étaient dans le local? Cette pelouse est trop verte; cette herbe trop molle; cette caverne est plutôt l'asile de deux amans heureux que la retraite d'une femme affligée et pénitente. Belle sainte, venez; entrons dans cette grotte, et là nous nous rappellerons peut-être quelques momens de votre première vie. Sa tête ne se détache pas assez du fond. Ce bras gauche est vrai, je le crois; mais la position de la figure le fait paraître petit et maigre. J'ai été tenté de trouver les cuisses et les jambes un peu trop

fortes. Si l'on eût rendu la caverne sauvage, et qu'on l'eût couverte d'arbustes, vous conviendrez qu'on n'aurait pas eu besoin de ces deux mauvaises têtes de chérubin qui empêchent que la Madeleine ne soit seule. Ne feraient-elles que cet effet, elles seraient bien mauvaises.

Il y a long-temps que le tableau de notre amie, madame Geoffrin, connu sous le nom de la Lecture, est jugé pour vous. Pour moi, je trouve que les deux jeunes filles, charmantes à la vérité et d'une physionomie douce et fine, se ressemblent trop d'action, de figure et d'âge. Le jeune homme qui lit a l'air un peu benêt; on le prendrait pour un Robin en habit de masque. Et puis il a la mâchoire épaisse. Il me fallait là une de ces têtes plus rondes qu'ovales, de ces mines vives et animées. On dit que la petite fille qui est à côté de la Gouvernante, et qui s'amuse à faire voler un oiseau qu'elle a lié par la pate, est un peu longue; elle est, à mon gré, un peu trop près de cette femme; ce qui la fait paraître plaquée contre elle. Quant à la Gouvernante qui examine l'impression de la lecture sur ses jeunes élèves, et à qui Vanloo a donné l'air et les traits de sa femme, elle est à merveille: seulement j'aimerais mieux que son attention n'eût pas suspendu son travail. Ces femmes ont tant d'habitude d'épier et de coudre en même temps, que l'un n'empêche pas l'autre. Au reste, malgré les petits défauts que je reprends dans le tableau de la Madeleine et dans celui-ci, ce sont deux morceaux

rares. Rien à redire, ni au dessin, ni à la couleur, ni à la disposition des objets. Tout ce que l'art, porté à un haut degré de perfection, peut mettre dans un tableau, y est. La différence qu'il y a entre la Madeleine du Corrège et celle de Vanloo, c'est qu'on s'approche tout doucement par derrière de la Madeleine du Corrège, qu'on se baisse sans faire le moindre bruit, et qu'on prend le bas de son habit de pénitente seulement pour voir si les formes sont aussi belles là-dessous qu'elles se dessinent au dehors; au lieu qu'on ne forme nulle entreprise sur celle de Vanloo. La première a bien encore une autre grandeur, une autre tête, une autre noblesse, et cela sans que la volupté y perde rien.

C'est un joli sujet que la première Offrande à l'Amour. Ce devrait être un madrigal en peinture; mais le maudit peintre, toujours peintre et jamais homme sensible, homme délicat, homme d'esprit, n'y a rien mis, ni expression, ni grâces, ni timidité, ni crainte, ni pudeur, ni ingénuité; on ne sait ce que c'est. Il faut convenir que rendre l'idée de la première guirlande, du premier sacrifice, du premier soupir amoureux, du premier désir d'un cœur jusqu'alors innocent, n'était pas une chose facile. Falconet ou Boucher s'en serait peut-être tiré.

L'Amour menaçant est une seule figure debout, vue de face; un enfant qui tient un arc tendu et armé de sa flèche, toujours dirigée vers celui qui le regarde; il n'y a aucun point où il soit en sûreté. Le peuple fait grand cas de cette idée du peintre; c'est

une misère à mon sens. Il a fallu que le milieu de l'arc répondît au milieu de la poitrine de la figure. La corde s'est projetée sur le bois de l'arc; la corde et le bois ensemble sur l'enfant et toute la longueur de la flèche s'est réduite à un petit morceau de fer luisant qu'on reconnaît à peine. Et puis, toute la position est fausse. Quiconque veut décocher une flèche, prend son arc de la main gauche, étend ce bras, place sa flèche, saisit la corde et la flèche de la main droite, les tire à lui de toute sa force, avance une jambe en avant et recule en arrière, s'efface le corps un peu sur un côté, se penche vers l'endroit qu'il menace, et se déploie dans toute sa longueur. Alors tout s'aperçoit, tout prend sa juste mesure; la figure a un air d'activité, de force et de menace, et la flèche est une flèche, et non un morceau de fer de quelques lignes. Au reste je ne sais, mon ami, si vous aurez remarqué que les peintres n'ont pas la même liberté que les poëtes dans l'usage des flèches de l'Amour. En poésie ces flèches partent, atteignent et blessent, cela ne se peut en peinture. Dans un tableau l'Amour peut menacer de sa flèche, mais il ne la peut jamais lancer sans produire un mauvais effet. Ici le physique répugne; on oublie l'allégorie, et ce n'est plus un homme percé d'une métaphore, mais un homme percé d'un trait réel qu'on aperçoit. La première fois que vous rencontrerez sous vos yeux la Saison de l'Albane, où ce peintre a fait descendre Jupiter dans les antres de Vulcain, au milieu des Amours qui forgent des traits,

et que vous verrez ce Dieu blessé au milieu du corps d'un de ces traits, par un petit amour insolent, vous me direz l'effet que vous éprouverez à l'aspect de cette flèche à demi enfoncée dans le corps, et dont le bois paraît à l'extérieur. Je suis sûr que vous en serez mécontent.

Il y a encore de Carle Vanloo deux tableaux représentant des jeux d'enfans, que je néglige, parce que je ne finirais point s'il fallait vous parler de tous.

Pastorales et Paysages de Boucher.

Quelles couleurs! Quelle variété! Quelle richesse d'objets et d'idées! Cet homme a tout, excepté la vérité. Il n'y a aucune partie de ses compositions qui, séparée des autres, ne vous plaise; l'ensemble même vous séduit. On se demande : Mais où a-t-on vu des bergers vêtus avec cette élégance et ce luxe? Quel sujet a jamais rassemblé dans un même endroit, en pleine campagne, sous les arches d'un pont, loin de toute habitation, des femmes, des hommes, des enfans, des bœufs, des vaches, des moutons, des chiens, des bottes de paille, de l'eau, du feu, une lanterne, des réchauts, des cruches, des chaudrons? Que fait là cette femme charmante, si bien vêtue, si propre, si voluptueuse? Et ces enfans qui jouent et qui dorment, sont-ce les siens? Et cet homme qui porte du feu qu'il va renverser sur sa tête, est-ce son époux? Que veut-il faire de ces charbons allumés? Où les a-t-il pris? Quel tapage d'objets disparates!

On en sent toute l'absurdité; avec tout cela, on ne saurait quitter le tableau. Il vous attache. On y revient. C'est un vice si agréable, c'est une extravagance si inimitable et si rare! Il y a tant d'imagination, d'effet, de magie et de facilité.

Quand on a long-temps regardé un paysage tel que celui que nous venons d'ébaucher, on croit avoir tout vu. On se trompe; on y retrouve une infinité de choses d'un prix !... Personne n'entend comme Boucher l'art de la lumière et des ombres. Il est fait pour tourner la tête à deux sortes de personnes, les gens du monde et les artistes. Son élégance, sa mignardise, sa galanterie romanesque, sa coquetterie, son goût, sa facilité, sa variété, son éclat, ses carnations fardées, sa débauche, doivent captiver les petits-maîtres, les petites femmes, les jeunes gens, les gens du monde, la foule de ceux qui sont étrangers au vrai goût, à la vérité, aux idées justes, à la sévérité de l'art. Comment résisteraient-ils au saillant, aux pompons, aux nudités, au libertinage, à l'épigramme de Boucher? Les artistes, qui voient jusqu'à quel point cet homme a surmonté les difficultés de la peinture, et pour qui c'est tout que ce mérite qui n'est guère bien connu que d'eux, fléchissent le genou devant lui; c'est leur dieu. Les gens d'un grand goût, d'un goût sévère et antique, n'en font nul cas. Au reste, ce peintre est à peu près en peinture ce que l'Arioste est en poésie. Celui qui est enchanté de l'un est inconséquent s'il n'est pas fou de l'autre. Ils ont, ce me semble, la même imagination, le même goût, le

même style, le même coloris. Boucher a un faire qui lui appartient tellement, que dans quelque morceau de peinture qu'on lui donnât une figure à exécuter, on la reconnaîtrait sur-le-champ.

M. Pierre.

Il y a de M. Pierre une Descente de Croix, une Fuite en Egypte, la Décollation de S. Jean-Baptiste, et le Jugement de Pâris. Je ne sais ce que cet homme devient. Il est riche; il a eu de l'éducation; il a fait le voyage de Rome; on dit qu'il a de l'esprit; rien ne le presse de finir un ouvrage : d'où vient donc la médiocrité de presque toutes ses compositions?

Mais je passais le Songe de S. Joseph, tableau de Jeaurat. C'est que ce Songe de Joseph n'est autre chose qu'un homme qui s'est endormi la tête au-dessous des pieds d'un ange. Si vous y voyez davantage, à la bonne heure.

Pierre mon ami, votre Christ, avec sa tête livide et pourrie, est un noyé qui a séjourné quinze jours au moins dans les filets de S. Cloud. Qu'il est bas! Qu'il est ignoble! Pour vos femmes et le reste de vôtre composition, je conviens qu'il y a de la beauté, du caractère, de l'expression, de la sévérité de couleur; mais mettez la main sur la conscience, et rendez gloire à la vérité. Votre Descente de Croix n'est-elle pas une imitation de celle du Carrache, qui est au Palais-Royal, et que vous connaissez bien? Il y a dans le tableau du Carrache une mère du Christ assise, et dans le vôtre aussi. Cette mère se meurt

de douleur dans le Carrache, et chez vous aussi. Cette douleur attache toute l'action des autres personnages du Carrache et des vôtres. La tête de son fils est posée sur ses genoux dans le Carrache et dans notre ami M. Pierre. Les femmes du Carrache sont effrayées du péril de cette mère expirante, et les vôtres aussi. Le Carrache a placé sur le fond une Sainte Anne qui s'élance vers sa fille, en poussant les cris les plus aigus avec un visage où les traces de la longue douleur se confondent avec celles du désespoir. Vous n'avez pas osé copier votre maître jusque-là; mais vous avez mis sur le fond de votre tableau un homme qui doit faire le même effet; avec cette différence que votre Christ, comme je l'ai déjà dit, a l'air d'un noyé ou d'un supplicié, et que celui du Carrache est plein de noblesse. Que votre Vierge est froide et contournée en comparaison de celle du Carrache! Voyez dans son tableau l'action de cette main immobile posée sur la poitrine de son fils, ce visage tiré, cet air de pamoison, cette bouche entr'ouverte, ces yeux fermés : et cette Sainte Anne, qu'en dites-vous ? Sachez, monsieur Pierre, qu'il ne faut pas copier, ou copier mieux; et de quelque manière qu'on fasse, il ne faut pas médire de ses modèles.

La Fuite en Égypte est traitée d'une manière piquante et neuve; mais le peintre n'a pas su tirer parti de son idée. La Vierge passe sur le fond du tableau, portant entre ses bras l'enfant Jésus. Elle est suivie de Joseph et de l'âne qui porte le bagage. Sur le devant sont des Pâtres prosternés, les mains tournées

de son côté, et lui souhaitant un heureux voyage. Le beau tableau, si le peintre avait su faire des montagnes aux pieds desquelles la Vierge eût passé; s'il eût su faire ces montagnes bien droites, bien escarpées et bien majestueuses; s'il eût su les couvrir de mousse et d'arbustes sauvages; s'il eût su donner à sa Vierge de la simplicité, de la beauté, de la grandeur, de la noblesse; si le chemin qu'elle eût suivi eût conduit dans les sentiers de quelque forêt bien solitaire et bien détournée; s'il eût pris son moment au point du jour ou à sa chute! Mais rien de tout cela. C'est qu'il n'a pas senti la richesse de son idée. C'est un tableau à refaire, et le sujet en vaut la peine.

La Décolation de S. Jean, encore pauvre production. Le Corps du Saint est à terre. L'Exécuteur tient le couteau avec lequel il a tranché la tête; il montre cette tête à Hérodiade. Cette tête est livide, comme s'il y avait plusieurs jours d'écoulés depuis l'exécution; il n'en tombe pas une goutte de sang. La jeune Fille qui tient le plat sur lequel elle sera posée détourne la tête en tendant le plat: cela est bien; mais l'Hérodiade paraît frappée d'horreur: ce n'est pas cela. Il faut d'abord qu'elle soit belle, mais de cette sorte de beauté qui s'allie avec la cruauté, avec la tranquillité et la joie féroce. Ne voyez-vous pas que ce mouvement d'horreur l'excuse, qu'il est faux, et qu'il rend votre composition froide et commune? Voici le discours qu'il fallait me faire lire sur le visage d'Hérodiade: Prêche à présent; appelle-moi adultère à présent: tu as enfin

obtenu le prix de ton insolence. Le peintre n'a pas senti l'effet du sang qui eût coulé le long du bras de l'Exécuteur, et arrosé le cadavre même. Mais je l'entends qui me répond : Eh ! qui est-ce qui eût osé regarder cela ? J'aime bien les tableaux de ce genre dont on détourne la vue, pourvu que ce soit d'horreur, et non de dégoût. Qu'y a-t-il de plus horrible que l'action et le sang-froid de la Judith de Rubens? Elle tient le sabre, et elle l'enfonce tranquillement dans la gorge d'Holoferne!

Et que fera le roi de Prusse de ce mauvais Jugement de Pâris ? Qu'est-ce que ce Pâris? Est-ce un pâtre? Est-ce un galant? Donne-t-il, refuse-t-il la pomme? Le moment est mal choisi. Pâris a jugé. Déjà une des déesses, perdue dans les nues, est hors de la scène; l'autre, retirée dans un coin, est de mauvaise humeur. Vénus, toute entière à son triomphe, oublie ce qui se passe à côté d'elle, et Pâris n'y pense pas davantage. Voilà trois groupes que rien ne lie. Vous avez raison de dire qu'il y a dans ce tableau de quoi découper trois beaux éventails. C'est que c'est une grande affaire que de remplir une toile de vingt-un pieds de large sur quatorze de haut; c'est que la composition n'est pas la partie brillante de nos artistes; c'est, comme je crois vous l'avoir déjà dit, que tout l'effet d'un pareil tableau dépend du paysage, du moment du jour, et de la solitude. Si les Déesses viennent déposer leurs vêtemens pour exposer leurs charmes les plus secrets aux yeux d'un mortel, c'est sans doute dans un endroit de la

terre écarté. Que la scène se passe donc au bout de l'univers; que l'horizon soit caché de tous côtés par de hautes montagnes ; que tout annonce l'éloignement des regards indiscrets ; que de nombreux troupeaux paissent dans la prairie et sur les coteaux ; que le taureau poursuive en mugissant la génisse ; que deux béliers se menacent de la corne pour une brebis qui paît tranquillement auprès ; qu'un bouc jouisse à l'écart d'une chèvre ; que tout ressente la présence de Vénus, et m'inspire la corruption du Juge : tout, excepté le chien de Pâris, que je ferais dormir à ses pieds. Que Pâris me paraisse un pâtre important ; qu'il soit jeune, vigoureux et d'une beauté rustique ; qu'il soit assis sur un bout de rocher ; que de vieux arbres, qui ont pris racine sur ce rocher et qui le couronnent, entrelacent leurs branches touffues au dessus de sa tête ; que le soleil penche vers son couchant ; que ses rayons, dorant le sommet des montagnes et la sommité des arbres, viennent éclairer pour un moment encore le lieu de la scène. Que les trois Déesses soient en présence de Pâris ; que Vénus semble de préférence arrêter ses regards ; qu'elles soient toutes les trois si belles que je ne sache moi-même à qui accorder la pomme ; que chacune ait sa beauté particulière ; qu'elles soient toutes nues ; que Vénus ait seulement son ceste, Pallas son casque, Junon son bandeau. Point de vêtement qu'autant qu'il sert à désigner, et si le peintre pouvait s'en passer tout-à-fait, je ne l'estimerais que davantage. Point d'Amour qui dé-

coche un trait, ou qui écarte adroitement un voile; ces idées sont trop petites. Point des Grâces : les Grâces étaient à la toilette de Vénus ; mais elles n'ont point accompagné la Déesse. D'ailleurs le secours de l'Amour et des Grâces en affaiblirait d'autant la victoire de Vénus ; c'est la pauvreté d'idée qui fait employer ces faux accessoires. Que Pâris tienne la pomme, mais qu'il ne l'offre pas ; qu'il soit dans l'ombre ; que la lumière qui vient d'en haut arrive sur les Déesses diversement rompue par les arbres pénétrés par les rayons du soleil; qu'elle se partage sur elles et les éclaire diversement; que le peintre s'en serve pour faire sortir tout l'éclat de Vénus. Vénus ne redoute pas la lumière. Après Vénus, Junon est la moins pudique des trois Déesses. J'aimerais assez qu'on ne vît Minerve que par le dos, et qu'elle fût la moins éclairée. Que tout particulièrement annonce un grand silence, une profonde solitude, et la chute du jour. Voilà, mes amis, ce qu'il faut savoir imaginer et exécuter quand on se propose un pareil sujet. En se passant de ces choses on ne fait qu'un mauvais tableau. Je n'ai parlé ici que de l'ordonnance, du site, du paysage, du local ; mais qui est-ce qui imaginera le caractère et la tête de Pâris ? Qui est-ce qui donnera aux Déesses leurs vraies physionomies ? Qui est-ce qui me montrera leurs perplexités et celle du juge ? En un mot qui est-ce qui donnera l'âme à la scène ? Ce ne sera ni moi ni M. Pierre. Sans le charme du paysage, avec quelque succès qu'on se tire des figures, on ne

réussira qu'à moitié; sans les figures et leurs caractères bien pris, sans l'âme, quel que soit le charme du paysage, on n'aura qu'un petit succès : il faut réunir les deux conditions.

M. Nattier.

Le Portrait de feu Madame Infante en habit de chasse est détestable. Cet homme-là n'a donc point d'ami qui lui dise la vérité ?

M. Hallé.

Il n'y a pas, à mon gré, un morceau de M. le professeur Hallé qui vaille.

Les Génies de la Poésie, de l'Histoire, de la Physique et de l'Astronomie, sujets de dessus de portes, dont on se propose de faire une tapisserie : c'est un charivari d'enfans. Toile immense, et beaucoup de couleurs.

Je ne sais si M. le professeur Hallé est un grand dessinateur; mais il est sans génie. Il ne connaît pas la nature; il n'a rien dans la tête, et c'est un mauvais peintre. Encore une fois, je ne me connais pas en dessin, et c'est toujours le côté par lequel l'artiste se défend contre l'homme de lettres. J'ai peur que les autres ne s'entendent pas plus en dessin que moi. Nous ne voyons jamais le nu. La religion et le climat s'y opposent. Il n'en est pas de nous ainsi que des anciens, qui avaient des bains, des gymnases, peu d'idées de la pudeur, des dieux et des déesses faits d'après des modèles humains, un climat chaud,

un culte libertin. Nous ne savons ce que c'est que les belles proportions. Ce n'est pas sur une fille prostituée, sur un soldat aux gardes qu'on envoie chercher quatre fois par an, que cette connaissance s'acquiert. Et puis, nos ajustemens corrompent les formes. Nos cuisses sont coupées par des jarretières, le corps de nos femmes étranglé par des corps; nos pieds défigurés par des chaussures étroites et dures. Nous avons de la beauté deux jugemens opposés, l'un de convention, l'autre d'étude. Ce jugement contradictoire d'après lequel nous appelons beau dans la rue et dans nos cercles ce que nous appellerons laid dans l'atelier, et beau dans l'atelier ce qui nous déplairait dans la société, ne nous permet pas d'avoir une certaine sévérité de goût : car il ne faut pas croire qu'on fasse comme on veut abstraction de ses préjugés, ni qu'on en ait impunément.

Mais nous voilà loin du professeur Hallé et de ses tableaux. Je laisse là ses deux petites pastorales, où il y a la fausseté de Boucher sans son imagination, sa facilité et son esprit, et ses autres petits tableaux; et j'en viens à sa grande composition. C'est un S. Vincent de Paule qui prêche. Quel prédicateur, et quel auditoire!

Le Saint est assis dans la chaire. Il a la main droite étendue; il tient son bonnet carré de la gauche, et il est penché vers son auditoire, attentif, mais tranquille. Je voudrais bien que M. le Professeur me dît quel est le moment qu'il a choisi Ce bonnet carré m'apprend que le sermon commence ou qu'il finit;

mais lequel des deux ? et puis ces deux instans sont également froids. Quand un artiste introduit dans une composition un saint embrasé de l'amour de Dieu et prêchant sa loi à des peuples, et qu'il lui met un bonnet carré à la main, comme à un homme qui entre dans une compagnie et qui la salue poliment, je lui dirais volontiers, vous n'êtes qu'un plat, et vous vous mêlez d'un métier de génie : faites autre chose. Il n'y a que deux mauvais momens dans votre sujet, et c'est précisément l'un des deux que vous prenez. Il n'était pourtant pas trop difficile d'imaginer qu'au milieu de la péroraison l'orateur eût été transporté, et que son auditoire eût partagé sa passion. Et puis, croyez-vous qu'il fût indifférent de savoir, avant de prendre le crayon ou le pinceau, quel était le sujet du sermon ; si c'était ou l'effroi des jugemens de Dieu, ou la confiance dans la miséricorde divine, ou le respect pour les choses saintes, ou la vérité de la religion, ou la commisération pour les pauvres, ou un mystère, ou un point de morale, ou le danger des passions, ou les devoirs de l'état, ou la fuite du monde ? Ignorez-vous ce que votre orateur dit ? Comment saurez-vous le visage qu'il doit avoir, et l'impression qui doit se mêler avec l'attention dans les visages de vos auditeurs ? Ne sentez-vous pas que si le sermon est des jugemens de Dieu, votre orateur aura l'air sombre et recueilli, et que votre auditoire prendra le même caractère ; que si le sermon est de l'amour de Dieu, votre orateur aura les yeux tour-

nés vers le ciel, et qu'il sera dans une extase que les peuples qui l'écoutent partageront; que s'il prêche la commisération pour les pauvres, il aura le regard attendri et touché, et qu'il en sera de même de ses auditeurs? Allez sous le cloître des Chartreux; voyez le tableau de la Prédication, et dites moi s'il y a le moindre doute que le sermon ne soit de la sévérité des jugemens de Dieu? Et où avez-vous pris votre auditoire? De petites femmes, de jeunes garçons, des sœurs du pot, des enfans, pas un homme de poids. Comme cela est distribué et peint! c'est un des plus grands éventails que j'aie vus de ma vie: J'en excepte deux figures qui sont à gauche sur le devant; c'est une femme qui tient son enfant. Elle me paraît si bien peinte, si bien dessinée, de si bon goût; l'enfant est si bien aussi que si M. le professeur voulait être sincère, il nous dirait où il a fait cet emprunt. Mais abandonnons le pauvre M. Hallé à son sort, et passons à un homme qui en vaut bien un autre, c'est Vien. J'observerai seulement, en finissant cet article, qu'à parler à la rigueur un peintre quelquefois, par un tour de tête particulier, préfère un moment tranquille à un moment agité; mais à quels efforts de génie ne s'engage-t-il pas alors? Quels caractères de tête ne faudra-t-il pas qu'il donne à son orateur et à ses auditeurs? Par combien de beautés les unes techniques, les autres d'invention et de détail ne faudra-t-il pas qu'il rachète le choix défavorable de l'instant? Alors, point de milieu: sa composition est plate ou sublime. M. Hallé

a choisi l'instant défavorable dans sa Prédication de S. Vincent de Paule ; mais sa composition n'est pas sublime. *La suite à l'ordinaire prochain.*

J'ajouterai cependant un mot sur ce dernier tableau, que M. Diderot me paraît juger avec trop de sévérité. Cela vient, à ce que je crois, de ce qu'il a dans la tête les sublimes compositions de Raphaël, de Le Sueur, et d'autres grands hommes, dans des tableaux de prédication. M. Hallé n'est assurément pas un homme sublime ; son tableau n'a nulle élévation, nul génie ; mais il a de la vérité. Il ne nous a pas peint le sermon d'un grand saint. Son prédicateur a l'air d'un bon diable, qui explique à ses paroissiens le catéchisme de la meilleure foi du monde. C'est un de ces sermons comme nous en avons entendu mille dans notre vie, qui se récite platement, s'écoute de bonne foi, et auquel on ne pense plus quand il est passé. L'auditoire est composé sur le prédicateur. De petites bourgeoises, de bons bourgeois qui assistent au sermon par devoir de chrétien, et non pour être touchés ou transportés ; et en cela M. Hallé a observé l'unité et l'accord nécessaires : un homme de tête, un homme important aurait furieusement tranché dans cette compagnie et vis-à-vis de cette chaire. Il fallait seulement placer dans le nombre des auditeurs quelques femmes endormies ; cela aurait donné un caractère au tableau, qui eût empêché de rappeler à la mémoire les tableaux de Raphaël ou de Le Sueur de cette espèce. Pour mettre M. le professeur Hallé en état de peindre une prédication plus intéressante, je lui propose de faire, pour le Salon prochain, le sermon de ce bon curé de village, qui, fâché d'avoir si fort attendri ses paroissiens par son sermon de la Passion de Notre-Seigneur, leur dit à la fin, pour les consoler : « Mes enfans ; ne pleurez pourtant pas tant, parce que ce que je vous ai dit n'est peut-être

pas vrai. » Voilà un sujet qui n'est pas au-dessus des forces de M. Hallé. M. le professeur est plat, j'en conviens; mais il a de la vérité, et c'est quelque chose. Si nos mauvais écrivains en étaient là, on pourrait peut-être les souffrir. Dans le temps que son pauvre diable de S. Vincent-de-Paule prêchait dans quelque paroisse borgne le sermon que M. Hallé a peint, on ne lui donnait pas plus d'un petit écu par sermon, cela est sûr : un sermon qu'on aurait payé 6 fr. au saint était au-dessus des forces de son peintre.

GR.

Paris, ce 1er. Octobre 1761.

SUITE DES OBSERVATIONS SUR LE SALON.

M. Vien.

Vien a de la vérité, de la simplicité, une grande sagesse dans ses compositions; il paraît s'être proposé Le Sueur pour modèle. Il a plusieurs qualités de ce grand maître; mais il lui manque sa force et son génie. Je crois que Le Sueur a aussi le goût plus austère.

Zéphyre et Flore, morceau de plafond. Ce sont deux figures liées par des guirlandes sur un fond bleu. Le Zéphyre me paraît avoir de la légèreté; la Flore est une figure muette qui ne me dit rien.

Psyché qui vient avec sa lampe surprendre et voir l'Amour endormi. Les deux figures sont de chair; mais elles n'ont ni l'élégance, ni la grâce, ni la délicatesse qu'exigeait le sujet. L'Amour me paraît grimacer. Psyché n'est point cette femme qui vient en tremblant sur la pointe du pied; je n'ap-

perçois point sur son visage ce mélange de crainte, de surprise d'amour, de désir et d'admiration qui devrait y être. Ce n'est pas assez de me montrer dans Psyché la curiosité de voir l'Amour; il faut que j'y aperçoive encore la crainte de l'éveiller. Elle devrait avoir la bouche entr'ouverte, et craindre de respirer. C'est son amant qu'elle voit, qu'elle voit pour la première fois, au hasard de le perdre. Quelle joie de le voir et de le voir si beau! O que nos peintres ont peu d'esprit! Qu'ils connaissent peu la nature! La tête de Psyché devrait être penchée vers l'Amour; le reste de son corps porté en arrière, comme il est lorsqu'on s'avance vers un lieu où l'on craint d'entrer et dont on est prêt à s'enfuir; un pied posé et l'autre effleurant la terre. Et cette lampe, en doit-elle laisser tomber la lumière sur les yeux de l'Amour? ne doit-elle pas la tenir écartée, et interposer sa main, pour en amortir la clarté? Ce serait d'ailleurs un moyen d'éclairer le tableau d'une manière bien piquante. Ces gens-là ne savent pas que les paupières ont une espèce de transparence; ils n'ont jamais vu une mère qui vient la nuit voir son enfant au berceau, une lampe à la main, et qui craint de l'éveiller.

La jeune Grecque qui orne un vase de bronze avec une guirlande de fleurs. Le sujet est charmant; mais qu'exige-t-il? Une grande pureté de dessin, une grande simplicité de draperie, une élégance infinie dans toute la figure. Je demande si cela y est. De l'ingénuité, de l'innocence et de la délica-

tesse dans le caractère de la tête. Je demande si cela y est. Toute la grâce possible dans les bras et dans leur action. Je demande encore si cela y est. C'est que c'était là le sujet d'un bas-relief et non d'un tableau.

Je n'ai remarqué ni l'Hébé du même peintre, ni la musique, ni ses autres tableaux. Pour son S. Germain, qui donne une médaille à Sainte Geneviève encore enfant, je crois que celui qui ne voit pas avec la plus grande satisfaction ce morceau, n'est pas digne d'admirer Le Sueur. Rien ne m'en paraît sublime; mais tout m'en paraît beau. Je n'y trouve rien qui me transporte, mais tout m'en plaît et m'arrête. Il y règne d'abord une tranquillité, une convenance d'actions, une vérité de disposition qui charment. Le S. Germain est assis; il est vêtu de ses habits pontificaux. La jeune Sainte est à genoux, devant lui. Il lui présente la médaille; elle étend la main pour la recevoir. Derrière S. Germain il y a un autre évêque et quelques ecclésiastiques; derrière la Sainte, son père et sa mère. Son père qui a l'air d'un bon homme; sa mère, pénétrée d'une joie qu'elle ne peut contenir. Entre la Sainte et l'évêque un aumônier en grand surplis, un peu penché, d'un beau caractère, et qui fait le plus bel effet. Autour de l'aumônier, des peuples qui s'élèvent sur leurs pieds, et qui cherchent à voir la Sainte. La Sainte est dans la première jeunesse; son vêtement est simple, sa taille élégante et légère. Ce sont l'innocence et la grâce mêmes; le vieil évêque

le caractère qu'il doit avoir. Et puis, une lumière douce, diffuse sur toute la composition, comme on la voit dans la nature, large, s'affaiblissant ou se fortifiant d'une manière imperceptible. Point de places luisantes; point de taches noires : et avec tout cela une vérité et une sagesse qui vous attachent secrètement. On est au milieu de la cérémonie; on la voit, et rien ne vous détrompe. Peu de tableaux au Salon où il y ait autant à louer; aucun où il y ait moins à reprendre. Les natures ne sont ici ni poétiques ni grandes; c'est la chose même, sans presque aucune exagération. Ce n'est pas la manière de Rubens, ce n'est pas le goût des écoles italiennes, c'est la vérité, qui est de tous les temps et de toutes les contrées.

M. Deshays.

J'avais bien de l'impatience d'arriver à Deshays. Ce peintre est, à mon sens, le premier peintre de la nation. Il a plus de chaleur et de génie que Vien, et il ne le cède aucunement pour le dessin et pour la couleur à Vanloo, qui ne fera jamais rien qu'on puisse comparer au S. André ni au S. Victor de Deshays. Deshays me rappelle les temps de Santerre, de Boulogne, de Le Brun, de Le Sueur et des grands artistes du siècle passé. Il a de la force et de l'austérité dans sa couleur. Il imagine des choses frappantes. Son imagination est pleine de grands caractères; qu'ils soient à lui, ou qu'il les ait empruntés des maîtres qu'il a étudiés, il est sûr

qu'il sait se les approprier, et qu'on n'est pas tenté, en regardant ses compositions, de l'accuser de plagiat. Sa scène vous attache et vous touche. Elle est grande, pathétique et violente. Il n'y eut sur le S. Barthélemi qu'il exposa au dernier Salon qu'une seule voix, et ce fut celle de l'admiration. Son S. Victor et son S. André de cette année ne lui sont point inférieurs.

Il y a des passions bien difficiles à rendre; presque jamais on ne les a vues dans la nature. Où donc en est le modèle? Où le peintre les trouve-t-il? Qu'est-ce qui me détermine, moi, à prononcer qu'il a trouvé la vérité? Le fanatisme et son atrocité muette règnent sur tous les visages du tableau de S. Victor. Elle est dans ce vieux préteur qui l'interroge, et dans ce pontife qui tient un couteau qu'il aiguise, et dans le Saint dont les regards décèlent l'aliénation d'esprit, et dans les soldats qui l'ont saisi et qui le tiennent. Ce sont autant de têtes étonnées. Comme ces figures sont distribuées, caractérisées, drapées! comme tout en est simple et grand! L'affreuse, mais la belle poésie! Le préteur est élevé sur son estrade; il ordonne. La scène se passe au-dessous. Les beaux accessoires! Ce Jupiter brisé; cet autel renversé, ce brasier répandu. Quel effet entre ces natures féroces ne produit point ce jeune acolyte d'une physionomie douce et charmante agenouillé entre le Sacrificateur et le Saint? A gauche de celui qui regarde le tableau, le préteur et ses assistans élevés sur une estrade; au-des-

pous, du même côté, le sacrificateur, son dieu, et son autel renversé; à côté vers le milieu, le jeune acolyte; vers la droite, le Saint debout et lié; derrière le Saint les soldats qui l'ont amené : voilà le tableau. Ils disent que le S. Victor a plus l'air d'un homme qui insulte et qui brave, que d'un homme ferme et tranquille qui ne craint rien et qui attend. Laissons-les dire. Rappelons-nous le vers que Corneille a mis dans la bouche de Polyeucte. Imaginons d'après ces vers la figure du fanatique qui les prononce, et nous verrons le S. Victor de Deshays.

Son S. André a un genou sur le chevalet, il y monte. Un bourreau l'embrasse par le corps et le traîne d'une main par sa draperie et de l'autre par les cuisses; un autre le frappe d'un fouet; un troisième lie et prépare un faisceau de verges. Des soldats écartent la foule. Une mère, plus voisine de la scène que les autres, garantit son enfant avec inquiétude. Il faut voir l'effroi et la curiosité de l'enfant. Le Saint a les bras élevés, la tête renversée, et les regards tournés vers le ciel; une barbe touffue couvre son menton. La constance, la foi, l'espérance et la douleur sont fondues sur son visage, qui est d'un caractère simple, fort, rustique et pathétique. On souffre beaucoup à le voir. Une grosse draperie jetée sur le haut de sa tête retombe sur ses épaules. Toute la partie supérieure de son corps est nue par-devant. Ce sont bien les chairs, les rides, les muscles roides et secs, toutes les traces de la vieillesse. Il est impossible de regarder long-temps

sans terreur cette scène d'inhumanité et de fureur. Toutes les figures sont grandes; la couleur vraie. La scène se passe sous la tribune du préteur et de ses assistans. A droite de celui qui regarde, le préteur dans sa tribune avec ses assistans; au-dessous un bourreau et le chevalet; vers le milieu, de l'autre côté du chevalet, le Saint debout, appuyé d'un genou sur le chevalet; derrière le Saint, un bourreau qui le frappe de verges; aux pieds de celui-ci, un autre bourreau qui lie un faisceau de verges; derrière ces deux licteurs, un soldat qui repousse la foule : voilà la machine. Il faut voir après cela les détails, les têtes de ces satellites, leurs actions, le caractère du préteur et de ses assistans; toute la figure du Saint, tout le mouvement de la scène. Ma foi, ou il faut brûler tout ce que les plus grands peintres de temples ont fait de mieux, ou compter Deshays parmi eux.

Tout est beau dans le S. Benoît qui, près de mourir, vient recevoir le viatique à l'autel; et l'acolyte qui est derrière le célébrant, et le célébrant avec son dos voûté, et sa tête rase et penchée; et le jeune enfant vêtu de blanc qui est à genoux à côté du célébrant, et le second acolyte qui, placé debout derrière le Saint le soutient un peu; et les assistans. La distribution des figures, la couleur, les caractères des têtes, en un mot toute la composition me ferait le plus grand plaisir, si le S. Benoît était comme je le souhaite, et, ce me semble, comme le moment l'exige. C'est un moribond, c'est

homme embrasé de l'amour de son Dieu, qu'il vient recevoir à l'autel malgré la défaillance de ses forces. Je demande s'il est permis au peintre de l'avoir fait aussi droit, aussi ferme sur ses genoux. Je demande si malgré la pâleur de son visage on ne lui accorde pas encore plusieurs années de vie. Je demande s'il n'eût pas été mieux que ses membres se fussent dérobés sous lui; qu'il eût été soutenu par deux ou trois religieux; qu'il eût eu les bras un peu étendus, la tête renversée en arrière, avec la mort sur les lèvres et l'extase sur le visage, avec un rayon de sa joie. Mais si le peintre eût donné cette expression forte à son S. Benoît, voyez, mon ami, ce qui en serait rejailli sur le reste? Ce léger changement dans la principale figure aurait influé sur toutes les autres. Le célébrant au lieu d'être droit, touché de commisération, se serait incliné davantage; la peine et la douleur auraient été plus fortes dans tous les assistans. Voilà un morceau de peinture d'après lequel on ferait toucher à l'œil à de jeunes élèves, qu'en altérant une seule circonstance, on altère toutes les autres, ou bien la vérité disparaît. On en ferait un excellent chapitre de la force de l'unité. Il faudrait conserver la même ordonnance, les mêmes figures, et proposer d'exécuter le tableau d'après différens changemens qu'on ferait dans la figure du communiant.

Le S. Pierre délivré de la prison est un morceau ordinaire. La tête du Saint est belle; mais on se rap-

pelle le même sujet peint dans un des tableaux placés autour de la nef de Notre-Dame, et l'on sent tout à coup que le peintre de ce dernier a mieux entendu l'effet des ténèbres sur la lumière artificielle. La lumière de Deshays est pâle et blafarde ; celle de son prédécesseur est rougeâtre, obscure, foncée : on y discerne ces masses de corpuscules qui voltigent dans les rayons, et leur donnent de la forme. Il y a là plus de silence, plus d'effroi, plus de nuit.

La Sainte Anne faisant lire la Sainte Vierge ; ce n'est pas cela. La Sainte Anne fait une lecture, et la Sainte Vierge l'écoute. Vous ne pouvez pas souffrir les anges à cause de leurs ailes ; moi je suis choqué des mains jointes dans les sujets tirés de l'histoire ancienne sacrée ou profane. Chaque peuple a ses signes de vénération, et il me semble que l'action de joindre les mains n'est ni des idolâtres anciens, ni des juifs, ni même des premiers chrétiens. J'ai dans la tête que la date des mains jointes est nouvelle.

Le goût de Boucher gagne, surtout dans les petites compositions ; cela me fâche, voyez les caravanes de Deshays. On dirait qu'il a renoncé à sa couleur, à sa sévérité, à son caractère, pour prendre la touche et la manière de son confrère. * * *

On a placé le S. Benoit de Deshays vis-à-vis du S. Germain de Vien. Au premier coup-d'œil on croirait que ces deux morceaux sont de la même main. Cependant, avec un peu d'attention, on trouve plus de douceur dans Vien, et plus de nerf dans

Deshays; mais on reconnaît toujours deux élèves de Le Sueur.

Amédée Vanloo.

Le baptême de Jésus-Christ, la guérison miraculeuse de S. Roch, et les Satyres sont quatre tableaux d'Amédée Vanloo, autre cousin de notre Carle. Les deux tableaux de la mythologie chrétienne me paraissent mauvais, les deux de la mythologie païenne excellens. Je dirai du Baptême, comme j'ai dit du Sommeil de Joseph, que l'un est un baptême, comme l'autre est un sommeil. Je vois ici un homme qui dort, là un homme à qui l'on verse de l'eau sur la tête. Toute composition dont on s'en tient à nommer le sujet, sans ajouter ni éloge ni critique, est médiocre. C'est bien pis quand on cherche le sujet, et qu'après l'avoir appris ou deviné, on s'en tient à dire comme de la Guérison miraculeuse de S. Roch : c'est un pauvre assis à terre, vis-à-vis d'un ange qui lui dit je ne sais quoi.

En revanche les deux Familles de Satyres me font un vrai plaisir. J'aime ce satyre à moitié ivre qui semble avec ses lèvres humer et savourer encore le vin. J'aime ses treteaux rustiques, ses enfans, sa femme qui sourit et se plaît à l'achever. Il y a là-dedans de la poésie, de la passion, des chairs, du caractère.

Est-ce que l'idée de ce tonneau peroé par l'autre satyre ; ces jets de vin qui tombent dans la bouche de ses petits enfans étendus à terre sur la paille ; ces

enfans gras et potelés; cette femme qui se tient les côtés de rire de la manière dont son mari allaite ses enfans pendant son absence, ne vous plaît pas? Et puis, voyez comme cela est peint. Est-ce que ces chairs-là ne sont pas bien vraies? Est-ce que tous ces êtres bizarres-là n'ont pas bien la physionomie de leur espèce capripède?

Il me semble que nos peintres sont devenus coloristes. Les autres années le Salon avait, s'il m'en souvient, un air sombre, terne et grisâtre; son coup-d'œil cette fois-ci fait un autre effet. Il approche de celui d'une foire qui se tiendrait en pleine campagne où il y aurait des prés, des bois, des arbres, des champs et une foule d'habitans de la ville et de la campagne diversement vêtus et mêlés les uns avec les autres. Si ma comparaison vous paraît singulière, elle est juste, et je suis persuadé que nos peintres n'en seraient pas mécontens.

La couleur est dans un tableau ce que le style est dans un morceau de littérature. Il y a des auteurs qui pensent; il y a des peintres qui ont de l'idée. Il y a des auteurs qui savent distribuer leur matière; il y a des peintres qui savent ordonner un sujet. Il y a des auteurs qui ont de l'exactitude et de la justesse; il y a des peintres qui connaissent la nature et qui savent dessiner : mais de tous les temps le style et la couleur ont été des choses précieuses et rares. Il est vrai que le sort du peintre ne ressemble pas en tout à celui de l'écrivain. C'est le style qui assure l'immortalité à un ouvrage de lit-

érature; c'est cette qualité qui charme les contemporains de l'auteur, et qui charmera les siècles à venir. Au contraire la couleur d'un morceau de peinture passe. La réputation d'un grand peintre ne s'étend souvent parmi ses contemporains et ne se transmet à la postérité que par les qualités que la gravure peut conserver. Ainsi le mérite du coloris disparaît. Au reste, la gravure ôte quelquefois des défauts à un tableau; mais quelquefois aussi elle lui en donne. Dans un tableau, par exemple, vous ne prendrez jamais une statue pour un personnage vivant. Elle n'aura jamais l'air équivoque sur la toile; mais il n'en sera pas de même sur le cuivre. Voyez le tableau d'Esther et d'Assuérus peint par Poussin, et le même morceau gravé par Poilly.

M. Challe.

Des trois tableaux de Challe, la Cléopâtre expirante, le Socrate sur le point de boire la ciguë, et le Guerrier qui raconte ses aventures, on n'en remarque aucun, et l'on a tort. Le Socrate condamné en vaut la peine autant qu'aucun autre morceau du Salon. Je sais grand gré à notre Napolitain de l'avoir déterré dans le coin obscur où on l'a placé. Il a l'air d'être peint il y a cent ans; mais il est bien plus vieux encore pour la manière que pour la couleur. On dirait que c'est une copie d'après quelque bas-relief antique. Il y règne une simplicité, une tranquillité, surtout dans la figure principale, qui n'est guère de notre temps. Socrate est nu; il a

les jambes croisées. Il tient la coupe; il parle; il n'est pas plus ému que s'il faisait une leçon de philosophie; c'est le plus sublime sang-froid. Il n'y avait qu'un homme d'un goût exquis qui pût remarquer ce morceau. *Non est omnium.* Il faut être fait à la sagesse de l'art antique; il faut avoir vu beaucoup de bas-reliefs, beaucoup de médailles, beaucoup de pierres gravées. Socrate est la seule figure très-apparente. Les philosophes qui se désolent sont enfoncés et comme perdus dans un fond obscur et noir. Cela veut être vu de plus près. L'enfant qui recueille sur des tablettes les dernières paroles de Socrate me paraît très-beau et de caractère, et de couleur, et de simplicité, et de lumière. Cependant il faut attendre que ce morceau soit décroché et mis sur le chevalet pour confirmer ou rétracter ce jugement. S'il se soutient de près, nous nous écrierons tous: Comment est-il arrivé à Challe de faire une belle chose?

Sa Cléopâtre se meurt, et le serpent est encore sur son sein. Que fait *là* ce serpent? Mais s'il eût été bien loin, comme le choix du moment l'exigeait, qui est-ce qui aurait reconnu Cléopâtre? C'est que le choix du moment est vicieux. Il fallait prendre celui où cette femme altière, déterminée à tromper l'orgueil romain qui la destinait à orner un triomphe, se découvre la gorge, sourit au serpent, mais de ce souris dédaigneux qui retombe sur le vainqueur auquel elle va échapper, et se fait mordre le sein. Peut-être l'expression eût-elle été plus ter-

sible et plus forte si elle eût souri au serpent attaché à son sein. Celle de la douleur serait misérable, celle du désespoir commune. Le choix du moment où elle expire ne donne pas une Cléopâtre; il ne donne qu'une femme expirante par la morsure d'un serpent. Ce n'est plus l'histoire de la reine d'Alexandrie, c'est un accident de la vie.

Je ne sais ce que c'est que ce Guerrier qui raconte ses aventures, je ne l'ai point vu; mais je voudrais bien voir de près le Socrate condamné.

M. Chardin.

On a de Chardin un Bénédicité, des Animaux, des Vaneaux, quelques autres morceaux. C'est toujours une imitation très-fidèle de la nature, avec le faire qui est propre à cet artiste; un faire rude et comme heurté; une nature basse, commune et domestique. Il y a long-temps que ce peintre ne finit plus rien; il ne se donne plus la peine de faire des pieds et des mains. Il travaille comme un homme du monde qui a du talent, de la facilité, et qui se contente d'esquisser sa pensée en quatre coups de pinceau. Il s'est mis à la tête des peintres négligés, après avoir fait un grand nombre de morceaux qui lui ont mérité une place distinguée parmi les artistes de la première classe. Chardin est homme d'esprit, et personne peut-être ne parle mieux que lui de la peinture. Son tableau de réception, qui est à l'Académie, prouve qu'il a entendu la magie des couleurs. Il a répandu cette magie dans quelques

autres compositions, où se trouvant jointe au dessein, à l'invention, et à une extrême vérité, tant de qualités réunies en font dès à présent des morceaux d'un grand prix. Chardin a de l'originalité dans son genre. Cette originalité passe de sa peinture dans la gravure. Quand on a vu un de ses tableaux, on ne s'y trompe plus; on le reconnaît partout. Voyez sa Gouvernante avec ses enfans, et vous aurez vu son *Benedicite*.

M. de la Tour.

Les pastels de M. de la Tour sont toujours comme il les sait faire. Parmi ceux qu'il a exposés cette année, le portrait du vieux Crébillon à la romaine, la tête nue, et celui de M. Laideguive, notaire, ajouteront beaucoup à sa réputation.

Le reste à l'ordinaire prochain.

Paris, ce 15 Octobre 1761.

SUITE DES OBSERVATIONS SUR LE SALON.

Francisque Millet.

Je ne sais ce que c'est que le S. Roch de Millet, ni moi ni personne. On a caché le Repos de la Vierge dans un endroit opposé au jour, où il est impossible de l'apercevoir; et c'est vraisemblablement un bon office de M. Chardin, qui a ordonné cette année le Salon. Les petits paysages de Millet sont confondus avec un grand nombre d'autres du même genre qui

ne sont pas sans mérite, et qu'on ne serait ni fâché ni vain de posséder.

M. Boizot.

Ah, monsieur Chardin, si Boizot eût été de vos amis, vous auriez mis son Télémaque chez Calypso dans l'endroit obscur à côté du repos de la Vierge de Millet. Imaginez que la scène se passe à table. On ne reconnaît Calypso qu'à une sottise qu'elle fait; c'est de présenter une pêche à Télémaque, qui a bien plus d'esprit que la nymphe et son peintre, car il continue le récit de ses aventures sans prendre le fruit qu'on lui offre. Pourriez-vous me dire, mon ami, ce qui se passe dans la tête imbécille d'un artiste, lorsqu'ayant à caractériser une Calypso, il n'imagine rien de mieux que de lui faire faire les honneurs de la table? Cette pêche présentée au fils d'Ulysse, et le bonnet carré de S. Vincent-de-Paule, ne sont-ce pas deux idées bien ridicules?

M. Lenfant.

Les deux dessins de batailles de Lenfant existent là bien clandestinement. Ce sont pourtant les batailles de Lawfeld et de Fontenoy. C'est qu'il n'y a rien de si ingrat que le genre de Vander-Meule. C'est qu'il faut être un grand coloriste, un grand dessinateur, un grand paysagiste, un savant et délicat imitateur de la nature; avoir une prodigieuse variété de ressources dans l'imagination, inventer une infinité d'accidons particuliers et de petites actions,

exceller dans les détails, posséder toutes les qualités d'un grand peintre et cela dans un haut degré, pour contre-balancer la froideur, la monotonie et le dégoût de ces longues files parallèles de soldats, de ces corps de troupes oblongs ou carrés, et la symétrie de notre tactique. Le temps des mêlées, des avantages de l'adresse et de la force de corps, et des grands tableaux de bataille est passé, à moins qu'on ne fasse d'imagination, ou qu'on ne remonte aux siècles d'Alexandre et de César.

M. Le Bel.

Le Soleil couchant de M. Le Bel arrêtera l'attention de tous ceux qui aiment le Claude Lorrain. M. Le Bel a très-bien rendu un effet de nature très-difficile à rendre; c'est l'affaiblissement et la couleur de la lumière du soleil, lorsqu'elle s'élance à travers les vapeurs dont l'atmosphère est quelquefois chargée à l'horizon. Le brouillard éclairé est palpable dans ce morceau. Il a de la profondeur; il s'élève de dessus la toile; l'œil s'y enfonce. Celui qui a vu une fois le soleil rougeâtre, obscurci, n'éclairant fortement qu'un endroit, se lever ou se coucher par un temps nébuleux, reconnaîtra ce phénomène dans le morceau de M. Le Bel. L'éloge détaillé que nous faisons de son tableau, qui n'a été remarqué par personne, prouvera au moins que nous avons bien plus de plaisir à louer qu'à reprendre.

Je ne sais ce que c'est que la petite chapelle sur le chemin de Conflans. Pour le morceau où l'on

voit l'intérieur d'une cour de village, cela est si faible, si uni, si léché qu'on croirait que c'est une copie. Ce n'est pas là Teniers; ce n'est pas même notre Genèvois. J'aime mieux regarder sa découpure de la basse-cour au travers d'un verre, que le tableau de M. Le Bel. L'un est froid, et l'autre a de l'invention, de la chaleur et du mouvement.

M. Oudry.

Personne n'a remarqué le Retour de chasse d'Oudry, ni son Chat sauvage pris au piége. Le véritable Oudry est mort il y a quelques années. C'était le premier peintre de notre école pour les tableaux d'animaux, et il n'est pas encore remplacé.

M. Bachelier.

Vous n'imagineriez jamais que les amusemens de l'enfance de Bachelier c'est cet énorme tableau qui a dix pieds de hauteur sur vingt pieds de long. Il y a des enfans qui grimpent à des arbres; il y en a qui sont montés sur des boucs, sur des béliers; il y en a de toutes sortes d'espèces et de couleur; mais point de vérité. Ils sont habillés comme jamais des enfans ne l'ont été; tout cela a un air de mascarade qui fait fort mal avec l'air de paysage et de bergerie. Et puis, des chèvres, des brebis, des chiens, des animaux qu'on ne reconnaît point; une exagération qui tient par tout de la bacchanale. Avec tout cela, mon ami, de quoi faire une belle tapisserie. C'est que la tapisserie ne demande pas la même vérité

que la peinture; c'est qu'il faut songer à la durée, à la gaieté d'un appartement, à un autre effet. Aussi les objets sont-ils ici tous détachés les uns des autres; ce sont des groupes isolés, des masses de couleurs tranchantes sur un fond très-éclairé. Bachelier a de l'esprit, et avec cela il ne fera jamais rien qui vaille. Il y a dans sa tête des liens qui garrotent son imagination, et elle ne s'en affranchira jamais, quelque secousse qu'elle se donne. Si vous causiez un instant avec lui, vous croiriez qu'elle va s'échapper et se mettre en liberté; mais bientôt vous reconnaîtriez que les liens sont au-dessus des efforts, et qu'il faudra que cela se remue toute la vie, sans se dresser et partir.

Avez-vous jamais rien vu de si mauvais, avec tant de prétention, que ce Milon de Crotone? Premièrement c'est la tête et le bras du Laocoon antique. Mais Laocoon a saisi avec ce bras un des serpens dont il cherche à se débarrasser, et le Milon de Bachelier se laisse bêtement dévorer une jambe par un loup qu'il étranglerait avec sa main libre, s'il songeait à s'en servir. Le Laocoon est dans une situation violente, mais d'aplomb; et l'on ne sait pourquoi le Milon de Bachelier ne tombe pas à la renverse. Et puis, pour le rendre souffrant, il l'a fait contourné, convulsé, strapassé. Mon ami Bachelier, retournez à vos fleurs et à vos animaux. Si vous différez, vous oublierez de faire des fleurs et des animaux, et vous n'apprendrez point à faire de l'histoire et des hommes.

Sa fable du Cheval et du Loup est fort bien. C'est son grand tableau en encaustique qu'il a réduit et mis à l'huile. Les Animaux sont bien, et le Paysage a de la grandeur et de la noblesse; mais l'eau qui s'échappe du pied du rocher ressemble à de la crême fouettée, à force de vouloir être écumeuse.

Son Chat d'Angora qui guette un oiseau est on ne peut mieux. Physionomie traîtresse ; longs poils bien peints, etc.

Il y a de l'esprit, du mouvement et de la chaleur dans l'esquisse de la Descente de Croix. J'aimerais mieux avoir croqué ces figures-là, où l'on ne discerne presque rien encore que leur action avec l'ordonnance générale, que de m'être épuisé après ce mauvais Milon de Crotone.

M. Vernet.

Les deux vues de Baïonne que M. Vernet a données cette année sont belles, mais il s'en manque beaucoup qu'elles intéressent et qu'elles attirent autant que ses compositions précédentes. Cela tient au moment du jour qu'il a choisi. La chute du jour a rembruni et obscurci tous les objets. Il y a toujours un grand travail, une grande variété, beaucoup de vérité, beaucoup de talent; mais on dirait volontiers en les regardant: A demain, lorsque le soleil sera levé. Il est sûr que M. Vernet n'a pas peint ces deux morceaux à l'heure qu'on choisirait pour les admirer. La grande réputation de l'auteur fait aussi qu'on est plus difficile; il mérite bien d'être jugé sévèrement.

M. Roslin.

Le tableau où M. Roslin a peint le Roi reçu à l'Hôtel-de-Ville de Paris par MM. le gouverneur, le prévôt des marchands et les échevins, après sa maladie et son retour de Metz, est la meilleure satyre que j'aie vue de nos usages, de nos perruques et de nos ajustemens. Il faut voir la platitude de nos petits pourpoints, de nos hauts-de-chausses qui prennent la mise si juste, de nos sachets à cheveux, de nos manches et de nos boutonnières; et le ridicule de ces énormes perruques magistrales, et l'ignoble de ces larges faces bourgeoises. Ce n'est pas qu'un talent extraordinaire ne puisse tirer parti de cela; car quelle est la difficulté que le génie ne surmonte pas? mais le génie où est-il? Le Roi et sa suite occupent tout un côté du tableau. C'est d'un côté son capitaine des gardes, de l'autre son premier écuyer, derrière lui M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans et quelques autres seigneurs. L'autre côté du tableau est occupé par la ville et ses officiers. Ce Louis XV, long, sec, maigre, élancé, vu de profil, sur un plan reculé, avec une petite tête couverte d'un chapeau retapé, est-ce là ce monarque que Bouchardon a immortalisé par sa figure de bronze qui sera érigée sur l'esplanade des Tuileries? Celui de Roslin a l'air d'un escroc qui a la vue basse. Ce n'est pas lui, c'est certainement ce seigneur à large panse qui est si magnifiquement vêtu et qui a la contenance si avantageuse (c'est M. le Premier) qui attire les re-

gards et qu'il faut regarder, comme le principal personnage du tableau. Il couvre le Roi, qu'on cherche, et qu'on ne distingue que parce qu'il a le chapeau sur la tête.

Je ne sais si M. de Marigny ressemble ; mais on le voit assis dans son portrait, la tête bien droite, la main gauche étendue sur une table, la main droite sur la hanche et les jambes bien cadencées. Je déteste ces attitudes apprêtées. Est-ce qu'on se campe jamais comme cela? Et c'est le directeur de nos académies de peinture, sculpture et architecture qui souffre qu'on le contourne ainsi! Il faut que ni le peintre ni l'homme n'aient vu de leur vie un portrait de Van-Dyck ; ou bien, c'est qu'ils n'en font point de cas.

Il y a d'autres portraits de Roslin que je n'ai pu regarder après celui de M. de Marigny. On trouve cependant que ce peintre a fait des progrès depuis le dernier Salon, et l'on a fort loué le portrait de Boucher et celui de sa femme, qui est toujours belle.

M. Desportes.

Vous me permettrez de laisser là le Chien blanc, les Déjeûners, le Gibier et les Fruits de Desportes. Je veux mourir s'il m'en reste la moindre trace dans la mémoire. Puisqu'ils sont là, je les aurai pourtant vus.

M. de Machy.

L'intérieur de l'Eglise de Sainte-Geneviève et

la vue du Péristyle du Louvre, sont deux morceaux dont le sujet intéresse. Grâces à M. de Machy, on peut jouir d'avance d'un édifice qu'on élève à si grands frais ; et qui est-ce qui peut se promettre de vivre dix ans qu'on emploiera à l'achever ? Le péristyle du Louvre est un si grand et si beau monument ! On a quelquefois demandé à quoi cette décoration somptueuse était utile. Ceux qui ont fait cette question n'ont pas remarqué qu'elle conduit aux deux pavillons qui sont à ses extrémités, et que les portes de l'appartement du monarque s'ouvrent dans cette galerie. J'avoue que si au lieu d'ouvrir une porte au-dessous du péristyle, on eût construit un grand et vaste escalier à la place de cette porte ; qu'on eût décoré cet escalier comme il convenait, le morceau d'architecture en eût été mieux entendu et plus beau. Mais il ne faut pas l'attaquer du côté de l'utilité. Dans les jours de fête, où la cour peut-elle être mieux placée que sous ce péristyle ? S'il faut qu'un monarque se montre quelquefois à son peuple, l'endroit ne doit-il pas répondre, par sa grandeur et par sa magnificence, à un usage aussi solennel ?

Il y a encore de M. de Machy l'Intérieur d'un Temple, et deux petits tableaux de Ruines. Ceux-ci et les précédens sont bien peints ; ils font de l'effet. Ce sont des masses qui en imposent par leur grandeur ; et le petit nombre de figures que l'artiste y a répandues m'ont paru de bon goût. En général il faut peu de figures dans les temples, dans les

ruines et les paysages, lieux dont il ne faut presque point rompre le silence; mais on exige que ces figures soient exquises. Ce sont communément des gens ou qui passent, ou qui méditent, ou qui errent, ou qui habitent, ou qui se reposent. Ils doivent le plus souvent vous incliner à la rêverie et à la mélancolie.

M. Drouais.

Dans un grand nombre de petites compositions qui ne sont pas sans mérite, on distingue le jeune Elève de M. Drouais. Il était impossible d'imaginer une mine où il y eût plus de gentillesse, de finesse et de malice. Comme ce chapeau est fait! comme ces cheveux sont jetés! C'est la mollesse et la blancheur des chairs de son âge. Et puis, une intelligence de lumière tout-à-fait rare et précieuse. Cet enfant passe, et regarde en passant. Il va sans doute à l'académie. Il porte un carton sous son bras droit, et sa main gauche est appuyée sur ce carton. Je voudrais bien que ce petit tableau m'appartînt. Je le mettrais sous une glace, afin d'en conserver longtemps la fraîcheur.

Parmi les portraits de M. Drouais, on a remarqué celui de M. et de Mme. de Buffon.

M. Juliart.

On ne dit rien des Paysages de M. Juliart.

M. Voiriot.

On loue un portrait de M. Gilbert de Voisins, peint par Voiriot.

M. Doyen.

Mais voici une des plus grandes compositions du Salon : c'est le Combat de Diomède et d'Énée, sujet tiré du cinquième livre de l'Iliade d'Homère. J'ai relu, à l'occasion du tableau de Doyen, cet endroit du poëte. C'est un enchaînement de situations terribles et délicates, et toujours la couleur et l'harmonie qui conviennent. Il y a là soixante vers à décourager l'homme le mieux appelé à la poésie.

Voici, si j'avais été peintre, le tableau qu'Homère m'eût inspiré. On aurait vu Énée renversé aux pieds de Diomède. Vénus serait accourue pour le secourir. Elle eût laissé tomber une gaze qui eût dérobé son fils à la fureur du héros grec. Au-dessus de la gaze, qu'elle aurait tenue suspendue de ses doigts délicats, se serait montrée la tête divine de la déesse, sa gorge d'albâtre, ses beaux bras et le reste de son corps mollement balancé dans les airs. J'aurais élevé Diomède sur un amas de cadavres. Le sang eût coulé sous ses pieds. Terrible dans son aspect et dans son attitude, il eût menacé la déesse de son javelot. Cependant les Grecs et les Troyens se seraient entr'égorgés autour de lui. On aurait vu le char d'Énée fracassé, et l'écuyer de Diomède saisissant ses chevaux fougueux. Pallas aurait plané sur la tête de Diomède. Apollon aurait secoué à ses yeux sa terrible égide. Mars, enveloppé d'une nue obscure, se serait repu de ce spectacle terrible. On n'aurait vu que sa tête effrayante, le bout de sa pique et le nez

de ses chevaux. Iris aurait déployé l'arc-en-ciel au loin. J'aurais choisi, comme vous voyez, le moment qui eût précédé la blessure de Vénus; M. Doyen, au contraire, a préféré le moment qui suit.

Il a élevé son Diomède sur un tas de cadavres; il est terrible. Effacé sur un de ses côtés, il porte le fer de son javelot en arrière. Il insulte à Vénus qu'on voit au loin renversée entre les bras d'Iris. Le sang coule de sa main blessée le long de son bras. Pallas plane sur la tête de Diomède; elle a un beau caractère. Apollon, enveloppé d'une nuée, se jette entre le héros grec et Énée qu'on voit renversé. Le dieu effraie le vainqueur de son regard et de son égide. Cependant on se massacre et le sang coule de tous côtés. A droite le Scamandre et ses nymphes se sauvent d'effroi : à gauche, des chevaux sont abattus; un guerrier renversé sur le visage a l'épaule traversée d'un javelot qui s'est rompu dans la blessure. Le sang ruisselle sur le cadavre et sur la crinière blanche d'un cheval massacré, et dégoutte de cette crinière dans les eaux du fleuve qui en sont ensanglantées.

Cette composition est, comme vous voyez, toute d'effroi. Le moment qui précédait la blessure eût offert le contraste du terrible et du délicat; Vénus, la déesse de la volupté, toute nue au milieu du sang et des armes, secourant son fils contre un homme terrible qui l'eût menacée de sa lance.

Quoi qu'il en soit, le tableau de M. Doyen produit un grand effet. Il est plein de feu; de grun-

deur, de mouvement et de poésie. On a dit beaucoup de mal de sa Vénus; mais en revanche son fleuve est beau, ses nymphes sont belles. J'ai déjà parlé de la tête de Pallas; celle d'Apollon est aussi d'un beau caractère. Cet homme traversé du javelot rompu, dont le sang va mouiller la crinière blanche du cheval abattu, et teindre les eaux, donne de la terreur. L'attitude de son héros est fière, et son regard méprisant et féroce. On aurait pu lui donner plus de noblesse dans le visage; rendre ces cadavres fraîchement égorgés moins livides; écarter la confusion du groupe d'Énée, d'Apollon, du nuage et des cadavres, en y conservant le désordre, et éviter quelques autres défauts qui échappent dans la chaleur de la composition, et qui tiennent à la jeunesse de l'artiste : mais le génie y est, et le jugement viendra sûrement. Ce peintre sait imaginer, ordonner, composer. La machine est grande; ses figures se remuent. Il ne craint pas le travail.

On reproche à ses dieux de n'être qu'esquissés; c'est qu'on n'a pas encore saisi l'esprit de sa composition. Dans son tableau, les dieux sont d'une taille commune, et les hommes sont gigantesques. Les premiers ne sont que des génies tutélaires. Il a voulu que ces figures fussent aériennes, et cette imagination me paraît de génie; seulement il ne l'a pas assez fait sentir. Il fallait pour cela donner à ses dieux encore plus de transparence, plus de légèreté, moins de corps et de solidité; mais en revanche leur chercher un caractère divin, et les

mettre dans une activité incroyable, comme on les voit dans le morceau de Bouchardon, où Ulysse évoque l'ombre de Tirésias, et où cette foule de démons étranges accourent à son sacrifice. Vous trouverez dans ces démons à peu près le caractère que Doyen devait donner à ses divinités. Alors plus sa Vénus aurait été aérienne, plus sa Pallas et son Apollon auraient eu de cette nature, plus on aurait été satisfait.

Le peintre a fait sagement de s'écarter ici du poëte. Dans l'Iliade, les hommes sont plus grands que nature, mais les dieux sont d'une stature immense; Apollon fait en quatre pas le tour de l'horizon, enjambant de montagne en montagne. Si le peintre eût gardé cette proportion entre ses figures, les hommes auraient été des pygmées, et l'ouvrage aurait perdu son intérêt et son effet: c'eût été la querelle des dieux, et non celle des hommes; mais ayant à donner l'avantage de la grandeur à ses héros sur ses dieux, que vouliez-vous que le peintre fît de ceux-ci, sinon des génies, des ombres, des démons? Ce n'est pas l'idée qui a péché, c'est l'exécution. Il fallait racheter la légèreté, la transparence et la fluidité de ces figures, par une énergie, une étrangeté, une vie toute extraordinaire. En un mot, c'étaient des démons qu'il fallait faire.

Encore un mot sur ce morceau. C'est que dans l'instant choisi par Doyen, il a fallu donner l'air de la douleur à la déesse du plaisir; c'est qu'après la blessure de Vénus, Diomède est tranquille; c'est que Vénus est hors de la scène. Il ne fallait pas ou-

blierles chevaux d'Énée; ils étaient d'origine céleste, et par conséquent une proie importante; Diomède avait recommandé à son écuyer de s'en emparer s'il sortait victorieux du combat.

Avec tout cela, excepté Deshays, je ne crois pas qu'il y ait un peintre à l'Académie en état de faire ce tableau.

La jeune Indienne de Taugiaor, qui a été amenée en France, par un officier français ne manque pas de beauté avec son teint basané. Doyen l'a peinte dans le costume et avec les ornemens du pays; mais j'aime mieux le profil qu'on a fait M. de Carmontelle; il est plus vrai et plus agréable.

Mais en voilà bien assez sur Doyen. Je ne vous parlerai pas de ses autres tableaux. Je me rappelle vaguement l'Espérance qui nourrit l'Amour. Ce tableau m'a paru médiocre.

M. Parocel.

L'Adoration des Rois de Parocel est si faible, si faible, et d'invention, et de dessin et de couleur! Parocel est à Vien ce que Vien est à Le Sueur. Vien est la moyenne proportionnelle aux deux autres. Je demanderais volontiers à M. Parocel comment, quand on a la composition d'un sujet par Rubens présente à l'imagination, on peut avoir le courage de traiter le même sujet. Il me semble qu'un grand peintre qui a précédé est plus incommode pour ses successeurs qu'un grand littérateur pour nous. L'imagination me semble plus tenace que la mémoire. J'ai les

tableaux de Raphaël plus présens que les vers de Corneille, que les beaux morceaux de Racine. Il y a des figures qui ne me quittent point. Je les vois; elles me suivent; elles m'obsèdent. Par exemple, ce S. Barnabé qui déchire ses vêtemens sur sa poitrine, et tant d'autres, comment ferais-je pour écarter ces spectres-là? et comment les peintres font-ils? Il y a dans le tableau de Paroel un coussin qui me choque étrangement. Dites-moi comment un coussin de couleur a pu se trouver dans une étable où la misère réfugiait la mère et l'enfant, et où l'haleine de deux animaux réchauffait un nouveau-né contre la rigueur de la saison? Apparemment qu'un des rois avait envoyé un coussin d'avance par son écuyer pour pouvoir se prosterner avec plus de commodité. Les artistes sont tellement attentifs aux beautés techniques, qu'ils négligent toutes ces impertinences-là dans le jugement qu'ils portent d'une production. Faudra-t-il que nous les imitions? Et pourvu que les ombres et les lumières soient bien entendues, que le dessin soit pur, que la couleur soit vraie, que les caractères soient beaux, serons-nous satisfaits?

M. Greuze.

Il paraît que notre ami Greuze a beaucoup travaillé. On dit que le portrait de M. le Dauphin ressemble beaucoup. Celui de Babuti, beau-père du peintre, est de toute beauté. Et ces yeux éraillés et larmoyans, et cette chevelure grisâtre, et ces chairs, et ces détails de vieillesse qui sont infinis au bas du

visage et autour du cou; Greuze les a tous rendus, et cependant sa peinture est large. Son portrait peint par lui-même a de la vigueur; mais il est un peu fatigué, et me plaît beaucoup moins que celui de son beau-père.

Cette petite Blanchisseuse qui, penché sur sa terrine, presse du linge entre ses mains, est charmante; mais c'est une coquine à laquelle je ne me fierais pas. Tous les ustensiles de son ménage sont d'une grande vérité. Je serais seulement tenté d'avancer son trétoau un peu plus sous elle, afin qu'elle fût mieux assise.

Le portrait de madame Greuze en Vestale. Cela une Vestale! Greuze, mon cher, vous vous moquez de nous. Avec ses mains croisées sur sa poitrine, ce visage long, cet âge, ces grands yeux tristement tournés vers le ciel, cette draperie ramenée à grands plis sur la tête; c'est une mère de douleurs, mais d'un petit caractère et un peu grimaçante. Ce morceau ferait honneur à Coypel, mais il ne vous en fait pas.

Il y a une grande variété d'action, de physionomies et de caractères dans tous ces petits fripons dont les uns occupent cette pauvre Marchande de marrons, tandis que les autres la volent.

Ce Berger qui tient un chardon à la main, et qui tente le sort pour savoir s'il est aimé de sa bergère, ne signifie pas grand'chose. A l'élégance du vêtement, à l'éclat des couleurs, on le prendrait presque pour un morceau de Boucher. Et puis, si on ne savait pas le sujet, on ne le devinerait jamais.

Le Paralytique qui est secouru par ses enfans, ou le dessin que le peintre a appelé le Fruit de la bonne éducation, est un tableau de mœurs. Il prouve que le genre peut fournir des compositions capables de faire honneur aux talens et aux sentimens de l'artiste. Le vieillard est dans son fauteuil ; ses pieds sont supportés par un tabouret. Sa tête, celle de son fils et celle de sa femme sont d'une beauté rare. Greuze a beaucoup d'esprit et de goût. Lorsqu'il travaille, il est tout à son ouvrage ; il s'affecte profondément. Il porte dans le monde le caractère du sujet qu'il traite dans son atelier ; triste ou gai, folâtre ou sérieux, galant ou réservé, selon la chose qui a occupé le matin son pinceau et son imagination.

C'est un beau dessin que celui du Fermier incendié. Une mère sur le visage de laquelle la douleur et la misère se montrent ; des filles aussi affligées et aussi misérables, couchées à terre autour d'elles ; des enfans affamés qui se disputent un morceau de pain sur ses genoux ; un autre qui mange à la dérobée dans un coin ; le père de cette famille qui s'adresse à la commisération des passans : tout est pathétique et vrai. J'aime assez dans un tableau un personnage qui parle au spectateur sans sortir du sujet. Ici il n'y a pas d'autre passant que celui qui regarde. La scène est supposée au coin d'une rue. Le lieu en pouvait être mieux choisi. Pourquoi n'avoir pas placé tous ces infortunés sur des débris incendiés de leur chaumière ? J'aurais vu les ravages du feu, des murs renversés, des poutres à demi consumées et une

foule d'autres objets touchans et pittoresques.

Il y a de Greuze plusieurs têtes qui sont autan de petits tableaux très-vrais, entre lesquels on dis tingue l'Enfant qui boude, et la petite Fille qui s repose sur sa chaise.

M. Guérin.

Je ne sais ce que c'est que les petits tableaux de M. Guérin.

M. Roland de la Porte.

Mais on fait cas d'un Crucifix peint en bronze par M. Roland de la Porte, et en effet ce crucifix est beau. Il est tout-à-fait hors de la toile. Le bronze s'éclaire d'une manière propre au métal que le peintre a rendu parfaitement; il y a toute l'illusion possible; mais il faut avouer aussi que le genre est facile et que des artistes d'un talent médiocre d'ailleurs y ont excellé. Vous souvenez-vous de deux bas-reliefs d'Oudry sur lesquels on portait la main? La main touchait une surface plane, et l'œil, toujours séduit, voyait un relief; en sorte qu'on aurait pu demander au philosophe, lequel de ses deux sens dont les témoignages se contredisaient était un menteur.

Les tableaux de fruits de M. de la Porte ont paru d'une grande vérité et d'un beau fini.

M. Briard.

Enfin il y a d'un M. Briard un Passage des âmes

du purgatoire au Ciel. Ce peintre a relégué son purgatoire dans un coin de son tableau. Il ne s'en échappe que quelques figures perdues sur une toile d'une étendue immense : *rari nantes in gurgite vasto.* Pour se tirer d'un pareil sujet, il eût fallu la force d'idées, de couleurs et d'imagination de Rubens, et tenter une de ces machines que les Italiens appellent *opera da stupire.* Une tête féconde et hardie aurait ouvert le gouffre de feu au bas de son tableau ; il en eût occupé toute l'étendue et toute la profondeur. Là on aurait vu des hommes et des femmes de tout âge et de tout état ; toutes les espèces de douleurs et de passions, une infinité d'actions diverses ; des âmes emportées, d'autres qui seraient retombées ; celles-ci se seraient élancées ; celles-là auraient tendu les mains et les bras ; on eût entendu mille gémissemens. Le ciel, représenté au-dessus, aurait reçu les âmes délivrées. Elles auraient été présentées à la gloire éternelle par des anges qu'on aurait vu monter et descendre, et se plonger dans le gouffre dont les flammes dévorantes les auraient respectés. Avant que de prendre son pinceau, il faut avoir frissonné vingt fois de son sujet, avoir perdu le sommeil, s'être levé pendant la nuit, et avoir couru en chemise et pieds nus jeter sur le papier ses esquisses à la lueur d'une lampe de nuit.

Paris, ce 1^er^. Novembre 1761.

La disette qui a régné cette année dans la littérature nous a permis de nous étendre sur les arts, et particulièrement

sur le dernier Salon. Il reste à dire un mot sur la sculpture, et je vais céder la plume à M. Diderot, pour qu'il achève un travail dont vous aurez joui avec plaisir.

Gr.

SCULPTURE.

Autant cette année la peinture est riche au Salon, autant la sculpture y est pauvre. Beaucoup de bustes, peu de frappans. Les deux premiers sculpteurs de la nation, Bouchardon et Pigal, n'ont rien fourni. Ils sont entièrement occupés de grandes machines.

M. Le Moyne.

Par Le Moyne, le buste de madame de Pompadour, rien; celui de mademoiselle Clairon, rien; d'une jeune Fille, rien. Ceux de Crébillon et de Restout valent mieux.

M. Falconet.

Le buste de Falconet, médecin, beau, très-beau; on ne saurait plus ressemblant. Quand nous aurons perdu ce vénérable vieillard, que nous chérissons tous, nous demanderons où est son buste, et nous l'irons revoir. Aussi cette tête-là prêtait bien à l'art. Elle est chauve. Un grand nez; de grosses rides bien profondes; un grand front, de longues cordes de vieillesse tendues du dessous de la mâchoire; le long du cou jusqu'à la poitrine; une bouche d'une forme particulière et très-agréable. De la sérénité, de l'ingé-

nité, de la vivacité, de la bonhomie, tout ce qui fait d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans un homme si intéressant, si aimable.

La douce Mélancolie, et la petite Fille qui cache l'arc de l'Amour, rien. Deux groupes de Femmes en plâtre, pour des chandeliers qui doivent être exécutés par Germain en argent : belles figures, d'un caractère simple, noble et antique. En vérité je n'ai rien vu de Falconet qui fût mieux.

M. Vassé.

Huit ou dix morceaux de Vassé, et pas un qui m'ait frappé. La sculpture n'offrant jamais qu'une figure isolée ou qu'un groupe de deux ou trois, je crois qu'on y souffre moins encore la médiocrité qu'en peinture. Le buste du Père le Cointe, n'est assurément pas une mauvaise chose, ni la Nymphe qui se regarde dans l'eau, ni le Vase, ni les autres morceaux ; mais que m'importe que vous soyez supportable, si l'art exige que vous soyez sublime?

M. Challe.

L'idée et l'exécution du jeune Turenne endormi sur l'affût d'un canon me plaisent; seulement il est mal que l'enfant soit aussi long que le canon.

C'est une fort belle chose que le Berger Phorbas qui détache de l'arbre Œdipe enfant, qui y était suspendu par les pieds. L'Enfant, où je me trompe fort, est sublime. Il crie ; il sent le bras qui le secourt ; il le saisit ; il le serre. Il y a une grande commi-

sération sur le visage de Phorbas. Vous me direz qu'il est un peu campé ; mais comme il a de la peine à atteindre de la main la branche où la courroie est nouée, cette contrainte détermine son attitude. J'ai bien un autre petit chagrin ; c'est que son action est équivoque, et qu'on ne sait s'il suspend ou s'il détache. On s'élève également sur la pointe du pied pour suspendre et pour détacher ; on étend également un bras ; on soutient également le corps ; la courroie est également lâche.

Le Bacchus nouvellement né, et soustrait par Mercure à la jalousie de Junon, ne me déplaît pas. Le reste est commun.

M. Caffieri.

Le buste de Rameau par Caffieri est frappant. On l'a fait froid, maigre et sec, comme il est ; et on a très-bien attrapé sa finesse affectée et son sourire précieux.

M. Pajou.

Entre plusieurs morceaux de Pajou, aucun qu'on puisse comparer au buste de Le Moine, qu'il exposa au dernier Salon. Cependant un Ange de beau caractère ; et deux Portraits en terre cuite qui se font remarquer.

M. D'Huès.

Les quatre bas-reliefs d'Huès, représentant huit Vertus qui portent des guirlandes, m'ont aussi paru de grand goût. *Et hoc sapit antiquitatem* et de caractère et de draperies.

Peut-être y a-t-il de belles choses et parmi les tableaux dont je ne vous ai point parlé, et parmi les sculptures dont je ne vous parle pas : c'est qu'ils sont été muets, et qu'ils ne m'ont rien dit.

M. Cochin.

Le dessin au crayon rouge, représentant Lycurgue blessé dans une sédition, mérite d'être regardé. Le passage subit de la fureur à la commisération dans cette populace effrénée qui le poursuit, est bien rendu. Il y a une diversité étonnante d'attitudes, de visages et de caractères. Cela me semble de grand goût ; c'est un magnifique tableau dans un petit espace. Mais le Lycurgue est manqué : c'est une figure campée, une jambe en avant et l'autre en arrière. Cette action de montrer du doigt son œil crevé, fût-elle de l'histoire, n'en serait ni moins petite ni moins puérile. Un homme comme Lycurgue, qui sait se posséder dans un pareil instant, s'arrête tout court, laisse tomber ses bras, a les deux jambes parallèles, et se laisse voir plutôt qu'il ne se montre ; toute action plus marquée serait fausse et mesquine. Je suis fâché de ce défaut, qui gâte un très-beau dessin.

M. Wille.

Le burin de M. Wille a conservé à ce Salon la grande réputation dont il jouit.

M. Casanove, peintre italien ou allemand, nouvellement reçu.

Il me reste à vous dire un mot des morceaux de Casanove; mais que vous dirai-je de son grand tableau de bataille? Il faut le voir. Comment rendre le mouvement, la mêlée, le tumulte d'une foule d'hommes jetés confusément les uns à travers les autres? Comment peindre cet homme renversé qui a la tête fracassée, et dont le sang s'échappe entre les doigts de la main qu'il porte à sa blessure; et ce Cavalier qui monté sur un cheval blanc, foule les morts et les mourans? Il perdra la vie avant de quitter son drapeau. Il le tient d'une main; de l'autre il menace d'un revers de sabre celui qui lui appuie un coup de pistolet, pendant qu'un autre lui saisit le bras. Comment sortira-t-il de danger? Un cheval tient le sien mordu par le cou; un fantassin est prêt à lui enfoncer sa pique dans le poitrail. Le feu, la poussière et la fumée, éclairent d'un côté et couvrent de l'autre une multitude infinie d'actions qui remplissent un vaste champ de bataille. Quelle couleur! Quelle lumière! Quelle étendue de scène! Les cuirasses rouges, vertes ou bleues, selon les objets qui s'y peignent, sont toujours d'acier; c'est pour la machine une des plus fortes compositions qu'il y ait au Salon. On reproche à Casanove, d'avoir donné un peu trop de fraîcheur à ses vêtemens; cela se peut; on dit que son atmosphère n'est pas assez poudreuse, cela se peut; que les

petites lumières partielles des sabres, des casques, des fusils et des cuirasses heurtées trop rudement, font ce qu'on appelle papilloter le tout, surtout quand on regarde le tableau de près; cela se peut encore; on dit que cet effet ressemble à celui du plafond de la galerie éclairée par la surface d'une eau vacillante, cela se peut encore. Avec tous ces défauts c'est un grand et beau tableau, et ceux qui les ont relevés voudraient bien l'avoir fait. Moi, qui aime à mettre les choses en place, je le transporte d'imagination dans un des appartemens du château de Potsdam.

Il y a du même peintre quelques petits tableaux de paysages. En vérité cet homme a bien du feu, bien de la hardiesse, une belle et vigoureuse couleur. Ce sont des rochers, des eaux, et pour figures des soldats qui sont en embuscade ou qui se reposent. On croirait que chaque objet est le produit d'un seul coup de pinceau; cependant on y remarque des nuances sans fin. On dit que Salvator Rose n'est pas plus beau que cela quand il est beau.

Il y a de lui encore deux batailles en dessin qui ne sont pas déparées par celle qu'il a peinte.

Ce Casanove est dès à présent un homme à imagination, un grand coloriste, une tête chaude et hardie, un bon poëte, un grand peintre.

M. Baudouin, peintre en miniature, nouvellement reçu.

Ce peintre a exposé sur la fin du Salon plusieurs

jolis tableaux en miniature; mais ils étaient placé vis-à-vis de la Bataille de Casanove, et le moyen d les regarder?

Récapitulation.

Jamais nous n'avons eu un plus beau Salon. Presqu'aucun tableau absolument mauvais; plus de bons que de médiocres, et un grand nombre d'excellens. Comptez le Portrait du Roi par Michel Vanloo; la Madeleine dans le désert, et la Lecture par Carle; le S. Germain qui donne une médaille à Sainte Geneviève par Vien; le S. André de Deshays, son S. Victor, son S. Benoît près de mourir; le Socrate condamné de Challe; le Bénédicité de Chardin; le Soleil couchant de Le Bel; les deux Vues de Baïonne, malgré leur peu d'effet; le Diomède de Doyen; le jeune Élève de Drouais; la Blanchisseuse, le Paralytique, le Fermier brûlé, le Portrait de Babuti par Greuze; le Crucifix de bronze de Roland de la Porte; et d'autres qui ont pu m'échapper; et cette étonnante Bataille de Casanove.

On ne peint plus en Flandre. S'il y a des peintres en Italie et en Allemagne, ils sont moins réunis; ils ont moins d'émulation et moins d'encouragemens. La France est donc la seule contrée où cet art se soutienne, et même avec quelque éclat.

Voilà le travail de M. Diderot sur le Salon de cette année, qui était bien digne d'exercer son imagination et sa plume. Il y a une secrète douceur à s'occuper des arts qui réunissent les hommes, dans le temps que la fureur de la guerre

les partage et les déchire ; mais nous goûtons cette sorte de douceur depuis si long-temps, qu'il serait bien à désirer d'éprouver enfin cette autre douceur de la culture des arts et des lettres au milieu de la tranquillité publique. Pendant les dix derniers jours du Salon, M. Greuze a exposé son tableau du Mariage, ou l'instant où le père de l'accordée délivre la dot à son gendre. Ce tableau est à mon sens le plus agréable et le plus intéressant de tout le Salon ; il a eu un succès prodigieux; il n'était presque pas possible d'en approcher. J'espère que la gravure le multipliera bientôt, pour contenter tous les curieux ; mais avant de vous dire mon sentiment, je vais transcrire ici celui de M. Diderot, avec l'esquisse qu'il a tracée de ce charmant tableau. C'est lui qui va parler.

« Gn.

Enfin je l'ai vu, ce tableau de notre ami Greuze ; mais ce n'a pas été sans peine ; il continue d'attirer la foule. C'est un Père qui vient de payer la dot de sa fille. Le sujet est pathétique, et l'on se sent gagner d'une émotion douce en le regardant. La composition m'en a paru très-belle : c'est la chose comme elle a dû se passer. Il y a douze figures ; chacune est à sa place, et fait ce qu'elle doit. Comme elles s'enchaînent toutes ! Comme elles vont en ondoyant et en pyramidant ! Je me moque de ces conditions ; cependant quand elles se rencontrent dans un morceau de peinture par hasard, sans que le peintre ait eu la pensée de les y introduire, sans qu'il leur ait rien sacrifié, elles me plaisent.

A droite de celui qui regarde le morceau est un Tabellion assis devant une petite table, le dos tour-

né au spectateur. Sur la table le contrat de mariage et d'autres papiers. Entre les jambes du Tabellion, le plus jeune des enfans de la maison. Puis en continuant de suivre la composition de droite à gauche, une fille aînée debout, appuyée sur le dot du fauteuil de son père. Le père assis dans le fauteuil de la maison. Devant lui son gendre debout, et tenant de la main gauche le sac qui contient la dot. L'accordée, debout aussi, un bras passé mollement sous celui de son fiancé; l'autre bras saisi par la mère, qui est assise au-dessous. Entre la mère et la fiancée, une sœur cadette debout, penchée sur la fiancée, et un bras jeté autour de ses épaules. Derrière ce groupe, un jeune enfant qui s'élève sur la pointe des pieds pour voir ce qui se passe. Au-dessous de la mère, sur le devant, une jeune fille assise qui a de petits morceaux de pain coupé dans son tablier. Tout-à-fait à gauche dans le fond et loin de la scène deux servantes debout qui regardent. Sur la droite, un garde-manger bien propre, avec ce qu'on a coutume d'y renfermer, faisant partie du fond. Au milieu une vieille arquebuse pendue à son croc. Ensuite un escalier de bois qui conduit à l'étage au-dessus. Sur le devant, à terre, dans l'espace vide que laissent les figures, proche des pieds de la mère, une poule qui conduit ses poussins auxquels la petite fille jette du pain; une terrine pleine d'eau, et sur le bord de la terrine un poussin, le becen l'air, pour laisser descendre dans son jabot l'eau qu'il a bue. Voilà l'ordonnance générale. Venons aux détails.

Le Tabellion est vêtu de noir, culotte et bas de couleur, en manteau et en rabat, le chapeau sur la tête. Il a bien l'air un peu matois et chicanier, comme il convient à un paysan de sa profession ; c'est une belle figure. Il écoute ce que le père dit à son gendre. Le père est le seul qui parle. Le reste écoute et se tait.

L'enfant qui est entre les jambes du Tabellion est excellent pour la vérité de son action et de sa couleur. Sans s'intéresser à ce qui se passe, il regarde les papier griffonnés, et promène ses petites mains par-dessus.

On voit dans la sœur aînée, qui est appuyée debout sur le dos du fauteuil de son père, qu'elle crève de douleur et de jalousie de ce qu'on a accordé le pas sur elle à sa cadette. Elle a la tête portée sur une de ses mains, et lance sur les fiancés des regards curieux, chagrins et courroucés.

Le Père est un vieillard de soixante ans, en cheveux gris, un mouchoir tortillé autour de son cou. Il a un air de bonhomie qui plaît. Les bras étendus vers son gendre, il lui parle avec une effusion de cœur qui enchante ; il semble lui dire : Jeannette est douce et sage ; elle fera ton bonheur ; songe à faire le sien... ou quelque autre chose sur l'importance des devoirs du mariage... ce qu'il dit est sûrement touchant et honnête. Une de ses mains, qu'on voit en dehors, est hâlée et brune ; l'autre, qu'on voit en dedans, est blanche : cela est dans la nature.

Le Fiancé est d'une figure tout à-fait agréable. Il

est hâlé de visage ; mais on voit qu'il est blanc de peau. Il est un peu penché vers son beau-père. Il prête attention à son discours, il en a l'air pénétré. Il est fait au tour, et vêtu à merveille, sans sortir de son état. J'en dis autant de tous les autres personnages.

Le peintre a donné à la Fiancée une figure charmante, décente et réservée. Elle est vêtue à merveille. Ce tablier de toile blanc fait on ne peut pas mieux. Il y a un peu de luxe dans sa garniture ; mais c'est un jour de fiançailles. Il faut voir comme les plis de tous les vêtemens de cette figure et des autres sont vrais. Cette fille charmante n'est point droite ; mais il y a une légère et molle inflexion dans toute sa figure et dans tous ses membres qui la remplit de grâce et de vérité. Elle est jolie vraiment, et très-jolie. Une gorge faite au tour qu'on ne voit point du tout ; mais je gage qu'il n'y a rien là qui la relève, et que cela se soutient tout seul. Plus à son fiancé, et elle n'eût pas été assez décente ; plus à sa mère ou à son père, et elle eût été fausse. Elle a le bras à demi passé sous celui de son futur époux, et le bout de ses doigts tombe et appuie doucement sur sa main ; c'est la seule marque de tendresse qu'elle lui donne, et peut-être sans le savoir elle-même. C'est une idée délicate du peintre.

La mère est une bonne paysanne qui touche à la soixantaine, mais qui a de la santé ; elle est aussi vêtue large et à merveille. D'une main elle tient le haut du bras de sa fille, de l'autre, elle serre le bras au-

dessus du poignet. Elle est assise; elle regarde sa fille de bas en haut. Elle a bien quelque peine à la quitter; mais le parti est bon. Jean est un brave garçon, honnête et laborieux; elle ne doute point que sa fille ne soit heureuse avec lui. La gaieté et la tendresse sont mêlées dans la physionomie de cette bonne mère.

Pour cette sœur cadette qui est debout à côté de la fiancée, qui l'embrasse et qui s'afflige sur son sein, c'est un personnage tout-à-fait intéressant. Elle est vraiment fâchée de se séparer de sa sœur, elle en pleure; mais cet incident n'attriste pas la composition; au contraire, il ajoute à ce qu'elle a de touchant. Il y a du goût, et du bon goût, à avoir imaginé cet épisode.

Les deux enfans, dont l'un, assis à côté de la mère, s'amuse à jeter du pain à la poule et à sa petite famille, et dont l'autre s'élève sur la pointe des pieds, et tend le cou pour voir, sont charmans; mais surtout le dernier.

Les deux servantes, debout, au fond de la chambre, nonchalamment penchées l'une contre l'autre, semblent dire, d'attitude et de visage, quand est-ce que notre tour viendra?

Et cette poule qui a mené ses poussins au milieu de la scène, et qui a cinq ou six petits, comme la mère aux pieds de laquelle elle cherche sa vie, a six à sept enfans; et cette petite fille qui leur jette du pain et qui les nourrit; il faut avouer que tout cela est d'une convenance charmante avec la scène

qui se passe, et avec le lieu et les personnages. Voilà un petit trait de poésie tout-à-fait ingénieux.

C'est le père qui attache principalement les regards ; ensuite l'époux ou le fiancé ; ensuite l'accordée, la mère, la sœur cadette ou l'aînée, selon le caractère de celui qui regarde le tableau, ensuite le tabellion, les autres enfans, les servantes et le fond. Preuve certaine d'une bonne ordonnance.

Teniers peint des mœurs plus vraies peut-être. Il serait plus aisé de retrouver les scènes et les personnages de ce peintre ; mais il y a plus d'élégance, plus de grâce, une nature plus agréable dans Greuze. Ses paysans ne sont ni grossiers comme ceux de notre bon Flamand, ni chimériques comme ceux de Boucher. Je crois Teniers fort supérieur à Greuze pour la couleur. Je lui crois aussi beaucoup plus de fécondité. C'est d'ailleurs un grand paysagiste, un grand peintre d'arbres, de forêts, d'eaux, de montagnes, de chaumières et d'animaux.

On peut reprocher à Greuze d'avoir répété une même tête dans trois tableaux différens. La tête du père qui paie la dot est celle du père qui lit l'Écriture-Sainte à ses enfans, et je crois aussi celle du paralytique. Ou du moins ce sont trois frères avec un grand air de famille.

Autre défaut. Cette sœur aînée, est-ce une sœur ou une servante ? Si c'est une servante, elle a tort d'être appuyée sur le dos de la chaise de son maître, et je ne sais pourquoi elle envie si violemment le sort de sa maîtresse ; si c'est un enfant de la mai-

son, pourquoi cet air ignoble, pourquoi ce négligé? Contente ou mécontente, il fallait la vêtir comme elle doit l'être aux fiançailles de sa sœur. Je vois qu'on s'y trompe, que la plupart de ceux qui regardent le tableau la prennent pour une servante, et que les autres sont perplexes. Je ne sais si la tête de cette sœur aînée n'est pas aussi celle de la blanchisseuse.

Une femme de beaucoup d'esprit a remarqué que ce tableau était composé de deux natures. Elle prétend que le père, le fiancé et le tabellion sont bien des paysans, des gens de campagne; mais que la mère, la fiancée et toutes les autres figures sont de la halle de Paris. La mère est une grosse marchande de fruits ou de poissons; la fille est une jolie bouquetière. Cette observation est au moins fine; voyez, mon ami, si elle est juste?

Mais il vaudrait bien mieux négliger ces bagatelles, et s'extasier sur un morceau qui présente des beautés de tous côtés. C'est certainement ce que Greuze a fait de mieux. Ce morceau lui fera honneur, et comme peintre savant dans son art, et comme homme d'esprit et de goût. Sa composition est pleine d'esprit et de délicatesse. Le choix de ses sujets marque de la sensibilité et de bonnes mœurs.

Un homme riche qui voudrait avoir un beau morceau en émail devrait faire exécuter ce tableau de Greuze par Durand, qui est habile, avec les couleurs que M. de Montami a découvertes. Une bonne copie en émail est presque regardée comme

un original, et cette sorte de peinture est particulièrement destinée à copier.

M. Diderot a raison. On ne saurait assez admirer ce charmant tableau. Je n'en ai pas vu de plus agréable, de plus intéressant, et dont l'effet soit plus doux. O que les mœurs simples sont belles et touchantes, et que l'esprit et la finesse sont peu de chose auprès d'elles! Voilà pourquoi les anciens feront toujours le charme de tous les gens de goût, de toutes les âmes honnêtes et sensibles. J'ai demandé à Greuze ce que M. de Marigny avait fait à Dieu pour posséder un tableau comme celui-là. Si vous avez lu les idylles de Gessner, de Zurich, dont on nous promet une traduction depuis long-temps, vous pourrez vous former une idée du génie de Greuze. Ils ont tous les deux un goût exquis, une délicatesse infinie, infiniment d'esprit, c'est-à-dire pas plus qu'il n'en faut pour faire valoir tous les détails, mais avec une mesure : jamais rien de trop ni de trop peu. On ne peut regarder ce Vieillard de Greuze sans se sentir venir les larmes aux yeux. Quel bon père! Qu'il est bien digne de la douceur qu'il éprouve en ce moment! Son gendre est pénétré de reconnaissance; il est fort touché; il voudrait remercier. Le père lui dit certainement : « Mon fils, ne me remercie pas de l'argent; c'est de ma fille qu'il faut me remercier; elle m'est bien plus chère que tout ce que je possède. » Ce bon père a raison. Quel père ne serait vain d'une telle fille! Après lui Greuze doit en être le plus flatté. C'est en vérité une figure sublime dans son genre. C'est peu pour elle d'être la plus jolie créature du monde; ses grâces innocentes ne sont pas ce qu'il y a de plus séduisant en elle; mais il faut être Greuze pour vous peindre tout ce qui se passe dans son âme au moment de cette révolution si redoutée et si désirée qui va se faire dans toute sa vie. On voit un doux affaissement répandu sur tout son corps; il n'y a qu'un homme de génie qui ait pu

trouver cette attitude si délicate et si vraie. La tendresse pour son fiancé, le regret de quitter la maison paternelle, les mouvemens de l'amour combattus par la modestie et par la pudeur dans une fille bien née, mille sentimens confus de tendresse, de volupté, de crainte, qui s'élèvent dans une âme innocente au moment de ce changement d'état. Vous lisez tout cela sur le visage et dans l'attitude de cette fille charmante. Il me faudrait deux pages pour vous en donner une idée très-imparfaite. Comment le peintre a-t-il pu rendre tant de sentimens divers et délicats en quelques coups de pinceau? La seule chose que j'aurais désiré peut-être, c'est qu'il eût donné un peu plus de gentillesse au fiancé, non pas de cette fausse et détestable gentillesse de Boucher; mais de cette gentillesse naïve, vraie et touchante qu'un homme comme Greuze est bien en état de trouver. Son fiancé est un beau garçon; c'est sûrement encore un honnête garçon: avec cela, on ne voit pas qu'il soit digne d'une telle épouse. Mais qui, en effet, pourrait être digne d'elle? Celui seul qui, avec tous les avantages de la fortune, avec une ame simple, élevée et honnête, pourrait mettre toute sa gloire et tout son bonheur à posséder, à respecter, à adorer la plus aimable créature de l'univers. Greuze a fait, sans s'en douter, une Paméla: c'est son portrait, trait pour trait. Indépendamment de son tableau, il a encore exposé au Salon l'étude qu'il a faite de la tête de la fiancée. On serait, je crois, déjà fort aise d'avoir cette esquisse, si l'on n'en connaissait pas la sublime exécution dans le tableau. Au reste, je ne trouve pas l'observation de M. Diderot sur la sœur aînée fondée. D'abord je soutiens qu'on ne peut s'y méprendre; qu'on voit très-clairement que c'est la sœur et non pas une servante; son air ignoble ne vient que de la passion vile dont elle est dévorée; et quant à l'habillement, vous voyez bien que la jalousie et l'envie qu'elle porte à sa sœur ne lui ont pas permis de se parer pour une solennité qui lui cause tant de chagrin; c'est pour elle un jour de deuil: et le père et

la mère ont eu des soins trop chers ce jour-là pour remarquer cette mauvaise conduite de leur fille aînée, et pour la faire rentrer en elle-même. Je suis convaincu que le peintre lui a donné son habit de tous les jours de dessein prémédité.

Greuze est jeune. Il a appris tout seul ce qu'il sait sans avoir été à l'école de personne, et l'on voit bien qu'il n'a aucune de ces mauvaises manières dont l'école française est infectée. Il peignait de petits tableaux pour vivre, et ne se doutait point de son talent. C'est M. de la Live, introducteur des ambassadeurs, qui le déterra il y a quelques années, et le fit recevoir à l'Académie, où il occupera incessamment un des rangs les plus distingués. Immédiatement après sa réception il alla passer deux ans à Rome, et depuis son retour, sa réputation a toujours été en augmentant.

Son dessin du Paralytique est beau, et M. Diderot vous en a donné une idée fort exacte. Je voudrais pourtant que M. Greuze eût plutôt choisi un vieux goutteux qu'un paralytique pour son vieillard; car son projet est de montrer les fruits d'une bonne éducation par la vivacité et l'attention avec lesquelles toute cette famille rend à son chef les soins qu'elle en a reçus. Cette idée est touchante, douce et consolante; mais la vue du Paralytique peine trop, et la tristesse qu'elle inspire ôte la consolation qu'on ressentirait sans cela de l'empressement de tous ces enfans autour de leur père. Un vieux goutteux, perclus de ses membres, n'aurait pas produit cet effet. La goutte ordinairement n'ôte pas même la gaieté; et ce bon père, qui, comme paralytique, ne peut être qu'à son triste et misérable état s'il a sa tête, comme goutteux aurait joui paisiblement et avec satisfaction des marques de tendresse de ses enfans, et eût porté cette douce idée dans l'âme de tous ceux qui regardent le tableau.

Il faut dire aussi, pour l'amour de la vérité, que M. Diderot, après avoir mieux regardé cette jeune Grecque, de Vien, qui orne un vase de bronze avec une guirlande de

ailleurs, y a effectivement remarqué la plupart des choses qu'il y désirait, c'est-à-dire une grande pureté de dessin, une belle simplicité de draperies, beaucoup d'élégance et de délicatesse dans la figure, beaucoup de grâce dans les bras et dans leur action. Peut-être tout le tableau est-il un peu froid; du moins l'observation de M. Diderot est juste, que ce sujet convenait moins à un tableau qu'à un bas-relief.

Mais je n'aime pas, comme M. Diderot, l'idée et l'exécution de ce morceau de sculpture qui représente le grand Turenne, encore enfant, endormi sur l'affût d'un canon. Ce trait appartient à l'histoire, mais il ne fournit rien à la peinture ni à la sculpture. Et d'abord, cet enfant de M. Challe, aussi long que le canon, m'a paru n'avoir aucune beauté; ensuite vous voyez bien qu'il n'y a pas le sens commun à avoir plaqué un enfant tout nu sur un canon. Non-seulement le sujet est inintelligible, mais il demande absolument que cet enfant soit habillé; et s'il doit représenter le grand Turenne dans son enfance, il faut qu'il soit habillé à la française. Vous me proposez donc, me dira l'artiste, de sculpter un enfant en habit français, c'est-à-dire de faire la plus maussade et la plus plate chose dont un sculpteur barbare et gothique puisse s'aviser? Non, monsieur Challe, je ne vous propose pas cette absurdité; mais je vous fais remarquer qu'il ne fallait pas entreprendre un sujet dont l'exécution serait ou barbare ou contraire au sens commun; il fallait sentir que M. de Turenne, tout nu sur un canon, est une mauvaise chose en sculpture.

GR.

LETTRE A M***.

MONSIEUR,

Je suis confondu, je reste stupéfait des bontés nouvelles dont il a plu à S. M. I. de me combler. Jamais grâces n'ont été moins méritées, plus inattendues; et jamais reconnaissance ne fut plus vivement sentie et plus difficile à témoigner.

Grande princesse, je me prosterne à vos pieds; je tends mes deux bras vers vous; je voudrais parler; mais mon âme se serre, ma tête se trouble, mes idées s'embarrassent, je m'attendris comme un enfant, et les vraies expressions du sentiment qui me remplit expirent sur les bords de ma lèvre.

Monsieur, prenez mon ami Falconet par la main; conduisez-le au pied du trône, et qu'il tâche de parler pour moi. Mais non; n'en faites rien, il est touché de mon bonheur comme du sien, et il ne dira pas mieux que moi. Ah! malheur à celui qui jouirait de tout son esprit à ma place; cet homme aurait un cœur bien froid.

Sans doute il y a eu des souverains bienfaisans; mais qu'on m'en cite un seul qui ait mis à ses bienfaits cette singulière délicatesse qu'y met votre souveraine et la mienne. Oui, monsieur, elle est aussi la mienne; puisque c'est elle qui m'honore, qui me

protége et qui se charge d'acquitter la dette de mon pays.

O Catherine, soyez sûre que vous ne régnez pas plus puissamment sur les cœurs à Pétersbourg qu'à Paris. Vous avez ici une cour et vos courtisans, et ces courtisans ont des âmes nobles, hautes, honnêtes, généreuses; et leur caractère principal est de ne l'être que des héros et de vous. Ce sont tous nos habiles gens; ce sont tous nos honnêtes gens; ce sont tous mes amis.

Depuis que la nouvelle des bienfaits récens de S. M. s'est répandue, voilà les hommes dont je suis entouré. Que ne peut-elle être témoin de leurs embrassemens! Que ne peut-elle entendre les éloges qui les accompagnent! Quel spectacle pour son âme! Quel concert pour son oreille! Qu'elle est grande, s'écrient-ils! qu'elle est noble cette souveraine! quelle délicatesse elle met à tout! Nous autres hommes, continuent-ils, nous n'avons que des vertus d'emprunt; une âme moitié nôtre, moitié à ceux qui la paîtrissent dans l'enfance. On nous fait ce que nous sommes. Une femme quand elle est grande, l'est d'elle-même. Elle ne doit rien qu'au ciel qui la forma; et quand elle agit, il y paraît bien.

Voilà les discours qui retentissent autour de moi. Cependant une épouse sensible, une mère tendre qui les entend, en verse des larmes de joie. Elle est debout à côté de son enfant qui la tient embrassée. Je les regarde et je ne sais plus ce que je deviens. Un noble enthousiasme me gagne; mes doigts se

portent d'eux-mêmes sur une vieille lyre dont la philosophie avait coupé les cordes. Je la décroche de la muraille où elle était restée suspendue; et, la tête nue, la poitrine découverte, comme c'est mon usage, je me sens entraîner à chanter.

Vous, qui de la Divinité
Nous montrez sur le trône une image fidèle;
Vous, qui partagez avec elle
Le plaisir, par les rois si rarement goûté,
De consacrer l'autorité,
Sans cesse formidable et quelquefois cruelle
Au bonheur de l'humanité;
Souffrez qu'aujourd'hui je révèle,
Entre tant de vertus, cette unique bonté
Qui seule aurait suffi pour vous rendre immortelle.
Je servirais mon siècle et la postérité;
Si, dans l'ivresse de mon zèle,
Je peignais dignement de ma félicité
L'histoire touchante et nouvelle;
Si je pouvais apprendre aux rois
Que Catherine, leur modèle,
Dédaignant ces affreux et trop communs exploits
Qui malheureusement conduisent à la gloire,
Enchanta l'univers par les mêmes vertus
Qui font adorer la mémoire
Des Antonins et des Titus.
Que sa grande âme, en ressources féconde,
S'élançait des bornes du monde
Pour honorer les arts et faire des heureux;
Qu'elle daigna chercher et parvint à connaître
Un étranger obscur, sans brigue, sans aïeux;
Ignoré même de son maître,
Et souffrant sans murmure un destin rigoureux;
Qu'elle vint le surprendre au sein de la misère,

Et lui montrer, dans ses dons généreux,
La magnificence des dieux
Et la tendresse d'une mère.
Au récit consolant de ses faits précieux,
Tout mortel sensible respire,
Et crie à ces héros dont le glaive odieux
Veut du sang à répandre et des murs à détruire,
Qu'il est un art plus doux, plus sûr, plus glorieux,
D'asservir sans carnage et de vaincre sans nuire;
Que de la Reine que j'admire
Tous les infortunés devinrent les sujets;
Qu'elle sut à la fois gouverner, plaire, instruire,
Et reculer, par ses bienfaits,
Les limites de son Empire.

Et vous croyez donc, monsieur, que je consumerai dans une stérile oisiveté les jours heureux que l'impératrice m'a faits? Vous croyez que je laisserai les instrumens qu'elle m'a confiés se couvrir d'une honteuse poussière? Non, il n'en sera rien. Je jure qu'avant de mourir j'aurai élevé à sa gloire une pyramide qui touchera le ciel, et où dans les siècles à venir les souverains verront, par ce que le sentiment seul de la reconnaissance aura entrepris et exécuté, ce qu'ils auraient obtenu du génie si leurs bienfaits l'avaient cherché.

Jeune élève de Praxitèle, hâtez-vous de rendre les traits de mon auguste bienfaitrice. Oubliez-moi; car si vous vous rappelez que vous avez sous vos yeux celle à qui je dois mon bonheur; je connais votre âme, l'ébauchoir vous tombera des mains, et vous pleurerez. Si c'est en vain que je vous préviens

et qu'il vous échappe une larme, essuyez-la bien vite. Songez que les instans précieux que sa majesté vous accorde sont pris sur le temps qu'elle doit aux grandes choses que sa tête projette; songez qu'elle est pressée de parcourir les diverses contrées de son vaste empire, et de porter les espérances d'une félicité future à cent peuples qui l'attendent et dont vous suspendez les acclamations. Hâtez-vous donc; cependant rendez bien cette physionomie pleine de bonté, de douceur, de grâces, de finesse et de dignité; et qu'en voyant ce buste sur le piédestal que je lui destine, il me transporte, m'anime, m'en impose, et ne me permette pas d'écrire une ligne médiocre.

Monsieur, j'ai assez de fortune si je sais en quoi consiste le vrai bonheur, et je n'en aurai jamais assez si j'ignore ce point. Arrêtez donc, je vous en supplie, la main bienfaisante de sa majesté impériale. Mais je n'ai d'elle qu'une bien mauvaise gravure. S'il est vrai que Mad^lle. Victoire fasse son portrait, et que vous vouliez mettre le comble à toutes les obligations que je vous ai, vous ordonnerez qu'on m'en envoie une copie réparée par la jeune artiste.

Vous ne voulez donc plus être Excellence; eh bien, monsieur, soyez satisfait; mais vous resterez excellent, malgré que vous en ayez.

Non, mon excellent, non. Je ne m'en départs pas. C'est l'affabilité du prince de Gallitzin, le désintéressement de l'artiste, et peut-être, s'il faut dire tout, le noble désir de s'illustrer par un grand monument,

qui ont arraché mon artiste philosophe à sa retraite, qui lui était plus chère encore que sa patrie. Je ne saurais accepter un mérite que je n'ai point. S'il a plu à sa majesté impériale de récompenser magnifiquement une marque légère de mon zèle à la servir, je n'en suis point surpris : c'est qu'il convient aux souverains comme elle, de récompenser magnifiquement les moindres bagatelles qu'on fait pour eux.

Je suis trop heureux d'avoir arrangé à la satisfaction de sa majesté et à la vôtre, les conditions du voyage de Falconet. Vous me promettez le bonheur de mon ami, de mon Falconet ! Ah ! monsieur, après m'être jeté aux pieds de sa majesté impériale, permettez que je me jette à votre cou. Je ne vous dissimulerai point que le départ de l'impératrice et votre absence de la Russie ne m'aient causé les plus vives alarmes. Je jugeais de votre cour par la nôtre où le déplacement, la mauvaise volonté d'un commis suffisent pour embarrasser, retarder, faire échouer les projets les plus importans. Un certain Agatocles, je crois, disait qu'il était l'homme le plus puissant de la Grèce, parce qu'il disposait d'Aspasie; qui disposait de Périclès, qui disposait de la Grèce; mais le prince de Gallitzin m'a dit qu'il n'y avait ni commis ni Agatocles à redouter en Russie, et j'ai recouvré le sommeil.

Je n'ai point douté, monsieur, que vous ne reconnussiez en mon ami les lumières, l'honnêteté, le talent et les mœurs que je vous en avais promis; et je m'attendais aux reproches obligeans que vous me

faites sur Mad^lle. Collot. C'est qu'il y a quelques circonstances heureuses où il est impossible à l'amitié d'exagérer. Au reste, et le maître et l'élève ont la tête tournée des bontés de sa majesté et des vôtres, et moi je l'ai du récit qu'ils m'en ont fait.

Continuez, monsieur, de les honorer l'un et l'autre de votre protection. Le temps ne leur ôtera rien de leurs bonnes qualités; faites qu'il ne leur ôte rien de la bienveillance du premier instant. Si Falconet exécute une grande et belle chose, comme je n'en doute pas, on devra son succès autant au repos qu'il tiendra de vous, qu'à l'excellence de son talent.

Eh bien, monsieur, me voilà donc obligé en conscience de vivre cinquante ans; bien pis, de ne plus mourir, puisque sa majesté impériale m'assure à jamais un bienfait limité précédemment à la seule durée de ma vie. J'ignore de combien je puis demeurer en reste; mais je sais que tous mes jours seront marqués par des vœux, et ces vœux, vous croyez sans doute qu'ils seront faits pour elle; non, monsieur, ils seront tous pour le peuple qu'elle gouverne. Lorsque la Providence destine à un trône, c'est toujours un malheureux qu'elle condamne à des travaux infinis. Il n'y a presque pas une journée pure pour le père d'une si nombreuse famille. Et puis, quels redoutables engagemens Catherine n'a-t-elle pas pris avec l'univers! Il a les yeux attachés sur elle. La voilà dans la nécessité de montrer que la nature n'a fait les obstacles que pour discerner les grandes âmes des âmes communes; et on le verra.

J'ai vu entre les mains de madame Geoffrin une lettre dont j'ai commencé par baiser les sacrés caractères. Ils étaient tracés de la main de ma bienfaitrice. Mais jugez de l'état de mon âme à la lecture des choses touchantes que j'y ai trouvées. Il me semblait n'avoir plus une goutte de mon sang qui m'appartînt. Que les souverains ne feraient-ils pas de nous, s'il daignaient en prendre la peine !

C'est par vous, monsieur, que mon bonheur a commencé; c'est vous qui fîtes pour la première fois entendre mon nom à votre auguste souveraine. C'est à ce titre que je vous dois tous les sentimens tendres d'un enfant pour son père; et c'est avec ce profond respect que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Paris,
29 *Décembre* 1767.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

D.

LETTRES
SUR LE SALON DE 1769.

Treizième Lettre (1).

Vous savez, mon ami, qu'on a relégué dans la classe des peintres de genre les artistes qui s'en tiennent à l'imitation de la nature subalterne et aux scènes champêtres, bourgeoises et domestiques, et qu'il n'y a que les peintres d'histoire composant l'autre classe, qui puissent prétendre aux places de professeur et aux autres fonctions honorifiques de l'Académie. Greuze, qui ne manque pas d'amour-propre, et en qui il est très-bien fondé, s'était proposé de faire un tableau historique et d'acquérir le droit à tous les honneurs de son corps. Il avait choisi pour sujet l'empereur Septime Sévère reprochant à Caracalla son fils d'avoir attenté à sa vie dans les défilés d'Ecosse. Son moment est celui où Septime, ayant fait appeler son fils, lui dit : *Si tu désires ma mort, ordonne à Papinien de me la donner.* Nous avons vu, mon ami, dans son atelier, ce sujet ébauché, et vous conviendrez que cette ébauche promettait un beau tableau. Quoiqu'il ait

(1) Les douze premières lettres manquent dans notre manuscrit.

changé de toile, sa composition est restée la même. La scène se passe le matin; Septime s'est relevé sur son lit, il est sur son séant, à moitié nu; il parle à Caracalla. Sa main gauche est d'un homme qui ordonne; sa droite dirigée vers un glaive posé sur une table de nuit à côté du lit explique le sens du discours. Papinien et un sénateur sont au chevet du lit, derrière l'empereur. Caracalla est au pied. Ces trois figures sont debout. Caracalla a le caractère d'un méchant plus honteux que contrit; Septime parle avec force et gravité; Papinien a l'air profondément affligé; le sénateur paraît étonné.

Le jour vint où ce tableau, achevé avec le plus grand soin, prôné par l'artiste même comme un morceau à lutter contre ce que Le Poussin avait fait de mieux, vu par le directeur et quelques commissaires, fut présenté à l'Académie. Vous vous doutez bien qu'il ne fut pas examiné avec les yeux de la bienveillance; Greuze avait montré depuis si long-temps un mépris si franc et si net pour ses confrères et leurs ouvrages!

Voici comment la chose se passe dans ces circonstances. L'Académie s'assemble, le tableau est exposé sur un chevalet au milieu de la salle; les académiciens l'examinent; cependant l'agréé, seul, dans une autre pièce, se promène ou reste assis, en attendant son jugement: Greuze, ou je me trompe fort, n'était pas fort inquiet de son arrêt.

Au bout d'une heure les deux battans s'ouvrirent, Greuze entra; le directeur lui dit: Monsieur, l'Aca-

démie vous reçoit; approchez, et prêtez serment Greuze enchanté satisfait à toutes les cérémonies de la réception. Lorsqu'elle est finie, le directeur lui dit : Monsieur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme peintre de genre; elle a eu égard à vos anciennes productions, qui sont excellentes, et elle a fermé les yeux sur celle-ci, qui n'est digne ni d'elle ni de vous.

Dans cet instant, Greuze, déchu de son espérance perdit la tête, s'amusa comme un enfant à soutenir l'excellence de son tableau, et l'on vit le moment où Lagrenée tirait son crayon de sa poche, afin de lui marquer sur sa toile même les incorrections de ses figures.

Qu'aurait fait un autre, me direz-vous? Un autre moi par exemple, aurait tiré son couteau de sa poche et aurait mis le tableau en pièces : ensuite il aurait passé la bordure autour de son cou, et l'emportant avec lui, il aurait dit à l'Académie qu'il ne voulait être ni peintre de genre ni peintre d'histoire; il serait rentré chez lui pour y encadrer les têtes merveilleuses de Papinien et du sénateur, qu'il aurait épargnées au milieu de la destruction du reste, et aurait laissé l'Académie confondue et déshonorée. Oui, mon ami, déshonorée : car le tableau de Greuze, avant que d'être présenté, passait pour un chef-d'œuvre, et les débris qu'il en aurait conservés auraient perpétué ce préjugé à jamais : ces débris superbes auraient fait présumer la beauté du reste, et le premier amateur les aurait acquis au poids de l'or

Greuze, au contraire, demeura convaincu du mérite de son ouvrage et de l'injustice de l'Académie, s'en revint chez lui essuyer les reproches emportés de la femme la plus violente, laissa exposer son tableau au Salon, et donna le temps à ses défenseurs de revenir de leur erreur, et de reconnaître qu'il avait maladroitement offert à ses confrères irrités l'occasion la plus éclatante de lui rembourser en un instant, et sans blesser les lois de l'équité, tout le mépris qu'il leur avait marqué.

Voilà le précis de l'aventure de Greuze, qui a fait ici beaucoup de bruit. Si vous ne voulez pas vous en tenir à ce que je vous dirai de son tableau dans ma prochaine lettre, vous pourrez l'aller voir dans les salles de l'Académie, d'où ses rivaux triomphans ne le laisseraient pas sortir pour tout l'or du monde. A la place de Greuze, je voudrais avoir ma revanche.

Je n'aime plus Greuze : malgré cela j'ai été vraiment fâché de la scène mortifiante qu'il a essuyée ; et je me disposais à l'aller consoler, lorsque j'en fus empêché par un soupçon qui me déplut en lui.

Je devais dîner aujourd'hui avec vous, et vous remettre cette lettre et les deux précédentes ; j'ai été retenu par ma femme, qui croit que ma présence soulage sa fille de son indisposition, qui dure. Bonjour.

Quatorzième Lettre.

Je vous ai promis, mon ami, de vous parler du morceau de réception de Greuze, et de vous en parler sans partialité; je vais vous tenir parole.

Il faut que vous sachiez d'abord que les tableaux de cet artiste faisant dans le monde et au Salon la sensation la plus forte, l'Académie souffrit avec peine qu'un homme aussi habile et aussi justement admiré n'eût que le titre d'agréé. Elle désira qu'il fût incessamment décoré de celui d'Académicien : ce désir et la lettre que le secrétaire de l'Académie, Cochin, fut chargé de lui écrire en conséquence sont un bel éloge de Greuze. J'ai vu la lettre, qui est un modèle d'honnêteté et d'estime; j'ai vu la réponse de Greuze, qui est un modèle de vanité et d'impertinence : il fallait appuyer cela d'un chef-d'œuvre, et c'est ce que Greuze n'a pas fait.

Le Septime Sévère est ignoble de caractère, il a la peau noire et basanée d'un forçat; son action est équivoque. Il est mal dessiné. Il a le poignet cassé. La distance du cou au sternum est démesurée. On ne sait où va ni à quoi appartient le genou de la cuisse droite, qui fait relever la couverture.

Le Caracalla est plus ignoble encore que son père; c'est un vil et bas coquin : l'artiste n'a pas eu l'art d'allier la méchanceté avec la noblesse. C'est d'ailleurs une figure de bois, sans mouve-

ment et sans souplesse ; c'est l'Antinoüs affublé d'un habit romain : j'en suis aussi sûr que si l'artiste m'en avait fait confidence.

Mais, me direz-vous, si le Caracalla est fait d'après l'Antinoüs, ce doit être une belle figure ? Réponse. Faites dessiner l'Antinoüs par Raphaël, et vous aurez un chef-d'œuvre ; faites calquer l'Antinoüs au voile par un ignorant, et vous aurez un dessin froid et misérable. — Mais Greuze n'est pas un ignorant ! — Le plus habile homme du monde est un ignorant, lorsqu'il tente une chose qu'il n'a jamais faite. Greuze est sorti de son genre : imitateur scrupuleux de la nature, il n'a pas su s'élever à la sorte d'exagération qu'exige la peinture historique. Son Caracalla irait à merveille dans une scène champêtre et domestique ; ce serait, dans un besoin, le mauvais frère de ce grand garçon qui écoute debout ce vieillard qui fait la lecture à ses enfans.

Concluez de ce qui précède que celui qui n'a vu les belles statues antiques que d'après des plâtres, quelque parfaits qu'ils fussent, ne les a pas vues.

La tête du Papinien est très-belle ; mais elle n'est pas du reste du corps. Cette tête est faite pour être grande, et le corps pour rester petit. Il en est de cette tête au corps, comme d'un Teniers à un Wovermans. Prenez le plus petit Teniers, portez-le chez un pointre de copie, et demandez-lui de vous en faire une grande

composition, une composition de six pieds de large sur cinq pieds de haut : l'artiste divisera sa grande toile par petits carrés, chacun de ces petits carrés contiendra une partie proportionnée du petit tableau ; et si votre copiste a quelque talent, soyez sûr d'avoir une bonne chose. Ne lui demandez pas la même opération sur un Wovermans ; le Wovermans est fait pour être copié de la grandeur précise de l'original. Achetez donc un Wovermans comme on achète un diamant précieux ; mais achetez un Teniers comme un connaisseur en peinture.

La tête du Sénateur placée sur le fond est peut-être encore plus belle que celle de Papinien.

Le linge et les couvertures du lit de l'Empereur sont du plus mauvais goût de couleur et de plis.

Mais ce n'est pas là le pis ; c'est qu'il n'y a dans le tout aucun principe de l'art. Le fond du tableau touche au rideau du lit de Sévère, le rideau touche aux figures : tout cela n'a nulle profondeur, nulle magie. Il semble que l'artiste ait été privé, comme par un sortilége, de la partie du talent qu'on ne saurait perdre ; Chardin m'a dit vingt fois que c'était pour lui un phénomène inexplicable. Point de couleur, nulles vérités de détail, rien de fait ; tableau d'élève, trop bien pour laisser l'espoir de mieux. Nulle harmonie ; tout est terne, dur et cru. Prenez cette critique, portez-la devant le tableau, et

vous trouverez peut-être qu'on peut y ajouter, mais qu'on n'en peut rien rabattre.

Je vais tâcher d'expliquer cette énigme fatale et incompréhensible. Greuze conçut et entreprit le tableau de Septime Sévère il y a plus de trois ans, c'est-à-dire plus de huit mois avant le Salon de 1767. Son projet était d'achever ce tableau dans le plus grand secret, de n'avoir d'autres confidens que M. Diderot et moi, et de le porter, huit jours avant l'ouverture du Salon de 1767, à l'Académie pour son morceau de réception. Il en fit alors, dans son premier accès, une esquisse sublime: si l'on avait rencontré cette esquisse dans la boutique d'un brocanteur, on aurait été tenté de la prendre pour un ouvrage du Poussin. Le prince héréditaire de Brunswic, repassant par Paris après son voyage d'Italie, l'imagination remplie de tous les chefs-d'œuvres de la patrie des arts, fut si frappé de cette esquisse de Greuze, qu'il me chargea d'en négocier le tableau pour lui, bien sûr d'avoir un des plus précieux de ce maître. Ce n'étaient pas là tous nos projets glorieux; Greuze avait encore dans sa tête deux ou trois sujets de la plus grande beauté; et quand on connaît la fécondité de son génie et l'opiniâtreté de son travail, on conçoit que tous ses tableaux auraient pu être achevés et exposés en 1767. Cependant le Salon s'ouvrit, et il n'y eut pas un seul morceau de Greuze: il affecta de publier qu'il ne voulait plus exposer ses tableaux à la censure publique; mais dans le fait c'est qu'il avait perdu plus de huit mois sans rien faire, et qu'il n'avait rien à exposer. Si l'on dit que les femmes sont la cause première de tout le mal moral de ce monde, Greuze ne pourra pas contester cette assertion; le sort lui en a départi une qui réussira à éteindre son génie, et à lui procurer, dans la force de l'âge, les priviléges et les honneurs de la caducité. Elle ne lui a pas seulement donné la passion de l'argent, qui s'accorde si mal avec la passion de la gloire; mais, par son caractère

jaloux, tracassier et emporté, le pauvre Greuze se trouve à tout instant exposé à quelque scène violente, dont la répétition continuelle finira par l'abrutir. Les huit mois qui précédèrent le Salon de 1767 furent consumés par les tracasseries les plus bêtes et les plus abominables. On sait qu'il n'y a pour l'homme de génie que l'instant, et qu'il y a tel instant décisif qui est perdu pour toujours s'il n'est mis à profit. Le moyen qu'au sortir d'une scène de folie et de rage, l'artiste se renferme dans son atelier avec la liberté d'esprit nécessaire pour produire une belle chose! Greuze perdit ainsi l'instant précieux d'achever son tableau, et ne pouvant y travailler, malgré le plus grand désir, il se donna le change lui-même, et chercha, pour ainsi dire, à se leurrer, en parlant de son tableau sans cesse à tout le monde. Il en résulta deux inconvénients: le premier, qu'il se blasait sur son sujet qu'il fallait au contraire oublier entièrement pour le reprendre dans un moment plus favorable; le second, qu'il en faisait une affaire de gageure avec le public et l'Académie, et s'imposait ainsi la loi d'achever ce tableau, sous peine de passer pour un inepte. Je ne connais pas deux moyens plus infaillibles pour faire un mauvais ouvrage, même avec le plus grand talent. Greuze perdit encore tout l'intervalle du Salon de 1767 au Salon de 1769: car tout ce qu'il a exposé dans ce dernier, à l'exception de quelques dessins et de quelques portraits, était fait avant le Salon de 1767. Cependant l'Académie le pressa de fournir son tableau de réception, et il fit, par point d'honneur, un ouvrage détestable d'un sujet qu'il aurait certainement traité avec le plus grand succès lorsqu'il en eut conçu l'idée, s'il n'en avait pas été détourné par sa vipère domestique. Il gâta même sa première esquisse, dont il fit ensuite présent à son médecin. Si l'on pouvait faire ainsi l'histoire secrète de tous les ouvrages de l'art et de toutes les productions du génie, on verrait que leurs grands succès ou les mauvais dépendent toujours de circonstances en apparence minutieuses, et d'un instant saisi à propos ou

malheureusement négligé. Je crains que le bon temps de Greuze ne soit fini, et que sa méchante femme ne nous ait privés d'un des artistes les plus précieux de notre école : le dégoût qu'il vient d'essuyer n'est pas propre à ranimer le génie.

Le livret annonce la Mère bien-aimée, caressée par ses enfans ; mais ce morceau, dont j'ai entendu dire monts et merveilles, n'a point été exposé.

Ce tableau est le seul que Greuze ait fait dans l'intervalle des deux Salons ; mais il a été fait pour Sultan de la Borde, qui n'a pas voulu qu'il fût souillé par les regards profanes du public. Au reste, le tableau est exactement conforme au dessin que l'auteur a exposé dans un des Salons précédens, et qui a, je crois, passé dans le cabinet impérial de Pétersbourg avec les autres dessins de cet artiste ; vous en avez lu la description dans un des salons du philosophe. C'est une mère de famille mangée de caresses et presque étouffée par cinq ou six de ses petits marmots. La grand'mère, assise à côté d'elle, a suspendu son travail ; elle jouit de ce spectacle et en pleure de joie : en même temps l'époux revient de la chasse ; il entre et s'écrie avec transport en voyant sa femme ainsi assaillie par tous ses enfans. M. de la Borde voulait que Greuze fît son portrait et celui de sa femme à la place des deux principales figures de ce tableau. L'artiste fit semblant de se prêter à cette fantaisie ; mais il n'eut garde de gâter ses deux figures en leur ôtant leur poésie. Il n'a manqué à Greuze que la paix de l'âme et du ménage, pour faire de ce tableau un de ses chefs-d'œuvre. Si j'osais avoir un avis, je dirais qu'il papillotte un peu. Ceux qui y ont trouvé trop d'enfans n'ont pas réfléchi que ce tableau était le sermon de la population. L'aversion que Mme. Geoffrin a pour les

mariages et pour les familles nombreuses lui a fait prendre ce tableau en grippe. Elle dit à M. de la Borde, qui lui montrait son tableau, qu'elle ne pouvait souffrir cette fricassée d'enfans. Greuze ayant su ce mot, vint chez moi, furieux. De quoi s'avise-t-elle, me dit-il, de parler d'un ouvrage de l'art? Qu'elle tremble que je ne l'immortalise! Je la peindrai en maîtresse d'école, le fouet à la main, et elle fera peur à tous les enfans présens et à naître. Je radoucis Greuze, en lui prouvant que l'aversion de Mme. Geoffrin tombait sur le sujet et non sur l'exécution du tableau. Il ne la peindra pas encore cette année; mais il faudra qu'elle se tienne sur ses gardes. Ils ont trop de vivacité tous les deux pour être long-temps bien ensemble, et les voilà encore brouillés jusqu'à nouvel ordre.

GR.

Je suis obligé en conscience de rétracter une bonne partie du bien que je vous ai dit autrefois de la jeune Fille qui envoie un baiser par la fenêtre, et qui brise des fleurs sans s'en apercevoir. C'est une figure maniérée; c'est une ombre légère, mince comme une feuille de papier et soufflée sur une toile.

La tête de la jeune Fille, qui fait la prière au pied de l'autel de l'Amour, est charmante; mais cette tête est d'un âge, et le reste de la figure est d'un autre. L'épaule est trop petite. La jambe droite et de mauvaise forme. Le pied est trop gros. La figure est mal drapée. Le paysage est lourd et fatigué. Les accessoires sont négligés. Les pigeons apportés en offrande sont si lisses, qu'on ne sait s'ils ont de la plume. La petite statue de l'Amour est bien modelée et de bonne couleur; mais dans la crainte de le maniérer, on en

a fait un petit Savoyard bien laid, un petit magot. Greuse connaît le beau idéal dans son style ; mais il ne le connaît pas dans celui-ci. Si les mains de la jeune fille avaient été mieux coloriées, elles se détacheraient davantage de dessus sa gorge. Si le paysage avait été moins fort, les figures paraîtraient moins mesquines ; ces énormes troncs d'arbres auxquels on les rapporte, les écrasent. Au reste, pour ces figures-ci, elles sont peintes, et l'on n'en peut pas dire comme de la jeune Fille au baiser jeté, que ce n'est qu'une vapeur. On vous dira de celle-ci qu'elle a de l'expression, de la volupté, de la lasciveté même si l'on veut ; mais n'en faites nulle comparaison avec celle qui fait sa prière à l'Amour. J'aurais pu vous ajouter de la première que les teintes de sa gorge sont grises, même sales ; qu'on ne sait si cette gorge est éclairée ou si elle ne l'est point ; que sa draperie est un amas de petits plis ; et que celui des tétons qu'on voit est trop bas et trop écarté. Je m'appesantis plus volontiers sur l'éloge que sur la critique, comme vous allez voir.

La petite Fille en camisole, qui tient entre ses genoux un chien noir avec lequel elle joue, est sans contredit le morceau le plus parfait qu'il y eût au Salon : depuis le rétablissement de la peinture, on n'a rien fait de mieux que la tête et le genou de cet enfant ; ce sont les artistes même qui le disent ; c'est le chef-d'œuvre de Greuze. La tête est pleine de vie ; c'est de la peau ; c'est de la chair ; c'est du sang sous cette peau ; ce sont

les demi-teintes les plus fines, les transparens les plus vrais. Ces yeux-là voient; on y remarque le gras et l'humide propres à cet organe; c'est dans les angles l'ombre ou l'éclat d'après nature. Et ce chien noir, il est tout aussi beau que l'enfant; il est vivant; il a les yeux éraillés de la vieillesse; c'est le luisant vrai du poil de ces animaux; la camisole est médiocrement imitée. Le bout de chemise qui est sur le bras, est un morceau de pierre sillonné; je vous en ai dit la raison d'après La Tour. La tête tournerait encore davantage, si les bords du béguin étaient plus éclairés, ou si les teintes en étaient plus rompues sur le fond. Mais je me reprocherais de m'être tû sur les mains de cet enfant : ce sont bien les deux plus jolies menotes qu'il soit possible de faire.

Ces trois tableaux appartiennent à M. le duc de Choiseul, qui ne les croit pas profanés pour en avoir laissé jouir le public. Ils étaient tous les trois faits avant le Salon de 1767. Pour faire d'un seul mot l'éloge de l'Enfant au chien noir, c'est qu'il fait le pendant, dans le cabinet du ministre, d'un très-beau Rembrandt, et qu'il en soutient parfaitement le voisinage.

GR.

Que vous dirai-je de votre portrait de cet aimable prince héréditaire de Saxe-Gotha, de celui du peintre Jeaurat, et d'un autre encore? Qu'ils sont beaux, mais d'un faire un peu niat.

Je vous abandonne, mon cher philosophe, le peintre

Jeaurat et son pendant, que je ne connais point; mais, sur votre tête, ne vous avisez pas de me dire du mal de mon portrait, de cette marque de bonté précieuse d'un prince que j'ai tant de raisons d'aimer, et que ses vertus rendront cher à l'humanité. Ce portrait est très-bien peint: Greuze lui a seulement donné un air renfrogné et sombre qui s'accorde mal avec la sérénité ordinaire de son âme; mais enfin, puisque ce prince est appelé à faire le métier de souverain, et que ce métier n'est pas plaisant, je pardonne à l'artiste.

GR.

Et des dessins? Que c'est là vraiment que Greuze s'est montré un homme de génie! Celui surtout de la Mort d'un père de famille regretté de ses enfans est beau de composition, d'expression et d'effet: quand on entend un peu l'art, on le voit peint. Mais qu'on m'en ôte ce chandelier d'église et ce bénitier avec le buis qui sert de goupillon: ces accessoires sont faux; cet homme n'est pas mort, et le prêtre ne s'en est pas encore emparé.

Oui, ces dessins sont sublimes; mais c'est qu'il ne faut à Greuze qu'une matinée pour faire un dessin comme ceux-là, et qu'une méchante diablesse de femme a ses jours de relâche et n'est pas diablesse tous les jours. Mais un tableau est une affaire de longue haleine, et il ne faut qu'un mauvais rêve de la diablesse pour gâter trois mois de travail et pour tuer le génie, malgré toute son opiniâtreté. Dans un pays qui aurait à cœur le progrès des arts, Greuze et quelques autres personnes de ma connaissance seraient démariés par ordre du gouvernement.

GR.

Que vous dirai-je enfin de ses trois Têtes d'Enfant? Qu'il y en a deux d'une beauté exquise, et que la troisième est un pastiche de Rubens dont il fallait faire présent à un ami, et qu'il ne fallait pas montrer au public.

Sans ce Septime Sévère Greuze aurait eu lieu d'être satisfait cette année; mais ce maudit Septime a tout gâté.

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

Quinzième Lettre.

Ce tapissier Chardin (1) est un espiègle de la première force, il est enchanté quand il a fait quelques bonnes malices; il est vrai qu'elles tournent toutes au profit des artistes et du public: du public, qu'il met à portée de s'éclairer par des comparaisons rapprochées: des artistes, entre lesquels il établit une lutte tout-à-fait périlleuse. Il a joué cette année un tour pendable à Greuze: en plaçant l'enfant qui joue avec le chien noir entre la jeune fille qui fait la prière à l'Amour, et celle qui envoie un baiser; il a trouvé le moyen, avec un tableau de l'artiste, d'en tuer deux autres. C'est une bonne leçon, mais elle est cruelle. En nous montrant deux Loutherbourgs au-dessous de deux Casanoves, il n'a sûrement pas consulté le

(1) On l'appelle ainsi, parce que c'est lui qui distribue les tableaux du Salon, et qui assigne à chaque production sa place.

premier; en opposant face à face les pastels de La Tour à ceux de Peronneau, il a interdit à celui-ci l'entrée du Salon.

La Tour poursuit son portrait de Restout avec une chaleur incroyable; c'est que le motif qui lui a mis les crayons à la main est honnête. Les méchans ont un premier élan qui est violent; mais il n'y a que les bons qui aient de la tenue. C'est une suite nécessaire de la nature de l'homme, qui aime le plaisir et qui hait la peine; et de la nature de la méchanceté, qui donne toujours de la peine, et de la nature de la bonté dont l'exercice est toujours accompagné de plaisir.

Je demandais à La Tour pourquoi les portraits étaient si difficiles à faire. C'est, me répondit-il.... Voulez-vous, mon ami, que je continue; ou voulez-vous que je m'arrête? En attendant votre réponse je vais vous expédier le petit nombre de peintres dont il me reste à vous parler. *Italiam! Italiam!*

D'abord les portraits de Deshaies, que personne ne connaît que ceux d'après lesquels ils ont été faits. C'est à propos de ces portraits que j'interrogeai La Tour.

Des sujets historiques ou plutôt mythologiques de Jollain, tous mauvais, mais si mauvais que je ne croirai pas qu'il soit l'auteur du Refuge, à moins qu'accompagné de deux témoins il ne m'en fasse le serment sur le saint Évangile, s'il y croit.

Écoutez ce que c'est que le Refuge. C'est un tableau de douze pieds de haut sur six pieds six pouces

de large. On y voit Elisabeth de Ranfin, fondatrice de l'institut de Notre-Dame du Refuge des Vierges et Filles pénitentes de l'Ordre de S. Augustin. Elle a à ses côtés ses trois filles. Elle implore l'intercession de la Vierge pour le pardon de ces pauvres créatures à qui nous avons fait plaisir et qui nous l'ont rendu. La Vierge offre leur repentir au Père Éternel; le Père Éternel arrête l'ange exterminateur prêt à frapper ces jolies désolées, et une des filles de la fondatrice leur présente en même temps l'habit de l'Ordre.

Je sais un grand gré à ce Jollain d'avoir agenouillé ces trois filles sans autre contraste entre elles que celui de leur forme particulière; Le Sueur n'aurait pas pensé plus sagement. Celle du milieu est charmante de position, d'ajustement et de caractère. Le Père Éternel est fort beau. Je ne saurais en dire autant de la Vierge; mais en général ce morceau a de l'effet. Il y a de la couleur, des plans, et même de l'harmonie, surtout dans la partie inférieure; et c'est une grande machine dont je ne connais guère que Vien qui se fût mieux tiré.

Ollivier promettait, il y avait au dernier Salon des choses précieuses de sa façon; il n'a rien fait qui vaille, cette année.

Je ne connais pas M. Renou. C'est apparemment un de ces nouveaux enfans que l'Académie a reçus dans son giron, et qui ont excité quelques murmures contre son indulgence. Si elle se relâche

de sa sévérité, elle est perdue. Qu'est-ce qui peut faire ambitionner le titre d'Académicien à un habile homme, si ce titre le confond avec une foule de barbouilleurs?

Carême n'est pas un artiste sans talent; il dessine très-bien. Mais qu'est-ce que cela est devenu? Ma foi, je n'en sais rien. Il est très-difficile ici à un homme sans fortune de se perfectionner; la misère le condamne à la médiocrité. Les honoraires seraient de quelque utilité dans une Académie; une somme annuelle servirait à sauver quelques pauvres artistes de la tyrannie du pont Notre-Dame.

Il y a de Beaufort un Christ expirant sur la croix. C'est un tableau destiné pour la salle de la Compagnie des Indes à Pondichéri. Il est assez bon pour ce pays-là, et c'est un Symbole de la Compagnie exécuté à ses frais par le maître des hautes œuvres Boutin et son valet l'Abbé Morellet.

Monsieur le Marquis de Seran, vous êtes tout-à-fait aimable : je ne demanderais pas mieux que de dire du bien de votre protégé Bounieu et de son Enfant endormi sous la garde d'un chien; mais tout ce que je puis faire pour vous c'est de m'en taire. Cet enfant a été beaucoup regardé, ce qui prouve le mauvais goût et la bonté d'âme du peuple, et ce qui doit apprendre à tout artiste que le choix du sujet n'est pas indifférent au succès.

Voici un peintre appelé Duplessis, qui s'est tenu caché pendant une dixaine d'années, et qui se montre tout-à-coup avec trois ou quatre portraits

vraiment beaux : celui de cet abbé Arnaud, qui perd sa vie à faire la gazette de France avec notre ami Suard ; celui de l'avocat Gerbier qui se croirait volontiers un Démosthène si nous le lui disions une ou deux fois par jour ; celui de M. le Ras-de-Michel, blanc de cheveux et de peau, vêtu de blanc, et cependant sortant de la toile. Je reviens sur le portrait de l'abbé Arnaud ; c'est en vérité une belle chose pour la ressemblance, le caractère et la vigueur du pinceau. Voyez-le, s'il est chez lui ; mais attendez que l'Abbé n'y soit pas : entre un assez grand nombre d'hommes de mérite c'est un de ceux que je n'aime pas, quoiqu'il ne cesse de dire du bien de moi.

Il y a un petit Pasquier, peintre en émail, qui a jusqu'à présent plus de philosophie que de talent ; mais il est jeune, et nous avons du temps par-devers nous avant que de prononcer sur lui. Il m'a peint d'après un certain tableau de madame Therbouche, et l'on m'a dit que je n'étais pas mal.

Les portraits du Dauphin, du comte de Provence, du comte d'Artois, de M. de Saint-Florentin, par un M. Hall, Suédois. Je gagerais que celui-ci est un protégé de la cour ; j'en jugerais par le nom de ceux qui l'ont employé. D'après cette idée je prononcerais sur son mérite ; et j'aurais tort. Je vous parlerai de ce Hall la prochaine fois.

J'ai bien peur, mon ami, que la prédiction du grand chancelier d'Angleterre ne soit sur le point

de s'accomplir en France; c'est que la philosophie, la poésie, les sciences et les beaux-arts tendent à leur déclin du moment, où chez un peuple, les têtes, tournées vers les objets d'intérêt, s'occupent d'administration, de commerce, d'agriculture, d'importation, d'exportation et de finance. Votre ami l'abbé Raynal pourra se vanter d'avoir été le héros de la révolution : *sæpè sinistra cava prædixit ab ilice cornix.* Au milieu de cet esprit de calcul, le goût de l'aisance se répand et l'enthousiasme se perd. J'aurai vu changer les goûts et les mœurs trois ou quatre fois en France, et je n'aurai pas vécu long-temps. Le goût des beaux arts suppose un certain mépris de la fortune, je ne sais quelle incurie des affaires domestiques, un certain dérangement de cervelle, une certaine folie qui diminue de jour en jour. On devient sage et plat, on fait l'éloge du présent, on rapporte tout au petit moment de son existence et de sa durée; le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité sont des mots vides de sens qui font sourire de pitié; on veut jouir, après soi le déluge. On disserte, on examine, on sent peu, on raisonne beaucoup, on mesure tout au niveau scrupuleux de la logique, de la méthode et même de la vérité; et que voulez-vous que des arts qui ont tous pour base l'exagération et le mensonge, deviennent parmi des hommes sans cesse occupés de réalités et ennemis par état des fantômes de l'imagination, que leur souffle

fait disparaître ? C'est une belle chose que la science économique ; mais elle nous abrutira. Il me semble que je vois déjà nos neveux le Barême en poche et le porte-feuille de finance sous le bras. Regardez-y bien, et vous verrez que le torrent qui nous entraîne n'est pas celui du génie.

Seizième Lettre.

Avant que d'entamer les Sculpteurs, il faut que je vous dise encore quelque chose de ce Hall ; le dernier des peintres dont je vous aie parlé et qu'on ait reçu à l'Académie. Il est estimé de La Tour et de Vernet, dont le suffrage ne s'obtient pas à bon marché ; il faut donc que ce soit un habile homme.

Puisqu'il est dit qu'on cherchera quelquefois dans ces Salons ce qui devrait y être et qui n'y est pas, et qu'en revanche on y trouvera aussi quelquefois ce qui devrait n'y pas être et qu'on n'y cherchera pas ; écoutez ce qui lui est arrivé, à ce Hall, dans une cour de l'Europe. Il y fut appelé pour peindre les jeunes princes. Il avait apporté avec lui divers portraits en miniatures. Tandis qu'il peignait l'un des princes, l'autre s'occupait à regarder ces portraits, parmi lesquels il y en eut un qui le frappa ; c'était celui d'une petite Paysane charmante. La jolie personne, s'écria le prince ! Il est vrai, dit l'artiste ; aussi ai-je eu grand plaisir à la peindre.— Elle vous a donc donné bien de l'argent ?— (N'êtes-vous pas émerveillé de cette belle réflexion, mon

ami ?) — Non, monseigneur, elle n'était pas en état de me payer ; c'est moi qui l'ai payée d'avoir bien voulu se prêter à la fantaisie que j'avais de la peindre. — Ce portrait vous fait donc grand plaisir? — Un plaisir infini, monseigneur. — A cette réponse, savez-vous ce que fait monseigneur? Il prend le portrait, et le met en pièces..... oui; en pièces. Mais ce qui me confond, c'est moins cet acte de méchanceté que le silence du gouverneur, qui était là, debout, appuyé sur sa canne. Qu'eussiez-vous fait à sa place; me dites-vous? Rien; car si cet enfant avait été mon élève, il n'eût point commis cette action. — Vous insistez, mais enfin s'il l'avait commise? — J'en aurais été désolé. On donne, je crois, chaque mois, des bourses à ces enfans : six mois de suite j'aurais envoyé à l'artiste la bourse de cet enfant méchant et mal né. Jamais miniature n'aurait été plus chèrement payée; cent fois le jour je l'aurais regardé avec des yeux d'indignation et de mépris. Quand il m'aurait parlé, je n'aurais pas daigné lui répondre. J'aurais fait chasser de la cour le premier infâme courtisan qui aurait osé l'excuser. Il n'y a sortes de mortifications que je ne lui eusse données. Je n'aurais pas manqué de lui faire entendre que l'artiste pouvait mettre au portrait qu'il avait brisé un tel intérêt qu'il n'y avait somme d'argent qui pût acquitter la peine qu'il lui avait causée. — Dites-moi, à votre tour, si avec le temps ces enfans-là décèlent des monstres, est-ce leur faute, ou la faute de ceux qui les élè-

vent ? Si ce prince, devenu souverain, fait le malheur de plusieurs millions d'hommes, est-ce à lui ou à son indigne gouverneur qu'il faudra s'en prendre ? — Si les maîtres du monde sont condamnés à une pareille éducation, les maîtres du monde sont plus à plaindre que les derniers de leurs sujets. Ah, mon ami, n'envions ni leur naissance ni leur rang. Aimons, respectons nos bons, nos honnêtes parens qui ont tout mis en œuvre pour que nous leur ressemblassions, et réconcilions-nous avec notre médiocrité. Disons à Dieu : O Dieu, prends pitié des méchans ! Je ne te demande rien pour moi ni pour mes amis ; tu leur donnas tout quand tu les fis bons.

Un maître de musique donnait leçon aux mêmes princes. Ils chantaient mal. Le maître les arrêta et leur dit : C'est ainsi qu'il faut chanter. Un d'eux se retournant lui dit : *Il faut ?* Et le plat maître n'eut pas le courage de lui répliquer : Oui, monseigneur, il faut. Est-ce que vous croyez que la gamme dépend de vous ? Il y a bien d'autres choses plus importantes qui n'en dépendent pas davantage ; et si vous n'avez pas affaire à des âmes de bone, vous entendrez souvent *il faut*. — Qu'attendre dans un âge plus avancé d'hommes à qui, dans leur enfance, on a inspiré une aussi extravagante idée de leur puissance ? Je regrette l'enfer pour les abominables corrupteurs de ces enfans-là. Il n'est donc que trop vrai qu'il n'y a pas un lieu de supplice pour eux après cette vie souillée de leurs forfaits,

et trempée de nos larmes ! Ils nous auront fait pleurer, et ils ne pleureront point ! Je souffre mortellement de ne pouvoir croire en Dieu. Ah Dieu ! souffrirais-tu et les monstres qui nous dominent et ceux qui les ont formés, si tu étais quelque chose de plus qu'un vain épouvantail des nations !

Parlons de nos Sculpteurs. Un buste en marbre du chancelier Maupeou le père, et le portrait de la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, aussi en marbre, par Lemoine. Le chancelier est beau, c'est de la chair ; arrachez-moi de dessus ses épaules ce vêtement barbare et gothique, et j'admire et je me tais. La comtesse d'Egmont n'est pas mieux qu'une ébauche.

Deux bas-reliefs, figures de femmes ; l'une représentant le Sommeil, et l'autre le Matin ; celle-ci vue par devant, celle-là vue par le dos ; elles sont d'Allegrain. Celle qui s'endort est charmante, celle qui se réveille est maussade, c'est un mauvais choix de nature : cependant il y a dans l'une et l'autre des vérités de la chair, des pieds surtout. On trouve de beaux dos de femmes, et ces dos sont séduisans, avantageux à modeler ; il n'en est pas ainsi du revers. La gorge tombe, le ventre s'élève, s'affaisse ou se plisse ; les genoux rentrent en dedans. En tout, les devans moins charnus, moins fermes, moins musculeux, ne se soutiennent pas comme les derrières. Leurs formes, plus variées, plus décidées, moins enchaînées, plus molles, plus saillantes, moins attachées, s'altèrent plus vite, et présentent

des difformités plus sensibles. Un beau modèle de devant doit être presque impossible à trouver.

Feu notre Reine, avec différens symboles pieux et moraux; une esquisse de Tombeau pour le feu roi Stanislas de Pologne; un Amour dominateur des élémens, par Pajou: sans compter quatre grandes figures du même artiste, placées sur la corniche de l'avant-corps neuf du Palais-Royal du côté du jardin, et représentant Mars, la Prudence, la Libéralité et Apollon. Le morceau de la Reine ne me déplaît pas, quoiqu'on en trouve la figure principale un peu mesquine: ces deux orphelins enveloppés sous son manteau sont bien imaginés. Stanislas, sur le bord du tombeau, est soutenu par l'Immortalité, qui le couronne; près d'expirer il recommande la Lorraine au génie de la France. Cette composition n'est pas mauvaise. Il ne tenait qu'à l'artiste de la lier davantage, en plaçant la main droite du génie sur le genou du Roi, et la main du Roi sur le bras du Génie; le moribond n'en eût été que plus pathétique: d'ailleurs, amené plus en devant, l'Immortalité qui est derrière lui se serait mieux détachée du fond, et en allégeant les nuages qui sont lourds, il y aurait eu plus d'ensemble et cependant plus d'air entre les figures. Cette Lorraine et ce Génie de la France isolés font mal. On est trompé par la forme de ce tombeau, qu'on prendrait plutôt pour le bassin d'une fontaine à laquelle chacune de ces figures s'est rendue de son côté. Quoi, monsieur Pajou, ce gros Enfant lourd

et ventru, parce qu'il tient un poisson sous son bras, des oiseaux dans sa main, et qu'il est debout sur une tortue, c'est un dominateur des élémens? Je voudrais bien que vous eussiez vu celui de Van-Dyck; la fierté qu'il a dans son air, dans son regard, dans son attitude; comme il tient sa flèche, comme il menace le ciel, la terre et les enfers; jamais le *quos ego* du poëte ne fut aussi bien rendu.

Le Pacte de famille, une Espérance qui nourrit l'Amour, et le portrait du chirurgien La Faie, par Cafieri. Le Pacte de famille, mauvais groupe; figure du Roi mesquine, mal exécutée, sans esprit et sans goût. Je ne me soucie pas davantage de cette Femme qui se presse le sein et qui lance du lait dans la bouche de cet enfant.

D'Huès, une Vénus qui demande des armes pour son fils; sujet qu'on ne devinerait jamais, et c'est son moindre défaut; un enfant qui court, et qui est de la force de ces figures de porcelaine ou de sucre qui décorent nos surtouts; l'esquisse d'une Fontaine; des Grâces que je ne me rappelle pas.

Un Berger qui se repose, de Mouchy. C'est celui dont vous vîtes le modèle au Salon il y a deux ans, qui est mou de forme et d'exécution, et qui ne se repose pas mieux en marbre qu'il ne se reposait en plâtre.

Un Milon de Crotone qui essaie ses forces en ouvrant un tronc d'arbre, par Dumont. C'est une figure académique dont j'abandonne le jugement aux maîtres, aux yeux desquels le ciseau et le

dessin pourront faire tout le mérite. Mais qu'en disent les maîtres? Que cela n'est ni franc ni pur; que c'est un emprunt fait de droite et de gauche; que la position est mauvaise; que cela n'excelle ni par les formes ni par le sentiment, et que le marbre est coupé durement, surtout aux rotules.

De Berruer, deux Portraits en médaillon. Deux figures hideuses, deux magots d'Holbein. Comment diable ne sent-on pas l'incompatibilité de pareilles mines grotesques avec l'art et le marbre?

De Gois, entre plusieurs morceaux qui ne valent pas la peine d'être regardés, un S. Bruno en méditation, sublime de vérité, d'expression, de simplicité, de componction. C'est la vie même: plus on le regarde, plus il saisit, plus il étonne, plus on l'admire. Morceau d'un maître du premier ordre.

Cinq morceaux de le Comte. Un Esclave accablé de douleur; mauvais de dessin et de caractère; douleur grimacière. Le Sacrement de la Confirmation, en bas-relief, digne de Rozzi, noble, beau, sage, excellemment ordonné; magnifique tableau; les groupes, les caractères, l'ordonnance, les draperies, comme de Le Sueur. Un repos de la Vierge: Vierge belle; Anges descendans avec des couronnes, d'un esprit, d'une légèreté, d'une activité incroyables. Offrande au dieu Pan, trop croquée pour être jugée soit en bien soit en mal. Une Tête d'enfant d'après nature, que j'aurais domain sur ma cheminée si j'étais riche ou sans dettes.

De Monnot, un Amour décochant ses traits, mou, sans chaleur, singulièrement contourné, tirant de l'arc comme on défaillit; point de vie, bras roides, jambes sèches, mauvaise nature, bout de draperie tortillée comme une corde. Une Jardinière grecque, de bon style. Une assez bonne Tête de bacchante. Le reste ne vaut pas la peine d'en parler, excepté pourtant le portrait de l'avocat Target, où la reconnaissance a suppléé le talent. J'aime bien que le cœur ait exécuté ce que le talent seul n'aurait su faire.

Me voilà tiré des Sculpteurs. On s'est bien aperçu que Pigalle était occupé de la place de Louis XV, et Falconet absent.

Encore une ligne sur les Dessinateurs. Le dessin est la base de la peinture, de la sculpture et de la gravure, et le dessin se soutient parmi nous.

Tous ces dessins allégoriques de Cochin, sur les règnes des rois de France, sont beaux assurément. Il y a du mouvement, de l'expression, du caractère, de l'esprit, de l'invention, du costume, des draperies; mais il y a aussi trop de figures, elles sont trop entassées; d'ailleurs point d'air, point de plans. On fera, quand on voudra, un excellent tableau d'après une esquisse de Greuze; je défie le plus habile peintre de rien faire de passable, en s'assujettissant rigoureusement à ces précieux dessins de Cochin.

Et puis, mon ami, une foule de graveurs qui travaillent beaucoup et bien.

Et deux morceaux des Gobelins, le portrait du roi et celui de la reine, qu'on prendrait sans balourdise pour de la peinture. Cela est si merveilleux que le Pline moderne qui en parlera sera traité de menteur par ceux qui nous succéderont dans quelque trentaine de siècles.

Vassé, qui a bien autant de talent que Pajou, et qui est plus leste que lui, lui a soufflé l'entreprise du tombeau du roi Stanislas. Le baron de Gleichen, qui s'y connaît, fait grand cas de sa composition.

Je n'oserais vous dire le jugement du même baron sur la Vénus exécutée en marbre par Couston, pour le roi de Prusse, et qu'on peut voir dans l'atelier de l'artiste. Cette Vénus a le corps penché en devant, je ne sais quoi de souffrant sur le visage, et la tête un peu retournée en arrière. Le baron est monstrueux dans sa façon de voir et de dire. J'avoue que la position de cette Vénus est singulière; que l'expression du désir qu'on a voulu lui donner touche à la douleur; que les muscles de ses bras sont trop articulés; que son caractère de tête n'est pas divin à beaucoup près; que c'est plus la nature d'un jeune homme que d'une femme, etc., etc., etc. Avec tout cela les côtés sont très-beaux; et si la figure se brise, et qu'on n'en trouve un jour que les jambes, on dira qu'en sculpture nos artistes ne l'ont cédé à aucun statuaire des temps passés.

Il y a pour pendant à cette Vénus un Mars trop mauvais pour en dire du mal. Il a l'air d'un pâtre, ou plutôt d'un manant.

Bon soir. A deux ans d'ici s'il me reste des yeux, et s'il vous reste des pratiques.

Dix-septième Lettre.

Prenez-y garde, mon ami, c'est vous qui me rengagez. On ne sait jamais avec les têtes comme la mienne ce que la question la plus stérile peut amener : d'abord une ligne, puis une autre, une page, deux pages, un livre. Vous en serez quitte cette fois-ci pour la peur.

Vous me demandez l'explication de ce que je vous ai dit à propos du tableau de Greuze, qu'il fallait acheter un Wovermans comme on achète un diamant; qu'il fallait acheter un Teniers comme on achète un tableau; que le Wovermans ne pouvait guère être copié que sur une toile de même grandeur, et qu'au contraire on réussirait à étendre le plus petit Teniers sur la plus grande toile.

Je vais tâcher de vous éclaircir ma pensée, que je crois fort juste.

Un diamant a d'autant plus de prix que l'eau en est plus limpide, la forme plus belle, la couleur plus rare, et surtout qu'il est plus gros. Tout étant égal d'ailleurs, un Wovermans est d'autant plus précieux qu'il est plus grand.

Ajoutez à cela que la composition de Wovermans, poétique, pittoresque, imaginaire, a, dans toutes les parties de la peinture, quelque chose d'arbitraire dont la petite étendue de sa toile ne permet pas de

discerner le mensonge, au lieu que Teniers s'assujettit à une imitation beaucoup plus rigoureuse; Wovermans s'arrange une nature; Teniers la rend telle qu'elle est.

Imaginez un grand espace de nature, ramassé sur un très-petit par l'effet de la chambre obscure; voilà le tableau de Teniers: tout est, sur la petite toile, réduit comme dans la grande scène de nature. Prenez ce petit tableau réduit, faites-le projeter sur une toile aussi vaste que l'espace de nature qu'il embrassait, rien ne sera faux, il vous sera impossible de l'accuser dans un seul point: même dégradation d'objets, mêmes lumières, mêmes reflets; tout sera exact dans le petit et dans le grand, dans le grand et dans le petit.

Il n'en est pas ainsi de Wovermans ni de toute autre composition ordonnée de fantaisie ou d'après les lois du technique; l'exagération en fera sortir toutes les licences: pour peu qu'il y ait de fausseté en petit dans les dégradations, les reflets, la couleur, les plans, cette fausseté deviendra énorme, choquante, insupportable, à proportion que vous agrandirez le tableau.

Un artiste vous en dirait peut-être davantage; pour moi, voilà tout ce que j'en sais.

Vous êtes-vous donné la peine d'aller dans les salles de l'Académie, vérifier vis-à-vis du tableau de Greuze le jugement sévère que j'en ai porté, et en êtes-vous revenu convaincu que ce n'était tout au plus qu'un médiocre bas-relief?

Vous ai-je dit que notre pauvre Académie de peinture a été sur le point de fermer son école? Michel Vanloo n'est pas payé; les professeurs ne sont pas payés; le modèle n'est pas payé, et aurait cessé de se présenter aux élèves, si des particuliers, qu'un sentiment d'honneur anime encore, n'avaient pas pris dans leur bourse de quoi satisfaire à ses gages. Les petits profits du livret, qui se vend douze sous à la porte du Salon, font, depuis quelques années, tout le revenu de l'Académie. A la vue d'un désordre, d'une indigence et d'un avilissement aussi profonds, je ne saurais m'empêcher de soupirer.

Les gages du pauvre diable qui s'expose tous les soirs à l'Académie pendant deux heures, en modèle, d'après lequel les élèves dessinent ou modèlent le nu, ces gages montent à l'énorme somme de 600 livres par an; et il y en a quatre qu'ils ne sont pas payés. Il y en a tout autant que Michel Vanloo n'a rien touché pour la pension des jeunes gens que le roi fait nourrir, entretenir et élever dans cette école; et si l'honnête Michel avait fermé sa salle à manger depuis qu'on a retardé le paiement des fonds assignés pour un établissement aussi utile qu'honorable à la nation, il y a beau temps qu'il n'y aurait plus d'élèves pensionnaires du roi. Il y a d'autres détails non moins affligeans pour le soutien de nos établissemens publics en faveur des arts; on en peut dire, comme Denis Diderot de sa vieille robe de chambre, qu'ils forment entre eux l'indigence la plus harmonieuse. Détournons les yeux de ce tableau; et puisque le philosophe vient de parler de diamans, remarquons en finissant qu'on a apporté depuis peu de Cayenne des cailloux qui, après avoir été brillantés, ont le même éclat que le diamant, et ont

assez de dureté pour n'être pas sujets aux inconvéniens du stras et d'autres pierres de composition. Cette découverte pourra faire tomber le prix des diamans, s'il est vrai qu'il ne sera guère possible de distinguer des pendeloques de brillans d'avec des pendeloques de cailloux. J'ai vu des épingles de diamans et de cailloux l'une à côté de l'autre, et des connaisseurs s'y tromper à ne pouvoir les distinguer. Voilà une découverte qui vient à point nommé pour un peuple appauvri par les excès du luxe, et qui, pour en avoir éprouvé tous les inconvéniens, n'en reste pas moins entiché. Moyennant quelques écus, on pourra se procurer les plus superbes parures en ce genre, un amateur de créatures ne sera plus obligé de mettre au cou ou sur la tête de sa courtisane l'héritage de ses pères ou la subsistance de ses enfans; les grandes dames et les honnêtes femmes renonceront peut-être à une parure qui ne sera plus qu'un signe équivoque d'opulence, et qui, à mon gré, n'a jamais servi à embellir la beauté. J'avoue que si c'est là la plus grande calamité qui nous menace, j'en serai peu touché.

GR.

OBSERVATIONS

SUR

LES *ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN.*

Je trouve dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette correspondance, quelques observations sur les *Ephémérides du Citoyen, ou Bibliothèque raisonnée des Sciences morales et politiques.* C'est un ouvrage périodique qui paraît depuis quelques années, et dont je dois avoir marqué en son temps le commencement; c'est dans ce journal que les Quesnai, les Mirabeau, les Baudeau, les Dupont et autres entichés de rêves politico-économiques, déposent les secrets de la science par excellence. Mon usage n'est point de m'occuper de journaux, je n'en lis aucun, précisément parce que j'ai à peu près la même tâche à remplir; et quand cela ne serait pas, je n'en serais pas plus disposé peut-être à lire nos auteurs périodiques. Mais je n'ai pas le cœur de supprimer ce qui est une fois sorti de la plume du philosophe. Ainsi voyons ses observations sur les Ephémérides, mais sans tirer à conséquence. Si je me permets d'insérer quelques-unes des miennes, je les marquerai d'une étoile entre deux parenthèses. J'aime bien que le philosophe dise qu'il va faire un extrait à ma manière, lui qui ne doit pas plus connaître cette correspondance que qui que ce soit, parce que personne ne la connaît à Paris. Mais un ami confiant comme lui, arrive chez moi, il ne me trouve pas, il s'assied à mon bureau, lit quelques bribes de mon bavardage, et qui pis est, en convient encore; il faut qu'il se croie tout permis chez moi. Quant à mes secrets, il est juste qu'il en découvre par ci par

là quelques-uns à la volée; mais pour les secrets des autres, ne badinons pas : ma religion dit qu'il faut être impénétrable, et je m'en tiens à ma religion.

R.

Ephémérides du Citoyen. Tome V., 1769.

Après avoir fait une vingtaine d'extraits à ma manière, il serait honnête, mon ami, d'en faire un à la vôtre, et je vais m'en acquitter sur les Éphémérides du citoyen qui sortent d'une boutique un peu décriée dans votre quartier. Ce cinquième volume, que j'ai sous les yeux, contient une notice abrégée des ouvrages sortis de l'école économique pendant l'année 1766; un résumé général des *Lettres sur l'ordre légal*, ou secret pour faire un demi volume à peu de frais; la suite de l'*Histoire des finances d'Angleterre sous les Rois normands*; l'analyse du quatrième chant du *Poëme des Saisons* qui vient là, je ne sais pourquoi; quelques *Lettres sur le commerce des Grains*; l'*Histoire de Sparte*, et autres sujets. Le volume est terminé par l'examen et l'éloge du *Prospectus d'un dictionnaire du Commerce*, par *M. l'abbé Morellet*. Il y a dans ce volume une fable de mon ami Diderot qui montre qu'il aurait le cœur assez honnête et la tête assez folle pour entrer compagnon dans la boutique économique; mais soit à jamais bénie la Providence qui l'en a garanti! Voici la fable.

Il y a quelque temps qu'il débarqua dans l'île de Bornéo un marchand assez entendu. Il débitait un

spécifique contre un grand nombre de maladies du pays. Quand il eut vendu toute sa cargaison, et qu'il fut sur le point de remettre à la voile, il assembla les habitans, et, par un tour de tête qu'on n'entend pas, il se mit à leur démontrer que son prétendu spécifique n'était bon à rien..... C'était un coquin que ce marchand-là..... Vous avez raison. Aussi le Souverain du pays, indigné, prit connaissance de son affaire, et le fit étrangler..... Et fit bien..... Oui; mais vous ne savez pas que ce marchand était un philosophe qui s'amusait sur ses vieux jours à prêcher contre l'évidence.

Mon cher fabuliste, un petit moment. Si ce philosophe prêchait contre l'évidence d'une vérité quelconque, il ne fallait pas l'étrangler; il fallait le faire soigner dans une de ces maisons de charité que l'on appelle vulgairement Petites-Maisons. Mais ma version porte que ce philosophe, bien loin de vendre je ne sais quel spécifique, s'était élevé contre une troupe de charlatans qui débitaient au public de petits paquets étiquetés *évidence*, dans lesquels il n'y avait rien quand on les ouvrait. Il faisait son devoir de philosophe en décriant des charlatans qui trompaient le public. Je ne sais s'ils ont eu le crédit de le faire étrangler, en persuadant qu'il avait vendu comme eux, et qu'il avait ensuite décrié sa marchandise. Les charlatans pourraient bien avoir réussi à calomnier un philosophe: cela se voit quelquefois; mais prêcher contre l'évidence veut dire, en d'autres termes, nier que deux et deux font quatre. Ce qui est d'un fou, et très-différent du procédé d'un sage qui ne veut pas être la dupe d'un mot affectionné par des charlatans et dépourvu de sens dans leur bavardage.

Si vous n'êtes pas content de cette fable, en voici une autre qui vous plaira peut-être davantage.

Il y avait, dans une contrée qui n'est pas loin d'ici, un berger qui ne manquait pas de bon sens. Un jour il conduisit son troupeau près d'un étang sur le bord duquel le roi avait coutume de passer au retour de la chasse. Du plus loin qu'il vit arriver le roi, il prit un agneau, le tua et le coupa par morceaux qu'il jeta à des canards qui étaient sur l'étang. Cette bizarrerie frappa le roi, comme notre berger s'y était attendu. En effet le roi lui dit: Berger, pourquoi ne pas manger cet agneau, au lieu de le faire manger à ces canards? Ah, Sire, répondit le berger, manger des moutons! Ils ne sont pas à moi, et j'ai juré de n'en manger aucun; mais ces canards m'appartiennent, et je les mange.

L'application de cette fable est un peu cachée; mais elle est juste, et vous la chercherez s'il vous plaît. Le roi, lui, l'entendit tout de suite, et projeta dès le lendemain quelques réglemens sur la liberté de chasser. C'est dommage que ces réglemens n'aient jamais paru.

En voici une troisième, qui n'est pas mauvaise, et qui sera fort courte. Un philosophe disait à un homme du monde: Que pensez-vous qu'il arriverait si le bal de l'Opéra durait toute l'année?.... Ce qui arriverait? c'est que tous les masques se reconnaîtraient.... Eh bien, reprit le philosophe, ces masques sont les symboles du mensonge; et priez Dieu que le bal dure.

GR.

Éphémérides du citoyen. Tome VI.

Après la notice abrégée des pièces du recueil entier, on trouve un discours prononcé par l'auteur du livre des Délits et des Peines, M. le marquis Beccaria, lorsqu'il prit possession de la nouvelle chaire d'économie politique, fondée par Sa Majesté l'Impératrice Reine, dans les écoles de Milan.

Il y a dans ce discours de l'éloquence et des idées grandes et fortes. Il a pour objet la science même. L'éditeur n'est pas toujours d'accord avec Beccaria. Il a fait quelques notes critiques sur différens endroits du discours, et j'avoue que je voudrais bien voir une bonne réponse à ces notes. On y soutient par exemple, qu'il en est de la science économique tout au rebours des autres sciences (*) où l'on passe de l'étude des faits particuliers aux maximes générales, au lieu que dans la science économique il faut laisser de côté les faits particuliers, et partir des principes généraux, qui ont par eux-mêmes toute la clarté dont nos connaissances sont susceptibles, et dont il n'est question que de tirer des conséquences justes. On soutient aussi dans ces notes la suppression absolue de tous droits d'entrée et de sortie, et la liberté du commerce extérieur aussi illimitée que celle du commerce intérieur, sans aucune distinction de matières premières et brutes ou de matières ouvrées. Cet endroit de l'annotateur est terminé par une apostrophe au Marquis Beccaria, très-vive, très-chaude et très-pathétique. On trouve dans un autre endroit une des plus violentes sorties qu'on puisse se permettre contre le siècle de Louis XIV et l'administration de Colbert. On reproche à la fin

(*) Quelle diable de rêverie! et un homme qui raisonne de cette force ne devrait-il pas écrire les Ephémérides des Petites-Maisons? Mais on trouve de pareils raisonnemens par douzaine dans les livres de ces messieurs.

à Beccaria d'avoir omis dans son éloge des auteurs de la science économique quelques grands noms tels que ceux de la Rivière, de Quesnai, de Mirabeau et autres, et l'on y joint une satire très-amère de quelques hommes qu'il a cités, tels que Melon par exemple. Je ne fais pas un cas infini de Melon, je le crois très-superficiel, je suis bien loin d'assurer la justesse de ses idées; mais un mérite qu'on ne saurait lui contester, et ce n'est pas un petit mérite, c'est d'avoir été le premier dans ces derniers temps qui ait remué les matières économiques: Sans lui peut-être toute l'école économique serait encore à naître.

Viennent ensuite des *Dialogues entre un Enfant de sept ans et son Mentor*: Le Mentor n'est pas assez clair, et manque de grâces, de légèreté, de gaieté et d'esprit, et l'enfant en a trop. Il paraît que ce sont les préliminaires du catéchisme de l'école; il faut voir ce que cela deviendra.

Après ces dialogues on trouve l'annonce et l'analyse d'un ouvrage intitulé, *Représentations aux Magistrats, ou Apologie de leurs réclamations dans toutes les affaires majeures*. Je ne connais pas cet ouvrage, mais l'objet en est hardi; il faut que l'auteur, M. l'abbé Roubaud, ait renoncé bien formellement à tout bénéfice.

Le reste du volume est composé de différentes pièces peu importantes, telles que l'examen de l'ouvrage de notre ami M. de Lormes, qui y est beaucoup loué; l'art de semer le trèfle en prairies ambu-

lantes ; l'annonce des lettres du fermier ; une distribution gratuite de la graine de la garance dont la culture, autrefois florissante parmi nous, s'y est totalement éteinte ; l'augmentation du prix proposé par la société d'agriculture d'Orléans à celui qui démontrera le mieux l'avantage ou le désavantage pour un peuple qui le premier accordera au commerce une immunité absolue ; et puis, quelques petites rabâcheries sur la matière économique.

Ce qui me plaît le plus de cette nouvelle école de Quesnelistes, c'est que, très-protégée, elle dit tout ce qu'il lui plaît, qu'elle parle avec une liberté que nous ne connaissions pas, et qu'à la longue la police, la cour et les magistrats, s'accoutumeront à tout entendre, et les auteurs à tout dire. La nation se familiarisera peu à peu avec les questions de finance, de commerce, d'agriculture, de législation et de politique. Les objets les plus importans au bonheur de la société, à force d'être agités pour et contre, s'éclairciront ; et une fois éclaircis, pour le peuple, pour ceux qui gouvernent, pour ceux qui, jeunes encore, doivent avec le temps remplir les places de la magistrature et du ministère, on fera peut-être un peu moins de sottises, ou on les fera moins intrépidement. Prions Dieu pour que cette école se soutienne, toute ignorante et toute bavarde que notre abbé napolitain la suppose. Ces hommes sont bons, têtus, enthousiastes et vains ; et quand ils se tromperaient en tout, ils ne peuvent être blâmés que par ceux qui ignorent que nous sommes presque

toujours condamnés à passer par l'erreur pour arriver à la vérité. Nous devons beaucoup sans doute à ceux qui nous éclairent; nous devons aussi quelque chose à ceux qui cherchent à nous éclairer. Malebranche et Leibnitz ont donné naissance à Locke et Newton; Platon, Bodin et d'autres illustres fous au sage Montesquieu. En vérité plus j'examine le cours des choses de ce monde, plus je suis convaincu que la Sagesse, fille de Jupiter dans la fable et au ciel, est ici-bas fille de Momus et de la Folie.

Comme je suis parfaitement d'accord avec notre charmant abbé de Galiani sur l'obscurité ignorante et bavarde de messieurs de l'école de Confucius-Quesnai, je ne saurais être entièrement de l'avis du philosophe sur son utilité. Il reste toujours à savoir si des bavards ignorans, à force de bavarder sur des questions qu'ils n'entendent pas, ne les embrouillent pas, au lieu de les éclaircir. S'il y avait parmi ces économistes une tête comme celle de Platon ou de Leibnitz, ou comme la vôtre, je vous assure, mon cher philosophe; que je les laisserais bavarder tout à leur aise, et que je les écouterais avec plaisir. Mais quand on n'a pas étudié un sujet, on n'a qu'une ressource avec moi, c'est de le traiter avec génie. Et puis, je crois qu'il y a des matières qu'on n'éclaircit pas à force d'écrire et de disserter; il faut autre chose. Ecrivez cinquante ans de suite sur la guerre, et je vous promets qu'un sous-lieutenant des armées de Prusse, qui aura fait deux campagnes sous son maître, en saura plus long sur ce sujet, que vous avec vos cinquante années d'écriture. Je crains que les matières économiques ne soient dans le même cas. Ce qui fait les maux publics, ce n'est pas que les gens en place n'en puissent connaître les remèdes sans avoir recours à M. de Mirabeau ou à l'abbé Baudeau; mais c'est que des vues parti-

culières, le maintien de son crédit et de son influence, l'important soin de contrecarrer un rival dangereux qui se met derrière le bien public pour vous culbuter, la manie des réglemens dans les supérieurs, l'infamie des concussions dans les subalternes, la négligence et l'indifférence pour des devoirs journaliers, empêchent presque toujours l'homme en place d'employer contre nos maux les vrais et seuls remèdes efficaces. C'est de prévenir ces inconvéniens qu'il est question dans les matières d'économie politique; et comment voulez-vous que je fasse cas d'une école où l'on bavarde depuis tant d'années sans avoir seulement aperçu aucun des inconvéniens, et sans se douter du véritable état d'aucune des questions qu'on y discute et qu'on y décide avec un air si capable? Entassez maximes et principes généraux tant que vous voudrez, et comptez que vous n'aurez rien fait pour l'éclaircissement d'une question particulière d'administration. Qui est-ce qui ne sait pas aujourd'hui des lieux communs?

GR.

Ephémérides du Citoyen. Tome VII.

Première pièce. *Réclamation d'un propriétaire de vignes en Bourgogne contre une requête des marchands de vin de Paris; pour qu'il soit défendu d'enarrher le vin sur le cep et dans les caves.* Un État est bien mal administré partout où un corps a le front de former une pareille demande.

Seconde pièce. Suite des *Dialogues de l'Enfant et de son Gouverneur.* Sujet charmant, mais traité avec une roideur, une pesanteur et une pédanterie insupportables. Monsieur l'auteur, pour qui vos dialogues sont-ils destinés? Pour un enfant? Mettez-y donc une clarté, une grâce, un intérêt propres

à l'attacher. Qui diable voulez-vous qui lise cela?

Troisième pièce. Suite de l'*Histoire des finances d'Angleterre.* Comme je n'ai pas la capacité nécessaire pour apprécier ce morceau, je me dispenserai de le lire.

Quatrième pièce. *Avis au Roi sur la libre circulation des grains et la réduction naturelle des prix dans les années de cherté.* On dit que cela est très-beau; mais quand les dialogues de notre abbé Galiani auront paru, j'espère que nous n'aurons plus rien à apprendre là-dessus.

Cinquième pièce. *Usage nuisible à l'agriculture,* ou Mémoire contre la dîme des agneaux provenant de races étrangères.

Sixième pièce. *Bienfaisance vraiment pastorale.* C'est la copie d'une lettre d'un curé qui ne s'en tient pas à sauver ses paroissiens des peines de l'autre monde; mais qui s'occupe en attendant à les garantir de la misère dans celui-ci.

Septième pièce. *Bienfaisance royale, ou Abolition du droit d'aubaine entre la France et la Toscane.*

Et puis, pour huitième pièce. *Un petit mot d'approbation sur l'extinction du privilége exclusif de la Compagnie des Indes.*

En vérité ces économistes sont de bons diables qui font de leur mieux. Savez-vous à qui ils ressemblent? A la plupart de ceux qui donnent des leçons à Paris. Ils montrent ce qu'ils ne savent pas; mais ils apprennent en montrant, et finissent par être de bons

maîtres et par faire de bons écoliers. Et puis j'aime mieux qu'on dise des sottises sur des matières importantes que de s'en taire. Cela devient sujet de discussion et de dispute, et le vrai se découvre.

Éphémérides du Citoyen. Tome VIII.

Puisque je vous ai parlé de cet ouvrage périodique, il faut que je continue. Lorsque vous aurez repris le tablier, vous le laisserez pour ce qu'il vaut, si cela vous convient.

Première partie. Première pièce. *D'un pays florissant où il n'y a point de villes.* Ce pays c'est la Virginie. Le panégyriste de cette contrée villageoise et de ce bel état patriarchal croit bonnement qu'il peut subsister. Hélas, j'en suis fâché, mais toutes les grandes villes ont commencé par un hameau. Le nombre des maisons va toujours en s'augmentant. La crainte d'un peuple voisin élève autour de ces maisons une muraille, et creuse au pied de la muraille un fossé; et puis voilà une ville et tout ce qui s'ensuit. Je m'accommode encore des rêves en poésie; mais je ne peux plus les souffrir en politique ni en philosophie, à moins que ce ne soient les miens.

Seconde pièce. Suite des *Dialogues de l'Enfant et de son Gouverneur*. Faits de la même main, ils n'auront pas plus de naturel; passons à d'autres choses.

Troisième pièce. *Procès occasionnés par la défense contre les enarrhemens de vin.* Ce que je vous en ai dit ci-dessus, suffit.

Seconde partie. Première pièce. *Critique de la brochure de M. Dupont sur les corvées et les grands chemins.* Peu m'importe de quelle manière se fassent les grands chemins, pourvu que, primo, ils ne ruinent pas les habitans de la campagne en attendant qu'ils leur soient utiles; et que, secondement, on n'y mette pas le plus pernicieux de tous les luxes comme on a fait; qu'au gré d'un homme puissant on ne couvre pas de pierres une grande lisière de terre précieuse; qu'on les proportionne enfin, dans les endroits où l'avantage public les exige, à la fréquence des voitures qui doivent y passer. Il ne serait pas difficile de démontrer à MM. des Ponts et Chaussées que par une condescendance très-répréhensible et par le faste le plus mal entendu, leurs travaux coûtent et coûteront à jamais des sommes immenses à la nation.

Seconde pièce. *Éloge et critique de l'ouvrage de notre ami; Bœsnier de Lormes.* Je vous en ai dit mon avis ailleurs.

Troisième partie. Première pièce. On dit ici que notre Dauphin s'est instruit de tous les détails pratiques de l'agriculture, et qu'en 1768, le 15 juin il mit lui-même la main à la charrue. Laboure, laboure, tant que tu voudras; je te promets que tant que les choses resteront dans l'état où elles sont, l'épi de blé qui naîtra sous ta main royale ne nourrira pas tes paysans.

Seconde pièce. *Du commerce et de la Compagnie des Indes.* Oh! j'en ai déjà tant lu et tant parlé que

j'en suis las. Depuis que ces gens m'ont bien fait concevoir que la solution du problême était au-dessus de toute humaine capacité, et qu'il ne pouvait être résolu que par l'expérience, j'ai pris mon parti et je dors là-dessus. Si les défenseurs de la liberté illimitée ont rencontré juste, tant mieux pour eux et pour nos neveux. S'ils se sont trompés, on jetera feu et flamme contre eux; mais ou ils n'y seront plus, ou ils ne s'en soucieront guère s'ils y sont encore. Pour moi il y aura long-temps que j'aurais fait mes adieux au soleil, à la lune et aux étoiles. J'ai eu le malheur de voir mon extrait baptistère, j'ignorais mon âge, et je ne saurais vous dire quelle a été ma surprise de me trouver si vieux. Si vous savez le secret d'oublier son âge, apprenez-le moi; vous m'obligerez.

MÉLANGES
DE LITTÉRATURE.

Recherches sur les ruines d'Herculanum, et sur les lumières qui peuvent en résulter relativement à l'état présent des sciences et des arts; avec un Traité sur la fabrique des Mosaïques. Par M. Fougeroux de Bondaroi, de l'Académie royale des Sciences. Volume in-8° de plus de 200 pages.

MONSIEUR Fougeroux, vous avez fait un assez mauvais livre; et comment l'auriez-vous fait meilleur, sans goût pour les beaux arts et sans connaissance profonde de l'antiquité?

Savez-vous, mon ami, ce que c'est que cela? Un catalogue très-imparfait et très-sec des différentes choses qu'on a tirées des fouilles d'Herculanum. Voici ce qui m'est resté de cette lecture, ce que j'ignorais, et ce que peut-être beaucoup d'autres savent.

Les rues d'Herculanum étaient tirées au cordeau, et il y avait le long des maisons des trotoirs élevés. Les maisons étaient de brique et sans aucune forme symétrique; les murs en étaient revêtus de stuc peint ou colorié. On y trouve des âtres faits de

pierres de volcan. Ils rendaient leurs voûtes légères par des corps creux, comme des cruches noyées dans le mortier. Nous avons souvent souhaité que l'on conduisît les fouilles de manière à pouvoir nous montrer toute une ville ancienne; c'était une entreprise presque impossible, par la dépense et surtout à cause des bâtimens somptueux superposés au sol des ruines. Il paraît que la destruction d'Herculanum s'est faite lentement, et que celle de Pompéi a été brusque. On y a trouvé un parasol pliant comme les nôtres. Ils se servaient dans leurs constructions beaucoup plus du cuivre mou et fusible que de fer. Ils ont eu l'invention du verre, qu'ils travaillaient *flatu* en le soufflant, *torno*, en le tournant, *cœlâtura*, en le ciselant. Le pied romain est de onze pouces, et son rapport au pied grec comme vingt-quatre à vingt-cinq. La livre ancienne était de onze onces trois gros douze grains. Ils ajustaient des yeux d'émail à leurs bustes, ce qui est de mauvais goût. Leurs manuscrits ne sont écrits que sur un côté de la feuille, et la feuille est roulée sur un bâton solide ou creux. Ils ont été tout contre l'imprimerie et la gravure, car ils avaient des planches de cuivre chargées de caractères qu'ils enduisaient d'encre et qu'ils appliquaient sur la feuille. Consolez-vous, ce Faune qui jouit d'une chèvre n'a point été détruit comme on le croyait, il subsiste. Ils ont su bâtir dans l'eau par encaissement. Et puis, si nous faisons ce voyage d'Italie tant projeté, je

vous jure, mon ami, que nous n'accorderons pas une place dans notre malle à M. Fougeroux, que Dieu bénisse ! Cet homme est tout étonné que les anciens aient eu des chaudrons, des cuillères, des fourchettes, en un mot, qu'ayant les mêmes besoins, ils aient inventé les mêmes moyens d'y pourvoir. Que ne s'étonnait-il aussi qu'ils eussent une bouche et un derrière? Ce qui valait la peine d'être observé, c'est qu'ils savaient apparemment que l'usage du cuivre est nuisible, que l'étamage de l'étain n'est pas tout-à-fait innocent, et qu'ils avaient imaginé d'étamer leurs ustensiles de cuisine avec l'argent, art qu'ils semblent avoir possédé dans une grande perfection.

Requête présentée au parlement de Grenoble par Joseph Suel Lambert, bourgeois de la ville de Romans, demandeur et accusateur; *contre M. Reymond Duchelas, conseiller au parlement*, défendeur, *accusé, décrété de prise de corps et contumax*. Brochure *in-12* de cent et quelques pages.

Il n'en faut pas douter, les lois, avec le temps, changent les mœurs d'un peuple. Mais la loi a son effet dès qu'elle est publiée, et les mœurs qui consistent dans un certain tour de tête commun à tous les membres d'une société, n'en restent pas moins d'abord dans toute leur force : ce n'est qu'à la longue qu'une action conforme aux mœurs et proscrite par la loi devient moins commune à force d'avoir fait éprouver les

inconvéniens de ce contraste. Je sais que les duels sont moins fréquens qu'ils ne l'étaient; mais dans quel temps un militaire pourra-t-il sans honte commettre aux lois la vengeance d'un soufflet ou d'un coup de canne? Je n'en sais rien. Tout ce que je puis assurer, c'est qu'alors il y aura moins d'injures que jamais, car les hommes craignent plus la perte de leur fortune que celle de leur vie ou même de leur honneur. Tant que la contradiction des mœurs et de la loi durera, les hommes seront dans une position bien absurde. Si un militaire accepte un duel, il est poursuivi par la loi; s'il le refuse, il est déshonoré : qu'il accepte ou qu'il refuse, il est sûr de perdre son état. Et il n'y a à cela point de remède, excepté celui du temps, qui fera perdre à la loi sa force, ou qui conformera l'opinion générale de la société à la volonté du législateur. Nous avons vu nos prêtres pendant long-temps précisément dans la même position fâcheuse. Un prêtre administrait-il les sacremens à un janséniste, il était interdit par l'évêque; les refusait-il, il était décrété par le parlement. Alternative cruelle! Intervalle de temps dur à passer!

Le Mémoire dont il s'agit ici est au nom d'un père qui poursuit l'assassin de son fils. Ce fils était militaire. Il est appelé en duel par un magistrat, conseiller au parlement de Grenoble. Il se rend au lieu marqué. Il y est poignardé à terre par son antagoniste, qui s'était plastronné de

manière à ne courir aucun danger. Le père poursuit et obtient la vengeance de la mort de son fils. Chose bien remarquable ! Le parlement de Grenoble prend connaissance de l'affaire, et fait justice d'un de ses membres en faisant rouer en effigie le coupable échappé. Jamais ce père n'eût été écouté au parlement de Paris. On aurait étouffé sa plainte, on aurait prétexté l'honneur du corps, et le coupable eût été soustrait à la vengeance des lois par une lettre de cachet. Mais il est dans l'ordre que le parlement le plus voisin de la cour et des grands soit aussi le plus corrompu des parlemens. Au reste, le Mémoire du père, assez bon pour un procureur, serait mauvais pour un avocat, et il est misérable pour un père. Il n'appartient pas à tout le monde de se mettre à la place d'un père qui parle pour son fils assassiné.

Mais laissons là le cas particulier, et revenons à la question générale. Comment prévenir les duels? A la place du monarque je n'aurais point défendu le duel par une loi civile, j'aurais combattu contre la chimère du point d'honneur par une autre chimère, celle de la religion. Les hommes n'aiment point à se battre, et l'on peut tenir pour certain que celui qui a reçu une insulte est très-fâché d'avoir à en tirer une vengeance qui l'expose lui-même à perdre la vie. D'où l'on peut conclure que tout homme offensé a de la pente à s'adresser aux lois pour en obtenir la

réparation, et qu'il n'y a qu'à trouver un prétexte honnête qui l'excuse aux yeux de ses concitoyens pour le déterminer à suivre cette voie. Ajoutez que, même aujourd'hui, le militaire est superstitieux, qu'il l'est par état, parce qu'on est superstitieux dans tous les états où l'on court des dangers que toute la prudence humaine ne peut prévenir, et qui inclinent à recourir aux puissances célestes. Ajoutez encore que lors de la loi contre le duel, toute la nation, et partant les militaires plus encore que le reste de la nation, étaient superstitieux. Il fallait donc faire excommunier les duellistes, les priver pendant leur vie de toute participation aux solemnités et sacremens de l'église, et, après leur mort, de tous honneurs funèbres; il fallait y joindre la perte de la noblesse, etc.; il fallait interposer l'autorité de Dieu et non celle des hommes. Je sais bien qu'aujourd'hui la religion est tombée dans un tel discrédit, que peut-être ce moyen ne réussirait pas; mais je sais qu'au temps de la loi du duel il aurait réussi. Je sais que l'appel aux tribunaux juridiques s'étant fait pendant une dixaine d'années, la route aurait été frayée, et qu'on aurait continué à la suivre, dans quelque avilissement que la religion et ses menaces fussent tombées, parce qu'un préjugé général est anéanti par un préjugé général plus fort, et que le préjugé général de la religion a été et est peut-être encore un préjugé général plus fort que le point d'honneur. Un militaire dira : Je veux bien me battre, je veux bien

être privé de la noblesse; mais que je sois excommunié, que mon père et ma mère voient mon cadavre dans la rue dévoré par les chiens, cela vous plaît à dire. Voulez-vous un fait qui vienne à l'appui de mon idée? Le voici. Dans une de nos guerres d'Espagne, nos Français, galans à leur ordinaire, corrompaient toutes les femmes espagnoles. Les maris de ces femmes, jaloux comme ils le sont, le trouvaient fort mauvais, et il ne se passait presque pas une nuit qu'il n'y eût quelque officier français assassiné. Le général, qui était homme de tête, sentit bien que l'assassinat étant déjà puni par la perte de la vie, il n'obtiendrait rien en augmentant la sévérité du supplice décerné par la loi. Que fit-il donc? Il déclara qu'outre la peine de mort ordinaire pour ce crime, le cadavre de tout assassin, privé de la sépulture ecclésiastique, serait jeté à la voirie; et pendant tout le reste de la campagne, il n'y eut plus aucun assassinat commis. Les fantômes effraient plus que les objets les plus terribles connus. Le fantôme a les pieds sur la terre et la tête dans les cieux; il n'a point de mesure. Toute terreur connue a la sienne. A la bataille d'Almanza, la première volée de coups de canon emporta la bannière de S. Antoine de Padoue, et voilà toute une armée en déroute. Qui était donc le vrai général de cette armée? S. Antoine de Padoue. Le fantôme protecteur, qui avait ses pieds sur la terre et sa tête dans les cieux, avait disparu, et avec lui toute la confiance de l'armée.

Jusqu'ici le philosophe; mais je ne suis pas tout-à-fait convaincu de l'efficacité de sa loi. Rien n'est plus contraire à l'esprit de la religion chrétienne que le point d'honneur et les duels qui en résultent; cependant c'est dans les temps les plus religieux que la fureur des duels a été poussée à l'excès. Un homme qui court volontairement le risque de se damner, courra bien encore celui de n'être pas enterré. Je compterais plus sur les effets de l'excommunication pendant la vie, quelque soit le cas que l'homme fasse de la religion de son pays. Tel homme n'aura pas été à la messe pendant dix ans, et voudra y aller précisément le jour où la loi l'en aura déclaré inhabile. Il résistera à cette privation six mois, mais il n'y résistera pas un an. Tel est l'esprit de l'homme auquel les législateurs ont fait trop peu d'attention. J'ajoute que si cette loi devait avoir lieu, il faudrait qu'elle restât purement spirituelle, et que l'excommunication n'eût aucun effet civil. Autre embarras : pour que cette peine pût produire son effet, il faudrait qu'une fois encourue, elle ne pût jamais être remise; car elle sera méprisée dès que le coupable pourra se flatter d'en obtenir tôt ou tard l'abolition. Or comment un législateur et des tribunaux religieux auront-ils la cruauté de tenir un homme qui s'est battu toute sa vie, sous le glaive de la damnation éternelle, et de ne pas même l'en affranchir à l'article de la mort, lorsqu'il n'en coûte qu'un peu d'eau et

d'huile? J'ignore quelle loi il convenait de faire contre le duel; mais je sais qu'elle devait s'appliquer à punir uniquement et grièvement celui qui insulte, et qu'il était bien absurde d'infliger la même peine à l'insulté. C'est bien assez que celui-ci ne puisse s'empêcher de tirer son épée et de courir le risque de la vie. Au reste, s'il y a aujourd'hui moins de duels, c'est l'effet de mœurs plus douces, et non de la loi absurde de Louis XIV, laquelle même n'est plus observée. Il ne faut pas oublier le mot de ce bon vieux militaire qui disait: *Vous savez combien il en a coûté pour abolir les duels; eh bien, vous verrez combien il en coûtera pour les rétablir.* Et il ne faut pas prendre ce mot pour une plaisanterie. GR.

Je trouve dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette correspondance, que M. Palissot s'est encore immortalisé par un autre ouvrage à l'insu du public, pendant mon absence. Cette brochure, que je n'ai point vue, est intitulée *Dénonciation aux honnêtes gens.* Les honnêtes gens à qui M. Palissot est à portée de parler sont tous gens qui n'ont pas encore été repris en justice. Voici ce que je trouve dans les papiers du philosophe sur sa dénonciation.

GR.

« C'est Palissot qui est le dénonciateur, et Di-
» derot, d'Alembert, Helvétius, Rousseau, qui
» sont les dénoncés. Ce Palissot est le fameux et
» non célèbre auteur de la comédie *des Philosophes*,
» qu'on ne jouera plus, et ce n'est pas seulement

» parce qu'elle est mauvaise ; et d'une satire in-
» titulée *la Dunciade française*, qu'on n'a jamais
» lue. On a imprimé dans l'Encyclopédie, sous le
» nom de M. le comte de Tressan, un article *Pa-*
» *rade*, où ce Palissot est à peu près traité comme
» il le mérite. Il était tout simple de s'adresser à
» M. de Tressan, d'obtenir le désaveu de cet ar-
» ticle ; et de faire imprimer ce désaveu. Palissot
» a mieux aimé supposer qu'après les marques d'es-
» time et d'amitié que le comte lui a prodiguées,
» il ne pouvait être l'auteur d'une satire contre
» lui ; en conséquence, sous prétexte de se venger
» des Encyclopédistes, qu'il traite de calomniateurs,
» il donne cent coups de pied dans le ventre à
» monsieur le comte, et c'est bien fait. Cette bro-
» chure est terminée par une accusation de plagiat.
» Palissot revendique la petite comédie du *Cercle*,
» qui a été représentée, applaudie et imprimée sous
» le nom de Poinsinet : cela est dans l'ordre ; il faut
» que des gueux s'arrachent les cheveux pour une
» guenille. Disons pourtant à la décharge de Poin-
» sinet et d'après l'aveu même de Palissot, que
» Poinsinet n'entreprit *le Cercle* que par défi. Il
» s'engagea à composer et à faire applaudir une
» comédie où il n'y aurait pas un mot qui lui ap-
» partînt. Pas même le titre, et il tint parole. Après
» cela je ne vois pas quel reproche on aurait à lui
» faire. Mais voici le fond de l'aventure. *Le Cercle*
» de Palissot fut sifflé à Nanci, celui de Poinsinet
» fut applaudi à Paris, et cela donne de l'humeur

» à Palissot. Ce qu'il y a de plus intéressant dans sa » brochure, c'est l'annonce d'un ouvrage impor- » tant dont Palissot se promet une gloire immor- » telle; et il est toujours bien en pareil cas de se » payer d'avance par ses mains. »

Jusqu'ici le philosophe. Moi, qui reprends la parole, je trouve que Palissot est entièrement fondé dans ses plaintes contre l'article *Parade*. Il peut dire à l'Encyclopédie ce que Jésus-Christ disait à la noce de Cana à sa mère : *Quid mihi et tibi est, mulier. Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi?* « Par quel hasard mon éloge ou ma satire peuvent-ils se trouver dans l'Encyclopédie, et par quel hasard y a-t-on fait usage d'articles de la fabrique de M. le comte de Tressan? Si à l'article *Deuil*, on avait rendu justice à ma plume immortelle que je prête à mademoiselle Fanconier pour annoncer, moyennant trois livres par an, les deuils de cour aux citoyens de Paris; si à l'article *Nécrologe* on avait eu soin de citer celui que je compose tous les ans, moyennant d'autres trois livres, à l'honneur des *Trépassés*, les seuls humains qui n'aient pas tort avec moi, j'aurais pu m'épargner une réclamation qui fera l'admiration des siècles à venir. »

Gr.

Le Zinzolin, jeu frivole et moral. Brochure *in*-12.

« Un homme moitié fou, moitié imbécile, invente » un jeu de cartes. Il donne aux différens accidens, » aux différentes règles de son jeu, des noms usités

» dans la langue; ensuite, sous prétexte de relever
» l'importance de son invention, il fait autant de
» dissertations qu'il y a de ces noms employés dans
» son jeu. Voilà ce que c'est que le *Zinzolin* de
» M. Luneau de Boisjermain. Encore s'il y avait
» de la satire, de la gaieté, de l'originalité, on
» en pardonnerait le plan bizarre; mais cela
» est obscur, entortillé, plat et maussade. Je
» vous ai ouï dire, mon ami, une chose bien
» vraie; c'est qu'il y avait telle extraordinaire bê-
» tise d'après laquelle on pouvait calculer la popu-
» lation d'une ville, l'immensité d'une société où
» cette bêtise avait été dite. Pourriez-vous me dire,
» homme sublime, combien il faut de temps et de
» collection de mauvaises têtes pour la production
» possible d'un ouvrage aussi ridicule que celui-ci?
» O raison! ô sens commun! ô qualités rares! Plus
» je lis et plus je vous respecte.... Mais comment un
» pareil auteur trouve-t-il à se faire imprimer?...
» C'est que depuis que je me suis fait de pauvre
» auteur riche libraire, je sais, réponds M. Luneau
» de Boisjermain, qu'il n'y a si mauvais livre dont
» on ne vende un mille en trois mois.... Le monde
» est donc bien bête?... Non pas bien, mais un
» peu. Et puis beaucoup d'ennui, de curiosité et
» d'argent, sans compter l'étranger et les colonies.
» Un vaurien qui a forfait dans la société se sauve
» chez l'étranger, ou ses parens l'envoient au-delà
» des mers; c'est aussi notre dernière ressource
» avec les mauvais auteurs : nous les mettons en

» pacotilles..... C'est bien fait à vous, monsieur
» Luneau. Que Dieu vous bénisse, et conduise vos
» pacotilles à bon port. »

Ce M. Luneau de Boisjermain est le même qui a eu la hardiesse de nous donner l'année dernière une édition de Racine avec ses commentaires et ceux d'autres gens de lettres de sa force ; et puisque cette édition s'est vendue, il a dû en conclure que tout peut et doit se vendre. Au reste, M. Luneau soutient actuellement à la police un procès contre la communauté des libraires, qui ne doit pas être indifférent aux gens de lettres. M. Luneau imprime ses beaux ouvrages à ses frais, et tâche de s'en défaire en prenant des libraires de Paris d'autres livres à la place. Ces livres, il les vend ensuite en faisant les commissions des libraires de province et d'autres personnes de sa connaissance qui veulent acheter des livres. La communauté des libraires de Paris prétend qu'il faut être libraire pour oser faire ce petit commerce, et en conséquence elle a fait saisir chez M. Luneau des ballots de livres destinés à voyager. M. Linguet, avocat au parlement, a défendu la cause de M. Luneau dans des mémoires imprimés, où il démontre clairement que si les libraires gagnent leur procès, tout auteur sera à leur merci, et qu'ils seront les maîtres de rançonner les pauvres gens de lettres à leur fantaisie. Mais ils ont eu ce secret de tout temps en France, et ceci ne fournira qu'un moyen de vexation de plus. GR.

Mémoire contenant le Projet d'une Pompe publique, pour fournir de l'eau de Seine à la ville de Paris. Brochure in-douze.

« Un M. Berthier, prêtre, est l'auteur de ce projet » qui n'aura pas lieu, car l'exécution de celui de » M. Desparcieux, approuvée par l'Académie des » Sciences, est adoptée par le gouvernement.

» Ce M. Berthier montre très-bien les inconvéniens » et l'insuffisance de la pompe du pont Notre-Dame.

» Il en fait autant de l'idée que M. Picard, de » l'Académie des Sciences, avait eue au commencement de ce siècle, d'amener la petite rivière » d'Estampes à la place Saint-Michel.

» Il objecte à un M. Pinson, architecte, qui proposait en 1739 la construction d'un château d'eau » au milieu de la rivière, vis-à-vis Bercy, l'énormité de la dépense et les embarras de la navigation.

» Il se joint au père Félicien de Saint-Norbert, » carme déchaux, pour accuser les eaux de l'Yvette » de mauvaises qualités et d'insuffisance, et ruiner le » projet de M. Desparcieux.

» M. l'abbé Berthier, lui, établit sa machine à la » pointe de l'île Saint-Louis, vis-à-vis la terrasse de » l'hôtel de Bretonvilliers. C'est là qu'il transporte » le château d'eau de l'architecte Pinson, et qu'il » nous élève, sur des colonnades, un réservoir à plus » de cent pieds de hauteur.

» Je vous avoue qu'ayant au milieu de la ville » des eaux, et des eaux saines, il me déplaît qu'on

» en aille chercher au loin. Je vous avoue que l'inu-
» tilité de tous ces aqueducs si dispendieux d'Arcueil,
» de Marli, de Maintenon, me soucie. Je vous avoue
» que les immondices, les sédimens, la stagnation
» inévitable des eaux dans des lits souterrains, l'in-
» constance du cours des petites rivières, et leur di-
» sette dans les temps de sécheresse, me dégoûtent
» du projet de M. Desparcieux. Je vous avoue que
» le projet de l'abbé Berthier me paraît le meilleur;
» premièrement parce qu'il y a long-temps qu'il m'est
» venu dans l'esprit; secondement parce qu'il est
» plus naturel, plus sûr et moins coûteux; troisiè-
» mement parce qu'il fait décoration. Reste à savoir
» si la pompe de l'abbé Berthier nous donnerait toute
» la quantité d'eau dont nous avons besoin. Dans
» cette incertitude, à son édifice j'en ajoutais un
» autre qui conduisait les eaux de la Seine au haut
» de l'Estrapade, où j'établissais mon bassin.

» Mais ma rêverie et celle de l'abbé Berthier sont
» maintenant superflues; on s'en tient au projet de
» M. Desparcieux. On nous amenera la petite rivière
» de l'Yvette au haut de la montagne Sainte-Gene-
» viève, on en privera plusieurs villages autour de
» Paris; et nous boirons les eaux de l'Yvette, nous
» ou nos descendans, à qui nos poëtes diront: *Vous*
» *qui habitez les bords de la Seine et buvez les eaux*
» *de l'Yvette*, etc.»

J'ajoute qu'un M. Dauxeron s'est aussi mêlé en ces derniers temps du projet de donner de l'eau à Paris, et qu'il a fait imprimer une Comparaison de son

projet avec celui de M. Desparcieux. Ce pauvre Desparcieux s'est occupé du sien toute sa vie, et n'a prêché qu'à des sourds. Actuellement qu'il n'est plus, il se trouve des gens dans les Ponts-et-Chaussées qui auront le crédit de le faire, sinon exécuter, du moins entreprendre. Et cela sera toujours très-bon, car nous n'aurons pas peut-être d'eau, ou nous en boirons de mauvaise, mais eux ils feront sûrement leur bourse en dirigeant des travaux considérables; et c'est de quoi il s'agissait dans le projet de donner de l'eau à la ville de Paris.

GR.

Principes philosophiques, pour servir d'introduction à la connaissance de l'esprit et du cœur humain : Ouvrage propre à former les Jeunes Gens qui entrent dans le monde. Volume *in*-12.

Ce n'est pas moi, c'est l'auteur lui-même qui nous fait l'histoire de son livre. Il a lu ; il a recueilli, des différens ouvrages qui lui sont tombés sous les mains, les meilleurs lambeaux à son gré. Lorsque sa compilation lui a paru suffisamment volumineuse, il a cherché à introduire quelque ordre entre les matières, et il en est résulté le fatras que voici. Il me semble, d'après cet aveu, qu'il n'y a personne au monde qui, sachant lire, ayant de quoi vivre, un peu de goût et beaucoup de temps de reste, n'en puisse faire autant, et augmenter le nombre des livres inutiles. Ce compilateur prétend que les jeunes gens trouveront,

dans les sentences qu'il a ramassées de droite et de gauche un supplément à l'expérience qui leur manque. Il ne sait pas que c'est par une suite nécessaire de ce défaut d'expérience, que les enfans prennent pour du radotage toutes les sages leçons que nous autres pères ne cessons de leur adresser; et vous verrez qu'une page imprimée fera sur eux, ce que notre exemple et nos remontrances ne peuvent faire. J'ai bien peur que nous ne soyons condamnés à ne connaître la sagesse que par le malheur, et que nous ne soyons convaincus de la nécessité de bien vivre qu'au moment où nous sommes sur le point de mourir. Quelle force opposer à l'ignorance et à l'ordre de la nature? Nous naissons ignorans, et la nature veut que l'enfant balbutie; que l'adolescent s'abandonne à la dissipation, au jeu et à l'amour; que l'homme fait soit ambitieux; que le vieillard reconnaisse enfin la vanité de toutes les importantes bagatelles qui ont fait l'agrément ou le supplice de sa vie, et qu'il en fasse à la jeunesse des leçons d'humeur qui ne sont pas écoutées: *Vox clamantis in deserto.* J'en appelle à l'auteur même de ces prétendus *Principes philosophiques;* qu'il nous dise si, à l'exception du temps que sa lecture a dérobé à d'autres sottises, il a appris ou de ses propres réflexions ou des réflexions d'autrui qu'il a compilées, à faire un meilleur usage du reste. On est bien ou mal né. On se trouve en entrant dans le monde jeté en bonne ou mauvaise compagnie. On a des goûts honnêtes ou

dissolus. On est un homme d'esprit ou un sot. On a du bon sens ou l'on est un insensé. On a de la sensibilité ou l'on est une pierre. On est heureux ou malheureux. La nature nous dispose à un rôle ou à un autre. Très souvent les circonstances nous condamnent à celui pour lequel nous n'étions pas faits ; et sans avoir dit avec le stoïcien : *O destin, conduis-moi où tu voudras, me voilà prêt à te suivre !* nous n'en sommes ni plus ni moins conduits. Un jeune impie, vêtu d'un habit d'écarlate qu'il portait pour la première fois, est forcé par un orage d'entrer dans l'Eglise où il n'avait pas mis les pieds depuis cinq à six ans. Il s'assied ; une fille de joie prend une chaise à côté de lui. Il la suit chez elle ; elle lui donne la mauvaise santé ; il en meurt. C'était un fils unique ; et voilà son père, sa mère et toute sa famille plongés dans la désolation. Une jeune fille, dévote comme un petit ange, dans le même instant s'en allait à la messe. Elle trouve sur son chemin un petit voisin de quinze à seize ans, qu'elle avait lorgné quelquefois, et qui ne manquait pas de goût pour elle. Il la prend sous le bras ; l'orage les força l'un et l'autre à chercher un asile ; mais où ? dans la chambre du petit voisin. Je ne sais comment cela se fit ; mais elle en sortit grosse. Voilà sa mère en fureur. Elle accouche, et puis on la claquemure pour le reste de sa vie dans un cloître. C'est contre ces tours du sort que les maximes de La Rochefoucauld et tous les livres du monde ne peuvent rien. *Si jeunesse savait, et si*

vieillesse pouvait! Il y a long temps qu'on l'a dit pour la première fois, et cela sera toujours vrai; et l'art de donner du pouvoir à celui qui s'en va ne me paraît pas plus difficile que l'art de donner du savoir à celui qui vient. Il y a bien de la différence entre une règle de conduite appuyée sur l'autorité d'un pédagogue ou sur la conviction expérimentale d'un homme qui a vécu et souffert. De tout ce qui vient d'être dit, il s'ensuivrait presque que tous ces beaux traités de morale ne serviraient guère qu'à nous sauver de l'ennui; et je ne suis pas trop éloigné de le croire. L'expérience propre, l'intéret présent et la voix de la conscience, voilà les grands docteurs de la vie; et cependant écrire, mais écrire des choses nouvelles, mais les écrire avec force et éloquence, afin d'apprêter au caquet d'un grand nombre d'hommes, et jouir de quelque considération; être une mouche qui fasse bourdonner la ruche. Les grandes connaissances, les vraiment importantes, nous ne savons où nous les avons prises. Ce n'est pas dans le livre imprimé chez Marc-Michel Rey ou ailleurs, c'est dans le livre du monde. Nous lisons ce livre sans cesse, sans dessein, sans application, sans nous en douter. Les choses que nous y lisons pour la plupart ne peuvent s'écrire, tant elles sont fines, subtiles, compliquées; du moins celles qui donnent à un homme le caractère de pénétration singulière qui le distingue des autres. La page de ce livre qui le sauvera d'un grand péril, qui lui fera tenter avec succès

une entreprise désespérée, où est-elle? Je l'ignore. L'enfant qui joue s'aperçoit de tout ce qui se passe autour de lui; l'homme fait dans le monde le même rôle pendant toute sa vie. Oh! les ineptes et plates créatures que nous serions, si nous ne savions que ce que nous avons lu! Les pauvres choses que tous ces principes écrits, même dans les ouvrages les plus profonds, en comparaison des besoins et des circonstances de la vie! Écoutez un blasphême : La Bruyère, La Rochefoucault sont des livres bien communs, bien plats, en comparaison de ce qui se pratique de ruses, de finesses, de politique, de raisonnemens profonds, un jour de marché à la halle. Aussi remarque-t-on bien de la différence entre l'homme qui a vécu et l'homme qui a médité; ce sont les deux architectes athéniens : celui qui sait dire, et celui qui sait faire. J'ai mieux aimé, mon ami, vous jeter ici une tirade de paradoxes qui vous amuseront, que de vous fatiguer de la triste analyse de l'ouvrage d'un auteur qui n'a rien à lui, et à qui je rendrai toute la justice que je lui dois, quand j'aurai la bonne foi avec laquelle il en convient.

Prospectus d'un Ouvrage périodique, qui aura pour titre : Encyclopédie Militaire, par une Société d'anciens Officiers et de Gens de lettres. Il doit en paraître, chaque mois, un volume de dix feuilles *in*-8°., avec des estampes et des plans.

L'art militaire a été abandonné jusqu'ici à

l'étude de ceux qui l'ont exercé. L'auteur du prospectus s'en plaint, je ne sais pourquoi.

Les souverains, comme les loups, étant restés seuls, sans juges, sans tribunaux, la force d'un peuple est le seul garant de la sécurité. Cela est vrai. Donc il faut que j'apprenne l'art de la guerre; je le nie.

On nous promet la discussion des droits de l'humanité, mais j'ai peine à croire qu'on ose nous tenir parole.

Les vrais principes de l'honneur; ils sont écrits au fond du cœur, et commentés par l'esprit national.

Des jugemens critiques sur les ouvrages tant anciens que modernes; c'est un point délicat.

Les progrès de l'art de l'attaque et de la défense chez tous les peuples, depuis son origine jusqu'à nos jours; et qui est-ce qui sait cela?

Toute la partie scientifique, et tout ce qui appartient aux ordonnances, aux promotions, aux récompenses, aux institutions militaires; des nouvelles, des éloges; etc.

Tout cela est fort beau; mais où sont les hommes capables de remplir un aussi vaste projet?

Si M. le duc de Choiseul ne s'en mêle pas; et que sa protection ne fournisse pas aux entrepreneurs une bonne provision de souscriptions, cela n'ira pas au sixième cahier; s'il s'en mêle, cela durera un ou deux ans, et puis c'est tout. Pauvre spéculation d'un militaire qui a vraisem-

blablement plus de blessures sur le corps que d'écus dans sa bourse : j'en suis fâché.

L'art poétique d'Horace, mis en ordre et augmenté de tous les vers que ce poëte nous a laissés; par J. L. le Bel, avocat.. Volume in-12.

Je n'entends pas comment un homme qui a une étincelle de goût peut imaginer un ouvrage tel que celui-ci. M. le Bel, qui, s'il l'en faut croire, sait le latin supérieurement, s'est très-bien aperçu qu'il y avait du désordre dans l'art poétique d'Horace, mais il ne s'est pas aperçu que ce désordre était tout-à-fait du genre épistolaire, qu'il caractérisait le poëte, et que cette liberté donnait à l'ouvrage un air de verve et un caractère charmant. Qu'a-t-il fait? Il a rangé les matières selon le plus bel ordre possible. Tout est bien suivi, bien lié, bien froid, bien maussade, et la chose qu'on n'aurait jamais conçue, c'est qu'on pût rendre Horace insipide et plat; M. le Bel y a supérieurement réussi. Celui qui ne connaîtrait point l'art poétique tel que l'auteur latin l'a écrit, à qui l'ouvrage de M. le Bel tomberait entre les mains, et qui, sur le soupçon que ce sont des lambeaux arrangés méthodiquement par un pédant renforcé, en chercherait l'ordre ou plutôt le désordre primitif, et parviendrait à le retrouver, serait un homme de génie. Cependant l'ouvrage de M. le Bel n'est pas sans quelque utilité. Je crois qu'un

instituteur ferait très-bien de conduire son élève de l'art poétique arrangé par M. le Bel à l'art poétique d'Horace adressé aux Pisons, ne fût-ce que pour lui faire remarquer la différence de l'homme de génie au pédant de collége. M. le Bel, pour nous faire expliquer sur son travail, suppose qu'Horace lui-même nous le présentât comme la seconde édition de son art poétique, et nous suppliât de lui révéler nos raisons de préférence pour la première. Je viens de lui dire les miennes, mais je suis bien sûr qu'il ne les sentira pas.

Discours de M. Dupaty, avocat-général au parlement de Bordeaux, dans la cause d'une Veuve accusée d'avoir forfait après l'an du deuil.

Parmi nos lois folles en voilà une bien signalée. Une femme a le bonheur plus souvent que le malheur de devenir veuve. Si pendant son année de deuil elle est convaincue d'avoir eu quelque commerce intime avec un homme, la loi la spolie de tous ses droits de viduité.

M. Dupaty a pris la défense d'une veuve qui se trouvait dans un cas un peu plus favorable, contre des héritiers avides.

Son plaidoyer sent encore le jeune homme. Il y a dans le style de l'emphase et de la diffusion. On lui désire plus de nerf, de précision, de sévérité. Malgré ces défauts on a peine à concevoir qu'à vingt-deux ou vingt-trois ans (car M. Dupaty n'en a pas

davantage) on possède autant de connaissances, d'éloquence et de logique.

M. Dupaty est au parlement de Bordeaux ce que M. Servan était au parlement de Grenoble. Quand on a lu leurs discours et qu'on se rappelle leur jeunesse, on ne peut s'empêcher de se dire à soi-même : *S'ils sont capables de ces choses-là à l'âge de vingt-cinq ans, que ne seront-ils pas à quarante ?* M. Servan était plus fait que M. Dupaty, mais une santé misérable l'a forcé de quitter sa charge avant l'âge de trente ans. C'est une perte pour l'Etat, sensible à tous les citoyens.

Comment les affaires générales et particulières ne seraient-elles pas faites ; comment les fonctions d'avocats, de conseillers, de présidens, de juges, de maîtres des requêtes, d'intendans et de ministres ne seraient-elles pas remplies, si le goût du plaisir, les passions, l'intérêt et l'ambition n'étouffaient pas les talens les plus rares ? Mais c'est qu'ils se pervertissent avec le temps ; le torrent les entraîne. Ils veulent des honneurs et de la richesse à quelque prix que ce soit. Ils deviennent souvent d'autant plus méchans qu'ils ont plus de lumières, et il en est d'eux comme des enfans de Chaumont en Bassigni, *bée commencement et pente fin.*

Henriette, *Parade et Farce en prose mêlée de vaudevilles, représentée le 30 novembre 1768 par les comédiens des Menus.*

C'est un chercheur de pierre philosophale qui

n'a pas un écu, et qu'un marchand de charbon fait emprisonner. C'est un amant qui tire ce pauvre diable de prison, qui en obtient la fille qu'il aime, et que sa mère destinait à un financier. C'est une tante qui destinait son neveu à une autre femme, et qui consent à ce mariage-ci à condition que le beau-père ne soufflera plus. Vers, prose, sujet, conduite, vaudevilles, plaisanteries, tout est détestable. Mais dites-moi donc qui sont ces comédiens des Menus (1), et pour qui jouent-ils? Cela est mille fois plus mauvais que ce qui amuse la canaille chez Nicolet.

(1) Ce sont des farceurs adossés au Louvre, rivaux de gloire de l'illustre Nicolet.

POÉSIES DIVERSES.

VERS

Envoyés, au nom d'une Femme, à un François, le jour de sa Fête.

Votre patron, si fêté, si connu
Dans les annales de l'église,
Se macérait, allait pied nu;
S'imaginant, par dévote bêtise,
Qu'il n'en serait là-haut que mieux venu
En partant d'ici-bas sans chausson ni chemise.
Si l'on en croit le pieux forcené,
C'est en vain qu'il fut ordonné,
Par un décret de nature indulgente,
Que le lot ambigu qui nous est destiné,
Toujours de quelque bien serait assaisonné;
Il faut, des doux plaisirs que le sort nous présente,
Repousser loin de soi le vase empoisonné;
Se bien haïr, vivre bien misérable,
Et se donner cent fois au diable,
De peur d'être une fois damné.
Fouler la rose aux pieds, se rouler sur l'épine
Qui dans nos tristes champs n'a que trop foisonné,
Est le moyen prescrit en sa belle doctrine
Pour obtenir des cieux l'asile fortuné.
Au jugement de l'encapuchonné
Creuser ses yeux, se rendre étique,
Se fesser comme une bourrique,
Traîner de meurtrissure un cadavre tanné,
Est des élus le caractéristique
Et le sceau d'un prédestiné.

O le rare secret ! O la sublime étude
D'un âne sanglé d'un cordon,
Qui, pour aller plus vite à la béatitude,
S'ajuste au derrière un chardon !
Cependant, galant à sa mode,
J'ai lu qu'un peu moins discourtois,
Sur le châlit d'une fille commode
Le Saint allait s'égayer quelquefois :
Même une plaisante chronique
Dit que le pauvre séraphique,
Dans le réduit d'une Phryné,
Par son concurrent Dominique,
Fut un jour assez mal mené.
De raconter, si j'avais la manie,
J'allongerais la litanie
De ses hauts faits. On vous dirait comment
D'être mangé de poux François fit le serment :
Serment auguste, où du saint personnage
On vit éclater le courage
Et le grand sens. On vous détaillerait
L'aventure de la stigmate
Qu'on lui remarque à chaque pate,
De son côté fendu ; puis l'on vous parlerait
De ses ardeurs, du rare privilége
De brûler sur le sein d'une femme de neige ;
Privilége qu'il eut : mais l'on vous ennuierait.
Arrêtons-nous ici. Mon abrégé fidèle
Suffit pour enseigner à tous
Que votre patron, le modèle
D'un bon nombre de sots, n'en fut pas un pour vous.
Vous avez fait, en homme sage,
De votre temps un autre usage.
Vous êtes gai, vous aimez le bon vin.
Lorsqu'un tendron à l'œil malin,

Aux blonds cheveux, à la taille légère,
Se trouvait sur vos pas, vous saviez bien qu'en faire
Sans consulter votre voisin.
Dans les bras de l'Amour, au sein de la Folie,
Vous avez assez prudemment
Pris, en avancement d'hoirie,
Sur les biens à venir les plaisirs du moment :
Je vous en fais mon compliment ;
Et ma raison, c'est que, dans certaine écriture,
Où, comme vous savez, celui qui la dicta
N'inséra pas un *iota*
Qui ne fût la vérité pure :
L'élite des bons cœurs et des esprits bien faits
Voit, en dépit de la cagoterie,
Le ciel promis en cent versets
A qui mène une bonne vie.
Or je veux mourir si j'en sais
Une meilleure que la vôtre.
Vous vous êtes donc assuré,
N'en déplaise à votre curé,
Le paradis en ce monde et dans l'autre.
Je fais grand cas de ce dernier.
Au firmament, en l'air, occuper une place,
S'extasier, chanter *hozanna ;* face à face
Contempler le bon Dieu n'est pas à dédaigner.
Toutefois, sans impatience,
Vous attendez la jouissance
De ce bonheur ; et vous ferez
Visite à l'Éternel si tard que vous pourrez.

VERS AUX FEMMES.

Il n'est sottise, pour vous plaire,
Qu'on ne fît chez nos bons aïeux,
Et qu'aujourd'hui pour vos beaux yeux
On ne soit tout prêt à refaire.

Par vos rigueurs ou par vos trahisons,
J'ai vu l'un s'en aller, la tête la première,
Finir sa peine au fond de la rivière;
Un autre la traîner aux Petites-Maisons.

Vous disposez de la balance
Entre les mains du magistrat;
Pour vous le héros de la France
Trahit un jour le secret de l'État.

Crésus regorgeait de richesses :
Il rencontre Thémire au bal;
Crésus, pressé par la détresse,
Va du boudoir à l'hôpital.

Oubliant le peu de génie
Que nature m'avait donné,
Moi, j'ai perdu les trois quarts de ma vie
A soupirer aux genoux de Phryné.

De vos talens, de votre sortilége,
Mesdames, félicitez-vous.
O l'admirable privilége
Que celui de nous rendre fous!

CHANSON DANS LE GOUT DE LA ROMANCE.

Je veux en prenant ta chaîne,
La porter jusqu'au trépas;
Et tu serais inhumaine
Que je ne changerais pas.
Je veux en prenant ta chaîne
La porter jusqu'au trépas.

D'une voix faible et mourante
C'est toi que j'appellerai;
Et, d'une voix défaillante,
C'est toi que je chercherai.
D'une voix faible, etc.

S'il arrive que je tienne
Ta main au dernier instant,
Et que tu serres la mienne,
Je puis expirer content.
S'il arrive, etc.

Quand à la parque inflexible
Un jour tu me céderas;
Ton cœur n'est pas insensible,
Je crois que tu pleureras.
Quand à la parque, etc.

Ne pleure pas, ma Sophie,
Voilà ce que tu ressens.
Puis-je payer de ma vie
La larme que tu répands?
Ne pleure pas, etc.

Ou, si ma plainte te touche,
Penche tes lèvres sur moi;
Et qu'au sortir de ma bouche
Mon âme repasse en toi;
Et qu'au sortir, etc.

Je meurs du trait qui me blesse;
O regrets trop superflus!
Quand tu sauras ma tendresse,
Hélas! je ne serai plus.
Quand tu sauras, etc.

De pleurs arrosant ma cendre,
Et d'un accent douloureux,
Tu diras: Il fut si tendre!
Pourquoi fut-il malheureux?
Tu diras: Il fut, etc.

Plus je lui fus inhumaine,
Plus il chérit son tourment,
Et voulut, malgré sa peine,

Vivre et mourir mon amant.
Plus je lui fus, etc.

Celui dont j'ai dit la peine,
Aima jusques au trépas.
Aima-t-il une inhumaine?
Ma chanson ne le dit pas.
Celui dont j'ai dit, etc.

Et pour prix d'une constance
Qu'aucun ne garda si bien,
N'eut-il que de la souffrance?
Je n'en assûrerai rien.
N'eut-il etc.

Je sais que pour sa Sophie
Souvent ses larmes coulaient;
Mais quelquefois attendrie
Ses lèvres les recueillaient.
Je sais que pour sa Sophie
Souvent ses larmes coulaient.

DEUX FABLES (1).

Les deux Mulots.

Sous les racines antiques
D'un marronier spacieux,
Deux Mulots, descendus de différens aïeux,
Avaient leur héritage et leurs dieux domestiques.
L'un, né maître et seigneur de vastes souterrains,
Grossissait nuit et jour d'amples amas de grains;
De châtaignes et de noisettes,
De tout sortes de fruits, provisions complètes.

(1) Ces deux fables ne portent, dans le manuscrit, aucun nom d'auteur. Nous ignorons si elles sont de Diderot.

Le Mulot, comme les humains,
Dans son trésor, dit-on, ne souffre point de vide.
Il faut, grands ou petits, que les greniers soient pleins.
Celui-ci donc, toujours avide,
Accumulait toujours; mais quoi, ses magasins
Semblaient engloutir sa chevance.
Malheureux, disait-il; hélas! l'hiver s'avance,
Et me ravit l'espoir de combler mon cellier.
Son voisin, petit casanier,
Avait rempli le sien, et sans beaucoup de peine,
Aux dépens seuls du marronier.
Il dit-il au Crésus qu'il voyait hors d'haleine:
Je n'ai pas ton vaste domaine;
Mais en réglant le mien sur mes simples besoins,
Que les dieux, je le vois, m'ont épargné de soins!

L'Enfant et l'Abeille.

Si la vengeance est douce,
La suite en est cruelle.

Avec une ardeur sans pareille,
Fanfan poursuivait une abeille.
Demandez-moi pourquoi? C'était pour son plaisir.
Fanfan, faute de mieux, s'amusait à mal faire,
Et déjà, comme un homme, occupait son loisir.
De ses mauvais desseins il reçut le salaire.
L'Abeille alors de se servir
Du dard prompt et cuisant dont l'arma la nature,
De se venger et de s'enfuir;
Mais l'aiguillon resta dans la blessure.
Ses jours en dépendaient, il en fallut mourir.

LE TRAJET DE LA DUINA SUR LA GLACE

dans le cours du mois de Mars 1774.

O toi dont le cri poétique
Perçant la profondeur des flots,
Dans les gouffres de la Baltique
Arracha Neptune au repos,
Muse, d'une gloire immortelle
Si ce grand jour te couronna,
Viens, un nouveau labeur t'appelle
Au trajet de la Duina.
Mais ce ton pompeux t'en impose.
Eh bien, Muse, plus simplement.
Daigne me dicter seulement
Quelques vers qui peignent la chose,
Mais si bien, mais si fortement,
Que l'amitié frisonne pour ma vie,
Que de ses bras je me sente pressé,
Et qu'en m'écoutant elle oublie
Qu'il s'agit d'un péril passé.
Déjà loin de son char Phébus avait laissé
Du taureau le froid habitacle;
Tout bonnement c'était au temps de la débacle.
Je vois, et de rechef mon cœur en est glacé,
De l'une à l'autre de ses rives,
Le courroux d'un fleuve brutal
Soulever ses ondes captives
Contre leur prison de cristal.
Sur le dos du dieu qui le presse
Le cristal se bombe ou s'abaisse,
S'abaisse ou se bombe, suivant
Que foulé, refoulé le dieu monte ou descend.
Au dessus de ce domicile
Au plafond transparent le passager oscille

De bas en haut, de haut en bas,
Sur un plancher mince et fragile
Qui le sépare du trépas.
Qu'il fût un mortel assez brave
Pour se prêter, sans s'émouvoir,
Au branle de ce pont ou flexible miroir
Tour à tour convexe et concave,
Je le croirai s'il le faut,
Ou de Roland ou de Renaud;
Mais si quelqu'un a pu l'entendre
Sous ses pas tout à coup éclater et se fendre,
Sans que son cœur en ait frémi,
C'est un désespéré, sans parens, sans ami,
Un malheureux prêt à se pendre.
Je n'en suis pas là, Dieu merci.
Aussi, dénué de courage,
Vous l'avouerai-je? le souci
Fixait mes yeux sur le rivage,
Bien que des gens armés de crocs et d'hameçons
Rôdassent notre voiture,
Prêts à nous harponner de toutes les façons,
S'il arrivait qu'à travers les glaçons
Nous allassions, par aventure,
Trouver le séjour des poissons.
Il n'en fut rien. J'entends quelqu'un me dire :
« Tant pis; un règne intéressant à lire,
» N'est qu'un long tissu de malheurs,
» Des intrigues, du sang, des siéges, des batailles
» La famine, la peste avec ses funérailles,
» Des fléaux de toutes couleurs.
» Un voyage de mer est fort plat sans tempête;
» Virgile, Homère, aucun poëte
» Ne s'est passé de ce ragoût.
» D'un voyage par terre ô le mortel dégoût,

» Sans une voiture cassée,
» Sans une bosse au front, une épaule froissée,
» Sans des voleurs, un coquin de valet,
» Même le coup de pistolet! »
Fort bien. Ainsi de votre rhétorique,
Pour obtenir le merveilleux effet,
Et donner un tour pathétique
A mon récit, j'aurais bien fait
D'aller, la tête la première,
Sonder le fond de la rivière!
Me voilà quelque temps sous la glace perdu,
Au bout d'un croc me voilà suspendu,
Ce croc, ainsi qu'il est d'usage,
Se rompt, j'enfonce, je surnage,
Ou me harponne; enfin sur la rive étendu,
Sans chaleur et presque sans vie,
Autour de moi l'on va, l'on vient, on court,
On se démène, on me secourt.
Sa pauvre femme! un autre crie,
Et son enfant! et puis, désespérés,
Tous à l'unisson vous pleurez
Comme on pleure à ma comédie
A la scène du père ou bien au dénouement.
Bravo! — Cela vous plaît? — Beaucoup. — Assurément? —
D'honneur. — Et vous, en conscience,
Qu'en dites-vous? — Ma foi, plus fortement touché
L'incident ferait bien, si bien qu'à la distance
Où je suis de Riga, nonchalamment couché
Sur un sofa mollet, maintenant que j'y pense
Au coin de votre feu, je suis presque fâché
De n'avoir pas été pêché.

TRADUCTION LIBRE

commencement de la première satire d'Horace Qui fit; Mecenas, *etc.*

Dites-moi donc pourquoi ce bizarre animal,
L'homme dans son état se trouve toujours mal?
Qu'il tienne cet état ou de la circonstance
Ou de son propre choix, c'est la même inconstance.
Quel est de son éloge un éternel sujet?
Quel est de son envie un éternel objet?
Le sort de son voisin. Des travaux de la guerre,
Le soldat accablé, jetant son casque à terre,
S'écrie avec douleur: Heureux le commerçant!
Tandis que celui-ci, consterné, gémissant,
Dit en voyant ses jours, ses jours et sa fortune
Livrés à la merci d'Eole et de Neptune:
Trop heureux le soldat! on se bat bravement,
On triomphe ou l'on meurt, c'est le mal d'un moment.
Si l'avocat d'un client tiré de sa chaumière,
En ébranlant sa porte, entr'ouvre sa paupière,
De l'avocat alors écoutez le propos,
Ah! ce n'est plus qu'aux champs qu'habite le repos.
Et le laboureur? Lui, dédaignant ses charrues,
Pense que le bonheur n'est qu'au coin de nos rues.
Le récit de ces traits pourrait, par sa longueur,
Des poumons de Raynal épuiser la vigueur.
Mais pour en épargner à votre impatience
La liste, écoutez-moi! voici ce que je pense.
Supposons qu'assourdi de ses vœux insensés,
Jupiter, un beau jour, les a tous exaucés.
Il dit au *commerçant*: Empoigne cette épée,
Qu'elle soit dans le sang incessamment trempée;
Marche sous le drapeau, car te voilà guerrier.
Au *soldat*: De ton front arrache ce laurier.

Tu pars pour Ceyla[illegible], le pilote t'appelle;
Vas, et rapporte nous le poivre et la canelle;
Te voilà commerçant. Il dit au *laboureur :*
Les champs ne seront plus trempés de ta sueur;
Tu ne mendieras plus dans ces villes cruelles,
Un peu de ce froment que tu semas pour elles.
Endosse cette robe; au voleur opulent,
Au puissant malfaiteur vends ton petit talent;
Je te fais avocat. Et toi, prends cette bêche,
Défriche, sarcle, émonde; allons, vite, dépêche.
En parcourant des cieux les ardentes maisons,
Le soleil t'avertit des prochaines moissons.
Va nettoyer ton aire, aiguiser ta faucille;
Rassemble sur ton champ, tes valets, ta famille;
Attèle, et que tes bœufs à tirer essoufflés,
Fléchissent les genoux sous le poids de tes blés.
Tu n'es plus avocat. Jupiter te condamne
A quitter pour jamais l'antre de la chicane.
Te voilà gros fermier.... Allez donc.... Allez [illegible]us....
N'êtes-vous pas enfin servis selon vos goûts?
Partez.... Je parle en vain.... Ils font la sourde oreill[illegible]....
Et qui pouvait s'attendre à sottise pareille?...
A quoi tient-il?... Mais non, calmons notre courroux;
Je les fis tels qu'ils sont, et je les fis bien fous.
Le dieu sourit, s'éloigne, et, dans moins d'un quart d'heure,
Revoit des immortels la paisible demeure,
Jurant qu'à l'avenir ils auront beau prier....
Et jurant par le Styx de les laisser crier.
Je voulais jusqu'au bout suivre les pas d'Horace;
Mais, le dirai-je? ici mon guide s'embarrasse.
Son écrit décousu n'offre à mon jugement
Que deux lambeaux exprès rapprochés sottement.
Qu'on doute de la chose, où que l'on en accuse
De quelque vieux rhéteur la pédantesque muse,

J'abandonne la forme au premier disputant,
Pourvu que sur le fond on m'entende un instant.
La tonne des plaisirs et la tonne des peines,
Vastes également, sont également pleines.
Mais tandis qu'à grands flots l'une verse le fiel,
L'autre, avare, ne rend qu'une goutte de miel.
Savourons cette goutte, et que la triste envie
Cesse, par ses poisons, d'infecter notre vie.
Soyons heureux chez nous. Ne vîtes-vous jamais
La gaîté sous le chaume et l'ennui sous le dais ?
Souvent. Abjurez donc la sotte conséquence
Qui fixe le bonheur aux pieds de l'opulence;
Et dites, en dépit du vulgaire falot :
Que les biens et les maux sont notre commun lot.
De son propre fardeau mon épaule pressée,
Ignore le fardeau dont la vôtre est blessée.
Suis-je d'un peu de bien devenu possesseur,
L'habitude perfide en détruit la douceur.
D'une peine légère éprouvé-je l'atteinte,
[illegible]rée au contraire en aiguise la pointe.
Mais chacun peut se dire, en causant avec soi :
Cet ordre du destin n'est-il fait que pour moi?
Je ne sais ce qui bout dans l'âtre de cet autre;
Laissons lui sa gamelle et vivons à la nôtre.

SUR LES ÉTUDES EN RUSSIE.

1. Lorsqu'on jette les yeux sur les progrès de l'esprit humain depuis l'invention de l'imprimerie, après cette longue suite de siècles où il est resté enseveli dans les plus profondes ténèbres, on remarque d'abord qu'après la renaissance des lettres en Italie, la bonne culture, les meilleures écoles se sont établies dans les pays protestans, de préférence aux pays qui ont conservé la religion romaine, et qu'elles y ont fait jusqu'à ce jour les progrès les plus sensibles. Sans m'attacher à prouver cette assertion, il me suffira d'observer que l'esprit du clergé catholique, qui s'est emparé de tout temps de l'instruction publique, est entièrement opposé aux progrès des lumières et de la raison que tout favorise dans les pays protestans, et qu'il ne s'agit pas dans cette question d'examiner s'il n'a pas existé dans les pays catholiques de très-grands hommes depuis la renaissance des lettres; mais si le grand nombre, si le corps de la nation est devenu plus éclairé et plus sensé : car le privilége du petit nombre de grandes têtes consiste à ne pas ressembler à leur siècle, et rien de leur part ne peut faire loi. Or on voit que depuis l'époque de la réformation tous les pays protestans ont fait des pas rapides vers

une meilleure police, que les absurdités et les préjugés contraires au bon sens y ont diminué sensiblement, et qu'il n'en existe pas un seul qui, respectivement, ne soit plus florissant que tel pays catholique qu'on voudra lui comparer; proportion gardée de leurs avantages et de ce que chacun devrait être. On peut même ajouter que les pays catholiques ont profité du reflet des lumières que les pays protestans leur ont renvoyé; qu'un tel préjugé, enseveli par la raison dans des contrées où un clergé ambitieux n'avait plus l'intérêt ni le crédit de le soutenir, a entraîné la honte et enfin la ruine du même préjugé dans la contrée voisine, au grand déplaisir des prêtres. Il est clair, pour tous ceux qui ont des yeux, que sans les Anglais la raison et la philosophie seraient encore dans l'enfance la plus méprisable en France, et que leurs vrais législateurs parmi nous, Montesquieu et Voltaire, ont été les écoliers et les sectateurs des philosophes et des grands hommes d'Angleterre. C'est donc dans les pays protestans qu'il faut chercher les meilleures et les plus sages institutions pour l'instruction de la jeunesse.

2. On a raison de dire qu'il faut trois sortes d'écoles dans un pays bien policé.

3. Les premières écoles sont les basses, les écoles à lire, à écrire et à compter. En Allemagne on les appelle *Lese-Schreib-und Rechen-Schulen*. Ces écoles y sont même séparées. On envoie d'abord les enfans à l'école à lire. Les unes de ces écoles

sont pour les garçons, les autres pour les filles. Quand un enfant sait parfaitement lire, on l'envoie à l'école à écrire et à compter. On n'y apprend que les règles de l'arithmétique; mais suffisamment pour qu'un enfant au sortir de ces écoles sache tous les calculs nécessaires dans le courant de la vie, et soit même en état d'apprendre les calculs plus compliqués des marchands et négocians. Ces basses écoles sont pour le peuple en général, parce que depuis le premier ministre jusqu'au dernier paysan il est bon que chacun sache lire, écrire et compter. Aussi, dans les pays protestans, il n'y a point de village, quelque chétif qu'il soit, qui n'ait son maître d'école; et point de villageois, de quelque classe qu'il soit, qui ne sache lire, écrire et un peu compter. J'ai quelquefois ouï dire en Allemagne que cela avait ses inconvéniens. La noblesse dit que cela rend le paysan chicaneur et processif. Les lettrés disent que cela est cause que tout cultivateur un peu à son aise, au lieu de laisser à son fils sa charrue, veut en faire un savant, un théologien, ou tout au moins un maître d'école. Je ne m'arrête pas beaucoup au grief de la noblesse; peut-être se réduit-il à dire qu'un paysan qui sait lire et écrire est plus malaisé à opprimer qu'un autre. Quant au second grief, c'est au législateur à faire en sorte que la profession de cultivateur soit assez tranquille et estimée pour n'être pas abandonnée. Les hommes sont en général des animaux d'habitude, qui ne changent d'allure que

lorsqu'ils sont vexés dans celle qu'ils avaient coutume de tenir. Or, dans un pays bien gouverné, aucune profession ne doit être exposée à des vexations. Du reste, chaque ordre de choses a ses inconvéniens; et c'est l'étude de l'homme d'état de retrancher les inconvéniens en conservant les avantages. Mais ici les avantages me paraissent l'emporter infiniment. L'assujettissement à l'opération de lire, d'écrire, de calculer, donne une première façon à l'esprit grossier des peuples, dont les suites, pour la police et la stabilité des gouvernemens, ne sont pas peut-être calculables.

On apprend aussi dans ces écoles son catéchisme, c'est-à-dire les premiers principes de sa religion, et l'on fait d'une pierre deux coups en se servant de ces livres pour y apprendre à lire. Il serait à désirer qu'on eût aussi des catéchismes de morale et de politique, c'est-à-dire des livrets où les premières notions des lois du pays, des devoirs des citoyens, fussent consignées pour l'instruction et l'usage du peuple; et une espèce de catéchisme usuel, qui donnât une idée courte et claire des choses les plus communes de la vie civile, comme des poids et mesures, des différens états et professions, des usages que le dernier d'entre le peuple a intérêt de connaître, etc. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que dans un pays où ces écoles ne seraient pas encore multipliées, il faudrait les introduire d'abord dans les villes, et de là, de proche en proche, dans les villages. Dans ces derniers, le maître d'école est de droit l'aide-de-camp du

curé ; et comme l'institution des écoles est justement comptée parmi les œuvres pies, leur entretien est justement assis sur les revenus du clergé. En Allemagne il y a, matin et soir, des heures fixes pour l'instruction publique, où tous les enfans assistent gratuitement ; mais après ces heures publiques le maître d'école en tient encore une privée pour les enfans des citoyens plus aisés, qui lui paient pour ces soins particuliers une modique rétribution.

4. La seconde sorte d'écoles sont ce qu'on apelle en Allemagne, dans les pays protestans, *Gymnasia*, ou écoles illustres, écoles supérieures. Dans les pays catholiques, ces écoles appartiennent déjà aux universités. Dans les pays protestans, ce n'est qu'après avoir parcouru toutes les classes du *Gymnasium* de sa ville, qu'on part pour l'université.

5. Ces *Gymnasia* sont partagés en six ou sept classes. Dans les uns c'est la plus basse qui s'appelle la première, dans les autres c'est la plus haute. Chaque classe a son préfet à demeure, et qui ne monte qu'à titre de talent et de capacité à un poste plus haut. Les écoliers parcourent ces classes successivement, et ne sont admis dans une classe supérieure que lorsqu'ils savent tout ce qu'on apprend dans la classe précédente. On reste dans ces classes un an, six mois ; dans les plus basses moins long-temps que dans les hautes. Ces écoles sont pour les enfans de la noblesse et des citoyens aisés du tiers-état ; le peuple n'y envoie pas ses enfans, parce que dès qu'ils savent lire et écrire, il en tire déjà parti, chacun dans sa pro-

fession et dans son ménage. On reste dans ces écoles illustres jusqu'à douze années en Allemagne, après quoi on va passer quatre années dans quelque université, et puis on est savant. Le terme de douze années m'a toujours paru un peu long, et je crois qu'il pourrait être abrégé considérablement. Ceux d'entre les écoliers qui ne se destinent pas aux études, c'est-à-dire qui ne veulent devenir ni théologiens, ni jurisconsultes, ni médecins, se contentent de passer cinq ou six années dans ces écoles, à fréquenter les trois ou quatre premières basses classes, après quoi ils quittent le *gymnasium* pour prendre le parti du commerce ou d'autres professions honorables. Ces *gymnasia* sont aussi fondés par le gouvernement, et l'instruction y est publique et gratuite. Mais après les heures publiques les préfets sont en usage de donner encore des leçons particulières pour une rétribution qui n'est pas forte; et cet usage est bon à conserver, parce qu'il ménage au préfet le moyen d'améliorer son sort par son travail, et qu'il est juste que les enfans qui jouissent d'un peu de fortune en usent pour rendre leur instruction plus complète. Ces leçons particulières sont aussi une espèce de baromètre pour déterminer le mérite du préfet d'une classe : car lorsque ce préfet est sot ou paresseux, les parens ne sont pas assez dupes pour envoyer leurs enfans à ses leçons privées, et son pédant reste sans pratique.

On monte dans ces *gymnasia* de classe en classe avec beaucoup de solennité. Ordinairement les écoles

sont sous l'inspection immédiate du magistrat de la ville où elles sont fondées, et ce sont les principaux de la magistrature, avec monsieur le surintendant ou le chef du clergé, qui se chargent de ce soin. On les appelle *scolarches*. Ils doivent présider à la visite des écoles, et veiller au maintien de l'ordre et de l'instruction publique. Tous les six mois il y a des exercices publics de classe en classe, auxquels les scolarches et les plus notables personnages ainsi que les parens assistent. Après ces exercices on distribue en grande solennité des prix aux écoliers de toutes les classes qui se sont distingués, et ceux qui ont bien rempli leurs devoirs dans une classe la quittent, et sont introduits par les scolarches dans la classe supérieure. Cela s'appelle la promotion, à laquelle, comme à tous les actes publics, on donne dans ces écoles un grand air d'importance et de publicité, ce qui est excellent pour entretenir l'émulation et enflammer la jeunesse, qui s'accoutume dès-lors à se regarder comme la portion la plus intéressante et la plus précieuse de la nation, puisque c'est sur elle que repose la durée de sa gloire.

6. Mais qu'apprend-on proprement dans ces écoles illustres? Pas autre chose que le latin et un peu de grec. Dans les basses classes on enseigne le rudiment ou les premiers principes de la grammaire. A mesure qu'on monte, on lit les meilleurs auteurs, on compose, on apprend les élémens de la versification latine, on fait de la prose et des vers dans cette langue, tant bien que mal; on étudie le grec.

Ceux qui se vouent à la théologie prennent dans les classes supérieures une teinture d'hébreu. On étudie aussi un peu sa langue maternelle; et enfin, dans les hautes classes, après avoir exercé la rhétorique et tous ses tours de passe-passe, on prend une teinture de philosophie, avec laquelle on se met en chemin pour l'université.

C'est une grande question que de savoir si la seule étude des langues anciennes vaut le temps qu'on lui consacre, et si cette époque précieuse de la jeunesse ne pourrait pas être employée à des occupations plus importantes. Soit raison, soit préjugé, je croirai difficilement qu'on puisse se passer de la connaissance des anciens. Cette littérature a une consistance, un attrait, une énergie, qui feront toujours le charme des grandes têtes. Mais je pense que l'étude des langues anciennes pourrait être abrégée considérablement, et mêlée de beaucoup de connaissances utiles. En général, dans l'établissement des écoles, on a donné trop d'importance et d'espace à l'étude des mots. Il faut lui substituer aujourd'hui l'étude des choses. Je pense qu'on devrait donner dans les écoles une idée de toutes les connaissances nécessaires à un citoyen, depuis la législation jusqu'aux arts mécaniques, qui ont tant contribué aux avantages et aux agrémens de la société; et dans ces arts mécaniques je comprends les professions de la dernière classe des citoyens. Le spectacle de l'industrie humaine est en lui-même grand et satisfaisant: il est bon de connaître les différens rapports par lesquels chacun contribue

aux avantages de la société. Ces connaissances ont un attrait naturel pour les enfans dont la curiosité est la première qualité. D'ailleurs il y a dans les arts mécaniques les plus communs un raisonnement si juste, si compliqué et cependant si lumineux, qu'on ne peut assez admirer la profondeur de la raison et du génie de l'homme, lorsque tant de sciences plus élevées ne servent qu'à nous démontrer l'absurdité de l'esprit humain.

J'oubliais de dire que dans ces écoles on cultive aussi la musique, et qu'elle est particulièrement enseignée à un certain nombre de pauvres écoliers qui, par une fondation particulière, sont nourris, logés et quelquefois vêtus sous l'inspection spéciale d'un préfet, et suivent d'ailleurs toutes les études avec les autres écoliers. Ces sortes de fondations peuvent avoir leurs avantages; en ce que l'enfant d'un artisan, d'un pauvre homme dépourvu de toute espèce de moyens, peut apporter en naissant des dispositions si heureuses, qu'il n'y a rien de mieux que de venir à son secours, et de lui donner les moyens de développer les dons de la nature. Plus d'un grand homme a été redevable de sa première éducation à ces sortes de fondations. En France cela s'appelle des *bourses*.

Il en est d'autres encore qu'on appelle *stipendia*; car, en tout, on a cherché à décorer l'éducation publique et littéraire de termes militaires: ce sont des pensions plus ou moins fortes qu'on paie aux étudians pendant les années de l'université;

afin de les aider à subvenir aux frais de leur séjour et de leurs études.

J'oubliais encore de dire que dans ces écoles on étudie aussi les élémens de l'histoire, de la géographie ; on prend une teinture du blason, des généalogies des maisons souveraines ; enfin de tout ce qui est nécessaire à un homme qui veut servir sa patrie avec quelque distinction.

7. Lorsqu'on a parcouru toutes les classes d'un *gymnasium*, on en prend congé et l'on part pour l'université. Quatre facultés constituent l'essence d'une université, qui ne s'appelle ainsi que parce que toutes les études y sont rassemblées. Ces facultés sont celles de théologie, de jurisprudence, de médecine et de philosophie, qui comprend aussi les belles-lettres. L'étudiant qui arrive choisit d'abord une des trois premières facultés suivant l'état auquel il se destine, mais ses premières études regardent pourtant principalement la philosophie. Il apprend donc la logique, la métaphysique. On perd trop de temps avec ces fadaises, et c'est souvent avoir appris à déraisonner méthodiquement. Au lieu de donner six mois et plus à l'étude de la logique et de la métaphysique, et au bel art de l'argumentation, je crois qu'on ferait beaucoup mieux de s'appliquer tout de suite aux mathématiques, dont c'est le propre de rendre le raisonnement plus exact et l'esprit plus juste. Dans la faculté de philosophie on enseigne encore la morale, les humanités ou belles lettres, l'éloquence, les antiquités,

tout ce qui dépend de la belle littérature. Pour chacune de ces parties il y a des chaires et un professeur particulier, et c'est la réunion de ces chaires qui s'appelle faculté, comme la réunion des facultés s'appelle université. Les professeurs des universités ont une manière d'enseigner différente de celle des préfets des écoles ou colléges. Dans les écoles, l'écolier travaille sous l'inspection immédiate du préfet qui donne à chacun sa tâche, qui examine, reprend, corrige l'un après l'autre. Dans les universités, chaque étudiant choisit l'objet et le nombre des cours qu'il veut suivre, et que les professeurs ont soin d'annoncer publiquement avec l'heure et le lieu. A l'heure indiquée le professeur monte en chaire, débite sa science, que les auditeurs recueillent, chacun comme il peut, les uns en écoutant, les autres en se faisant des notes pour aider leur mémoire. Ordinairement chaque professeur a un livre élémentaire imprimé qui sert de fondement à ses leçons, qu'il explique à ses auditeurs, et aux principes duquel il ramène toutes les digressions dont il se sert pour rendre les élémens de chaque science plus frappans et plus sensibles. On conçoit qu'un certain nombre de livres élémentaires, faits avec clarté et avec précision, est une des choses les plus désirables pour l'avancement des sciences et des lettres.

8. Dans les facultés supérieures il y a aussi plusieurs chaires; dans la faculté théologique il y en a pour l'explication des livres sacrés, pour

l'étude des langues sacrées, pour la polémique ou controverse, pour l'histoire ecclésiastique, etc., etc., etc. Dans la faculté de droit il y a pareillement des chaires pour l'étude du droit romain, du droit canon, du droit commun. En Allemagne l'étude du droit de la nature et des gens est fort cultivée. Elle est excellente pour le développement des bons esprits. L'étude du droit public du saint Empire et des lois qui ont fait subsister ce corps, tant bien que mal, jusqu'à ce jour, fait aussi une grande partie de l'occupation de la jeunesse; et c'est cette chaire, suivant qu'elle est bien ou mal remplie, qui décide en partie de la réputation de l'université. Dans la faculté de médecine, les différentes chaires ont pour objet la théorie et la pratique de cette science problématique, l'anatomie, la pharmacie, la chimie, et l'histoire naturelle, qui appartient en partie à la faculté de médecine, en partie à celle de philosophie.

9. Les universités jouissent en Allemagne, et surtout dans les pays protestans, de grands priviléges et de grandes immunités. L'empereur seul a le droit de les accorder. Le souverain du pays a le soin de les fonder. Elles ont ordinairement une juridiction fort étendue sur leurs citoyens. L'université de Leipsick ne ressort que du souverain, exerce sur les siens le droit de vie et de mort. Un étudiant n'est justiciable que de l'université où il s'est fait inscrire, et le magistrat de la ville où l'université est établie n'a aucune juri-

diction sur lui. C'est cette importance qu'on a donnée ou laissée dans les pays protestans aux universités qui les a rendues si florissantes. Il est donc bon de les établir dans des villes qui ne soient ni capitales, ni résidences, ni ports, parce que la présence du souverain absorbe tout, parce que le trop grand mouvement et le bruit ne causent que des distractions, parce qu'il est bon que l'université soit tout dans les endroits où elle est établie, et que l'habitant regarde l'étudiant avec quelque considération, ce qui arrivera toutes les fois que la ville tirera un profit sensible du séjour de la jeunesse.

10. Le chef suprême de l'université s'appelle recteur magnifique. Il est choisi parmi les professeurs par voie de scrutin, et dans les unes il exerce cette charge un an, dans d'autres six mois. Il a conservé dans les pays protestans le rang de prélat, séance et voix parmi les états du pays. En Saxe, le recteur de l'université de Leipsick est la cinquième personne après l'électeur. Dans plusieurs pays protestans, c'est l'héritier présomptif de la couronne ou de la souveraineté qui prend le titre d'honneur de recteur de l'université, et alors le recteur véritable s'appelle pro-recteur. Son conseil est composé de tous les professeurs ordinaires et publics, qui se partagent l'administration des biens de l'université, et jugent avec lui tout ce qui est du ressort de sa juridiction. Cette juridiction est ordinairement très-bien exercée, puisque c'est dans

le sein des universités et particulièrement des facultés de droit que se forment les juges de tous les tribunaux supérieurs et inférieurs du pays.

11. Chaque faculté a des titres d'honneur qu'elle accorde avec solennité à ceux qui ont suivi ses différentes leçons pendant trois ou quatre années, et qui au bout de ce terme sont en état de soutenir les examens qu'on fait subir à ceux qui se présentent pour obtenir ces honneurs académiques. Cela s'appelle la promotion, qui se fait tous les ans dans les universités avec beaucoup de cérémonies. Indépendamment des examens, le candidat est obligé de soutenir publiquement des thèses, sous la présidence d'un professeur, contre les attaques des autres, et ce n'est qu'après avoir subi toutes ces épreuves qu'il reçoit le bonnet de docteur en théologie, ou en droit, ou en médecine, ou de maître ès arts en philosophie. Il y a des pays où l'on ne peut entrer dans aucune charge quand on n'a pas pris ses degrés dans l'université. Dans d'autres on ne l'exige que de ceux qui veulent exercer la médecine et jouir du droit de tuer méthodiquement. Tout homme qui a pris ses degrés dans une université est en droit d'y donner des cours particuliers aux étudians qui voudront les payer, quoiqu'il n'y ait que les professeurs publics de gagés et d'obligés à des leçons gratuites.

12. Ordinairement les cours publics sont peu suivis, et, pour dire la vérité, peu soignés par les professeurs. Ceux-ci aiment mieux réserver tous

leurs soins à leurs leçons privées, parce que celles-ci sont payées à part par les étudians, et que les gages donnés par le gouvernement courent toujours, sans qu'on s'informe si un professeur a été exact ou non à ses leçons publiques. Cet abus, énorme en apparence, a peu d'inconvéniens. La rétribution qu'un professeur exige de chaque auditeur, pour un cours de six mois ou d'un an, est bornée, dans les universités d'Allemagne, à quatre ou six écus au plus ; cela n'est pas ruineux pour les étudians, et lorsqu'un professeur a de la réputation, il a aisément un auditoire de deux cents personnes. Il peut enseigner quatre ou six heures par jour, ce qui lui fait un sort assez considérable, sans qu'il en coûte beaucoup à chaque étudiant en particulier, et toujours relativement à ses talens et à sa capacité, parce qu'un professeur sans talens est un professeur sans auditeurs. Il faut dire aussi que s'ils négligent les leçons publiques et gratuites, ils sont, d'un autre côté, très-faciles à accorder aux pauvres étudians sans fortune l'entrée de leurs leçons gratis.

13. En fondant la faculté de médecine d'une université, il ne faut pas oublier d'y comprendre l'établissement des chaires de chirurgie. Cette science si utile, et qui a été portée en France à un si haut degré de perfection, n'a pas encore, dans les universités des autres pays, la considération qu'elle mérite.

14. Les professeurs des différentes facultés, indépendamment de leur devoir d'enseigner

forment encore un corps particulier, qui a son travail et ses séances, et auquel ceux qui, sans être professeurs publics, ont pris leurs degrés, peuvent être agrégés. Ce travail consiste à faire des réponses aux différens mémoires qui sont adressés aux facultés, à celle de médecine par les malades et souvent par le gouvernement dans les cas d'épidémie, ou pour la police des hôpitaux et autres objets de la salubrité publique. La faculté de théologie a aussi ses pratiques. Celle de Droit est la plus employée.

15. C'est un très-bel usage en Allemagne que celui d'envoyer les pièces des procès les plus compliqués, les plus délicats, à quelque faculté de droit d'une université, en supprimant le nom des parties, et faisant ainsi juger le procès sous des noms supposés par la faculté; c'est-à-dire par une assemblée de jurisconsultes qui, ne connaissant aucun des intéressés, sont nécessairement exempts de tout soupçon de partialité, de tout parti, de toute passion quelconque qui se glisse quelquefois dans les jugemens des hommes les plus intègres d'une manière imperceptible, et à eux-mêmes inconnue. Le tribunal, qui consulte ainsi la faculté (ou même les facultés de plusieurs universités sur le même procès), n'est pas obligé de suivre leur décision, il reste le maître de prononcer suivant ses principes et ses lumières; mais dans les villes impériales, par exemple, où le magistrat est intéressé à convaincre ses sujets de la

plus grande intégrité et impartialité dans l'administration de la justice, il s'en tient volontiers, et surtout dans les cas criminels, à la décision d'une faculté. Ce travail est payé, et fait un revenu assez honnête pour une faculté qui a la réputation d'être bien composée. On sent aussi que la vie des membres d'une telle faculté doit être fort laborieuse, puisqu'indépendamment des soins qu'ils donnent à l'instruction de la jeunesse, ils sont encore les oracles des tribunaux intérieurs et étrangers, et que toutes leurs décisions, devant être motivées, demandent un travail raisonné.

NOTES.

En vertu du premier paragraphe, je prends la liberté de conseiller à S. M. I. de faire communiquer ses vues à quelques professeurs des universités de Leipsick, de Gottingue, de Leyde, d'Oxford, d'Edimbourg, de Glascow. Il y aura peut-être dans leurs plans beaucoup de pédanteries; mais Dieu, qui a favorisé son ointe de tous les dons, et, entre autres, de celui du laisser et du prendre, lorsqu'il le faut et comme il le faut, aura bientôt secoué entre ses mains augustes la poussière du pédantisme pour n'y laisser que le bon grain. J'ose recommander très-particulièrement M. le docteur Ernesti, à Leipsick, homme d'un mérite éminent, qui, ayant été toute sa vie occupé de l'éducation de la jeunesse dans toutes les espèces d'écoles, est plus capable que qui que ce soit de dresser un plan excellent. Il peut l'écrire en allemand. Si S. M. I. daigne le consulter, je ne demande, pour prix de l'avis indiqué, que la faveur de lui être nommé comme celui qui l'a indiqué à

S. M. Dans les universités d'Ecosse, il y a aussi d'excellentes têtes à consulter.

3. J'observe qu'il serait bon, dans ces *Schreib-und Rechen-schulen*, de pousser l'instruction plus loin qu'elle ne va communément en Allemagne, et d'y faire enseigner, par exemple, à ceux qui se destinent aux professions mécaniques et au commerce, la manière de tenir les livres en parties doubles, la science du change et tout ce qu'il est bon dans ces professions, de savoir pour y devenir plus habile en moins de temps.

5. Si j'ai bien pénétré les vues de l'ointe, que le Seigneur a accordée à la Russie pour leur gloire réciproque, et pour se faire pardonner par moi plusieurs fredaines graves de ma connaissance, je dois croire que S. M. cherche à introduire dans les villes de son empire la magistrature municipale, et à en étendre et relever les fonctions. Vue excellente, propre à perfectionner la police, vue honorée de toute mon approbation! Eh bien, un des devoirs de ces magistrats sera de présider aux écoles publiques, et d'y faire la fonction de scolarches.

6. Je me garderai bien de dire à S. M. I. s'il faut introduire en Russie l'étude du grec et du latin, ou destiner les écoles illustres, les *gymnasia*, à d'autres études: elle saura cela mieux que feu M. Wagner, et même mieux que cette mademoiselle Cardel, qui fut en son temps le chandelier portant la lumière de son siècle, sans le savoir. Mais ce qu'il faut observer ici, c'est que l'étude des langues est devenue et devient tous les jours d'une telle étendue, qu'il ne sera plus possible à l'esprit humain d'y suffire. La connaissance des mots nuira à la connaissance des choses, l'étude des langues anciennes sera abandonnée pour celle des langues modernes. Le français, l'italien, l'anglais, l'allemand sont aujourd'hui quatre langues presque essentielles à l'homme qui a joui d'une éducation libérale. A mesure que les peuples se civiliseront, le nombre des langues essentielles augmentera; car ce qu'il y a de moins douteux

c'est que les arts, les sciences et les lettres voyagent, et qu'il est impossible de les fixer. Cependant il faut posséder la langue d'un peuple pour ses anciennes richesses, tandis qu'il faut apprendre celle d'un autre pour ses richesses actuelles. Insensiblement la masse des connaissances devient trop forte pour l'étendue de l'esprit humain; la confusion et la barbarie font leur tour. Voilà la véritable clef de la fable allégorique de la tour de Babel. A cette époque, le monde était si ancien, que les fils des hommes avaient poussé leurs connaissances au plus haut degré. Ils étaient près d'atteindre le ciel, et d'en savoir aussi long que leur papa Dieu. Il ne restait à celui-ci, pour arrêter les progrès de cette tour, qui s'élevait à vue d'œil, et qui allait percer jusque dans son boudoir, que la ressource de la confusion des langues. C'est-à-dire que le grand nombre des nations savantes et policées obligea les hommes éclairés de chaque nation d'étudier une multitude si prodigieuse de langues devenues nécessaires à la circulation des connaissances acquises, que la tête leur en péta. Ils devinrent brouillons et imbécilles, ce fut à recommencer, et Dieu fut préservé une seconde fois du danger de voir ses secrets ébrujtés.

8. Il n'est pas nécessaire de dire que dans les universités de la Russie il faudra des chaires pour l'étude du Code Catherine, quoiqu'il ne soit pas bon, peut-être, de permettre qu'on le commente par écrit, parce que ce qui est commenté est bientôt dénaturé.

SUR L'ESTAMPE
DE M. COCHIN,

*Mise en tête de l'*Essai sur les Femmes, *de M. Thomas.* (1).

Vous avez entendu causer le philosophe Denis Diderot sur l'Essai de M. Thomas sur les Femmes : en regardant le frontispice de cet Essai, il lui a pris fantaisie de faire un petit sermon à M. Cochin, qui l'a dessiné, et je ne dois pas vous en priver. Ecoutons le petit sermon.

GR.

Après avoir parlé à M. Thomas avec franchise sur son ouvrage, il faut que je dise à M. Cochin son petit fait sur son estampe.

On a voulu, je crois, me montrer la Femme entre Minerve qui lui présente le fuseau et la quenouille, le Génie de la Musique qui se dispose à lui placer la lyre sous les doigts, Prométhée qui va l'animer du feu de son flambeau, et l'Amour avec sa Mère qui la doteront du talent de plaire. Au-dessus de cette scène on voit planer Pandore avec la boîte d'où elle versera sur la Femme les dons funestes à toutes ses qualités naturelles.

(1) Ces observations font suite à l'article sur les femmes, inséré dans les œuvres de Diderot.

Monsieur Cochin, vous dessinez assez bien; mais vous composez mal. Jamais un homme de lettres, né avec un peu de goût, ne vous aurait passé toutes ces sottises-là; croyez-moi, nous sommes quelquefois bons à consulter. Le plus mince d'entre nous aurait mieux décrit ce sujet que vous ne l'avez représenté, et sa lecture n'aurait gravé dans votre imagination aucune de ces pauvres figures que je vois sur votre estampe. Un peintre peut, sans doute, négliger les avis d'un homme de lettres, parce qu'il est possible qu'il réunisse en sa personne le génie de son art et celui du nôtre; mais s'il y a bon nombre de littérateurs qui ne sont aucunement peintres, il y a bon nombre de peintres qui n'ont pas un grain de véritable poésie. Quand je vois un dessin tel que celui-ci, je ne saurais m'empêcher de dire, en soupirant : Combien de temps, d'études et de talent perdus! Ah; si je savais faire ce que tu fais, je ferais bien autre chose! De bonne foi, monsieur Cochin, lorsque vous avez pris un crayon par amitié ou par estime pour M. Thomas, avez-vous rien senti de ce que vous vous proposiez de faire pour lui?

Comme cela est arrangé! C'est un tas de figures sans vérité, sans esprit, sans effet et sans caractère. Elles sont collées les unes sur les autres, et toutes sur le fond. Point d'air qui circule entre elles et qui les détache. A aucune d'elles, ni l'action, ni la position, ni l'expression qui lui convienne.

Cachez la lyre de ce triste Génie qui est à gauche

sur le devant, et vous jureriez que c'est un Ange en adoration pris de quelque tableau de Nativité.

Où est la noblesse et la sévérité de Minerve ? Cela ne c'est une petite physionomie d'Agnès.

Ce Rustre ignoble, renversé à terre, c'est Prométhée ? Je n'en crois rien. C'est un sot et vilain Forgeron de la boutique de Vulcain. Et que fait-il sous les jambes de cette Femme ? Où veut-il lui mettre le feu ? Certes, ce n'est pas à la tête.

Votre Vénus est jolie ; mais elle n'est pas belle. Ce n'est pas la Déesse, c'est une de ses Suivantes.

Cet Amour qui est sur le fond à côté d'elle, c'est l'enfant d'une Savoyarde. Tout cela est d'un style pauvre, petit, mesquin.

Pourriez-vous me dire pourquoi cette Femme, au milieu de ces personnages bienfaisans, a l'air maussade, pleureur et un peu pie-grièche ?

Votre Pandore est commune d'expression. Pour se tirer de cette figure en homme de génie, il fallait savoir fondre ensemble la beauté et la méchanceté, comme on le voit dans quelques camées antiques des Euménides, sans oublier la noblesse. Pour lui donner de l'action, il fallait qu'elle commençât à entr'ouvrir sa boîte fatale.

Votre Vénus ne signifie rien ; on ne sait ce qu'elle fait.

Pourquoi la Femme est-elle debout ? Ces convenances fines qui dirigent l'artiste sans qu'il s'en doute, la demandaient plutôt assise, comme le doit être un personnage dont tous les autres s'oc-

cupent, autour duquel on s'empresse, à qui tout s'adresse.

Voilà votre tableau : voici le mien. J'aurais assis la Femme au centre de ma toile. Elle aurait tourné modestement et avec grâce sa tête et ses bras vers Minerve pour en recevoir la quenouille et le fuseau.

J'aurais fait arriver du même côté, sur la pointe du pied, la Muse ou le Génie de la musique avec sa lyre, l'air riant et gai, même un peu fou.

De l'autre côté de la Femme, à droite, un peu sur le fond, Vénus penchée aurait attaché à son bras un de ses brasselets. Les femmes penchées sont si belles !

Un Prométhée, noble et fier, debout, sur le fond, aurait secoué son flambeau sur sa tête.

J'aurais groupé trois, même quatre figures ; les deux figures accessoires auraient été isolées.

Cependant ma Pandore sur les nues, entr'ouvrant sa boîte, se serait disposée à mêler ses dons funestes à l'étincelle du Génie.

Et c'est ainsi, ce me semble, qu'il y aurait eu de l'action et du mouvement ; que le repos aurait été dans la figure dotée ; que tous les personnages se seraient détachés les uns des autres et du fond ; qu'il y aurait eu de l'air entre les figures ; de la clarté et de l'intérêt dans le sujet. Et sur ce, monsieur Cochin, je vous souhaite le bon soir.

FRAGMENS POLITIQUES

ÉCHAPPÉS

DU PORTEFEUILLE D'UN PHILOSOPHE (1).

A Paris, ce 1^er^. Septembre 1772.

Nous avons découvert un nouveau monde qui a changé les mœurs de l'ancien. La navigation perfectionnée a rapproché les distances les plus éloignées. Trois siècles de découvertes successives fournissent de nouveaux sujets à notre surprise, de nouveaux alimens à notre curiosité, et ouvrent un vaste champ à nos conjectures. Toutefois je ne pense pas que le goût de l'histoire ancienne soit passé ni qu'il s'use jamais. C'est un tableau continu de mœurs grandes et fortes qui intéressera et émerveillera d'autant plus les siècles à venir que plus le monde vieillira, plus les hommes deviendront pauvres, petits et mesquins. Il ne faut plus s'attendre à des fondations de peuples presque miraculeuses, à des soulèvemens généraux de nations contre nations, à des expéditions où l'on voit une poignée d'hommes conduits par un chef ambitieux parcourant une por-

(1) Le commencement de ces fragmens ne s'est pas trouvé dans le manuscrit.

tion du globe, subjuguant, dévastant, égorgeant tout ce qui s'opposait à sa marche. Cet homme en présence duquel la terre étonnée garda le silence, ne se reverra plus. Des circonstances particulières pourront encore renfermer entre des collines une troupe de brigands; mais ces brigands promptement exterminés auront à peine le temps et la facilité de s'emparer des chaumières adjacentes de leur retraite. Il faudrait que quelque grand phénomène physique bouleversât l'Europe, détruisît les arts, dispersât les empires, réduisît les nations à quelques familles isolées, pour que l'on vît renaître dans l'avenir des événemens et une histoire comparables à l'histoire ancienne. L'Europe, le seul continent du globe sur lequel il faille arrêter les yeux, paraît avoir pris une assiette trop solide et trop fixe pour donner lieu à des révolutions rapides et surprenantes. Ce sont des sociétés presque également peuplées, éclairées, étendues, fortes et jalouses. Elles se presseront, elles agiront et réagiront les unes sur les autres; au milieu de cette fluctuation continuelle, les unes s'étendront, d'autres seront resserrées, quelques-unes peut-être disparaîtront; mais quand il en existerait une au centre que son malheur destinerait à dévorer de proche en proche toutes les autres, cette réunion de toutes les puissances en une seule ne pourrait s'exécuter que par une suite de funestes prospérités et dans un laps de temps qui ne se conçoivent pas. Le fanatisme de religion et l'esprit de conquête, ces deux causes perturbatrices du globe ont cessé. Ce

levier, dont l'extrémité est sur la terre et le point d'appui dans le ciel, est presque rompu, et les souverains commencent à avoir le pressentiment, sinon la conviction, que le bonheur, non de leurs peuples dont ils ne se soucient guère, mais le leur, ne consiste pas dans des possessions immenses. Il me semble qu'on veut avoir la sûreté et la richesse chez soi, et que le nouveau monde sera long-temps la pomme de discorde de celui-ci. On entretient de nombreuses armées, on fortifie ses frontières, et l'on songe au commerce. Il s'établit en Europe un esprit de trocs et d'échanges, esprit qui peut donner lieu à de vastes spéculations dans les têtes des particuliers, mais esprit ami de la tranquillité et de la paix. Une guerre au milieu de différentes nations commerçantes est un incendie nuisible à toutes. C'est un procès qui menace la fortune d'un grand négociant, et qui fait pâlir tous ses créanciers. S'il n'est pas encore arrivé, il n'est pas loin ce temps où la sanction tacite des gouvernemens s'étendra aux engagemens particuliers des sujets d'une nation avec les sujets d'une autre nation, et où ces banqueroutes dont les contre-coups se font sentir à des distances immenses, deviendront des considérations d'état. Toute anarchie est passagère, et il n'y a que ce moyen également utile à toutes les contrées, qui puisse faire cesser l'anarchie encore subsistante du commerce général. Il lui faut une protection armée, et il l'obtiendra, si jamais les souverains sont assez sages pour concevoir que dépouiller leurs sujets c'est les dépouiller eux-

mêmes. Genève nous prête cinquante, cent millions : croit-on que si cette république pouvait mettre deux cents mille hommes sur pied, elle laisserait réduire tranquillement cette somme à la moitié par un papier affiché ou crié dans les rues? Il en est de la bonne foi comme du patriotisme ; ce sont deux ressorts puissans, mais passagers, l'un du commerce, l'autre d'un empire.

Si l'on me demande ce que deviendront la philosophie, les lettres et les beaux arts sous le calme et la durée de ces sociétés mercantiles où la découverte d'une île, l'importation d'une nouvelle denrée, l'invention d'une machine, l'établissement d'un comptoir, l'invasion d'une branche de commerce, la construction d'un port, deviendront les transactions les plus importantes, je répondrai par une autre question, et je demanderai qu'est-ce qu'il y a dans ces objets qui puisse échauffer les âmes, les élever, y produire l'enthousiasme? Un grand négociant est-il un personnage bien propre à devenir le héros d'un poëme épique? Je ne le crois pas. Heureusement toute cette espèce de luxe n'est pas fort essentielle au bonheur des nations. Peut-être ne trouverait-on pas une belle statue dans toute la Suisse, et je ne pense pas que les treize cantons en soient plus malheureux. Quelle est la cause des progrès et de l'éclat des lettres et des beaux arts chez les peuples tant anciens que modernes? La multitude d'actions héroïques et de grands hommes à célébrer. Tarissez la source des périls, et vous tarissez en même temps

celle des vertus, des forfaits, des historiens, des orateurs et des poëtes. Ce fut au milieu des orages continus de la Grèce, que cette contrée se peupla de peintres, de sculpteurs et de poëtes. Ce fut dans les temps où cette bête féroce qu'on appelait le peuple romain, ou se dévorait elle-même, ou s'occupait à dévorer les nations, que les historiens écrivirent et que les poëtes chantèrent. Ce fut au milieu des troubles civils en Angleterre, en France après les massacres de la ligue et de la fronde, que des auteurs immortels parurent. A mesure que les secousses violentes d'une nation s'apaisent et s'éloignent, les âmes se calment; les images des dangers s'effacent, et les lettres se taisent. Les grands génies se couvent dans les temps difficiles, ils éclosent dans les temps voisins des temps difficiles; ils suivent le déclin des nations, ils s'éteignent avec elle : mais comme il est rare qu'une nation disparaisse sans un long enchaînement de désastres, alors l'enthousiasme renaît dans quelques âmes privilégiées, et les productions du génie sont un mélange bizarre de bon et de mauvais goût; on y remarque la richesse du moment passé et la misère du moment présent. Ces génies sont comme les dernières pulsations du pouls d'un moribond. Français, tâtez-vous le pouls.

Tirer un peuple de l'état de barbarie, le soutenir dans sa splendeur, l'arrêter sur le penchant de sa chute, sont trois opérations difficiles; mais la dernière est la plus difficile. On sort de la barbarie par des élans intermittens. On se soutient au sommet de

la prospérité par les forces qu'on a acquises. On décline par un affaissement général auquel on s'est acheminé par des symptômes imperceptibles répandus sur toute la durée fastidieuse du long règne. Il faut aux nations barbares de longs règnes; il faut des règnes courts aux nations heureuses. La longue imbécillité d'un monarque caduc prépare à son successeur des maux presque impossibles à réparer.

De toutes les sciences aujourd'hui cultivées, l'histoire naturelle est la seule qui s'enrichira pendant des siècles de la découverte du Nouveau-Monde. J'avertis cependant nos grands faiseurs de théories sur le monde et ses révolutions, que s'ils diffèrent plus long temps de visiter les nouvelles contrées, ils perdent le moment favorable aux observations, le moment où l'image brute et sauvage de la nature n'a pas encore été tout-à-fait défigurée par les travaux des hommes policés.

Un monde affreux à voir pour un homme doué d'une âme sensible, un spectacle dont il détourne la vue, est une nature en friche, une humanité réduite à la condition animale, et luttant sans cesse avec ses seules forces contre tous les assauts de l'air, de la terre et des eaux; des campagnes sans récoltes, des trésors sans possesseurs, des sociétés sans police, des hommes sans mœurs: mais ce spectacle serait plein d'intérêt et d'instruction pour un philosophe.

Si au lieu de ces Chrétiens qui, dédaignant d'exterminer une race innocente et malheureuse les armes à la main, s'avisèrent de donner la com-

mission de les dévorer à des dogues, les premiers Européens qui descendirent dans ces contrées nouvellement découvertes avaient eu la sagesse d'un Locke, la pénétration d'un Buffon, les connaissances d'un Linnéus, le génie d'un Montesquieu, les vues et la bonté d'un Helvétius; quelle lecture aurait été aussi surprenante, aussi délicieuse, aussi pathétique que le récit de leur voyage?

Toute cette longue suite de voyageurs européens que l'avidité a conduits dans le Nouveau-Monde ne nous ont appris qu'une chose, c'est jusqu'où la soif de l'or était capable de porter les hommes, jusqu'où elle était capable de les aveugler. Il n'y a sortes d'horreurs que les uns n'aient commises pour s'en procurer, ce qui est moins extraordinaire peut-être encore que notre ivresse, notre étonnement qui l'ont emporté sur le cri de l'humanité, et ont épargné, jusqu'à ce jour, aux premiers conquérans de l'Amérique, l'infamie qu'ils méritaient. Les noms de Lima, du Pérou et du Potose ne nous font pas frissonner, et nous sommes des hommes! Dirai-je plus? Aujourd'hui même que l'esprit de justice et le sentiment de l'humanité sont devenus l'âme de nos écrits, la règle invariable de nos jugemens, je ne doute pas qu'un navigateur qui descendrait dans nos ports avec un vaisseau chargé de richesses notoirement acquises par des moyens barbares, ne passât de son bord dans sa maison au bruit général de nos acclamations. Quelle est donc notre prétendue sagesse? Qu'est-ce donc

que cet or qui nous ôte l'idée du crime et l'horreur du sang? Je connais tous les avantages d'un moyen général d'échange entre les nations, d'un signe représentatif de toutes les sortes de richesses, d'une évaluation commune de tous les travaux; mais je demande s'il ne vaudrait pas mieux que les nations fussent demeurées sédentaires, isolées, ignorantes et hospitalières, que de s'être empoisonnées de la plus féroce de toutes les passions.

L'esprit du commerce est sans contredit l'esprit dominant du siècle. Il a peut-être affaibli pour un moment la passion des conquêtes; mais il en a lui-même le génie, qu'il détourne seulement sur des objets différens. Les grandes puissances se battront désormais pour une branche de commerce, comme autrefois pour une province; et le commerce, bien loin de diminuer les causes de la guerre, les multipliera et les entretiendra plus constamment. Les intérêts du commerce général ne seront jamais consultés dans ces querelles par les arbitres de la paix et de la guerre, et il n'est pas vrai que celle-ci soit un incendie également nuisible à toutes les nations commerçantes. Les Hollandais se sont supérieurement bien trouvés de la dernière guerre entre la France et l'Angleterre. Cette guerre a enrichi le négociant anglais, naviguant en sûreté sous la puissante protection du pavillon de son pays. Il n'y a eu que le commerce de France de ruiné, et c'est un malheur dont les Hollandais ne se sont pas affligés outre mesure, et qui ne dégoûtera pas les Anglais d'un jeu qu'ils jouent avec si peu de risques. Pour peu qu'on réfléchisse sur le génie de la cité de Londres, génie entièrement commerçant, on sentira que dans l'état actuel de sa prospérité la guerre est son élément, ne fût-ce que pour lui fournir des événemens et des nouvelles

pendant le temps que ses négocians passent à la bourse. Tâchons de guérir de la chimère d'une paix perpétuelle, qui n'existera sur la terre que lorsque toute la race des bipèdes, autrement appelés *hommes*, sera exterminée. Il serait plus à propos d'employer les forces et la lumière du raisonnement à déraciner des cabinets de l'Europe et des maximes des gouvernemens cette fureur épidémique qui les a saisis, de vouloir tout faire, tout gagner chacun par lui-même, et cette basse et absurde politique qui s'étudie à enlever à son voisin tous ses profits, toutes ses sources de gain, avec ces mêmes nobles artifices qu'on voit pratiquer dans nos marchés publics par les poissardes et les maquignons de toute espèce, où celui qui y va de bonne foi est sûr d'être dupé. Je crois qu'on pourrait prouver jusqu'à l'évidence que jamais la prospérité du commerce d'une nation ne peut être nuisible à ses voisins, et que presque toujours elle leur est profitable. Cette démonstration serait un ouvrage plus digne du siècle que tous ces raisonnemens à perte de vue et vides de sens de nos rêveurs économiques. O combien de lois absurdes et ridicules tomberaient en poussière! Combien d'entraves sous lesquelles les peuples, sans distinction de nation, se débattent, seraient brisées! Nos législateurs ressemblent à ce bourgeois possédé d'une suprême avarice, qui, pour empêcher ses voisins de gagner sur lui, se fit lui-même ses souliers, ses habits, son linge, sa boisson, sa nourriture : à force de pourvoir à ses besoins, il n'eut plus le temps de pourvoir aux besoins de personne; personne ne gagna avec lui, mais il ne gagna avec personne, et il mourut à l'hôpital. Ecrivez cet apologue sur la porte de tous les cabinets de l'Europe, afin que leurs ministres se bornent à tirer le plus grand parti possible des avantages naturels et de l'industrie de leur nation, au lieu de travailler à empêcher les nations voisines de se servir de leurs moyens; et, s'il leur faut des exemples, montrez-leur le tort que se sont fait la plupart des princes d'Allemagne en ces derniers temps, en adoptant cette foule de lois pro-

hibitives, de douanes et d'entraves qui ont ruiné du même coup et leurs finances et le commerce de leurs sujets. Ecarter des motifs ou des prétextes de guerre, en détruisant des préjugés, en éclairant les nations sur leurs vrais intérêts, en rendant la politique des gouvernemens plus noble et plus élevée, voilà le but qu'on peut raisonnablement se proposer avec quelque apparence de succès.

GR.

Paris, ce 15 Octobre 1772.

SUITE DES FRAGMENS POLITIQUES ÉCHAPPÉS DU PORTEFEUILLE D'UN PHILOSOPHE.

Sur les Chinois.

Il est bon d'observer que les sciences et les beaux-arts n'ont fait aucun progrès à la Chine, et que cette nation n'a eu ni grand édifice, ni belle statue, ni poëme, ni musique, ni peinture, ni éloquence, au milieu d'un luxe auquel le luxe ancien des Asiatiques pourrait à peine se comparer, avec le secours de l'imprimerie et la communication aisée d'un lieu de l'empire à l'autre, c'est-à-dire avec tous les moyens généraux de l'instruction et de l'émulation. Quand je parle de l'état stationnaire des sciences à la Chine, je n'en exclus pas même les mathématiques ni ces branches de la connaissance humaine qu'un homme seul, isolé, méditatif pouvait dans cette contrée, ainsi qu'on le remarque ailleurs, porter par ses efforts à un grand point de perfection. C'est que partout où la population surabondera, l'utile sera la limite des

travaux. Dans aucun siècle, en aucun endroit de la terre, on n'a vu l'enfant d'un homme opulent se faire peintre, poëte, philosophe, musicien, statuaire par état. Ces talens sortent des conditions subalternes, trop pauvres, trop malheureuses, trop occupées à la Chine à pourvoir aux premiers besoins de la vie. Il manque là l'intérêt et la considération, les deux aiguillons de la science et des beaux-arts, aiguillons également nécessaires, pour se soutenir long-temps dans les contrées savantes. La richesse sans honneur, l'honneur sans richesse, ne suffisent pas pour leur durée. Or, il y a plus d'honneur et de profit à l'invention d'un petit art utile chez une nation très-peuplée, qu'à la plus sublime découverte qui ne montre que du génie. On y fait plus de cas de celui qui sait tirer parti des recoupes de la gaze, que de celui qui résout le problême des trois corps. C'est là surtout que se fait la question qu'on n'entend que trop fréquemment ici : A quoi cela sert-il ? Elle est dans tous les cas tacitement et universellement faite et répondue à Pékin. On n'élève des monumens éternels à l'honneur de l'esprit humain que quand on est bien pourvu de toutes les sortes de nécessaires ; car ces monumens sont la plus grande superfluité de toutes les superfluités de ce monde. Une nation telle que la chinoise, où le sol est couvert à peu près d'un tiers d'habitans de plus qu'il n'en peut nourrir dans les années médiocres, où les mœurs ne permettent pas les émigrations, où l'inconvénient de la population excessive

va toujours en s'accroissant, est pleine d'activité, de mouvement, d'inquiétude. Il n'y a pas un brin de paille à négliger, pas un instant de temps qui n'ait sa valeur; l'attente de la disette presse sans cesse. C'est le mobile secret de toutes les âmes, tandis que la culture de l'esprit demande une vie tranquille, oisive, retirée, immobile. Il n'y a donc qu'une science vers laquelle les têtes pensives doivent se tourner à la Chine, c'est la morale, la police et la législation, dont l'importance est d'autant plus grande qu'une société est plus nombreuse. C'est là que l'on connaît le mieux la vertu et qu'on la pratique le moins; c'est là qu'il y a plus de mensonges, plus de fraudes, plus de vols, moins d'honneur, moins de procédés, de sentiment et de délicatesse. Tout l'empire est un marché général où il n'y a non plus de sûreté et de bonne foi que dans les nôtres. Les âmes y sont basses, l'esprit petit, intéressé, rétréci et mesquin. S'il y a un peuple au monde vide de tout enthousiasme, c'est le Chinois.

Je le dis et je le prouve par un fait que je tiens du plus intelligent de nos supercargues : un Européen achète des étoffes à Canton, il est trompé sur la quantité, sur la qualité et le prix; les marchandises sont déposées sur son bord. La friponnerie du marchand chinois avait été reconnue; lorsqu'il vint chercher son argent, l'Européen lui dit : Chinois, tu m'as trompé. Le Chinois lui répondit : Européen, cela se peut; mais il faut payer. L'Européen : tu m'as trompé sur la quantité, la

qualité et le prix. Le Chinois : cela se peut; mais il faut payer. L'Européen : mais tu es un fripon, un gueux, un misérable. Le Chinois : Européen, cela se peut; mais il faut payer. L'Européen paie; le Chinois reçoit son argent, et dit en se séparant de la dupe : A quoi t'a servi ta colère? Qu'ont produit tes injures? Rien. N'aurais-tu pas beaucoup mieux fait de payer tout de suite et de te taire? Partout où l'on garde ce sang-froid à l'insulte, partout où l'on rougit aussi peu de la friponnerie, l'empire peut être très-bien gouverné; mais les mœurs particulières sont détestables.

Si les romans chinois sont une peinture un peu fidèle des caractères, il n'y a pas plus de justice à la Chine que de probité; et les mandarins sont les plus grands fripons, les juges les plus iniques qu'il y ait au monde. Que penser de ces chefs de l'état qui portent publiquement, sans pudeur, sur leur petite bannière la marque de leur dégradation?

Si l'on interrogeait à la Chine un Français sur ce que c'est qu'un docteur de Sorbonne, ici il dirait : c'est un homme né d'une famille honnête, communément aisée, sinon opulente, dont les premières années ont été consacrées à la lecture, à l'écriture, à l'étude de sa langue et de deux ou trois langues anciennes qu'il possède lorsqu'il passe à des sciences plus relevées, telles que la philosophie, la logique, la morale, la physique, les mathématiques, la théologie. Versé dans ces sciences qui ont employé son temps jusqu'à l'âge de vingt-

deux à vingt-trois ans, il subit une longue suite d'examens rigoureux, sur lesquels le titre de docteur lui est accordé ou refusé. O le grand homme! ô l'homme étonnant qu'un Docteur de Sorbonne! s'écrierait le Chinois. Eh bien, le mandarin est un prodige tout semblable à Paris, à s'en rapporter au récit des historiens et des voyageurs. Et pour finir par où nous avons commencé, s'il est vrai que la lutte de l'homme contre la nature soit le premier motif, la raison première de la société, partout où la population surabonde, là nature est la plus forte; la société est dans une lutte continuelle avec elle; c'est un état où l'on dispute pour son existence, et où l'on n'a guère le temps de s'appliquer à autre chose. Un riche Chinois a des jardins somptueux : qu'est-ce que cela prouve pour le reste de la nation? Pas plus que les parcs de nos grands seigneurs et les palais de nos financiers ne prouvent ici.

DES MINES.

Si l'homme est étonnant dans les travaux que son courage et son industrie nous présentent à la surface de la terre, il ne l'est guère moins dans ceux qui nous sont dérobés et qu'elle recèle dans ses entrailles : on conçoit que je veux parler de l'exploitation des mines. A quelles conditions tirons-nous cette richesse ou ce poison de la prison où la nature l'avait cachée? A la condition de briser,

de percer des rochers à une profondeur immense; de creuser des canaux souterrains qui garantissent des eaux qui affluent et menacent de toutes parts; d'élever des forêts coupées en étais dans d'immenses galeries souterraines; de pratiquer ces galeries; d'en soutenir les voûtes contre l'énorme pesanteur de terres qui tendent sans cesse à les combler et à enfouir sous leur chute les avares audacieux qui les ont construites; de former des aquéducs; d'inventer l'étonnante variété de machines hydrauliques et toutes les formes diverses de fourneaux; de courir le danger d'être étouffé ou consumé par une exhalaison qui s'enflamme à la lueur de la lampe qui dirige le travail, et qui détonne subitement avec l'éclair, le bruit et les effets du tonnerre; de périr, au bout de quelques années, d'une phthysie qui réduit la vie de l'homme à la moitié de sa durée. On nous apprend bien que Henri l'illustre, margrave de Misnie, tira des mines de Freyberg et de Schnéeberg le prix du royaume de Bohême; que ces exploitations fournissaient jusqu'à cinq mille écus par semaine, et qu'en 1478 on en sortit un bloc qui fournit quatre cents quintaux d'argent; mais on n'a pas publié la liste des hommes à qui cet argent a coûté la vie. Les mines, il est vrai, donnent aux souverains des trésors, sans épuiser la bourse de leurs sujets. Les richesses acquises par la guerre sont ensanglantées. Celles qu'on va chercher en franchissant les mers sont périlleuses. On n'en obtient point par la fraude qui

ne soient honteuses. Il semble que rien ne soit plus honnête et plus juste que d'accepter un bien que la nature présente d'elle-même. Les mines ont multiplié les travaux et aiguisé l'industrie; elles ont fondé des villes; elles ont fait naître des manufactures. Les contrées adjacentes de la Pologne sont riches par leurs mines : la Pologne est pauvre avec ses greniers; les mines fixent les sujets dans leur patrie : on ne peut contester toutes ces vérités. Voilà le côté séduisant; mais le revers est affreux. Les mines exotiques ruinent les nations; les mines indigènes ne seront jamais préférables à l'agriculture, aux manufactures et au commerce. Les nations que leur appât a séduites ressemblent parfaitement au chien de la fable, qui lâcha l'aliment qu'il portait dans sa gueule pour se jeter sur son image qu'il voyait au fond des eaux, dans lesquelles il se noya; il lâcha la chose pour le signe. Les Espagnols, les Portugais et les autres exploiteurs de mines font-ils autrement que ce stupide animal? Le travail des mines n'est permis qu'aux contrées malheureuses dont elles sont l'unique ressource. Laissez l'or; si la surface de la terre végétale qui le couvre peut produire un épi dont vous fassiez du pain, un brin d'herbe que vos brebis puissent paître. Le seul métal dont vous ayez vraiment besoin, et le seul que vous puissiez exploiter sans danger, c'est le fer. Faites du fer, construisez-en vos scies, vos marteaux, les socs de vos charrues; mais ne les transformez pas en outils meurtriers

que votre fureur a imaginés pour vous égorger plus sûrement. La quantité d'or et d'argent nécessaire aux échanges des nations est si petite, pourquoi donc la multiplier sans fin? Quelle importance y a-t-il à représenter cent aunes de toile par une livre ou par vingt livres d'or ou d'argent? Puissiez-vous réussir dans votre cupidité et vos travaux opiniâtres, au point que l'or soit un jour aussi commun que le fer! mais malheureusement la nature y a pourvu; presque toute la terre est couverte de mines de fer, les mines d'or et d'argent sont éparses et rares. Si l'on examine combien les travaux et l'exploitation des mines supposent d'observations, de tentatives et d'essais, on reculera l'origine du monde bien au-delà de son antiquité connue. Nous montrer l'or, le fer, le cuivre, l'étain et l'argent employés par les premiers habitans de la terre, c'est nous bercer d'un mensonge qui ne peut en imposer qu'à des enfans.

Il ne faut donc pas dire que la Pologne est pauvre avec ses greniers. C'est au contraire un pays très-riche, et si le peuple est pauvre, ce malheur est une suite de sa mauvaise constitution, et non de ses greniers. Si la Saxe n'avait que des mines, ce serait à coup sûr un pays misérable; mais elle a un peu de tout, et si elle avait un bon gouvernement, ce serait la Toscane de l'Allemagne.....

.....(1).

---

(1) Ici il y a une lacune dans le manuscrit.

Puisque les fragmens politiques nous ont conduits, en Russie, il faut conserver ici l'inscription que M. Diderot a faite, pour sa satisfaction et sans mission, pour la statue équestre de Pierre-le-Grand, que Catherine II fait ériger dans sa capitale, sur le modèle de M. Falconet, sculpteur français. La voici.

Profligatis hostium armis,
Classe crematâ.
Aucto dominio.
Felicitati populorum redditâ pace,
PETRO
Nomine primo
Monumentum posuit
CATHARINA
Nomine secunda.
Anno
1772.

Je n'aime pas trop cette inscription. Indépendamment d'une touche plus antique que je désirerais à ce latin, je n'aime pas ce jeu de *nomine primo* à *nomine secunda*, ni l'espèce de compliment détourné qu'il renferme. Cela n'a pas assez de dignité pour l'importance des personnages qui en sont l'objet, cela est trop guinguet pour le bronze et pour le marbre, qui ne s'accommodent pas de finesse. Les anciens mettaient dans ces occasions les éloges et les complimens dans les choses, et non dans les mots, et c'était bien aisé ici. En conséquence de ces considérations, je me suis adressé, pour ma propre satisfaction, à l'abbé Galiani, et lui ai demandé une inscription selon mon goût, pour la statue équestre de Pierre-le-Grand. Voici la réponse qu'il m'a faite de Naples le 17 octobre dernier.

« Salut à la chaise de paille !

» Chacun a son goût. Voici mon inscription pour Cathe-

» rine II, faite en six minutes, après en avoir reçu l'ordre » de votre part et bon plaisir. Rien n'est si aisé que de mettre » de grands mots à la place de grandes choses. Il m'aurait » fallu six ans peut-être pour trouver une inscription pour » d'autres souverains. »

CATHARINA II. AUGUSTA
Mater senatus, Mater castrorum,
Mater Patriæ.
Conditis Legibus, Bonis Artibus restitutis,
Rege Polonis dato,
Turcis terrâ marique debellatis,
Tartaris in potestatem redactis,
Valachis, Moldavis in fidem receptis,
Finibus Imperii propagatis,
Statuam cum ornamentis
Imperatori, Cæsari PETRO I AUGUSTO
Patri Patriæ
Libens Merito Posuit.
Dedicata anno 1772, *mense etc.*

« Le philosophe a oublié que c'est Catherine elle-même qui érige la statue de Pierre-le-Grand, et que personne ne doit se louer ni directement ni indirectement. Dans des inscriptions, il ne faut que des faits, et des faits vrais. Ce sont des monumens historiques, et rien de plus. La postérité doit juger sur les faits: etc. »

QU'EN PENSEZ-VOUS?

CONTE.

Un jour un homme se trouva jeté sur le rivage d'une terre étrangère. Elle était habitée d'hommes et de femmes de toutes figures et de tout âge. Après avoir porté ses regards sur les différens objets qui le frappaient, il chercha, dans la foule du peuple qui l'environnait, quelqu'un qui pût l'instruire des lois et des coutumes; car le lieu lui plaisait, et il désirait de s'y fixer. Il vit trois vieillards à longue barbe qui causaient à l'écart. Il les aborda. « Voulez-vous bien, messieurs, leur dit-il, m'apprendre où je suis, et à qui appartiennent ces contrées? Si les mœurs des habitans répondent à la sagesse et à l'ordre que je remarque dans la culture de vos terres, vous êtes gouvernés par le meilleur et le plus grand des princes.

« Rien n'est si aisé que de satisfaire votre curiosité, répondit l'un des vieillards à l'étranger. Vous êtes dans les États du génie bienfaisant qui habite la rive opposée; vous avez été jeté sur celle-ci malgré vous et par son ordre, il a la manie de faire des heureux, et c'est dans cette vue qu'il fait faire naufrage aux étrangers. Ceux qui ne se noient pas, il les prend sous sa protection, et il les enferme pendant un certain temps dans ce pays que vous admirez avec raison.

Ces messieurs et moi nous sommes ses ministres, chargés par lui d'instruire ses sujets de ses volontés, de faire observer les lois qu'il prescrit, et de promettre peine ou récompense.

» Mais, messieurs, puisque ce pays est beau, pourquoi ne s'y tient-il pas au milieu de ses protégés et qu'a-t-il à faire de l'autre côté ?

» Ce que nous avançons pour lui, répondit le vieillard, le dispense de se montrer, parce que nous sommes inspirés par lui-même..... Mais il faut vous instruire des conditions prescrites par le génie pour vivre heureux dans ses Etats.....

» Des conditions? reprit l'étranger; ne m'avez-vous pas dit que j'étais ici par la volonté du Génie, et qu'il ne dépendait pas de moi de n'y pas être ?

» Il est vrai, répondit le vieillard.

» Il est donc absurde de m'imposer des conditions, répliqua l'étranger, puisque je ne suis pas libre de les accepter ou de les refuser.....

» Vous n'êtes pas libre? reprit le vieillard, quel blasphème! Hâtez-vous de perdre cette erreur..... Laissez-le dire, ajouta tout bas son camarade, et gardez-vous de croire à la liberté, car vous offenseriez la grande bonté du Génie.... Au surplus, monsieur, continua le premier d'un air modeste et caressant, avant d'aller plus loin, vous saurez qu'on m'appelle monseigneur; ainsi l'a ordonné le Génie bienfaisant qui m'a établi pour faire exécuter ses ordres. Il n'y a dans toute la contrée qu'un seul homme au-dessus de nous trois : c'est pour cela que le souverain Génie

l'a nommé le serviteur des serviteurs ; car le souverain Génie est rempli d'équité et de prudence, et n'erre jamais dans ses jugemens. »

L'étranger ne savait que penser, en voyant des hommes de sens, à en juger par leur maintien, leur âge et les honneurs qu'on leur rendait, débiter de sang-froid de pareilles extravagances.

Comme ils causaient, ils entendirent un grand bruit mêlé de cris, les uns de douleur, les autres de joie : l'étranger toujours aussi curieux qu'étonné en demanda le sujet : « C'est, reprit le troisième vieillard, qu'il arrive de temps en temps que le Génie, pour éprouver la patience de ses sujets et leur confiance en lui, permet qu'ils soient assommés en confessant sa bonté, sa clémence et sa justice. Ce sont ses favoris à qui cet honneur est réservé. Ce n'est pas que tous ses sujets ne soient également obligés de le croire parfait, car ils s'y sont engagés par serment durant leur premier sommeil.

« Comment, monseigneur, on jure en dormant, dans votre pays? s'écria l'étranger.

« C'est la règle, répondit le vieillard, et vous-même vous en avez fait autant, lorsque vous avez été jeté sur le bord.

« Moi j'ai fait serment ? continua l'étranger. Je veux mourir si j'en sais quelque chose.

« Vous n'en êtes pas moins lié, reprit le ministre, et voici comment s'est passée cette cérémonie, sans laquelle vous ne pouviez être regardé comme un citoyen de cette île. Dès qu'on vient nous avertir

qu'un étranger est arrivé dans notre contrée, nous allons le recevoir. Ensuite l'on prend au hasard deux citoyens qui sont toujours censés connaître à fonds nos lois, nos mœurs et nos usages. On les fait tenir debout de chaque côté de l'étranger. Tandis qu'il est couché à terre et qu'il dort, on le questionne, on l'instruit des conditions nécessaires pour être admis citoyen de l'île, et les deux répondans prononcent pour lui le serment par lequel il s'engage à se conformer toute sa vie à la croyance et aux lois du pays.

« Vous vous moquez de moi, répliqua l'étranger en colère. A quoi, s'il vous plaît, a-t-on prétendu m'engager ?

« Mais, lui dit le vieillard, entre autres, à croire que le Génie a trois têtes et qu'un seul esprit anime ces trois têtes ; qu'il est plein de justice et de bonté : car il aime ses sujets, et ne les rend jamais malheureux que pour leur bien, ou par leur faute, ou par celle des autres ; que son cœur est fermé aux passions ; que la colère qu'il marque n'en est pas ; que la peine qu'il ressent n'en est pas ; que le plaisir qu'il montre n'en est pas, parce que son âme est dans un tel degré de perfection qu'elle ne peut être ébranlée qu'en apparence et par manière de parler. Le reste de vos obligations est contenu en abrégé dans les douze volumes in-folio que voici, et que vous apprendrez par cœur à votre loisir ; mais il faut savoir que si vous en interprétez de travers un seul mot, vous êtes perdu sans miséricorde. »

Le sérieux avec lequel on lui débitait ces absurdités, lui fit croire un moment le cerveau de ces vieillards ou bien le sien altéré; il les quitta, parcourut la ville, et reçut les mêmes instructions de différentes personnes.

L'impossibilité de sortir de cette île lui fit prendre la résolution d'agir à peu près comme les autres, quoiqu'au fond il ne pût se résoudre à croire un mot de tout ce qu'on lui avait dit de croire. Un jour qu'il était fatigué d'une longue course, il s'assit sur une planche au bord du rivage, et se laissa aller à ses rêveries. Il ne s'aperçut qu'elle l'avait insensiblement transporté au bord de la rive opposée, que lorsqu'il y fut arrivé.

Ah! parbleu, dit-il, je verrai donc enfin ce Génie bizarre, et il se mit en devoir de le chercher. Après avoir parcouru tous les coins de l'île, il le trouva à la fin, ou bien il ne le trouva pas; car il faut convenir que, malgré mes profondes connaissances dans l'histoire des voyages, je ne pourrais rien dire de positif là-dessus. Mais s'il le trouva, il lui dit sans doute: « Monsieur le Génie, si vous saviez ce que l'on dit de vous de l'autre côté, je crois que vous en ririez de bon cœur. Au surplus ce n'est pas ma faute si je n'ai pas voulu croire un mot de tout ce que vous prétendez avoir fait pour moi, et si j'ai été même jusqu'à douter de votre existence. On m'a conté tout cela d'une façon si ridicule, qu'il n'y avait en vérité pas moyen d'y ajouter foi. »

Le Génie aura souri vraisemblablement de la

franchise de l'étranger, et lui aura dit d'un ton majestueux et moqueur. « Il m'importe fort peu, mon ami, que vous et vos pareils croyiez ou niez mon existence. Tranquillisez-vous au reste. Ce n'est ni pour votre bien ni pour votre mal que vous avez habité et parcouru ces contrées. Lorsqu'on se trouve une fois dans le chemin où vous étiez, c'est une nécessité d'entrer dans ce pays-là, parce que le chemin ne mène point ailleurs. Par la même nécessité, le courant de l'eau vous a mené ici. J'aurais sur tout cela, aura-t-il ajouté, beaucoup de très-belles choses à vous dire; mais vous croyez bien, mon enfant, que j'ai autre chose à faire qu'à instruire un polisson comme vous. Allez vous établir dans quelque coin, et laissez-moi en repos jusqu'à ce que le temps et la nécessité disposent encore de vous. Bon soir! »

L'étranger en se retirant aura dit en lui-même: Je savais bien que s'il y avait un Génie sur cette rive, il était bon et indulgent, et que nous n'aurions rien à démêler ensemble. Dans tous les cas, il n'est rien de tel, pour ne pas se tromper, que d'être toujours sincère avec soi-même.

Qu'en pensez-vous?

LETTRE A M. NECKER.

12 *Juin* 1775.

Je ne suis pas un de ceux qui vous doivent le moins de reconnaissance pour le bel ouvrage que vous venez de publier. Je n'ai pas mémoire d'avoir jamais fait une lecture qui m'ait autant intéressé, je n'en excepte pas même l'Éloge de Marc-Aurèle. Il faut convenir qu'il y a des plaisirs bien doux et qui sont à bon prix. Huit jours de bonheur continu, et cela à moins de frais qu'il ne m'en eût coûté pour deux livres de pain par jour ! L'équité restituera au frontispice un titre que la modestie en a supprimé; c'est la défense de la nation contre les nations rivales, c'est l'apologie du travail contre l'oisiveté, et de l'indigence contre la richesse. Cette cause pouvait être défendue par de bonnes ou de mauvaises raisons; mais il était difficile de s'en proposer une plus auguste; et de quelque manière que l'on s'en tirât, on était sûr d'en remporter le renom d'honnête homme et de bon citoyen. On s'installait encore parmi les hommes de génie, lors qu'on y montrait de la profondeur, de l'éloquence et de la finesse comme il vous est arrivé. J'ai plus de mérite que vous ne pensez peut-être à vous rendre toute cette justice; car avec un odorat un

peu délicat, on croit s'apercevoir que vous ne faites pas grand cas de la philosophie et des lettres. Je n'ai garde de mettre sur la même ligne un chapitre de Nicole ou de Montaigne, l'*Iphigénie* de Racine ou le *Misanthrope* de Molière avec un Traité des subsistances de première nécessité; mais vous conviendrez que le plaisir que ces premiers ouvrages nous causent n'est pas sans utilité, et qu'il ne finira jamais. On dit : Vivre, et philosopher ensuite; je dis tout au contraire : Philosopher d'abord, et vivre après, si l'on peut. Peut-être eussiez-vous moins rabaissé ces sublimes leçons de morale qui ne s'adressent qu'à la portion opulente, oisive et corrompue de la société, si vous eussiez considéré l'influence bonne ou mauvaise, mais nécessaire, des mœurs des citoyens distingués sur la multitude qui les environne et qui les imite sans presque s'en apercevoir. L'opinion, ce mobile dont vous connaissez toute la force pour le bien et pour le mal, n'est à son origine que l'effet d'un petit nombre d'hommes qui parlent après avoir pensé, et qui forment sans cesse en différens points de la société des centres d'instructions d'où les erreurs et les vérités raisonnées gagnent de proche en proche jusqu'aux derniers confins de la cité, où elles s'établissent comme des articles de foi. Là tout l'appareil de nos discours s'est évanoui, il n'en reste que le dernier mot. Nos écrits n'opèrent que sur une certaine classe de citoyens, nos discours sur toutes; c'est la glace devant laquelle l'homme qui respire a passé. Le peuple sait qu'il faut

que le blé soit à bon marché, parce qu'il gagne peu, et qu'il a grande faim ; mais il ignore et il ignorera toujours les moyens difficiles de concilier les vicissitudes des récoltes avec son besoin, qui ne varie point. Qui est-ce qui décidera la querelle des économistes et de leurs adversaires? La raison. Et où est la raison? Dans les hommes d'état? Assurément elle y est en puissance, mais ceux qui croient tout savoir n'ont guère la tentation de s'instruire. Dans le peuple? Il n'a malheureusement pas le temps de la cultiver, de l'étendre et de s'en servir. Dans les gens du monde? Quand ils se résoudraient à vous sacrifier l'impérieuse frivolité de leurs distractions, ils ne vous entendraient pas. L'intérêt remue et déplace trop les gens d'affaires pour en espérer la lecture suivie d'un ouvrage qui demande de la tenue. A qui vous êtes-vous donc adressé? Qui est-ce qui parlera de votre travail et en parlera dignement? Qui est-ce qui en assurera le mérite et en accélérera le fruit? C'est celui dont la fonction habituelle est de méditer, celui dont la lampe éclairait vos pages pendant la nuit, tandis que le reste des citoyens dormaient autour de lui, épuisés par la fatigue des travaux ou des plaisirs, c'est l'homme de lettres, le littérateur, le philosophe. Songez que les ouvrages que nous feuilletons le moins, avec le plus de négligence et de partialité, ce sont ceux de nos collègues. La chose dont on parle le plus est celle qu'on sait le moins, et cela n'est pas si extravagant qu'on croirait bien ; on se tait naturellement de ce qu'on croit avoir approfondi.

Quoi qu'il en soit, nous sommes ce petit nombre de têtes, qui, placées sur le cou du grand animal, traînent après elle la multitude aveugle de ses queues. Vous êtes, dit-on, menacé d'une grêle de réponses. Je m'en réjouis, et vous aussi, n'est-ce pas? Je suis bien impatient et bien curieux de voir comment l'école se démêlera d'objections qui m'ont paru tout-à-fait insolubles. Je n'aurai pas tout le plaisir que je me promets si l'abbé Morellet n'est pas un de vos antagonistes. On prétendait, il y a quelques jours, que deux hommes ne pouvaient disputer publiquement sur la même question, sans finir par s'aigrir, s'injurier et se haïr, et qu'ils n'avaient rien de plus sage à faire que d'éviter ce terrible conflit de l'amour-propre, s'ils voulaient continuer de s'estimer et de s'aimer. Sans trop présumer de moi, c'est une tâche que je croirais d'autant moins au-dessus de mes forces, que l'expérience journalière m'apprend que le sarcasme et l'injure réussissent moins aujourd'hui que jamais. Je vous ai lu avec toute l'attention dont je suis capable. Je ne vous dissimulerai pas que je vous ai trouvé de temps en temps difficile à entendre, mais il est vraisemblable que c'est plutôt ma faute que la vôtre. Celui qui lit un ouvrage sans y trouver un terme impropre, un tour de phrase obscur ou inusité, ou l'entend supérieurement, ou ne l'entend point du tout; supérieurement, puisqu'il peut subitement et sans effort rectifier l'inexactitude de l'expression; point du tout, puisque, ne sentant point ce défaut, la vue de l'auteur lui échappe. Il y a bien

aussi quelques points sur lesquels je ne suis pas de votre avis; mais pour un endroit souligné, il est resté des vingt pages de suite intactes, et où on lirait à la marge de mon exemplaire : Je voudrais bien savoir ce qu'ils diront à cela.

DIALOGUES.

PREMIER DIALOGUE.

LA MARQUISE DE CLAYE ET LE COMTE DE SAINT-ALBAN. (*La Marquise est dans sa chambre à travailler; elle voit entrer Saint-Alban d'un air rêveur.*)

LA MARQUISE.

Ah! vous voilà, Saint-Alban! Où sont donc mes gens? Il n'y a là personne pour annoncer?

SAINT-ALBAN.

Non, madame.

LA MARQUISE, *en souriant.*

Il faut qu'il vous soit arrivé quelque grand malheur, car, Dieu merci, je ne vous vois plus que lorsque vous êtes chagrin.

SAINT-ALBAN, *lui baisant la main.*

Ah madame!

LA MARQUISE.

Eh bien, qu'est-ce que c'est? vous avez l'air soucieux. (*Saint-Alban soupire et se tait.*) Mais, parlez donc, Saint-Alban, vous m'inquiétez. (*Elle quitte son ouvrage.*)

SAINT-ALBAN.

Que vous dirai-je, madame?

LA MARQUISE.

Tout ce que vous avez dans l'âme. (*Il se promène, la marquise se lève et le suit.*) Ne suis-je plus votre amie? (*Il fait un geste de tête, pour marquer sa reconnaissance.*) Ne vous ai-je pas toujours regardé comme mon enfant? (*Vivement.*) Ah ça, parlez donc.

SAINT-ALBAN.

Madame..... Adieu.

LA MARQUISE.

Eh! mais, où allez-vous donc?

SAINT-ALBAN.

Me noyer.

LA MARQUISE.

Vous noyer? C'est un parti bien violent : dites-m'en au moins la raison.

SAINT-ALBAN.

Ah! elle est toute simple : la vie m'est insupportable; je ne peux plus y tenir.

LA MARQUISE, *en riant.*

A qui le dites-vous? Je sais vraiment bien qu'il est cruel de vivre; quand vous aurez mon expérience, vous en serez bien autrement dégoûté.

SAINT-ALBAN.

Ah! je défie.....

LA MARQUISE.

Pas un moment de tranquillité!

SAINT-ALBAN.

Des maîtresses froides.....

LA MARQUISE.

Ou infidèles, n'est-ce pas?

SAINT-ALBAN.

Des amis sans foi.

LA MARQUISE.

Point de bonheur durable.

SAINT-ALBAN.

Nulle indulgence pour la jeunesse.

LA MARQUISE.

Point de crédit sans nom.

SAINT-ALBAN.

Ou sans argent.

LA MARQUISE.

Le mérite perpétuellement bafoué.

SAINT-ALBAN.

Du matin au soir, la sottise encensée.

LA MARQUISE.

En bonne foi, cela peut-il se supporter?

SAINT-ALBAN.

Je ne comprends pas ce que l'on fait dans ce monde, ni comment on peut y rester.

LA MARQUISE.

Il faut être insensé pour aimer la vie; il y a long-temps que je le pense. Mais heureusement pour vous, vous aurez bientôt l'espérance d'en sortir, votre santé est si délabrée.

SAINT-ALBAN, *avec dépit.*

Eh ! de par tous les diables, elle est parfaitement rétablie.

LA MARQUISE.

Quoi ! tous ces maux que je vous ai vus.....

SAINT-ALBAN, *d'un air d'impatience.*

Sont totalement détruits. Je dors à merveille, j'ai le meilleur appétit du monde, et rien ne m'incommode; je suis même très-robuste à présent.

LA MARQUISE, *d'un air de compassion.*

Je vous plains. Il est vrai que votre visage annonce la santé. Votre mère doit être bien satisfaite de vous voir aussi bien; car vous êtes son idole.

SAINT-ALBAN, *avec transport.*

Ah ! c'est la plus digne femme.....

LA MARQUISE.

Un peu capricieuse, n'est-ce pas?

SAINT-ALBAN.

Mais, non, pas trop. Elle a de l'humeur, j'en conviens; mais c'est toujours quelque motif d'intérêt pour ma sœur ou pour moi qui lui en donne. Eh ! quel est l'enfant assez dénaturé pour ne pas chérir l'effet d'un tel motif, quel qu'il soit?

LA MARQUISE.

Vous avez beau dire, le commerce d'une mère qui contredit sans cesse, eût-elle les meilleures intentions du monde, doit à la fin devenir insupportable.

SAINT-ALBAN.

Mais, madame, elle ne contredit jamais; au contraire, elle a plus d'égards, plus de crainte de nous faire de la peine.....Je vous jure que c'est une femme unique. Si elle nous présente avec force nos devoirs, c'est toujours en nous consultant qu'elle nous les rappelle. Enfin elle s'y prend de manière qu'on a mille fois plus de plaisir à lui sacrifier ses désirs qu'à les satisfaire. Je l'ai éprouvé vingt fois.

LA MARQUISE.

Vous me comblez de joie, car je craignais que sa tendresse ne fût mal entendue, et ne vous rendît malheureux.

SAINT-ALBAN.

Ah ! madame, mon seul tourment à cet égard est de ne pas assez mériter ses bontés. Je donnerais ma vie pour qu'elle fût heureuse. (*Il reprend l'air soucieux.*) Mais hélas !.... il ne manquait à mon sort qu'une mère adorable.

LA MARQUISE.

On peut, à la rigueur, se consoler de ce malheur-là.

SAINT-ALBAN.

Non, madame, car sa santé s'affaiblit..... son âge.... elle avance en âge.....Quelle perte pour nous, lorsqu'elle ne sera plus ! cette perspective est à désoler.... Il n'y a que ma sœur au monde qui puisse la remplacer.

LA MARQUISE.

Oui, elle est aimable, votre sœur.

SAINT-ALBAN.

Si elle est aimable ! elle joint à toutes les vertus de ma mère les agrémens de la jeunesse. Voilà tout ce que je puis vous en dire.... cependant....

LA MARQUISE.

Quoi ?

SAINT-ALBAN.

On ne jouit de rien de tout cela.

LA MARQUISE.

D'où vient?

SAINT-ALBAN.

C'est qu'elle est mariée; c'est qu'elle aime son mari; c'est que ce mari l'adore; c'est qu'elle ne donne à son frère que les momens perdus pour le mari..... Pour surcroît de malheur, ce mari va dans sa terre pour un an, et ma sœur a la manie de l'y suivre.

LA MARQUISE.

Mais si elle est heureuse avec lui?

SAINT-ALBAN.

Je ne veux pas, madame, qu'elle soit heureuse de cette façon-là; et d'ailleurs je vois le chagrin qu'elle a de se séparer de ma mère et de moi.... Mais on ne vit que de contradictions et de traverses.... Cette jolie maison de campagne que vous savez que ma mère m'a donnée....

LA MARQUISE.

Eh bien?

SAINT-ALBAN.

Je l'ai fait arranger délicieusement. C'est un chef-d'œuvre.

LA MARQUISE.

Je l'ai ouï dire.

SAINT-ALBAN.

Je me faisais un délice de l'habiter. Mais point. Je ne puis y aller que je ne sois accablé de tous les oisifs d'alentour, qui viennent m'assassiner d'éloges ou de critiques.

LA MARQUISE.

C'est un inconvénient; mais vous y avez, ce me semble, un voisinage agréable qui peut vous en dédommager. La maison de Bélincourt.....

SAINT-ALBAN.

Serait la seule qui me convînt. Mais elle est trop bruyante, la compagnie y est trop nombreuse, les appartemens trop vastes.... Le bonheur s'évapore au milieu de tout cela.

LA MARQUISE.

De sorte que vous vous plaisez plus chez vous, et que l'on vous voit peu chez Bélincourt?

SAINT-ALBAN.

Pardonnez-moi, madame; j'y vais tous les jours.

LA MARQUISE.

Qui vous y oblige?

SAINT-ALBAN.

C'est que..... C'est que je ne puis m'en empêcher.

LA MARQUISE.

Ah ! j'entends, vous êtes amoureux de sa fille.

SAINT-ALBAN.

Comme un fou, madame, puisqu'il faut vous le dire.

LA MARQUISE.

Et vous êtes sûrement aimé ? *(Saint-Alban soupire et se tait.)* J'entends. Ce silence est le oui des honnêtes gens. Eh bien, j'en suis ravie. Julie est belle, riche ; vous vous convenez à merveilles. Vous pensez sans doute à ce mariage ?

SAINT-ALBAN.

Que trop !

LA MARQUISE.

Comment que trop ? Ne dites-vous pas que vous l'aimez et qu'elle ne vous hait pas ?

SAINT-ALBAN.

Eh bien, madame, son père, sa mère, Julie elle-même se sont ligués tous les trois contre moi, et abusent de ma passion pour m'ôter à jamais le repos. Ils mettent mon mariage à des conditions.... qui me sont antipathiques, et auxquelles je ne puis consentir.

LA MARQUISE.

Vous m'étonnez ; lesquelles donc ?

SAINT-ALBAN.

Ils prétendent, par je ne sais quel principe, que si

je veux me marier, il me faut un emploi; qu'à mon âge, avec du bien et de la naissance, il est honteux de ne rien faire.

LA MARQUISE.

Mais ce principe là est celui de tous les gens raisonnables.

SAINT-ALBAN.

Quoi! parce que je suis né avec plus d'avantage qu'un autre, il faut que je me tourmente afin de me rendre plus malheureux que celui que le sort n'a pas aussi bien traité?

LA MARQUISE.

En quoi vous rendez-vous donc si malheureux, si, en prenant un emploi convenable à votre naissance, dans lequel vous serez utile à l'État, vous épousez encore celle que vous aimez?

SAINT-ALBAN.

C'est-à-dire qu'en épousant celle que j'aime, j'épouserai en même temps la nécessité de vivre loin d'elle les deux tiers de ma vie, et l'obligation de sacrifier sans cesse mon bonheur à une bienséance de convention. Je ne saurais vivre ainsi. J'aime mieux renoncer à tous les honneurs et à toutes les approbations de ce monde. Il n'en ira pas moins bien sans que je m'en mêle, et mes semblables n'en seront ni plus ni moins heureux.

LA MARQUISE.

Mais si chacun disait ainsi?.....

SAINT-ALBAN.

Oh ! l'on ne manquera point de gens pressés de gouverner les autres ; mais pour ceux qui veulent bien l'être, pour Dieu, qu'on les laisse en paix.

LA MARQUISE.

Mais que pense Julie sur tout cela?

SAINT-ALBAN, *impatienté.*

Ah! on n'en sait rien. Elle est d'une nonchalance! Quelquefois je crois qu'elle pense comme moi, et dans d'autres momens elle me met au désespoir ; et..... vous allez me croire fou ,..... figurez-vous, madame, que je ne suis heureux auprès d'elle que lorsque j'ai du chagrin.

LA MARQUISE.

Comment? Cela est bien bizarre.

SAINT-ALBAN.

Cela est ainsi. Lorsqu'elle me voit soucieux, mélancolique, il n'y a rien qu'elle ne mette en œuvre pour me faire oublier ce qui cause ma tristesse ; et elle y réussit aisément. Ses soins sont si délicats, si tendres, qu'ils redoublent ma passion pour elle. Mais à peine suis-je rendu à moi-même et dans mon assiette ordinaire qu'elle retombe dans sa nonchalance. Alors l'humeur me gagne, j'ai de l'impatience, elle en rit, et dit sans s'émouvoir qu'avant peu je me moquerai de moi-même de concert avec elle. De bonne foi, peut-on tenir à cela?

LA MARQUISE.

Cela est fort dur en effet. A votre place je la laisserais là.

SAINT-ALBAN, *vivement.*

La laisser là! Ah! madame, y pensez-vous? Il faudrait que je fusse fou. Je tiens à mon amour plus qu'à ma vie.

LA MARQUISE.

Cela est bien fort.

SAINT-ALBAN.

Non, il n'y a rien de trop; vous pouvez le prendre à la lettre.

LA MARQUISE.

Mais je ne vous conçois pas. Après tout ce que vous venez de me dire, quels grands plaisirs trouvez-vous donc à cet amour?

SAINT-ALBAN.

Mille, madame, dix mille. Tous les jours de nouveaux..... Et puis croyez qu'on chérit bien plus cette passion pour les peines dont elle console, que pour les plaisirs qu'elle donne.

LA MARQUISE.

Cela est vrai. (*Ils se rasseyent; après un moment de silence, elle dit :*) Et Riquemont, qu'en faites-vous?

SAINT-ALBAN.

Je ne le vois plus.

LA MARQUISE.

Et pourquoi?

SAINT-ALBAN.

Dispensez-moi, madame, de répondre en détail à cette question. Je l'avais cru mon ami depuis dix ans. Il me le disait, il me l'avait même prouvé à ce qu'il me semblait. Ou je me suis trompé, ou il a cessé de m'aimer. Cette illusion détruite m'a causé la plus vive douleur, et sans Julie, mais surtout sans Serigni, dont les soins ne se sont jamais démentis, je ne sais ce qui m'en serait arrivé.

LA MARQUISE.

J'ignorais cela. Je suis fâchée d'avoir à changer d'opinion sur Riquemont. Y a-t-il long-temps que vous ne vous voyez plus?

SAINT-ALBAN.

Huit à dix mois, et je vous jure qu'il n'y en a pas deux que j'ai pris mon parti sur lui; encore a-t-il fallu, pour y parvenir, tous les soins et toute la tendresse de Serigni.

LA MARQUISE, *souriant malignement sans le regarder.*

Ce Serigni devait bien vous les continuer dans un moment où vous en avez tant de besoin, et ne pas s'en aller courir le monde.

SAINT-ALBAN, *étonné.*

Courir le monde? lui? il n'y a jamais pensé. Il est ici, je l'ai encore vu hier, je le verrai ce soir; je le vois tous les jours.

LA MARQUISE, *le regarde en souriant.*

Ah! ah! j'ai cru qu'il était loin de vous.

SAINT-ALBAN.

Je comprends, madame.

LA MARQUISE.

Vous comprenez ? Eh bien, voulez-vous encore vous noyer ?

SAINT-ALBAN.

Ah ! madame, pour un seul dédommagement, combien de peines !

LA MARQUISE.

Comment, un seul dédommagement ? Y a-t-il une peine au monde qu'on ne puisse oublier auprès d'un ami comme Serigni.... Mais voyons donc la somme de vos prétendus malheurs. Vous n'avez rien à désirer du côté de la fortune. Vous avez une maison de campagne qui vous plaît, et dont la jouissance flatte sans cesse votre goût ; de votre aveu, votre santé est parfaite, votre mère est une femme adorable, qui vous aime passionnément, qui travaille sans cesse à votre bonheur, et qui y réussit. Ne m'avez-vous pas dit tout cela ?

SAINT-ALBAN.

Je n'en disconviens pas.

LA MARQUISE.

Votre sœur vous est chère ; mais elle a un mari qui l'adore. Je sens qu'on ne tient pas à cela. Vous avez été obligé de vous détacher d'un ami ingrat. C'est un chagrin réel ; et contre lequel je ne connais point de prompt remède ; mais heureusement

vous avez pris votre parti, et ce n'est pas apparemment pour un événement auquel vous ne pensez plus, que vous haïssez la vie. C'est donc parce que Julie est indolente, et ne veut se marier que lorsque vous aurez embrassé un état? Car voilà le grief important, n'est-ce pas? (*Saint-Alban soupire et se tait.*) Quoi, cela suffit-il pour vous faire oublier tout ce que vous est Julie, tout ce qu'a fait pour vous Serigni? Revenez à vous et rougissez. Voyez ces deux amis à vos côtés dans les différentes époques de votre vie. Avez-vous du chagrin? Voyez comme leur tendresse active, mais discrète, s'attache à vous consoler lorsque vous voulez l'être, et sait adroitement détourner votre âme des objets qui la flétrissent. Êtes-vous heureux; quelle satisfaction est répandue sur le visage de votre ami! On n'a qu'à le regarder, si on veut connaître votre situation..... La sérénité et la vertu sont peintes sur son visage. Je ne crois pas qu'il y ait un spectacle plus doux que celui d'un homme honnête et content, et c'est le spectacle que Serigni vous offre journellement..... Et vous appelez cela un seul dédommagement!

SAINT-ALBAN.

Arrêtez, madame, vous me faites en effet rougir.

LA MARQUISE.

Vous conveniez, tout-à-l'heure, que chaque jour vous donnait dans votre passion une satisfaction nouvelle. Citez-moi donc à présent un chagrin,

une peine, qui vous autorise à vous plaindre de la vie.

SAINT-ALBAN.

Il est certain que je ne puis rien citer qui, en apparence, vaille la peine de tourmenter un homme raisonnable; mais ignorez-vous que ce sont précisément les misères répétées qui rendent la vie amère et insupportable?

LA MARQUISE.

Soit. Mais aussi pourquoi ne voulez-vous compter pour un bonheur que les sentimens vifs? Cela est bien mal entendu. Ils coûtent toujours trop et ne rendent que du chagrin.

SAINT-ALBAN.

Je l'ai souvent éprouvé.

LA MARQUISE.

Ou, ce qui est pis encore, ils dégoûtent des impressions douces, qui deviennent insipides à la suite d'un transport violent. Il y a mille choses agréables qui sont de tous les instans; on en jouit bien, mais on a l'ingratitude de l'oublier.

SAINT-ALBAN.

Qui sait si ce n'est pas précisément parce qu'elles n'ont aucune suite fâcheuse?

LA MARQUISE.

Cela se peut : mais un repas, une promenade par un beau temps, faite avec des gens qu'on aime, et dont l'âme est riante et pure comme un beau

jour.... Une lecture agréable, intéressante..... Un conversation douce.....

SAINT-ALBAN.

Comme celle-ci, par exemple..... J'avoue...

LA MARQUISE.

Une confidence faite ou reçue... Que sais-je ? Si l'on veut être juste, à chaque moment on trouver une source continuelle de satisfactions..... Mieu que tout cela, une action vertueuse dont on a ét témoin.....

SAINT-ALBAN.

Ah ! j'avoue qu'il n'y a rien qui réconcilie tar avec la vie qu'un mot honnête ou une belle action mais il nous arrivé une fois dans la vie d'en êtr le témoin, et tous les jours on a le spectacle de méchans sous les yeux.

LA MARQUISE.

Donnez-vous la peine de rechercher la vertu et vous la trouverez peut-être aussi commune dan le monde que le vice ; mais elle reste ignorée, parc qu'elle veut l'être, et rarement ses témoins ont-i intérêt de la mettre au jour.

SAINT-ALBAN.

Eh bien, lorsqu'on l'aura trouvée, on aura l consolation de savoir qu'elle existe. Cela est-il com parable à la douleur de la voir presque toujour persécutée ?

LA MARQUISE.

Ne mérite-t-elle pas bien qu'on vive pour la défendre ? Mais il y a plus que cela : c'est que ce dégoût de la vie est faux, et n'existe que dans une tête dérangée ou mal organisée. Encore n'est-il que momentané.

SAINT-ALBAN.

Je ne sais pas cela. Il est dans la nature de naître, de s'accroître, de se multiplier, de se détruire par degrés. Pourquoi n'éprouverait-on pas le désir et le besoin de sa fin comme tous les autres ?

LA MARQUISE.

Cette opération de la nature est la plus pénible de toutes. Elle est accompagnée d'angoisses et d'efforts violens qui la font redouter. Tout ce qu'on peut faire est de s'y soumettre, et non d'en hâter le moment. L'amour de la vie est dans tous les cœurs, et en cela on ne saurait trop admirer l'adresse de la nature.

SAINT-ALBAN.

Il est certain qu'elle n'avait pas d'autre moyen de conserver son ouvrage qu'en lui imprimant le désir de sa conservation.

LA MARQUISE.

Aussi a-t-elle rendu ce désir invincible. Tenez; voyez un malheureux condamné à une prison perpétuelle : du matin au soir il n'a devant les yeux que les quatre murs et ses remords. Au bout d'un

mois sa vie doit lui paraître écrite autour des murailles qui l'enferment. Quelle situation ? Cependant ces murs sont autour de lui, il a la faculté de mouvoir sa tête, et il ne tente pas de terminer son sort. Voilà le seul cas où il serait permis, ce semble, d'appeler la mort à son secours ; et si l'on craint moins les tourmens des remords que d'en voir la fin, nous en pouvons conclure que l'amour de la vie est profondément gravé dans le cœur de l'homme, et que monsieur de Saint-Alban ne se noiera pas encore aujourd'hui.

SAINT-ALBAN.

Votre opinion peut être vraie en général ; je conviens même qu'à beaucoup d'égards mon sort peut paraître doux, et moi-même je l'ai souvent trouvé tel. Je n'ai jamais cru avoir à m'en plaindre auprès de Serigni, auprès de vous, madame, auprès de ma sœur, de ma mère, auprès de Julie. Mais lorsque je suis seul et que je réfléchis sur la quantité de petites épines qui me blessent.....

LA MARQUISE.

Eh ! pour Dieu, restez donc auprès de votre mère, de votre sœur, de Julie, de vos amis. Occupez-vous de leur bonheur, et ne les calomniez pas comme vous le faites par des murmures injustes et déplacés. Comparez leurs peines aux vôtres. Croyez-vous qu'ils en soient exempts ? Travaillez de concert à vous les adoucir réciproquement.

SAINT-ALBAN.

C'est l'espèce des miennes qui est insupportable : qu'on m'en délivre, et je serai heureux.

LA MARQUISE.

Eh, si vous n'aviez pas celles-là, n'en auriez-vous pas d'autres ?

SECOND DIALOGUE.

CINQMARS ET DERVILLE *entrent ensemble dans les jardins de l'hôpital*; CINQMARS *marche d'un air soucieux*; DERVILLE *est à côté de lui.*

DERVILLE.

D'où vient donc cette retraite précipitée ?

CINQMARS.

Laissez-moi.

DERVILLE.

Quitter ainsi ses amis au sortir de la table! au moment où l'on est le plus sensible au plaisir de se voir, et lorsque le chevalier, par des anecdotes charmantes, par des saillies divines, rendait cette journée la plus délicieuse que j'aie passée depuis longtemps!... (*Cinqmars le regarde d'un air sombre et mêlé de pitié.*) Pour moi j'ai failli mourir de rire à sa dernière histoire.

CINQMARS.

Eh, mordieu, c'est précisément celle-là qui m'a fait fuir. Les propos, le lieu, le repas, tout m'a

déplu... N'avez-vous point de honte de rire comme vous avez fait?

DERVILLE.

Moi, honte! et pourquoi?

CINQMARS, *se tournant vers la maison d'où ils sortent.*

La maison des pauvres ainsi décorée!.... ce jardin... ces allées où nous voici, me déchirent l'âme... Je ne puis plus y tenir. Sortons d'ici.

DERVILLE.

Je ne vous comprends pas. D'où vous vient cet accès de misanthropie? Je ne vous ai jamais vu comme cela. N'étions-nous pas avec tous nos amis, chez l'homme du monde qui vous est le plus attaché, qui vous en a donné le plus de preuves? Vous étiez si gai avant le repas.

CINQMARS.

C'est que je comptais dîner chez mon ami.

DERVILLE.

Eh bien?

CINQMARS.

Eh bien, n'avez-vous pas entendu?

DERVILLE.

Quoi?

CINQMARS, *sans le regarder.*

Un administrateur de l'hôpital!... Je connais la fortune de Versac. Lorsqu'il nous pria de venir dîner ici, je ne fis nulle difficulté de l'accepter.

croyant qu'il nous traiterait en amis. Point du tout. J'arrive, et je vois une table de quinze couverts. Que diable, cet homme croit donc que sa compagnie ne nous suffit pas! On sert, et c'est un dîner pour quarante personnes..... Mais, dites-moi, je vous prie, lui demandai-je, qu'est-ce que cela signifie? Qui nous traite ainsi? Qui fait les frais de ce repas? La maison, me répond-il. Quoi, dis-je, ce festin, car c'en est un?... Il ne me coûte rien, dit Versac, et je vous en donnerai comme celui-là tant qu'il vous plaira... (*En s'arrêtant.*) A l'instant même, mon âme s'est serrée; tous les plats m'ont paru couverts de la substance des pauvres, et tout ce qui nous environnait inondé de leurs larmes... et vous voulez que je rie? Morbleu je ne pourrai de long-temps envisager cet homme.

DERVILLE.

Quel tableau! vous me faites frissonner.

CINQMARS.

Lui qui est placé ici pour maintenir la règle!. Non je ne remettrai de ma vie les pieds ici.

DERVILLE.

Je rougis, je l'avoue, de n'avoir pas été frappé comme vous de cet abus.

CINQMARS, *vivement.*

Et Versac, et votre chevalier, et ses contes, et vous-même, vous m'avez rempli l'âme d'amertume. Mais, dites-moi; vous vous étiez donc tous donné le mot pour bafouer ce pauvre d'Arcy.

DERVILLE, *rit.*

Ah! la bonne figure! avec ses trois pas en arrière dès qu'on le regarde; le chevalier a raison; il a toujours l'air de vous laisser passer.

CINQMARS.

Voilà comme sont ces messieurs. Les apparences du ridicule les frappent, et voilà un homme jugé. Quoi, parce que d'Arcy est timide....

DERVILLE.

Ah! parbleu, Cinqmars, convenez que rien n'est plus ridicule que le rôle qu'il a joué pendant tout le repas....

CINQMARS.

Je le crois bien, vous l'avez terrassé avec vos éternelles plaisanteries. Oserais-je vous demander ce qui vous en est resté?

DERVILLE.

Rien, pas la moindre chose. Et voilà pourquoi j'y mets si peu d'importance.

CINQMARS.

Eh bien, mon ami, vous ne m'en diriez pas autant si vous aviez su en tirer parti. Je le connais, moi, cet homme; et j'en connais fort peu qui le valent.

DERVILLE.

Je le crois le plus honnête homme du monde; mais pour l'esprit....

CINQMARS.

Oui, monsieur, oui, pour l'esprit, c'est un homme

rare, profond; et si, au lieu de votre absurde persiflage, vous l'eussiez laissé parler sur vingt matières importantes que vous croyez tous avoir bien approfondies, il vous aurait prouvé, morbleu, comme deux et deux font quatre, que vous ne vous en doutiez seulement pas.

DERVILLE.

Cela n'aurait, ma foi, pas été fort plaisant.

CINQMARS.

Il faut donc rire absolument? Vous voilà bien avancé! vous avez fait de la peine à un honnête homme, vous avez manqué à la justice envers lui, et vous avez perdu une occasion de rendre hommage au vrai mérite.

DERVILLE.

Pour ma part, je suis prêt à lui faire réparation; mais je ne puis me rappeler encore de sang-froid, le contraste de son ennui, de son maintien grave, avec nos folies pendant l'histoire des convulsionnaires.

CINQMARS, *s'arrête et le regarde.*

Elle vous a donc fort diverti?

DERVILLE.

Beaucoup. Tout comme vous, je pense.

CINQMARS.

Vous la rappelez-vous, cette histoire?

DERVILLE.

A merveille.

CINQMARS.

Eh bien, voyons donc ce qu'elle a de si plaisant.

(*Ils continuent de marcher.*)

DERVILLE.

Je n'y mettrai pas les grâces du chevalier.

CINQMARS.

N'importe, contez toujours.

DERVILLE.

Eh bien, le chevalier a été curieux d'assister à une assemblée de convulsionnaires. Il en a vu une à qui on mit un boulet, qui contrefaisait l'enfant, marchant sur ses genoux, et qu'on étendit ensuite sur une croix; en effet, on la crucifia, on lui perça de clous les pieds et les mains; son visage se couvrit d'une sueur froide; elle tomba en convulsion. Au milieu de ses tourmens, elle demandait du bonbon, à faire dodo, et mille autres extravagances que je ne me rappelle pas. Détachée de la croix, elle caressait avec ses mains, encore ensanglantées, le visage et les bras des spectateurs.... et l'embarras de madame de Kinski.... et les mines du chevalier en les contrefaisant, vous les rappelez-vous?

CINQMARS.

Oui; mais vous ne riez plus.

DERVILLE, *étonné et embarrassé.*

Plaît-il?

CINQMARS.

Vous ne riez plus; ce fait ne vous paraît donc plus si plaisant?

DERVILLE.

C'est que la façon de conter fait tout. Je vous l'avais bien dit ; cela n'a plus le même sel.

CINQMARS, *en lui prenant la main.*

Ce n'est pas cela, mon ami ; l'évaporation générale à laquelle on participe sans s'en apercevoir à la fin d'un repas bruyant, nous ôte souvent la faculté de réfléchir ; et le rire déplacé ou inconsidéré en est la suite, quand il ne vient pas d'un vice du cœur. Vous me paraissiez tous vis-à-vis du chevalier, lorsqu'il contrefaisait les convulsionnaires, comme des gens qui iraient aux petites-maisons par partie de plaisir, repaître leur férocité du tableau de la misère et de la faiblesse humaines. Comment, morbleu, vous n'êtes affecté que du ridicule de cette indécente pantomime, et vous ne voyez pas que le délire et l'aliénation de ces têtes fanatiques les rendent cruels et homicides envers eux et leurs semblables ?

DERVILLE.

J'en conviens ; mais au diable, si je puis les plaindre à un certain point. C'est un genre de bonheur qu'ils ont choisi.

CINQMARS.

Soit. Mais la cause de ce choix est absurde !.... Ne tient-il pas au dérangement des organes, et par conséquent à la faiblesse de notre nature ?..... Une fibre plus ou moins tendue..... Tenez, un de vos éclats de rire immodérés pouvait vous rendre aussi à plaindre..... ou aussi plaisant qu'eux.

DERVILLE.

D'accord.

CINQMARS.

Et les conséquences, monsieur, les conséquences! y avez-vous pensé? Croyez-vous que le fanatisme poussé à ce degré se borne à faire pitié aux uns, et à exciter le mépris ou le rire des autres? Rien ne se communique plus vite; rien n'excite plus de fermentation que cette chaleur de tête..... Un homme parvenu à se faire un jeu des tourmens, et même de sa vie, sera-t-il fort occupé du bonheur et de la conservation de ses semblables? Et si son voisin, son ennemi surtout a des opinions différentes; s'il les croit nuisibles, dangereuses; voyez-vous où cela mène? Riez donc, morbleu, riez si vous en avez le courage.

DERVILLE.

Non, vous m'en ôtez l'envie. Mais toutes ces réflexions ne se présentent guère, comme vous l'avez dit vous-même, au milieu d'un repas bruyant et gai. Il n'est pas étonnant qu'on se livre alors à la plaisanterie et à la saillie du moment.

CINQMARS.

Pardonnez-moi. Car il y a des gens qui, tout à travers cette ivresse, n'auraient pas ri; et il y en a d'autres qui riraient encore malgré toutes ces réflexions.

DERVILLE.

Oh, ceux-ci auraient tort. Cela prouverait une légèreté impardonnable.

CINQMARS.

Oh, cela prouverait plus que cela. Savez-vous que le rire est la pierre de touche du goût, de la justice et de la bonté?

DERVILLE.

Oui. Témoin le rire des enfans, n'est-ce pas?

CINQMARS.

Il est d'inexpérience; et vous venez de rire comme eux. Asseyons-nous sur ce banc.

DERVILLE.

J'avoue que je n'ai jamais trop réfléchi sur le rire ni sur ses causes. Il y en a tant....

CINQMARS, *souriant.*

Je m'en doutais bien. Pour moi, je crois bien qu'il n'y en a qu'une.

DERVILLE.

Comment, il n'y en a qu'une?

CINQMARS.

C'est toujours l'idée de défaut qui excite en nous le rire; défaut ou dans les idées, ou dans l'expression, ou dans la personne qui agit, ou qui parle, ou qui fait l'objet de l'entretien.

DERVILLE.

Mais il y a des choses plaisantes par elles-mêmes, et qui n'entraînent point l'idée de défaut. Lorsque le Médecin malgré lui dit qu'il y a fagots et fagots, je vous défie de n'en point rire, et cependant, je n'y trouve pas l'idée de défaut.

CINQMARS.

Ne voyez-vous pas que c'est l'importance qu'il met à ses fagots, qui fait rire? Mais indépendamment de cela, vous riez de la simplicité de deux paysans qui parlent avec respect à un bûcheron à moitié ivre, qu'ils prennent pour un célèbre médecin. Celui-ci, inquiet de ce qu'ils lui veulent, cache sa peur autant qu'il peut, et croit leur en imposer par son bavardage. C'est le défaut de jugement des uns, et le manque de fermeté de l'autre qui vous ont préparé au ridicule de son importance; et le mal-entendu qui règne entre eux achève de rendre la scène plaisante.

DERVILLE.

Mais si cela est ainsi, tout défaut physique et moral devrait faire rire?

CINQMARS.

Oui, toutes les fois que l'idée de nuisible ne s'y trouve pas jointe; car alors elle arrête le rire de tous ceux qui ont atteint l'âge de raison. Vous n'en verrez point rire à l'aspect d'un homme contrefait.....Je gage pourtant qu'un bossu vous fait rire.

DERVILLE.

Ma foi, il y a des momens où je n'en répondrais pas.

CINQMARS.

Eh bien, mon ami, il faut n'avoir pour cela aucune idée des inconvéniens et des maux attachés à cette disgrâce. Ce ne sera pas celui qui a un bossu

dans sa famille qui rira de ceux qu'il rencontre.

DERVILLE.

Tenez, Cinqmars, je ne crois pas à l'impression de vôtre nuisible. Je me rappelle vingt exemples où on le réduit à rien. N'avez-vous jamais vu des joûteurs combattre sur la rivière?

CINQMARS.

Pardonnez-moi.

DERVILLE.

Eh bien, si après avoir bien combattu, l'un d'eux vient à tomber, les huées, les éclats de rire se font de tous côtés; et l'on ne songe plus que le pauvre diable bafoué peut se noyer....

CINQMARS.

Ils savent nager; tout le monde le sait, et y compte. Cela est si vrai, que vous n'avez qu'à mettre à la place du joûteur une femme, un enfant, et vous verrez tous ceux qui riaient, consternés et remplis d'effroi. C'est une vérité constante. L'idée de nuisible arrête le rire. Et voilà pourquoi le conte de vos convulsionnaires n'a excité en moi que de l'horreur, malgré toutes les gentillesses et les bouffonneries dont le chevalier le décorait.

DERVILLE.

Vous direz tout ce qu'il vous plaira, j'en ai ri de tout mon cœur; et si le nuisible du conte ne m'a pas frappé, vous ne me persuaderez jamais que je manque pour cela d'humanité.

CINQMARS.

Mon ami, j'en ai eu pour vous; mais je suis rassuré par l'impression que vous a faite votre propre récit. C'est faute de réflexion si le nuisible vous a échappé d'abord, cela est clair.

DERVILLÉ.

Si bien qu'à votre avis, les gens accoutumés à réfléchir doivent moins rire que d'autres.

CINQMARS.

N'en doutez pas. Un philosophe, un juge, un magistrat rit rarement.

DERVILLE.

Ah! quant à ces derniers, la dignité de leur état l'exige.

CINQMARS.

Oui. Mais un homme très-gai ne parvient pas à dompter son caractère par la seule considération que son état l'exige. Il se contraint d'abord par décence, j'en conviens; mais peu à peu la réflexion opère ce que faisait la bienséance, et l'homme léger et enjoué devient vraiment grave. Son état lui montre sans cesse le spectacle de la misère humaine, et les tourmens que les hommes envieux, avares ou méchans font éprouver aux honnêtes gens; il aperçoit d'un coup-d'œil une foule de conséquences graves dans des choses qui paraissent très-indifférentes au commun des hommes. Le philosophe est dans le même cas.

DERVILLE.

Et, par la raison contraire, les enfans rient de tout.

CINQMARS.

Cela est vrai.

DERVILLE.

Mais une chute fait rire tout le monde. Il n'y a pas de cas où le nuisible se présente plus vite ni plus généralement. Vous en conclurez donc que tous ceux qui en rient manquent de goût, de justice, ou de bonté?

CINQMARS.

Non. Car lorsque le nuisible ne l'emporte pas sur le défaut, il fait rire; et c'est le cas d'une chute ordinaire : mais si elle est forte ou dangereuse, elle ne fera rire personne. Si vous prenez un intérêt très-vif à la personne tombée; si c'est une femme, si cette femme est grosse, son premier vacillement vous aura fait frissonner; quelque plaisante ou ridicule que soit sa chute, le nuisible sera la seule idée qui vous occupera, et le défaut n'excitera en vous le rire qu'autant que le nuisible sera entièrement effacé. J'étais dernièrement avec des femmes, dans une loge de la salle des comédiens italiens, sur le boulevard. Cette salle a été construite à la hâte, et manque de solidité. Au milieu du spectacle, la loge au-dessus de la nôtre craqua à deux fois, d'une telle force, qu'elle épouvanta tous ceux des environs que sa chute pouvait mettre en danger. Chacun marqua son effroi d'une manière différente. Une femme de notre

loge fit un mouvement comme pour se jeter dans l'orchestre. Il se fit un silence général; mais lorsque tout fut calme, et que l'idée du danger fut totalement détruite, le parterre ne vit plus que la peur outrée de cette femme. Il fut un quart d'heure à rire, à battre des mains, et à se dédommager ainsi du trouble qu'elle lui avait causé.

DERVILLE.

Voilà qui est à merveille. Mais j'ai deux questions à vous faire, d'où dépendra ma conversion, je vous en avertis.

CINQMARS.

Voyons.

DERVILLE.

D'où vient les hommes timides, même accoutumés à la réflexion, rient-ils toujours en parlant?

CINQMARS.

C'est pour empêcher les autres de rire de ce qu'ils disent. Il n'est pas même nécessaire d'être fort timide pour cela. Toutes les fois qu'on hasarde un propos qu'on n'est pas sûr d'aprécier à sa juste valeur, on rit pour avertir qu'on en aperçoit le défaut..... Passons à votre autre question *(en souriant)* car il me semble que votre conversion s'avance.

DERVILLE.

Vous m'avez dit que ceux qui par état ou par goût méditaient profondément sur les misères humaines, ne riaient point; que le rire déplacé ou in-

considéré venait d'inexpérience, lorsqu'il ne partait pas d'un manque de goût, de justice, ou de bonté.

CINQMARS.

Cela est vrai.

DERVILLE.

Comment se fait-il donc que le méchant ne rit jamais ?

CINQMARS.

Est-ce que vous ne voyez pas que le nuisible est toujours l'idée principale et permanente du méchant? Il blesse, et il le sait; mais non-seulement il est occupé de nuire, il faut encore qu'il travaille en même temps à prévoir et à parer la vengeance et le ressentiment toujours prêts à fondre sur sa tête. L'importance du mystère et du secret redouble encore en lui la tension d'esprit; il travaille sourdement lorsque les autres se délassent. Pour être accessible au rire, il faut que l'âme soit dans un état de calme et d'égalité; et le méchant est perpétuellement en action et en guerre avec lui-même et avec les autres : voilà pourquoi il ne rit point.

DERVILLE.

Je ne sais point de réplique à cela. *(Rêvant.)* Les mélancoliques et les amans ne rient pas non plus.

CINQMARS.

Non ; mais ils sourient, ce qui vaut peut-être mieux. Au reste, c'est le privilége des choses douces et tendres de caresser notre âme sans l'ébranler assez pour la sortir de son assiette. *(Il tire sa montre.)*

Mais il est tard; vous voulez aller à la pièce nouvelle; que je ne vous retienne pas, Derville. *(Ils se lèvent et marchent.)*

DERVILLE.

Vous me l'aviez fait oublier. N'y venez-vous pas?

CINQMARS.

Non. On dit que c'est une satire sanglante des hommes qui honorent notre siècle. Mon âme est révoltée de semblables horreurs.

DERVILLE.

Mais d'autres m'ont dit que non; qu'elle n'attaque que leurs ridicules, et alors c'est le but de la comédie.

CINQMARS.

Oui le ridicule de l'état, mais le personnel me paraît odieux.

DERVILLE.

Mais si ceux qu'elle attaque ont en effet des ridicules?

CINQMARS.

Il n'importe; leur mérite est reconnu, cela suffit pour les respecter. Déchire-t-on un tableau de Raphaël ou du Poussin parce qu'on y découvre dans un coin un petit défaut, une légère incorrection qui ne fait que la millième partie du tableau? Cette incorrection mérite-t-elle d'occuper un instant un homme touché de la beauté du chef-d'œuvre?... Mais voici votre chemin : une autre fois nous causerons, si vous voulez, des bornes qu'un gouver-

nement éclairé doit prescrire à la critique. C'est une matière assez délicée qu'on ne ferait pas mal, je crois, d'approfondir. *(Il lui prend la main.)* Bonjour, mon ami, au revoir.

DERVILLE.

Adieu, Cinqmars, je vous quitte à regret; mais je vous rappellerai bientôt l'engagement que vous venez de prendre.

TROISIÈME DIALOGUE.

J'AI perdu ma mère à l'âge de quinze ans. Mon père se chargea seul de mon éducation. Je l'aimais tendrement, et je mis toute mon application à répondre à ses soins. Il était commandant de sa province. Il était à son aise, et passait pour très-riche, parce qu'il tenait un grand état, et qu'il faisait beaucoup d'aumônes. J'avais été bercée par des mies d'idées de grande fortune, et je m'ennuyais souvent de l'économie que me prêchait mon père. Un jour que j'en avais plus d'humeur qu'à l'ordinaire, j'eus avec lui une conversation que je n'ai jamais oubliée. Il y a long-temps que je me propose de la mettre par écrit, parce qu'elle pourra être utile aux jeunes personnes qui se feraient sur la richesse, comme moi, des idées fausses. Voici à peu près ce qui fut dit entre nous.

MOI.

Je ne saurais souffrir qu'on méprise la richesse!

Il faut être bien mal né pour ne pas envier tout le bien qu'elle met à portée de faire.

MON PÈRE.

Dis plutôt, mon enfant, qu'il faut être bien vain pour n'en pas redouter les dangers.

MOI.

Je vous assure, mon père, que je n'en suis nullement alarmée. Qu'importe qu'on ait des fantaisies lorsqu'on a de quoi les satisfaire?

MON PÈRE.

Puisse l'expérience, ma fille, ne vous jamais apprendre qu'une fantaisie satisfaite en amène dix autres; et que le moindre inconvénient des richesses est à la longue l'impossibilité de satisfaire aux besoins réels pour avoir trop cédé aux superfluités.

MOI.

Vous ne me montrez jamais, mon père, que les mauvais côtés de l'opulence : permettez-moi, à mon tour, de plaider un peu sa cause.

MON PÈRE.

J'y consens.

MOI.

Je ne parlerai point de ce que vous appelez son côté frivole. Je sens bien que si l'on n'avait que le luxe et le faste à alléguer en faveur des richesses, elles ne seraient pas aussi désirables pour tous; c'est cependant par ce côté frivole que la richesse fait souvent la douceur et l'agrément de la vie. Mais,

sans s'y arrêter, peut-on être indifférent au plaisir d'orner sa maison, d'embellir et d'améliorer sa terre, d'amasser des revenus à ses enfans, sans être obligé de se retrancher, ni de les priver de l'aisance, ni de se refuser à sa générosité naturelle? Je m'en rapporte à vous, mon père : quelle satisfaction n'avez-vous pas, lorsque vous avez pu vous laisser aller à ce penchant, et vous avouer en même temps qu'il n'a pas été satisfait à mes dépens? J'ai vu, oui, j'ai vu souvent votre joie à l'aspect de vos coffres remplis du fruit des récoltes; si vous n'êtes pas indifférent à cet avantage, mon père, bien d'autres peuvent en être vains. Je ne sais, mais j'avoue que le particulier le plus riche me paraît être le plus heureux. Par exemple, je sens que j'aurais la fantaisie d'orner ma ville d'un édifice qui me fît connaître aux quatre coins du monde, moins pourtant par sa magnificence que par son utilité.

MON PÈRE.

Sophisme de la vanité, mon enfant!

MOI.

Eh bien, mon père, un pauvre honteux qu'on tire de la misère, un autre indigent qu'on délivre de la servitude, de l'oppression, ou de l'injustice.... Ceux qu'on aime à qui on ne laisse pas le temps de désirer..... Ah! qui mieux que vous peut être touché de cet avantage! Ce ne sont pas là des sophismes.

MON PÈRE.

Tout cela est en effet très-beau dans la spécu-

lation, mais cela ne se passe point ainsi dans le fait. Tous ces avantages sont chimériques. On ne destine point ses richesses acquises à être réparties sur ceux qui affichent ou qui cachent leur misère. Je vais plus loin. Je suppose ces dispositions bienfaisantes dans le cœur des riches, et j'ai à y opposer tous les vices de caractère que les richesses entraînent, la dureté, par exemple, envers les pauvres, la hauteur envers les domestiques, l'ostentation qui guide la générosité, etc. Passons sur les injustices d'inadvertance et de paresse; mais les injustices de devoir et de décence, lorsqu'on est riche, ne doivent-elles pas, dix fois par jour, faire venir les larmes aux yeux de quiconque a le moindre principe de bienfaisance et d'humanité? La nécessité d'avoir un nombre de valets et d'équipages inutiles, le double de vêtement nécessaire, tandis qu'une foule de malheureux, de créanciers peut-être, sont souvent trop heureux d'emporter quelques légères marques de compassion. Mais la décence ne permet pas qu'on hasarde sa réputation d'homme riche pour se donner celle de fermier du pauvre, qui est la seule que le riche devrait ambitionner.

MOI.

Mais, mon père, il y a des dépenses d'état. Le riche doit-il donc se regarder toute sa vie comme le fermier du pauvre?

MON PÈRE.

Et pourquoi non? A la fin de votre vie, vous

trouverez-vous fort à plaindre d'avoir pris et conservé ce titre ? Cette ambition serait au moins aussi louable que celle de bâtir un édifice qui n'a souvent d'autre utilité que celle d'afficher la vanité du fondateur.

MOI.

Il pourrait cependant y avoir tel établissement qui ferait également honneur à son instituteur, et profit au public.

MON PÈRE.

C'est-à-dire qu'on rendrait justice à son motif; mais on n'a guère vu de ces sortes d'établissemens passer la seconde génération sans que les abus ne surpassassent de beaucoup leur utilité. De sorte que si l'instituteur avait employé ses sommes à acquitter sa dette envers les pauvres qui, vraisemblablement, ont été négligés, elles auraient été beaucoup plus profitables.

MOI.

On peut, je crois, acquitter cette dette, et jouir, en même temps, d'une fortune honnête sans se la reprocher.

MON PÈRE.

Peu de fortunes sont assez innocentes dans leur principe pour en jouir en sécurité. Il en est, cependant. Mais je laisse tous les lieux communs rebattus par les moralistes, et je demande seulement, mon enfant, si l'on est justifié en morale de n'avoir point fait le mal, et de n'avoir fait que le bien quand on a connu le mieux. D'après cette consi-

dération, qui ne peut être négligée que par des âmes étroites, voyez à combien de reproches le riche s'expose par le seul emploi de la richesse.

MOI.

Si elle nous rend coupable toutes les fois qu'on n'en fait pas le meilleur usage possible, je ne sache rien de plus incommode ni même de plus funeste que la richesse.

MON PÈRE.

Voilà, ma fille, ce que je ne cesse de vous répéter.

MOI.

Mais, mon père, vous me parlez sans cesse de bienfaisance et d'humanité, et si j'osais...

MON PÈRE.

Parlez.

MOI.

Pourquoi avons-nous tous les jours, souvent pour nous seuls, une table couverte d'un grand nombre de mets exquis et inutiles? Pourquoi occupons-nous une maison immense, dans laquelle nous avons un appartement de chaque saison; tandis que cent mille de nos semblables n'ont point de toit et manquent de pain?

MON PÈRE.

Voilà précisément, ma fille, les injustices d'état dont je vous parlais. Je me suis mis au-dessus du préjugé autant qu'il a dépendu de moi; mais tout ce que j'ai pu faire a été de disposer d'un appartement de cette maison, en faveur d'un pauvre offi-

cier retiré du service : encore avez-vous vu les couleurs qu'on a voulu donner à cette action, jusqu'à mander à la cour que je tirais parti du logement que le Roi me donne.

MOI.

Mais, en effet, comment faire ? si la bienfaisance est connue, elle perd son prix ; si elle est inconnue, on la calomnie.

MON PÈRE.

On la calomnie ; et qu'importe ?

MOI.

Si le riche renferme ses richesses dans ses coffres, c'est un avare qu'on méprise ; s'il les dissipe, c'est un insensé.

MON PÈRE.

L'une et l'autre de ces extrémités seraient en effet blâmables ; mais souvent on les suppose légèrement. Croyez-vous que celui qui mépriserait tout faste, et placerait ses richesses en actions honnêtes, ne se ferait pas un caractère plus distingué parmi les hommes, et ne leur apprendrait pas, à la longue, combien les idées qu'ils ont de la considération sont fausses et petites ?

MOI.

Peut-être ; mais un seul riche ne peut pas non plus secourir tous les indigens.

MON PÈRE.

D'accord,

MOI.

Il me paraît très difficile alors de renfermer son devoir à cet égard, dans des bornes irrépréhensibles. A qui doit-on donner, et combien doit-on donner?

MON PÈRE.

Il faut secourir le pauvre. J'appelle ainsi celui qui, par quelque cause insurmontable, n'a pas de quoi satisfaire ses besoins absolus; car je ne veux pas qu'on encourage la débauche et la fainéantise. Quant à votre question, n'est-il pas vrai que si toute la somme de la misère publique était connue, ce serait exactement la dette de toute la richesse nationale?

MOI.

J'entends.

MON PÈRE.

Si la somme de toute la richesse nationale était connue, chaque particulier saurait quelle portion de cette dette il aurait à acquitter. Il dirait : Toute la richesse nationale doit tant à la misère publique; donc la portion de la richesse nationale que je possède doit tant à la misère publique que j'ai à soulager. Me suivez-vous?

MOI.

Oui, mon père, à merveille.

MON PÈRE.

Vous convenez donc bien que ce qu'il donnerait de moins serait un vol fait aux pauvres? Il

ne commencerait à être humain, généreux, bienfaisant qu'en donnant au-delà.

MOI.

Eh bien! oui, mon père; mais la somme de la misère publique n'est pas connue.

MON PÈRE.

Ajoutez que chacun ignorant sa dette, on ne s'acquitte point, ou l'on s'acquitte mal. Quand on a jeté un liard dans le chapeau d'un pauvre, on se tient quitte. Voilà pourquoi, mon enfant, il vaut mieux faire trop que trop peu.

MOI.

Mais ne doit-on pas plus à ses héritiers qu'à des inconnus?

MON PÈRE.

Sans doute; mais les bornes de ce qu'on leur doit sont aisées à prescrire. Le nécessaire de leur état; voilà tout, et ils ne sont point en droit de se plaindre.

MOI.

Vos principes me paraissent bien sévères. Combien vous condamnez de riches!

MON PÈRE.

Moi-même, je n'ai peut-être pas satisfait à mon devoir aussi rigoureusement que je le devais; mais j'ai fait de mon mieux. J'aurais pu, comme tous ceux de mon rang, avoir des équipages de chasse, nombre de domestiques et de chevaux inutiles; mais j'ai

mieux aimé nourrir et habiller douze pauvres de plus tous les hivers. Depuis que vous êtes répandue dans le monde, vous m'avez demandé quelquefois de faire monter les diamans de feu votre mère, d'augmenter votre pension, de vous donner une femme de chambre de plus ; je n'ai point trouvé vos demandes déplacées. Par la même raison, vous devez avoir trouvé un peu de dureté dans mes refus ; mais voyez, mon enfant, était-il naturel que je me rendisse à des fantaisies, tandis que les pauvres habitans de ma terre auraient gémi des retranchemens que j'aurais été obligé de leur faire ?

MOI.

Ah ! mon père, je ne serais pas digne d'avoir le nécessaire, si je pouvais regretter l'emploi des sommes que vous m'avez refusées.

MON PÈRE.

Je gage, mon enfant, que vous n'avez point encore pensé à vous acquitter de votre dette..... Vous rêvez. Tranquillisez-vous, j'y ai pourvu. Songez seulement que lorsque vous succéderez à mon bien, vous succéderez aussi à mes obligations.

De ce jour je fis vœu de porter une petite bourse destinée au paiement de la dette des pauvres. Celle de mes fantaisies a été long-temps beaucoup plus considérable, et j'en rougis. Après cette conversation, qui me rendit triste et rêveuse parce qu'elle contrariait mes idées, nous nous promenâmes chacun de notre côté. Mon bon père rêvait ; je lui en de-

mandai le sujet ; il fit difficulté de me le dire, craignant que les idées qui l'occupaient ne fussent au-dessus de ma portée. En effet, je n'en compris pas alors toute l'étendue. Mourrai-je, me dit-il, sans avoir vu exécuter une chose qui ne coûterait qu'un mot au souverain ; qui préviendrait toutes les années des millions d'injustices, et qui produirait une infinité de bien ? Quel est ce projet, lui dis-je, mon père ? Il n'est pas de moi, reprit-il ; il est d'un de mes amis. J'ai toujours regretté qu'il n'ait pas été à portée d'en faire usage. C'est la publication du tarif général des impôts et de leur répartition. Par là on connaîtrait le dénombrement du peuple ; la population d'un lieu et la dépopulation d'un autre ; les richesses de chaque citoyen ; la pauvreté, et par conséquent la dette des riches ; l'inégalité de la répartition serait empêchée, car qui oserait ainsi publiquement accorder de la prédilection par quelque vue que ce soit d'intérêt ou de timidité ? L'impôt ne doit tomber que sur celui qui est au-dessus du besoin réel. Celui qui est au-dessous est de la classe des pauvres, et elle ne doit rien payer ; sans compter le frein que cette publicité mettrait nécessairement à l'avidité et aux vexations des gens préposés à la perception des impôts. C'est dans nos provinces, dans nos campagnes qu'on peut voir à quels excès ces abus sont portés.... Cette conversation dura jusqu'au soir, et je la vis finir à regret.

Mon père mourut long-temps après. C'est alors que se montra une foule de pauvres pensionnaires

à moi-même inconnus. Le beau cortège que ces malheureux désolés; plus honorable, plus touchant sans doute que celui d'une nombreuse livrée! Je tâche de marcher sur les traces de mon père; mais je n'ose me flatter d'égaler jamais ses vertus. Me conduire autant que je le peux par ses principes, c'est tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire.

REMARQUES

SUR

QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX (1).

Spéculations utiles et Maximes instructives.

Je voudrais bien savoir pourquoi ces faiseurs de maximes, à commencer par Montaigne, la Rochefoucauld, Nicole, La Bruyère, Trublet, et finissant par ce dernier, M. de Bignicourt, ont tous été pénétrés du plus profond mépris pour l'espèce humaine. Montaigne nous croit incapables de rien savoir et de rien connaître; la Rochefoucauld débute par nous assurer que nos vertus ne sont que des vices déguisés; toute la morale du grand Nicole est fondée sur deux principes, c'est que la méchanceté découle de notre nature corrompue par le péché originel, et que le peu de bien que nous faisons est l'effet de la grâce de Dieu; presque tous les portraits de la Bruyère sont en dénigrement, et ses réflexions, autant de petites satires; Trublet n'estime pas plus l'homme que ses

(1) Les morceaux détachés que nous avons réunis sous ce titre ne portent dans le manuscrit aucun nom d'auteur. Ils paraissent être écrits de la main de Diderot, et sont vraisemblablement de lui.

devanciers; et Bignicourt voit partout sous l'écorce de l'honnêteté un motif vil et méprisable. Serait-ce en eux-mêmes, serait-ce dans ceux qu'ils ont fréquentés, que ces auteurs auraient pris la même opinion qu'ils ont de l'homme? Auraient-ils pensé qu'il est inutile de nous entretenir des gens de bien, et que s'il y a des précautions à nous prescrire, ce ne doit être que contre les méchans, les seuls dont ils nous entretiennent? Auraient-ils cru qu'il valait mieux rabattre de notre vanité, en nous rendant suspect le peu de bonnes qualités qui se trouvait en nous, que de nous porter à l'orgueil par leurs éloges? Quoi qu'il en soit, je regarde ces réflexions isolées sur la nature humaine, comme ces gros recueils d'expériences physiques qui attendent quelque principe général qui les lie, et sans lequel ce serait assez peu de chose. Ce sont les matériaux d'un grand édifice qui s'achevera ou ne s'achevera pas; et les auteurs, la pioche à la main, vont toujours creusant la carrière. Allons, mes amis, piochez, piochez toujours: c'est fort bien fait à vous.

Parmi ces spéculations et maximes de M. de Bignicourt, il y en a qui ont tout le mérite qu'elles peuvent avoir, celui d'être bien écrites, d'être vraies et très-solidement pensées. En voici quelques-unes.

Ne reprochez pas aux hommes d'avoir trop d'amour-propre; leur défaut est souvent de n'en avoir pas assez.

Il y a plus d'avantage à recueillir les petits mots qui échappent au hasard aux souverains et à leurs

ministres, qu'à tenir registre de leurs grands apophthegmes.

Le plus impitoyable des critiques est un auteur méprisé.

Il en est du courtisan comme de ces malades qu'on ne saurait sonder sans les faire souffrir cruellement.

Le penchant à la médisance est un attentat contre le privilége des femmes.

Les corps sont vindicatifs, injustes, intéressés, ont toutes sortes de torts, quoiqu'ils ne soient composés que d'honnêtes gens; parce que ces vices de corps sont avantageux à tous, et qu'on n'en peut accuser personne; et c'est là ce qui décèle particulièrement la perversité de la nature humaine.

Il est une tristesse délicieuse qui ne peut être que le partage d'un cœur également tendre et délicat.

Les adversités opiniâtres de la sagesse, et les succès constans de la folie montrent bien la brièveté de notre durée. Accordez de longs jours à l'homme sage et à l'insensé, donnez à la chance le temps de tourner, et le malheur et le bonheur iront où ils doivent aller.

La gaieté s'allie difficilement avec la profondeur de l'esprit.

Je transcris les premières maximes qui se présentent; il y en a de meilleures; mais celles-ci suffisent pour juger de l'esprit et du style de l'auteur.

Dieu et l'Homme; par M. de Valmire.

Je ne connais point M. de Valmire; son ouvrage, tout absurde qu'il est, aurait fait assez de sensation pour compromettre la liberté de l'auteur, s'il eût été écrit avec de la chaleur et de l'imagination. M. de Valmire devra son repos à son obscurité scolastique et à son mauvais style. Ce métaphysicien-ci admet l'existence de Dieu, et explique cependant toutes les fonctions de l'âme par des moyens mécaniques et matériels. Il se tue à prouver la possibilité de la Trinité; il fait de l'intelligence, de la puissance et de l'amour, trois essences substantielles distinctes. Pour trois personnes, il ne les connaît pas; sauf le respect qu'il doit aux théologiens, c'est une bassesse qu'il ne saurait digérer. Il est grand défenseur de la liberté de penser. Chez lui, les idées, les pensées, sont des propriétés de la matière. Le libre arbitre est la plus étrange de toutes les choses qui pouvaient tomber dans la tête d'un être enchaîné avec un ordre de choses universel. Il faudrait, pour qu'il y eût quelque liberté dans l'univers, qu'une molécule menât le temps, et n'en fût pas menée. Ainsi Dieu n'est pas libre. L'homme n'est pas libre. Cependant l'homme qui ne saurait démériter, peut mériter, et comment cela? Comment? par la souffrance à laquelle il a été exposé sans rime ni raison, et dont on lui doit un dédommagement. M. de Valmire fait sa cour aux théologiens, tant qu'il peut. Il explique le péché originel, le mystère de l'incarnation, celui de la transsubstan-

tiation, et le reste. Un homme ne connaît guère les gens à qui il a affaire. Ils ne lui sauront aucun gré des pauvres *étais* qu'il fournit à leur édifice, et ils le feront griller tout vif pour un mot capable de les choquer. Les hommes du monde ne sauront pas que ce livre existe; il ne sera feuilleté que par quelques rêveurs ténébreux de mon espèce. Il échappe à ces fous-là une bonne ligue dont ils n'ont pas senti la valeur, et dont nous faisons notre profit. Combien cette maudite métaphysique fait de fous! Hé, mes amis, que vous importe qu'il y ait ou qu'il n'y ait ni Dieu ni diable, ni anges, ni paradis, ni enfer! Ne savez-vous pas que vous voulez être heureux, que les autres ont le même désir que vous; qu'il n'y a de félicité vraie pour vous que par le besoin que vous avez les uns des autres, et que par les secours que vous espérez de vos semblables et qu'ils attendent de vous; que si vous n'êtes pas aimés, estimés, considérés, vous serez méprisés et haïs, et que l'amour, la considération, l'estime, sont attachés à la bienfaisance? Soyez donc bienfaisans, tandis que vous êtes; et endormez-vous du dernier sommeil, aussi tranquilles sur ce que vous deviendrez, que vous l'êtes sur ce que vous étiez il y a quelques centaines d'années. Le monde moral est tellement lié au monde physique, qu'il n'y a guère d'apparence que ce ne soit une seule et même machine. Vous avez été un atome de ce grand tout, le temps vous réduira à un atome de ce grand tout. Chemin faisant, vous aurez passé par une multitude de métamorphoses. De ces métamor-

phoses, la plus importante est celle sous laquelle vous marchez à deux pieds; la seule qui soit accompagnée de conscience; la seule sous laquelle vous constituez par la mémoire de vos actions successives, un individu qui s'appelle *moi*. Faites que ce *moi*-là soit honoré et respecté, et de lui-même, et de ceux qui coexistent avec lui, et de ceux qui viendront après lui.

Vous serez bien avec vous si vous êtes bien avec les autres, et réciproquement; *et ne prenez* pas de la ciguë pour du persil. Cela serait plus facile que de se tromper sur la première des vérités métaphysiques.

Traductions de l'allemand en français, de diverses œuvres, composées en vers et en prose par M. Jacobi, *chanoine d'Halberstat.*

Je regrette le temps que j'ai perdu à lire ces pièces, et ce n'est pas là ma plus grande peine. Je regrette bien davantage l'argent mal employé par ce pauvre commerçant, à faire une aussi belle édition d'ouvrages aussi faibles d'idées, aussi pauvres de sentimens, aussi communs d'invention. Cependant M. Jacobi passe pour un génie, et même pour un génie rare. Je n'ai garde de mépriser ce qui a pu mériter l'admiration de tout un empire. Je demande seulement si M. Jacobi est un poëte aussi généralement admiré qu'on le dit. Si l'on me répond qu'oui; je demande comment en passant d'une langue dans une autre, il a été si parfaitement dépouillé de tout son mérite. Anacréon n'a pas, dans

les vers de La Fosse, les charmes de son idiôme, mais il lui en reste encore assez pour nous plaire. Dans nos traductions les plus misérables, Horace est toujours un poëte. Son traducteur a beau le dépecer, on retrouve les membres épars d'un inspiré. M. de Pezai n'a pu réussir à tuer entièrement Catulle et Tibulle; Virgile a résisté à la plume lourde et pesante de l'abbé Des Fontaines; Ovide n'a pas été tout-à-fait étouffé sous l'abbé Banier. Comment s'est-il fait que M. Jacobi ne soit rien, mais rien du tout en français. Son poëme lyrique intitulé *l'Elizée*, est sans intérêt, parce que les scènes en sont sans couleur et sans mouvement. Si ce qu'on ne peut rendre avec intérêt d'une langue dans une autre ne valait pas la peine d'être écrit dans la première, comme c'est l'avis de quelques-uns de nos philosophes modernes, qui traitent les poëtes et la poésie fort dédaigneusement, M. le chanoine d'Halberstat aurait tout aussi bien fait de chanter les psaumes que de faire des vers galans. Mais je ne pense pas comme ces philosophes. Je sais qu'un poëte peut être plein de beautés de langue; et j'attache un grand prix à ces beautés. Mais, disent nos philosophes, ces prétendues beautés ne sont que des mots harmonieux, et ce n'est plus qu'une affaire d'oreille; ou ces mots parlent à l'esprit, et c'est une affaire d'idées. Dans ce second cas, on peut toujours faire passer des idées d'une langue dans une autre; dans le premier, ce n'est que de l'harmonie ou du bruit perdu. Ils ont tort dans l'un et dans l'autre. L'harmonie fait peinture; l'har-

monie propre à la chose touche, excite toutes sortes de sensations. La pensée la plus rare, sans l'harmonie qui lui convient, reste sans effet; la pensée la plus commune avec l'harmonie qui lui convient, devient une chose rare et précieuse. Que nos philosophes lisent le traité de Denys d'Halicarnasse, sur l'art de placer les mots, et ils connaîtront ce que c'est que cet art puissant et presque divin. Ils ne jugent pas mieux lorsqu'ils prétendent que si la beauté d'un auteur tient à des idées, ces idées peuvent toujours être rendues d'un idiôme dans un autre; c'est une erreur, soit qu'ils mettent les images au nombre des idées, soit qu'ils les en excluent. J'en citerais mille exemples pour un, si ce n'était que ces exemples seraient superflus pour ceux qui savent deux langues, et presque pas intelligibles pour ceux qui n'en savent qu'une.

Les Grâces, et Psyché entre les Grâces, poëme traduit de l'allemand de M. Wieland. Par M. Junker *de l'Académie des belles lettres de Goettingen.*

Cela n'est pas mal traduit du tout; mais je deviens vieux, très-vieux apparemment, puisque je ne saurais plus me repaître de ces bagatelles. Peu s'en faut que ces fictions ne me paraissent presque toujours puériles et souvent vides de sens. Le vieux poëte a dit que l'Amour était fils de la Beauté, et que les Grâces, sœurs de l'Amour, accompagnaient leur mère, et c'est tout ce qu'il en fallait dire. M. Wieland chante la naissance de l'Amour et des Grâces, et l'in-

fluence des Grâces sur les mœurs, les coutumes, les usages, les amusemens, les lois, les beaux-arts, chez un peuple sauvage et barbare avant leur arrivée. Il y a de la naïveté, de la finesse, de la volupté, de la vérité et de la grâce dans son ouvrage. Le tableau des Grâces qui couvrent l'Amour de fleurs et qui le portent dans un pannier, à leur père et à leur mère nourriciers est charmant, et ce n'est pas le seul dont on puisse faire cet éloge. Peut-être cela est-il délicieux en vers; mais en prose, ce n'est pas tout-à-fait la même chose. La prose est un habit qui va mal aux êtres poétiques, tout aussi mal que la poésie aux choses qui ont été pensées et qui veulent être dites en prose. Celui qui médite un poëme monte sa tête sur la langue qu'il va parler; et il en est ainsi pour tous les autres idiômes. Si je me propose d'écrire en latin, en français, en italien, en anglais, je sens en moi-même que le choix de la langue influe sur le choix de mes idées. L'épître dédicatoire de M. Wieland peut être passable en allemand; mais traduite en français, elle est plate et maussade.

Le fragment intitulé *Psyché et les Grâces* n'est rien; du moins en traduction. Et puis, en général, il y a dans tous ces ouvrages trop de roses, de jasmins de bouquets, et pas assez d'idées et de finesse.

Nouveau Système de Lecture applicable à toutes les langues.

Un jeune ecclésiastique vient de s'occuper à rendre

la lecture facile, du moins à ce qu'il présume. Son travail consiste dans une analyse rigoureuse des sons simples, orals et nasals; des sons combinés, des articulations labiales, linguales, aspirées et autres qu'il désigne par les noms de battues, soufflantes, dentales, mouillées, sifflantes-dentales, sifflantes-palatales, gutturales; qui sont toutes ou nasales ou liquides, ou faibles ou fortes; d'où il forme quatre sortes d'écritures: une écriture naturelle où l'orthographe correspond rigoureusement à la prononciation; une première écriture intermédiaire où l'orthographe commence à se rapprocher de l'écriture usuelle; une seconde écriture intermédiaire où l'orthographe se rapproche d'un pas de plus de l'écriture usuelle, enfin l'écriture usuelle. On fait passer l'élève par ces quatre sortes d'écriture; d'où l'on peut conjecturer qu'avec le projet de simplifier la chose; il n'a vraisemblablement réussi qu'à la rendre quatre fois plus difficile.

Fin du Supplément aux Œuvres de Diderot.

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce Supplément aux Œuvres de Diderot.

Avis de l'éditeur, page j.

VOYAGE DE HOLLANDE.

Préliminaire.

Des moyens de voyager utilement,

Application des moyens précédens a la Hollande.

Le Médecin, ou du pays, 5
L'Homme d'État, ou le Gouvernement, 23
États-généraux, 26
Greffier, 28
Conseil d'état, 29
Chambre des comptes, 30
Le haut conseil de guerre, *ib.*
Députation à l'armée, *ib.*
Le conseil des bourguemestres, 32
Les commettans, *ib.*
Du stadhoudérat, *ib.*
Politique, 38
Forces de l'État, 41
Milice, marine et colonies, 45
Marine, *ib.*
L'amirauté, 46
La noblesse, 52
La magistrature, 53
La justice, 54
Chambre de désolation, 54

Chambre du *gratis pro Deo*, 56
Notariat, *ib.*
De quelques lois, 57
Maisons de force, 58
La police, 59
Du commerce, 63
Le citoyen et l'artisan, ou de la bourgeoisie, des corporations, des manufactures et des ouvriers, 69
Manufactures, *ib.*
L'habitant du pays, ou des mœurs, 72
De l'économie domestique, 78
Dépense d'une maison particulière, 81
Domestiques, 82
Liqueurs spiritueuses, 83
Le savant et l'artiste, ou de l'éducation, des sciences, des belles lettres et des beaux arts, 88
Comédie, 93
Concert, *ib.*
Peinture, 94
Sculpture et architecture, *ib.*
De la religion, 95
Gouvernement ecclésiastique, 99

VOYAGE DANS QUELQUES VILLES DE LA HOLLANDE.

La Haye, 114
Scheveling, 123
Leyde, 125
Harlem, *ib.*
Amsterdam, 127
Delft, 131
Utrecht, *ib.*
Saardam, 132
Roterdam, 136

RETOUR EN FRANCE.

Pays-Bas autrichiens, 137
Population et agriculture, 138

Manufactures et fabriques, 143
Navigation, 144
Commerce, droits d'entrée, de sortie, et autres, 147
Jurisprudence et procédure, *ib.*
Luxe, 149
Science du commerce, 150
Absurdité dans l'administration des Pays-Bas, 151
Anvers, 152
Bruxelles, 153
Valenciennes, 155
Cambrai, 156
Péronne, *ib.*
Roye, Senlis, Paris, *ib.*

EXTRAITS D'UNE PARTIE INÉDITE DE LA CORRESPONDANCE DE GRIMM ET DE DIDEROT.

Analyse de la tragédie de don Carlos, du marquis de Ximenès, 157
Salon de 1761, 171
Louis Michel Vanloo, 172
Dumont le Romain, 173
Carle Vanloo, 175
Pastorales et paysages de Boucher, 179
Pierre, 181
Nattier, 187
Halle, *ib.*
Vien, 192
Deshays, 195
Amédée Vanloo, 201
Challe, 203
Chardin, 205
De La Tour, 206
Francisque Millet, *ib.*
Boizot, 207
Lenfant, *ib.*

Lebel, 208
Oudry, 209
Bachelier, *ib.*
Vernet, 211
Roslin, 212
Desportes, 213
De Machy, *ib.*
Drouais, 215
Juliart, *ib.*
Voiriot, *ib.*
Doyen, 216
Parocel, 220
Greuze, 221
Guérin, 224
Roland de la Porte, *ib.*
Briard, *ib.*
SCULPTURE. Le Moyne, 226
Falconet, *ib.*
Vassé, 227
Challe, *ib.*
Caffieri, 228
Pajou, *ib.*
D'Huès, *ib.*
Cochin, 229
Wille, *ib.*
Casanove, 230
Baudouin, 231
Récapitulation, 232
Tableau du mariage, de Greuze, 233
LETTRE A M. ***, 244
LETTRES SUR LE SALON DE 1769.
Treizième lettre, 252
Quatorzième lettre, 256
Quinzième lettre, 266
Seizième lettre, 272

Dix-septième lettre, 281
OBSERVATIONS SUR LES ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN. 285
Tome V, 286
Tome VI, 288
Tome VII, 293
MÉLANGES DE LITTÉRATURE.
Recherches sur les ruines d'Herculanum, par Fougeroux de Bondaroi, 298
Requête de J. S. Lambert, contre Reymond Duchalas, 300
Dénonciation aux honnêtes gens, par Palissot, 306
Le zinzolin, jeu frivole et moral, 308
Projet d'une pompe publique pour les eaux de la Seine, 311
Principes philosophiques, pour servir d'introduction à la connaissance de l'esprit et du cœur humain, 313
Prospectus d'une encyclopédie militaire, 317
L'Art poétique d'Horace, mis en ordre par Lebel, 319
Discours de Dupaty dans la cause d'une veuve; 320
Henriette, *parade mêlée de vaudevilles*, 321
POÉSIES DIVERSES.
Vers envoyés, au nom d'une femme, à un François, le jour de sa fête, 322
Vers aux femmes, 325
Chanson dans le goût de la romance, 326
Deux fables. Les deux mulots, 328
L'enfant et l'abeille (*), 329
Le trajet de la Duina, sur la glace, en mars 1774, 330
Traduction libre du commencement de la première satire d'Horace, 333
SUR LES ÉTUDES EN RUSSIE, 336
Notes, 352
SUR L'ESTAMPE DE COCHIN, mise en tête de l'Essai sur les femmes, de M. Thomas, 355

(*) Nous ne nous sommes aperçus qu'après l'impression des Poésies, que ces deux petites fables sont de Boisard, et imprimées sous son nom.

FRAGMENS POLITIQUES ÉCHAPPÉS DU PORTEFEUILLE D'UN PHILOSOPHE, 359
Sur les Chinois, 368
Des mines, 372
QU'EN PENSEZ-VOUS, conte, 378
LETTRE A M. NECKER, 384
DIALOGUES.
Premier dialogue. La marquise de Claye et le comte de Saint-Alban, 389
Second dialogue. Cinqmars et Derville, 407
Troisième dialogue. Mon père et moi, 423
REMARQUES SUR QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX.
Spéculations utiles et maximes instructives, 435
Dieu et l'homme, par M. de Valmire, 438
Traduction de diverses pièces, en vers et en prose, de M. Jacobi, 440
Les Grâces, et Psyché entre les Grâces, traduit de l'allemand de Wieland, 442
Nouveau système de lecture, applicable à toutes les langues, 443

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

00100495

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016